Supplément « Innovations 90 » • Guide « Arts et Spectacles »



DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14252 – 5 F

JEUDI 22 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Mme Thatcher en ballottage

LE premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher est fidèle à elle-même : bien que les pronostics lui soient à présent très défavorables, elle a choisi de se battre jusqu'au bout plutôt que de perdre le match par abandon. Il lui a manqué quatre voix pour être réélue, mardi 20 novembre, à la tête des tories, et donc du gouvernement.

Ce n'était certes qu'un premier tour de piste au sein du groupe conservateur à Londres, elle est arrivée largement en tête et tout est encore possible. Mais « Maggie » ne devait pas être d'une humeur particulièrement joviale au dîner de gala donné à Versailles en l'honneur des trente-quatre participants au sommet de la CSCE...

Avec son aplomb habituel, elle assure, bien entendu, qu'elle n'a pas l'intention de commencer à rédiger ses Mémoires, mais au fond d'elle-même cette femme, leader du Parti conservateur depuis quinze ans et premier ministre depuis onze ans, doit quand même se demander si l'heure de la démission ne va pas bientôt sonner. Les amis de M. Michael Heseltine, son grand rival, affichent en tout cas une belle sérénité en prévision du second tour, prévu pour le 27 novembre.

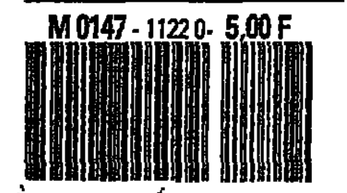
L'ANCIEN ministre de la défense a pris le relais de l'offensive lancée le 1er novembre par Sir Geoffrey Howe. Membre des différents cabinets de Mme Thatcher depuis 1979, l'ancien secrétaire au Foreign Office a décidé, « avec plus de tristesse que de colère », de démissionner, estimant qu'il ne pouvait plus servir « avec honneur » un gouvernement avec lequel il était en désaccord sur la politique européenne. Ce départ brutal et l'appel à la rébellion de celui qui fut « un fidèle parmi les fidèles » ont donné des ailes à ceux des adversaires du premier ministre qui, jusque-là, n'avaient pas osé élever la voix.

APRÈS avoir donné d'indéniables résultats, le libéralisme qu'elle a prôné et pratiqué avec une indomptable énergie pendant plus de dix ans s'essouffle rapidement, avec notamment une inflation à deux chiffres. M. Heseltine est moins dogmatique. Il a senti que les Britanniques n'acceptaient plus une politique laissant tomber des pans entiers de leur industrie et qu'une certaine intervention de l'Etat dans l'économie s'imposait pour éviter des ravages. Bref, il se veut le champion d'un conservatisme plus social, et sur l'avenir de la CEE il n'exclut pas complètement, à terme, une monnaie unique...

La controverse sur l'économie et sur l'Europe ne suffit pas à expliquer les déboires de Mme Thatcher. Au vu des sondages, les députés conservateurs sont en droit d'appréhender des élections législatives qui pourraient avoir lieu dès l'année prochaine. Les travaillistes caracolent en tête et deux électeurs sur trois souhaitent le départ du premier ministre. De nombreux parlementaires tories ont été élus à une très faible majorité et ont une peur bleue, compte tenu de l'ambiance « fin de règne » actuelle, de perdre leur siège. Ces députés inquiets ont grossi récemment les rangs des frondeurs, qui pensent que les chances de limiter les dégâts sont plus grandes « sans Maggie » qu' « avec Maggie ».

Lire page 3 l'article de notre correspondant à Londres DOMINIQUE DHOMBRES.

M 0147 - 1122 0- 5,00 F



La signature de la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe »

La CSCE salue la fin de « l'ère de l'affrontement et de la division »

Saluant la fin de l'« ère de l'affrontement et de la division », les trente-quatre chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Amérique du Nord ont signé, mercredi matin 21 novembre, la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe ». Elle définit les principes de la coopération entre les pays membres et les nouvelles institutions de la CSCE. Ce document expose l'organisation et le mode de fonctionnement des structures créées par la CSCE. « La guerre froide est finie », a déclaré mercredi le président Bush. M. Mitterrand a prononcé le discours de clôture du sommet. Il a affirmé : « Tout est à repenser. Aucune institution n'échappera à cet examen critique », pas plus la CEE que l'alliance atlantique, ou la CSCE.

Après la longue litanie des discours publics, les dirigeants des trente-quatre pays membres de la CSCE se sont retrouvés, mardi 20 novembre, pour une discussion à huis clos qui, prévue pour durer une heure trente, a tourné court au bout d'une demi-heure. Lassitude, ou difficulté de tenir à trente-quatre une conversation à bâtons rompus ?

Profitant du passage d'un ange, le président Bush s'esquiva et la séance fut levée. On avait évité une discussion générale sur le Golfe, à laquelle les quelques « Grands » parmi les trente-quatre ne tenaient sans doute pas.

Mais, en quelques brèves interventions, dont celles de MM. Koïvisto (Finlande), Martens (Belgique) et Havel (Tchécoslovaquie), les conclusions essentielles de ce sommet de Paris avaient été dégagées : le grand danger qui menace l'Europe, c'est celui de la disparité économique Est-Ouest, et la partie nantie du continent doit s'apprêter à faire face à une nouvelle et massive vague d'immigration.

Cette question des déplacements prévisibles de populations dont le niveau de vie se dégrade et qui jouissent désormais ou vont jouir de la liberté de circulation aura supplanté, dans les interventions, le problème des minorités nationales.

S'agissant de celles-ci, la CSCE ne peut répondre que par l'énoncé – déjà fait à Vienne – de leurs droits légitimes et par le projet, lancé par la France, de créer un mécanisme d'arbitrage qui tenterait d'éviter que des situations de tension ne dégénèrent en crise ouverte.

Le président de la Confédération helvétique, M. Arnold Koller, dont le pays accueillera l'été prochain un forum de la CSCE sur les minorités nationales, a particulièrement insisté sur la nécessité de permettre ainsi à tout Etat aux prises avec ce type de tensions de recourir à un tiers.

Mais c'est sur leurs difficultés économiques qu'ont insisté tous les dirigeants des pays de l'Est, et c'est en elles qu'ils voient le ferment non seulement des déstabilisations sociales et politiques, mais de mouvements nationalistes incontrôlés.

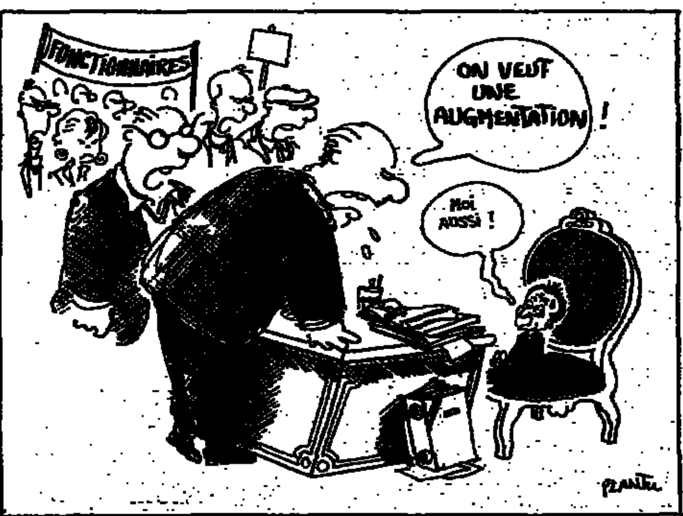
CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 8 et nos autres informations page 42

Les revendications salariales

Deux grèves annoncées dans la fonction publique

Estimant insuffisantes les augmentations de traitement décidées par le gouvernement, les syndicats de fonctionnaires ont lancé deux appels à la grève : FO et la CGT pour le 30 novembre, les autres centrales pour le 7 décembre. M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a annoncé le 20 novembre que l'ensemble des traitements seront revalorisés de 1,3 % à compter du 1er décembre, ce qui porterait à 5,9 % la hausse du salaire moyen en 1990.



Lire l'article de JEAN-MICHEL NORMAND et VALÉRIE DEVILLECHABROLLE page 31

Le dilemme du roi Fahd

L'Arabie saoudite souhaite le renversement de M. Saddam Hussein mais ne veut pas trop affaiblir son voisin

M. Bush était attendu, mercredi 21 novembre, en Arabie saoudite. Après avoir passé la nuit à Djeddah, il devait se rendre jeudi à Dahran à l'occasion du « Thanksgiving day », qu'il passera avec les forces américaines.

DAHRAN

de notre envoyée spéciale

A trois cents kilomètres au sud de la frontière koweïtienne, Dahran et sa région pétrolière, la plus riche d'Arabie saoudite, présentent un double aspect. D'un côté, celui d'une ville de garnison avec des militaires omniprésents et, de l'autre, celui d'une cité paisible où la vie et les affaires se poursuivent comme si de rien n'était et où les familles, évacuées en août, sont maintenant revenues.

L'imposant déploiement des forces qui s'y sont implantées, d'abord et officiellement pour la défense du royaume, a largement rempli sa tâche et rassuré tout le monde, et cet aspect de la crise semble aujourd'hui presque oublié, le problème étant dorénavant la reconquête du Koweït.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6 ainsi que l'enquête de CORINE LESNES, « Souvenirs d'otages », page 7

Jours amers à Matignon

Les amis de M. Michel Rocard ont le sentiment que le premier ministre s'est fait voler son succès contre la censure

par Alain Rollat

Il y a des jours, comme cela, dans la vie d'un premier ministre, où il ne faut surtout pas s'interroger sur la cohérence des choses. Souriant, l'air détaché, Michel Rocard salue le premier ministre norvégien, qui quitte son bureau. C'est un après-midi très nordique.

Il bruine sur le parc de l'hôtel Matignon, en ce mardi 20 novembre. Le visiteur suivant sera le chef du gouvernement suédois. Puis, il faudra se préparer à rejoindre le président de la République pour le dîner donné au château de Versailles, en l'honneur des sommités réunies par le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Ce sera une soirée très grand siècle, avec la participation des étoiles de l'Opéra de Paris et la complicité musicale de Tchaïkovski. Michel Rocard fait son métier.

Dehors, rue de Varenne, les CRS ont reçu l'ordre de prendre leurs boucliers. Un de leurs cars manœuvre pour barrer la chaussée. Monôme lycéen en vue ? Non, on signale simplement la présence de manifestants imprévus. Des kinésithérapeutes en colère, dit-on. M. Rocard, silencieux, a l'esprit ailleurs. Ses conseillers aussi.

Lire la suite page 10

Corse : le statut et le « peuple »

L'Assemblée nationale devait commencer, le 21 novembre, l'examen du projet de loi prévoyant un nouveau statut pour la Corse. La plupart des députés du RPR et de l'UDF s'opposent vivement à ce projet qui, selon eux, menace l'intégrité de la République.

- La notion de « peuple corse » au centre du débat, par JEAN-LOUIS ANDRÉANI
- L'histoire d'une revendication, par PAUL SILVANI

lire page 9

« Débats »
- « Pauvre France ! », par NICOLAS ALFONSI
- « Il faut réformer la Constitution », par LOUIS FAVOREU
- « Fausse tempête pour un vrai peuple », par ANDRÉ DEMICHEL

lire page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Le statut de la Corse

Il faut réformer la Constitution

par Louis Favoreu

LE projet de statut de la Corse soulève quelques problèmes de constitutionnalité dont sera vraisemblablement saisi le Conseil constitutionnel, si du moins ce projet *est voté tel quel*. Certes, on est encore loin du statut des Etats fédérés américains, ou des Lander allemands, et même de celui de certaines régions italiennes ou des «communautés autonomes» espagnoles: en effet, aucun pouvoir législatif n'est conféré à l'*Assemblée de Corse* ; *ses actes sont toujours soumis au contrôle du représentant de l'État et du juge administratif et aucun pouvoir d'auto-organisation n'est conféré aux organes de la nouvelle collectivité. Mais le projet semble néanmoins toucher aux limites de l'évolution autorisée par les textes constitutionnels, tels qu'interprétés par le Conseil constitutionnel dans une *jurisprudence élaborée au cours des* quinze dernières années. La constitutionnalité du projet peut être mise en doute sur quatre points.

Tout d'abord, pas plus que le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel n'acceptera sans doute la mention du *« peuple corse »*, même si celui-ci est qualifié de *« composante du peuple français »*. Le maximum autorisé par la Constitution *(art. 74)*, au profit des seuls territoires d'outre-mer est la prise en considération *«de leurs* intérêts *propres dans l'ensemble des* intérêts *de la République»*: même pour les territoires d'outre-mer, on ne peut aller plus loin et le Conseil constitutionnel a refusé d'admettre par exemple une représentation privilégiée de la population canaque dans le cadre des régions de Nouvelle-Calédonie. Il ne peut y avoir dans la République indivisible proclamée par la Constitution de 1958 qu'un seul peuple, le *«Peuple français»*.

Un territoire d'outre-mer ?

Sera contestée, ensuite, la nouvelle organisation administrative de la Corse car il s'agit incontestablement d'une « organisation particulière » qui n'est autorisée, selon le Conseil constitutionnel, *qu'en vertu de* l'article 74 de la Constitution, au profit des territoires d'outre-mer: or, le projet gouvernemental *ne qualifie pas* la Corse de territoire d'outre-mer mais de *« collectivité territoriale »* en s'appuyant exclusivement sur l'article 72. La Corse fait partie de la France des départements dans laquelle, selon un schéma identique – qui est d'ailleurs aussi celui des « collectivités territoriales » de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, – l'exécutif est le président de l'assemblée délibérante et n'est pas responsable devant elle. Cela est l'organisation commune des collectivités territoriales de la République ; et il ne peut y avoir *« d'organisation particulière »* que pour les *territoires d'outre-mer*, *comme* l'a fermement établi le Conseil constitutionnel, en 1982, à propos des *départements d'outre-mer* dont les spécificités sont, pourtant, beaucoup plus affirmées que celles de la Corse. Certes, *si le projet avait qualifié* la Corse de « territoire d'outre-mer » et s'était appuyé sur l'article 74, la difficulté aurait pu être tournée ; mais ne peuvent être considérés comme « territoires d'outre-mer » que les territoires auxquels il a été offert, en 1958, de sortir de la République ou de s'y maintenir, et la Corse n'en faisait pas partie. En outre, on voit mal la Corse sortir de la France des départements qui implique solidarité, égalité des prestations, appartenance à la Com*munauté européenne au nom* du principe d'assimilation pour rentrer dans la France des territoires, qui exclut ces différentes implications au nom du principe de spécialité.

La troisième difficulté a trait à l'application de l'article 24 de la Constitution selon lequel le Sénat représente les collectivités territoriales de la République. La création de la « collectivité territoriale » de Mayotte en 1976 a *été* accompagnée de l'institution d'un siège supplémentaire de sénateur. Pour la Corse, sachant qu'il n'obtiendra pas l'accord nécessaire du Sénat sur ce point, le gouvernement *tente, de manière encore plus* acrobatique que lors de la création des régions en 1985, de rattacher les *membres de* l'Assemblée de Corse (élus dans une circonscription) à l'un des deux collèges sénatoriaux des *départements*.

Enfin, on peut se demander si, en réduisant sensiblement le rôle des *départements (notamment en matière* d'habitat et de transports), le projet n'encourt pas les critiques formulées par le Conseil constitutionnel, en 1984, contre les attributions des conseils régionaux dans les départements d'outre-mer.

On comprend que le gouvernement ait tenté de trouver une solution aux problèmes posés par la Corse mais il ne peut « forcer le passage » en comptant sur la compréhension du Conseil constitutionnel car celui-ci ne peut trop assouplir sa jurisprudence sans risquer de mettre en cause sa crédibilité et son crédit. La seule voie possible semble donc être celle de la révision constitutionnelle par laquelle les deux Assemblées du Parlement puis, *éventuellement, le peuple* français, se prononceraient sur le statut de la Corse. Certes, une révision consti*tutionnelle* requiert *– en l'état actuel* – une entente entre la majorité et l'opposition ; mais cette entente *paraît nécessaire pour proposer* au peuple de décider s'il peut être donné satisfaction aux revendications corses (et à celles qui ne manqueront pas de suivre) ou si la France reste une République indivisible.

► *Louis Favoreu est professeur à l'université d'Aix-Marseille, et directeur de la Revue française de droit constitutionnel.*

Pauvre France !

par Nicolas Alfonsi

EN dotant la Corse de nouvelles institutions, le gouvernement croit sauver la paix civile. Il risque d'y perdre l'honneur et d'accentuer le désordre.

Lorque Michel Rocard s'installe à Matignon, les éléments du dossier corse sont connus. Le vote d'un statut particulier pour *l'île* et une *loi* d'amnistie faisaient partie, en 1981, des 110 propositions du candidat François Mitterrand. Dès son installation, les engagements sont tenus et l'élection de la première Assemblée de Corse intègre enfin la famille autonomiste dans le jeu politique.

Les comportements pervers d'une partie de la classe politique, une inexacte appréciation des rapports de forces par le Parti socialiste, le refus du leader autonomiste, Edmond Simeoni, *malgré ou à cause* d'un succès éclatant, de s'associer à la gauche pour construire une majo*rité*, l'angélisme et l'inexpérience du gouvernement, l'irresponsabilité de la droite enfin qui n'hésitera pas à s'unir aux nationalistes et tentera de discréditer, pour des raisons partisanes et nationales, la décentralisation, constituent autant de raisons qui vont, en dix-huit mois, ruiner les espoirs de l'opinion et contribuer au discrédit des institutions régionales.

Quand, en 1984, après la dissolution de l'Assemblée de Corse, la droite revient, avec le concours du Front national, à la direction de la région, le mal est fait. La gauche a *épuisé ses réformes*.

Pour autant, il serait injuste de gommer les aspects positifs de la *politique gouvernementale*.

Elle a permis de mesurer l'influence autonomo-nationaliste au *prix de la disparition de son leader* qui, faute de choisir son camp, disparaîtra de la scène en 1984. Elle a ramené à des actes de terrorisme – le climat international s'y prête – l'action nocturne de l'ex-FLNC, dont l'isolement dans l'opinion devient total lorsque, en décembre 1984, 20 000 personnes – soit l'équivalent, compte tenu de la démographie, de la manifestation nationale sur l'école libre – défilent à Ajaccio contre la violence. Au surplus, la suppression de la Cour de sûreté de l'État, qui ne sera pas rétablie en 1986, en ramenant à des actes de *droit commun l'activité des terro*ristes a cessé d'en faire des martyrs.

Quelques zones d'ombre demeu*rent cependant*.

Les pouvoirs publics, préoccupés par le maintien de l'ordre, cessent *de considérer l'île comme une prio*rité nationale. Les dossiers brûlants : fiscalité, continuité territoriale, que *nous retrouvons, sont renvoyés sine die* : l'autorité de l'Etat se délite lentement.

Dans l'île, *pays aussi* «tardif» que peut l'être l'Argentine pour Borges, les effets pervers de la décentralisation apparaissent. On croyait supprimer les clans ; on multiplie des féodaux plus efficaces, dans le cadre de la «déconcentralisation» qu'évoquera le rapport Prada, système administratif original qui cumule *tous les inconvénients*.

La cohabitation, à partir de 1986, et l'arrivée de Charles Pasqua, à y *regarder de près, ne créent aucune* rupture.

Le consensus national en matière *de terrorisme, accentué par la cohabitation* – aucune voix ne s'élèvera à



gauche durant cette période contre la politique gouvernementale – a ainsi porté ses fruits. Si la famille nationaliste n'est pas réduite, elle est contenue.

Une politique de « carbonari »

Depuis deux ans, le gouvernement a *choisi de privilégier le dialogue* direct avec les nationalistes et l'organisation clandestine. Cette politique de « carbonari », alimentée par des conciliabules tous azimuts, habilement relayée sur le plan médiatique et privilégiant le mot creux du consensus, trouvera sa meilleure expression lors du Colloque des îles où l'on s'efforça de trouver pour la Corse des modèles réjouissants dans les statuts de la Sardaigne, de Madère... ou des Açores. Elle n'aura qu'une fonction : masquer à la communauté nationale la réalité : l'état d'une société qui s'est dégradée sous les effets de concessions permanentes à la famille nationaliste.

Car la trêve n'a jamais existé dans les faits : menaces contre les Continentaux, voies de faits sur des fonctionnaires d'autorité obligés de quitter *l'île*, impôt *révolutionnaire*, reprise depuis dix-huit mois, par l'ex-FLNC puis par ses dissidents, *des attentats prétendument « sélectifs »*, distribution de tracts par des milices armées en cagoule en plein jour dans des centres urbains, démonstration de force de 200 hommes armés sur des écrans de télévision, programme de l'organisation dissoute – consulté sur Minitel, – occupation médiatique au mépris des règles élémentaires du pluralisme sanctionnée par le CSA, développement d'une société maffieuse, tel est le climat qui règne dans *l'île*, désespérant les *plus* lucides et qui a été totalement occulté pendant deux ans.

Face à cette situation, le gouvernement a choisi la fuite en avant. S'étant privé, par l'amnistie, d'une *politique de rechange*, il est contraint de pratiquer, devant la montée du désordre, la politique de l'autruche. La gauche succombe à la facilité par le choix d'une deuxième réforme institutionnelle en dix ans, tirant paradoxalement de l'échec de la décentralisation des conséquences qui traduisent sa démission et l'abandon de l'esprit républicain.

En vérité, le statut actuel permet déjà à la région, sous réserve de quelques adaptations législatives et *non institutionnelles réclamées par* l'Assemblée de Corse en matière de fiscalité, de transport et de formation professionnelle, de se saisir de toutes les compétences qu'elle souhaite, si elle en manifeste la volonté. La IV[e] République renversait les gouvernements pour régler un dossier ; la gauche modifie régulièrement les institutions en espérant *acheter la paix civile et changer les* hommes. En suggérant aux nationalistes un statut « évolutif » et aux *partis traditionnels et à l'opinion un* statut « définitif », le gouvernement introduit une ambiguïté fatale et va faire entrer la Corse dans une période d'incertitude. Le texte gouvernemental fait ressembler cette île, à une demi-heure de vol de Nice, plus à Mayotte qu'à la Provence, offrant en prime aux Corses quelques gadgets où le ridicule le dispute au dérisoire, tel ce *« gouvernement au conseil exécutif engageant sa responsabilité... sur une déclaration de politique générale assortie d'un vote de défiance »*, *dans une région* française... de 240 000 habitants. La référence au « peuple corse » ajoute à la confusion et traduit l'improvisation et les préjugés de la gauche sur un sujet aussi essentiel. Si un doute pouvait subsister sur sa complaisance vis-à-vis de la famille nationaliste, ce pari gouvernemental en constitue la preuve éclatante ; la Corse dût-elle s'engager dans un processus de flottement institutionnel pour l'espoir de quelques bombes en moins et de quelques points dans les sondages en plus. *Dans cette dialectique subtile*, l'ex-FLNC a d'ores et déjà gagné. De deux choses l'une, en effet : ou le *Conseil constitutionnel censure* le texte sur ce point et les nationalistes, divisés aujourd'hui, se regrouperont. Le texte deviendra caduc dès son vote et le gouvernement se retrouvera *à la case départ*. *Ou bien* la référence au « peuple corse » devient définitive, et les indépendantistes minoritaires vont *s'enfoncer* dans la brèche produite dans l'unité nationale en revendiquant la reconnaissance *des droits nationaux*.

Ce «pays des accommodements» va connaître sans doute le désordre – car, avec l'autonomie, l'Etat, quoi qu'on en dise, se retirera peu à peu – et l'albanisation économique souhaitée par ceux qui, avec la violence, choisissent pour programme le repli sur soi.

Avant l'examen du texte, quelques interrogations affleurent qui *devraient détruire bien des préjugés*. Les clans si décriés sont-ils si puissants quand l'opinion insulaire ne *leur accorde que 1 % dans les sondages*? Pourquoi les autonomistes si représentatifs pour le gouvernement réclament-ils une *proportionnelle* intégrale et sans seuil? N'est-ce pas le meilleur aveu d'inexistence politique? *Sont-ils si maffieux ces élus de* l'île qui s'accordent les indemnités les plus faibles de France? Pourquoi *les socialistes si soucieux d'originalité* institutionnelle pour l'île sont-ils si attachés, pour leurs propres structures, au droit commun *des fédérations* départementales?

La *Lettre à tous les Français* ne prévoyait aucune réforme institutionnelle. Les Corses qui ont apporté leur concours à François Mitterrand peuvent s'estimer, à bon droit, floués.

De cette île qui a donné, depuis deux siècles, des empereurs à la France et des cardinaux à Rome, des *ministres* et *des cadres à la* République et qui a fait l'Empire français, le général de Gaulle disait qu'elle *était toujours au premier* rang quand se dessinait une grande entreprise nationale.

Aujourd'hui, les responsables de l'Etat bornent leur ambition pour elle à lui consentir un statut... polynésien et peut-être un avenir... sicilien ! Pauvre France !

► ***Nicolas Alfonsi* est ancien député (app. PS) de Corse-du-Sud.**

Fausse tempête pour un vrai peuple

par André Demichel

LE problème corse est trop complexe et trop sérieux pour être traité avec des affirmations et des pronostics péremptoires. Mais il y a au moins une conviction que l'on peut avoir, et elle est *rassurante* : le *projet* de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse est parfaitement conforme à l'ordre constitutionnel de la République.

On savait, depuis le début, que le *ministre de l'intérieur avait l'intention* d'utiliser la voie offerte par l'article 72 de la Constitution. Et on *a entendu dire, d'entrée de jeu, que* cette voie était parsemée d'obstacles juridiques. Mais l'argument a *fait long feu, car d'obstacle il n'y en* a qu'un : le principe d'indivisibilité de la République, qui interdit de *transformer l'État unitaire en Etat* fédéral. Or il n'y a, à l'évidence, rien de tel dans le projet de loi.

Il y a en revanche, et dans le corps même du texte, dès l'article premier, une affirmation de l'exis*tence du peuple corse*. Et, *dès lors*, le combat juridique change de terrain, car cette affirmation est solen*nellement stigmatisée comme* mettant en péril l'unité de la République. La formule demeure grandiose et conserve le pouvoir de faire pleurer dans les chaumières. Mais elle n'a, en l'espèce, aucune pertinence juridique.

Il convient, pour s'en convaincre, de partir d'une analyse de la notion de peuple. Le peuple est une *réalité* vécue, devenue en démocratie une *référence* symbolique fondamentale. Mais il ne comporte pas de définition juridique précise. La notion de peuple en somme, est fondatrice de droit, mais non susceptible d'une mise en formules juridiques. Et, dès lors, la notion de peuple, dépourvue de frontières rigoureuses ne comporte pas de dimension d'exclusion. Ce qui veut dire que l'on peut appartenir simultanément à plusieurs peuples, tant il est vrai qu'à l'intérieur d'un peuple *national* peuvent trouver place un ou plusieurs peuples spécifiques. De plus, l'appartenance à un peuple peut être vécue sous des formes très différentes, en fonction notamment du niveau auquel se situe le peuple. Les traductions institutionnelles peuvent donc, elles aussi et par voie de conséquence, en être très diverses.

L'exemple *britannique*

La référence au peuple corse ne comporte pas de traduction étatique. Elle ne contredit donc pas le principe d'indivisibilité de la République (article 2 de la Constitution). Violerait-elle indirectement ce principe du fait du lien existant entre la notion de peuple et celle de souveraineté ? Si tout peuple est souverain, en effet, le peuple corse a vocation à être une communauté politique. Et l'on retombe sur le grief de fédéralisme. L'argument a les apparences de la subtilité. Mais il ne résiste pas à l'examen.

L'article 3 de la Constitution, en effet, précise que c'est la souveraineté *nationale* qui appartient au peuple. Il en résulte qu'en droit français il n'y a de souveraineté qu'au niveau de la nation (c'est d'ailleurs ce que proclame d'entrée de jeu le préambule) et que l'arrimage juridique peuple-souveraineté ne joue que pour le peuple-nation, c'est-à-dire le peuple français dans son ensemble.

Dans le prolongement de ce *débat juridique, il y a au moins* trois leçons qui méritent d'être retenues. Les juristes doivent se rappeler que *le droit a pour fonction d'encadrer* les phénomènes sociaux, de leur offrir une formulation convenable *mais non systématiquement* d'interdire. C'est particulièrement vrai s'agissant d'une réalité – le peuple corse – dont l'existence est difficilement niable. Le droit a tout de même autre chose à faire que d'interdire qu'il en soit parlé. Les Continentaux doivent comprendre que les Corses, dans leur immense majorité, ne vivent pas leur «double appartenance» en termes d'exclusion, mais qu'ils veulent être corses et français et qu'ils se sentiront d'autant plus français que leur sera reconnue la qualité de corses : qu'est-ce que la République peut bien avoir à perdre à une telle reconnaissance ?

Les Français, enfin, doivent apprendre à regarder autour d'eux. On a souvent noté l'absence de formalisme des Britanniques, et elle ne va pas sans inconvénients. Mais quelquefois, cela évite de se poser de faux problèmes. Ainsi est-il clair que quatre peuples coexistent au sein du peuple britannique : qui a prétendu que pour autant le Royaume-Uni n'était pas un Etat unitaire ?

► *André Demichel est professeur à l'université Paris-VIII.*

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : l'élection à la tête du Parti conservateur

Le second tour de scrutin entre Mme Thatcher et M. Heseltine s'annonce très serré

Mme Margaret Thatcher a obtenu, mardi 20 novembre, les suffrages de 204 des 372 députés conservateurs. C'était plus que la majorité simple, mais ce n'était pas suffisant pour gagner au premier tour, les règles du parti exigeant un écart d'au moins 15 % entre le vainqueur et le vaincu, soit 56 voix. 152 suffrages se sont portés sur son concurrent, M. Michael Heseltine. Cette différence de 52 voix est donc insuffisante, et un second tour aura lieu mardi prochain 27 novembre. La majorité simple suffira cette fois. Seize parlementaires seulement se sont abstenus.

LONDRES

de notre correspondant

Il s'en est fallu de quatre voix seulement pour que Mme Thatcher ne l'emporte dès le premier tour. Mais la dynamique de cet extraordinaire affrontement pour la direction du Parti conservateur, et donc pour le poste de Premier ministre, joue désormais en faveur du *« challenger »*, son ancien ministre de la défense, M. Michael Heseltine. Mme Thatcher n'a encore été qu'humiliée. Elle court le risque, le 27 novembre, d'être battue en rase campagne.

Arithmétiquement, Mme Thatcher devrait gagner au second tour. Avec 55 % des suffrages contre 41 % à M. Heseltine, elle est évidemment la mieux placée. Mais le climat a radicalement changé avec cette défaite, la première depuis onze ans, de la « Dame de fer ». Un tabou est tombé, et ses adversaires ont flairé le goût du sang. Dans un vote secret à répétition de cette nature, celui qui a le vent en poupe a évidemment un avantage. *Il suffisait d'ailleurs de comparer*, mardi soir, les scènes très différentes qui avaient lieu à Paris et à Londres.

Un duel à mort

Quelques minutes à peine après l'annonce du résultat, Mme Thatcher surgissait en trombe et à l'improviste sur le perron de l'ambassade de Grande-Bretagne, prenant quasiment de court le correspondant de la BBC. Elle n'avait consulté personne, pas même le secrétaire au Foreign Office, pourtant présent dans le même bâtiment, avant de faire une courte déclaration. *« Je suis naturellement très heureuse d'avoir obtenu plus de la moitié des voix du groupe parlementaire conservateur, mais déçue que cela ne soit pas suffisant pour gagner au premier tour. Je confirme donc mon intention de me présenter au second tour »*, disait-elle. Et aussitôt, elle remontait les marches de l'ambassade, protégée de toute question par l'imposante carrure de son fidèle porte-parole Bernard Ingham.

Les questions étaient certes désagréables, mais il aurait quand même été utile de savoir pourquoi elle se décidait aussi vite, sans laisser le temps de la réflexion aux *grands barons du parti. Il lui aurait* alors fallu avouer qu'elle ne voulait précisément pas donner à ces derniers l'occasion de s'exprimer. Peut-être lui auraient-ils suggéré, au nom de l'intérêt supérieur du parti – qui est de gagner les prochaines élections générales, – de jeter l'éponge et de laisser un candidat plus consensuel, en tout cas moins controversé, tel que M. Douglas Hurd, tenter sa chance au second tour.

Mépris pour l'Establishment

M. Hurd n'avait donc plus le choix. L'air sombre, il est venu un peu plus tard déclarer sur le perron qu'il *« continuait d'accorder son soutien complet au Premier ministre »* et qu'il *« était désolé que cette lutte inutile et destructrice soit prolongée de cette façon »*. Pouvait-t-il désormais dire autre chose ? Et puis l'un et l'autre sont allés assister à la soirée de gala clôturant, à Versailles, la conférence sur la sécurité en Europe. Bien élevés, les autres convives n'ont fait aucune allusion à ce scrutin décevant. Mais l'impression d'ensemble était celle d'une porte de bunker brutalement refermée...

Tout autre était l'atmosphère devant le domicile londonien de M. Heseltine, dans le quartier de Belgravia. Flanqué d'un « Bobby » qui lui donnait déjà quasiment des allures de Premier ministre, de sa femme et de ses trois enfants, « Tarzan », comme il est surnommé ici par la presse populaire, était accueilli par des vivats. Il se disait *« submergé de gratitude »* à l'égard de ses collègues des Communes qui lui ont accordé *« si largement »* leurs voix, et se portait lui aussi candidat au second tour.

Le décor est donc en place pour un duel à mort. Mme Thatcher a précipitamment coupé court aux rumeurs sur un possible abandon de sa part, et ligoté ainsi les mains d'autres candidats éventuels au sein de son gouvernement. Conformément à son style, elle a tranché sur-le-champ, sans demander l'avis de personne. C'est un argument de plus pour M. Heseltine, qui l'accuse de ne plus respecter la tradition britannique selon laquelle les décisions sont prises collectivement par le cabinet.

L'autre prétendant possible à sa succession, le chancelier de l'Echiquier John Major, qui a prétexté une grave rage de dents pour rester *silencieux ces derniers jours*, n'avait plus, lui aussi, qu'à déclarer devant les caméras de télévision qu'il n'était pas question qu'il se présente contre Mme Thatcher. MM. Hurd et Major avaient mis leur signature au bas du formulaire de candidature de Mme Thatcher. Il ne leur est décemment pas possible d'entrer dans la course si elle y demeure.

La situation semble donc verrouillée. Certains estiment pourtant que les circonstances sont tellement exceptionnelles que rien n'est désormais exclu. Les candidatures pour le deuxième tour doivent être déposées avant jeudi midi. Une délégation des grands dignitaires tories, conduite par exemple par le vicomte Whitelaw, vice-président du parti, pourrait-elle faire revenir Mme Thatcher sur sa décision de se présenter malgré son demi-échec au premier tour ? C'est le scénario que l'on appelle ici *« la visite des hommes en costume sombre »*.



(*The Independent* du 21 novembre)

Il a été joué pour convaincre Harold Macmillan de démissionner, en octobre 1963, lors de l'affaire Profumo. Mais les temps ont changé, et Mme Thatcher n'est pas Macmillan. Elle n'a pas les manières patriciennes de ce dernier. Elle n'a d'ailleurs que mépris pour les façons de l'establishment, auquel, en tant que fille de l'épicier de Grantham, elle n'a jamais appartenu. Il n'est pas question par exemple pour elle de bégayer avec élégance lors des grandes occasions, ni de se moquer doucement d'elle-même au nom de l'humour traditionnel. *Si les barons du parti* viennent la voir en apportant un verre de whisky et un joli pistolet à manche de nacre, elle boira le whisky, puis elle les descendra l'un après l'autre avec le pistolet, raconte en riant un de ses partisans...

La perspective des grandes échéances

Les sondages donnent actuellement les travaillistes largement vainqueurs, avec une avance de dix à quatorze points, en cas d'élections générales. Cet écart serait réduit à quelques points, voire renversé d'un point ou deux *au profit des conservateurs si* M. Michael Heseltine devenait leur leader à la place de Mme Thatcher. Tel est l'argument qui risque de peser lourd dans les réflexions des députés tories, dans les jours qui viennent, au profit de l'ancien ministre de la défense. Les parlementaires conservateurs sortants savent, pour beaucoup d'entre eux, que leur réélection serait mieux assurée par « Tarzan » que par « Maggie ».

La loyauté, la fidélité aux onze années écoulées sous sa bannière jouent peu dans un scrutin secret. Mme Thatcher n'a pas cultivé la camaraderie de groupe au Parlement. Elle a eu des favoris. Elle *s'est créé beaucoup d'ennemis.* Mais elle n'a guère de véritables amis dans son propre parti.

M. Heseltine a accédé d'un seul coup, un peu comme M. Mitterrand après avoir mis le général de *Gaulle en ballottage en 1965*, à la stature d'homme d'Etat par le seul fait d'avoir fait trébucher la « Dame de fer ». Il joue désormais sur le registre de la dignité et de la responsabilité, s'efforçant de se présenter comme l'héritier du thatchérisme, et évitant toute attaque personnelle.

Les travaillistes, quant à eux, ont adopté, comme ils y ont intérêt, un profil bas. M. Kinnock a déposé une motion de censure aux Communes, tout en espérant secrètement que Mme Thatcher l'emporte sur M. Heseltine. Il a en effet plus de chances de battre la première que le second. Le débat sur cette motion de censure, jeudi 22 novembre, permettra à Mme Thatcher d'apparaître, peut-être pour la dernière fois, dans son rôle de chef du gouvernement. Etrange motion de censure, entend-on dire ici, déposée par l'opposition pour permettre au leader de la majorité de briller...

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Découverte d'ossements qui pourraient être ceux de soldats de Napoléon.** – Des piles de squelettes humains ont été mis au jour, au cours de travaux sur un site de déchets toxiques près de Chatham (Kent), dans le sud-ouest de l'Angleterre. Ces restes pourraient être ceux de prisonniers des guerres napoléoniennes dont on sait que, détenus dans des conditions épouvantables, ils ont été décimés par la typhoïde et le choléra. Les ossements sont déposés dans une morgue mobile spécialement installée dans le vieux chantier naval de Chatham, sur l'île Saint-Mary, appelée aussi Deadman's Island (« l'île de l'homme-mort »)! – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : nouveau chef de l'opposition.** – M. John Bruton, ancien ministre des finances, a été élu, mardi 20 novembre, à l'unanimité chef de l'opposition irlandaise par les députésdu Fine Gael (centriste). Parlementaire depuis vingt-deux ans, plusieurs fois ministre, il succède à M. Alan Dukes, qui avait démissionné la semaine dernière après la défaite de son parti à l'élection présidentielle, remportée par Mme Mary Robinson. – *(Reuter.)*

□ **URSS : le Parlement soviétique déclare la guerre au dollar.** – Réaffirmant que le rouble est la seule monnaie légale dans toute l'URSS, le Parlement a commencé mardi 20 novembre l'adoption d'une loi interdisant aux Soviétiques l'utilisation de devises pour toutes transactions autres que bancaires, dans une tentative tardive de stopper la « dollarisation » de l'économie et, accessoirement, de couper court aux velléités de plusieurs républiques de créer leur propre monnaie. – *(AFP.)*

GRÈCE : malgré sa réélection à la tête du parti

M. Papandréou est de plus en plus contesté par les « rénovateurs » du PASOK

ATHÈNES

de notre correspondant

Chassés du pouvoir en juin 1989, à la suite d'une série de scandales, puis battus aux législatives de novembre 1989 et d'avril 1990, les socialistes du PASOK (mouvement socialiste panhellénique), dirigés par M. Andréas Papandréou, sont à la recherche d'une nouvelle crédibilité.

Les élections locales des 14 et 21 octobre ont confirmé cette stagnation du PASOK, désormais deuxième parti du pays, malgré une rentrée sociale marquée par de multiples grèves contre les mesures *impopulaires prises par le gouvernement* conservateur de la Nouvelle démocratie engagé dans la difficile relance d'une économie à bout de souffle.

La chute du PASOK tient pour *beaucoup à la baisse de popularité* de son chef, M. Andréas Papandréou, qui est maintenant ouvertement contesté au sein de son parti. Agé de soixante et onze ans, il a refusé de comparaître, le 22 novembre, devant le juge d'instruction chargé du scandale provoqué par le banquier Georges Koskotas, accusé d'avoir détourné 230 millions de dollars. M. Papandréou et quatre de ses anciens ministres (dont deux sont actuellement en détention provisoire) ont été impliqués dans cette affaire qui a éclaté au cours de l'été 1988 et qui devait sonner le glas du *« socialisme à la grecque »*.

Le leader socialiste fut réélu sans problème à la tête du PASOK en septembre dernier, lors du deuxième congrès du parti qu'il fonda en septembre 1974. Mais les *« rénovateurs »*, comme on les appelle à Athènes, ont néanmoins marqué des points. Ancien ministre de l'économie et chef de file de ce courant contestataire, M. Costas Simitis est monté au créneau contre M. Papandréou en dénonçant tous *« les passagers clandestins sans idéologie »* et *« les voleurs »* qui faisaient partie du *« train-PASOK »*.

Le mouvement rénovateur est sorti particulièrement renforcé de ce congrès au détriment des *« avrianistes »*, le courant *« populiste »* regroupé autour du groupe *de presse des frères Kouris, qui* possèdent trois quotidiens, une station de radio et une chaîne de télévision, et qui soutiennent aveuglément M. Papandréou.

Une opposition structurée

Fort de sa réélection, le dirigeant socialiste, connu pour son penchant autoritaire, a imposé au cours de la première séance du comité central, le 1er novembre, son poulain, M. Akis Tsohatzopoulos (cinquante et un ans), au poste de secrétaire général, nouvellement créé. Cette élection, qualifiée de *« victoire à la Pyrrhus »* par les commentateurs grecs, a été acquise à l'issue d'une rude bataille dans laquelle M. Papandréou a dû s'engager de tout son poids.

M. Paraskévas Avgérinos, connu pour son intégrité et son dévouement à la cause du parti, élu en tête des membres du comité central, a osé braver l'autorité de M. Papandréou en se présentant contre M. Tsohatzopoulos, obtenant un score plus qu'honorable. Cette élection a mis pour la première fois en lumière l'existence d'une opposition structurée au chef historique du PASOK. L'élection du nouveau bureau exécutif a *confirmé cette tendance*, et M. Simitis est arrivé largement en tête, suivi par d'autres rénovateurs.

Tant au comité central qu'au bureau exécutif, il est clair maintenant que bon nombre de cadres socialistes sont décidés à imposer, le plus rapidement possible pour certains, une nouvelle image au PASOK afin de redorer le blason des socialistes. La réunion, dimanche 11 novembre, du nouveau bureau a été l'occasion pour M. Papandréou de tenter de recoller les morceaux. Il a accepté la mise en place d'une direction collective. Le prochain comité central se tiendra les 24 et 25 novembre et doit élire six secrétaires de commission qui « encadreront » M. Tsohatzopoulos. Ce qui est en jeu, a déclaré M. Papandréou, c'est *« la renaissance du PASOK »*, la réflexion sur un *« nouveau discours politique »* qui sera formulé lors des assises nationales du parti en juin 1991.

DIDIER KUNZ

POLOGNE : la campagne présidentielle

L'ascension avortée du troisième candidat

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Au début, Stanislaw Tyminski, sa fortune au Canada, ses aventures en Amazonie et sa femme péruvienne ont amusé. L'image du Polonais d'origine modeste qui, vingt ans après avoir quitté son pays, y revenait à l'âge de quarante-deux ans, auréolé de réussite sociale en Occident, pour briguer la présidence de la République, introduisait la petite touche de folklore indispensable *à une vraie campagne électorale*. Puis, lorsque dans les sondages, il s'est mis à décoller du peloton des petits prétendants au titre, on a commencé à regarder de plus près cet exotique *« candidat indépendant »* qui arpentait le pays en tous sens, en comparant la situation économique de la Pologne à celle du Pérou.

Depuis quelques jours, « Stan » Tyminski ne fait plus rire. L'exotisme a tourné à la farce tragi-comique, tandis que les états-majors électoraux assistaient, médusés, à l'irruption saugrenue dans le duel Walesa-Mazowiecki de ce troisième homme qui ne recule devant rien pour rattraper les grands, voire même les dépasser, puisqu'un sondage officieux non publié est arrivé à lui donner une légère avance sur le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki (21 % des intentions de vote, contre 28 % à M. Lech Walesa et 17 % au premier ministre).

Imposteur de bas étage

En fait, la panique aura été de courte durée. Car, mardi 20 novembre, le candidat Tyminski a lamentablement brûlé ses dernières cartouches après avoir fait progressivement monter la tension depuis le week-end. Samedi, au cours d'un meeting en province, il accuse le premier ministre de *« trahison nationale »*. Dimanche, tous les médias en parlent. Lundi, M. Tyminski réitère son accusation et promet d'apporter des preuves le soir même à la télévision. Le moment venu, d'un ton grave et solennel, il lit des extraits d'une directive du Premier Ministre sur les privatisations et en sort des chiffres ridiculement bas qui sont, affirme-t-il, les prix dérisoires auxquels, pour accélérer les privatisations, le gouvernement sacrifie au capital étranger les *grandes entreprises nationales*. Ce document, promet-il, sera distribué mardi matin lors d'une conférence de presse.

Mardi matin, point de document. Pressé de questions par *des journalistes qui ont découvert* que cette directive, loin d'être explosive, avait été distribuée en cinq cents exemplaires au Parlement en octobre et que les chiffres cités ne constituaient pas le prix de vente mais le chiffre d'affaires annuel des entreprises en question, M. Tyminski perd de sa superbe, ne parle plus par peur des poursuites judiciaires de *« trahison »* mais d'*« ignorance des intérêts de l'Etat »*. Il affirme être en possession d'autres documents mais ne les montre pas davantage, tente un autre scandale en lisant l'extrait d'un texte de M. Mazowiecki prônant en 1953 la participation des catholiques à la vie de l'Etat... Las ! l'affaire est déjà connue, et M. Mazowiecki s'en est expliqué.

Sous le feu des questions, l'héroïque candidat indépendant se transforme en imposteur de bas étage, sa fortune au Canada se résume à une entreprise Transaction Ltd dont personne n'a jamais entendu parler, le Parti libertaire qu'il dirige à Toronto n'a récolté que 0,3 % des voix aux dernières élections, on ne trouve trace d'aucune action qu'il ait pu entreprendre pour la Pologne depuis l'étranger pendant les années sombres. Il fait preuve d'une ignorance affligeante de la classe politique polonaise, confondant le président de la Diète et celui du Sénat, et se montre incapable de retenir le nom du ministre de l'intérieur, M. Kozlowski, qu'il appelle *« Kozlowicz »*.

Une extraordinaire biographie

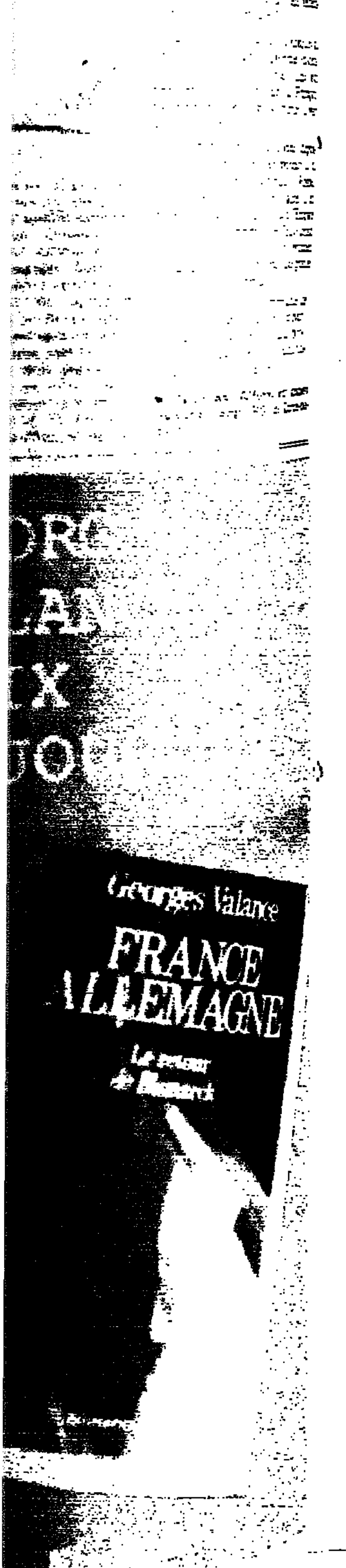
Des journalistes lui demandent s'il a collaboré avec les services secrets de la Pologne communiste, quelles sont ses relations avec le cartel de Medellin, s'il accepterait de se soumettre à un examen psychiatrique... Aucune de ces questions ne paraît l'étonner.

Plus d'un élément de son extraordinaire biographie – résumée sur un dépliant par une signature célèbre de l'ancienne presse communiste – intrigue, ne serait-ce que le fait qu'il ait pu quitter le pays en 1969 pour la Suède avec un simple visa touristique et rester en Occident sans jamais demander l'asile politique ni perdre sa nationalité. On ne s'explique guère mieux comment il a réussi à réunir en dix jours les 100 000 signatures nécessaires au dépôt de sa candidature à l'élection présidentielle.

Le mythe Tyminski s'est écroulé, mais pendant quatre jours cruciaux à ce stade de la campagne, il aura occupé le devant de la scène politique, grignotant l'électorat de M. Walesa et M. Mazowiecki. Mardi soir, un conseiller de M. Walesa estimait qu'en insultant M. Mazowiecki, M. Tyminski avait choqué les électeurs et donc perdu ceux qu'il avait gagnés. A la télévision, un ami de M. Mazowiecki, M. Marcin Krol, demandait si *« le cas de M. Tyminski relevait davantage du psychiatre ou du procureur »*.

Reste de cette rocambolesque affaire un léger malaise, celui de l'ascension d'un inconnu « apolitique » qui a rempli les salles de meeting en faisant campagne pour l'argent valeur suprême et contre le plan de réforme économique radical de M. Balcerowicz, dont sont esclaves, dit-il, les candidats Walesa et Mazowiecki.

SYLVIE KAUFFMANN



ASIE

JAPON

L'empereur Akihito fête son « deuxième avènement »

Seconde phase de l'avènement de l'empereur Akihito, le rite de la « Grande Fête des Prémices » (Daijosai), qui se déroulera dans *la nuit du 22 au 23 novembre*, soulève de nombreuses polémiques. Rite du culte shintoïque (religion première du Japon), le Daijosai est clairement de nature religieuse. Le caractère de « cérémonie *publique* de la famille *impériale* » qui lui est néanmoins donné contrevient au principe de séparation de la religion et de l'état stipulé par la constitution.

La Grande Fête des Prémices sera financée par le budget de l'Etat (2,5 milliards de yens) et se déroulera en outre en présence du *premier ministre* et des *représentants* des corps constitués.

Les églises chrétiennes ont dénoncé ce manquement au respect de la constitution : en signe de protestation, un millier de personnes observeront une grève de la faim de quarante-huit heures à partir du 22 novembre. Le parti bouddhiste, Komeito, bras séculier de la secte Soka Gakkai, a refusé d'assister à ce rite, comme les partis socialiste et communiste.

Le daijôsai, permanence controversée du divin

Le *daijôsai* – « *Grand rituel de la gustation des prémices* » – est la *cérémonie religieuse qui* consacre l'empereur dans ses fonctions. Elle tire son origine de rites agraires sans doute préhistoriques et fait de l'empereur, qui offre à ses ancêtres divins les premiers grains de riz de l'année, un être particulier. Investi d'une force sacrée qui lui permet de garantir la prospérité du pays, intermédiaire entre la nature et les hommes, il est seul à posséder une sacralité suffisante pour commettre l'acte tabou : désacraliser la récolte.

La cérémonie a beaucoup évolué et a même cessé d'être pratique de la fin du XV[e] siècle à la fin du XVII[e] siècle. Tel qu'il est pratiqué depuis, le rite-dont le détail est secret-n'est plus qu'une fiction tronquée. La mort engendrant la souillure, le rite ne peut avoir lieu qu'un certain temps après la mort du précédent souverain et *après plusieurs cérémonies de purification* par des prêtres shintô . Les rites funéraires (et les exécutions capitales) étaient autrefois interdits pendant les quatre jours que dure le rite.

Deux pavillons sont construits dans la cour du Palais. La nuit de la cérémonie proprement dite, l'empereur *est seul dans l'un des pavillons*, et le rite caché qu'il observe fait encore l'objet de sérieuses controverses. Dehors, les jeunes qui ont apporté le *riz et le saké des prémices* accomplissent des danses sacrées. Le lendemain, les pavillons sont détruits et les tabous levés. Les offrandes apportées sont entièrement consommées. La convivialité qui naît du partage du riz consacré avec les dieux et le monarque symbolise l'union de la communauté derrière le nouveau souverain, message éminemment politique. La *monarchie renaît avec chaque* empereur.

Selon le mythologue Shinobu Origuchi, l'empereur consomme le grain sacré, puis s'enroule dans une couverture et, seul, dans l'obscurité, il se cache dessous, se place en position fœtale et renaît à l'aube comme enfant de *la déesse du Soleil. La cérémonie* fait revivre l'événement mythique de la création au cours duquel Ninigi, le petit fils de la déesse, enroulé dans une couverture, est envoyé sur terre guidé par les dieux. La reproduction sous forme rituelle de cet événement fondateur doit s'accomplir à chaque nouvel avèuement. Le *daijôsai* garantit le caractère perpétuel de la monarchie et en résume le trait fondamental, une hypertrophie du sacré aux dépens du politique. Celui qui est aujourd'hui le garant d'un Etat laïque et démocratique n'en est pas moins et pour toujours le descendant de divinités fondatrices. Au pays du Soleil Levant, la monarchie reste le lieu sacré où se fonde et se légitime le pouvoir.

PIERRE F. SOUYRI

Professeur à l'Institut des Langues et Civilisations orientales.

□ **Un temple shintoïste incendié.** – Le temple shintoïste de Takekoma a été partiellement incendié, mercredi 21 novembre, apparemment par des extrémistes opposés aux cérémonies de l'intronisation de l'empereur Akihito, a-t-on appris auprès de la police. Le sanctuaire, construit au neuvième siècle à Iwanuma, dans le nord du Japon, était pourtant surveillé en permanence par la police et par ses propres gardiens. – *(Reuter.)*

THAILANDE : près du pont sur la rivière Kwaï

Une douzaine de fosses communes ont été découvertes

Un demi-siècle après l'enfer vécu par des milliers de prisonniers de guerre de l'armée japonaise lors de la construction de *la ligne de chemin de fer* enjambant la rivière Kwaï, en Thaïlande, une douzaine de fosses communes de soldats alliés et de coolies viennent d'être découvertes non loin du tristement célèbre pont. Une femme pédiatre, âgée de soixante-dix ans, indique que *« de très nombreux prisonniers sont morts ou ont été exécutés ici »*, sur l'emplacement d'une plantation de canne à sucre, à proximité de la ville de Kanchanaburi, à environ 130 km au nord-ouest de Bangkok. *« Beaucoup de corps ont été enterrés ici. D'autres jetés à la rivière où il y en avait un si grand nombre que même les crocodiles avaient cessé de manger de la chair humaine »*, se souvient M[me] Boonrat Bounsiri.

Les ossements trouvés par les propriétaires de la plantation sont à l'origine des fouilles engagées depuis quelques jours. Des fosses communes ont été sorties des dépouilles, *dont certains squelettes quasiment* intacts, réparties dans une douzaine de fossés, à 1 km environ de la rivière et à *quelques dizaines de mètres* seulement du tracé de la voie ferrée.

Des milliers de prisonniers de la deuxième guerre mondiale, *principalement* britanniques, australiens, néo-zélandais, néerlandais et américains, avaient été envoyés au camp de Kan*chanaburi par l'armée* japonaise pour la construction du pont de chemin de fer sur la rivière Kwaï, inauguré en 1943, objet du fameux film de David Lean dont le héros était Sir Alec Guiness.

Baptisé *« le chemin de fer de la mort »* – des milliers de prisonniers y sont morts notamment d'épuisement, de malnutrition et de malaria, – il devait permettre le ravitaillement des troupes japonaises de Birmanie et de Thaïlande. Aux côtés des prisonniers de guerre, travaillaient aussi de nombreux non-combattants, notamment des Indiens, des Malais et des Indonésiens. – *(AFP.)*

INDE

M. Chandra Shekhar a formé son gouvernement

Le nouveau premier ministre a formé son gouvernement, mercredi 21 novembre, a-t-on appris de source officielle à New-Delhi. Il compte trente-deux ministres dont treize font partie du cabinet (conseil ministériel des principaux portefeuilles). M. Chandra Shekhar a notamment fait appel à un éminent économiste, Subramaniam Swamy, formé à l'université *Harvard. Sept ministres* ont servi dans le précédent gouvernement, celui de M. V. P. Singh, renversé par le Parlement le 7 novembre.

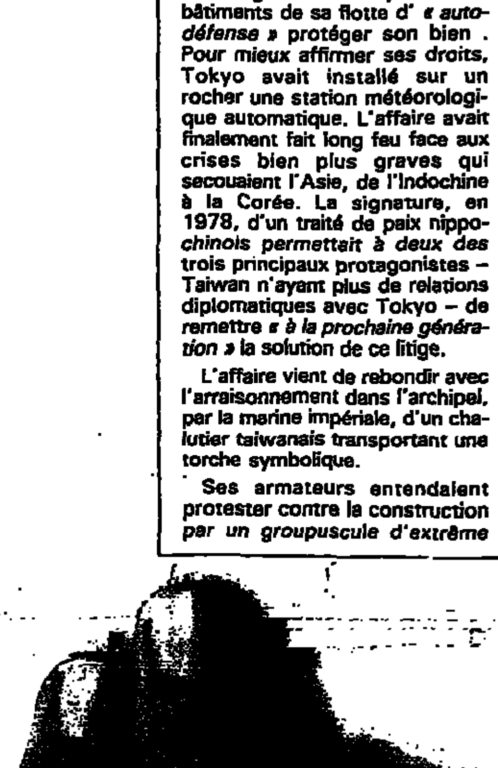
Parmi les personnalités du cabinet figure M. Vidya Charan Shukla, un proche de la famille Gandhi. En outre, la belle-sœur de M. Rajiv Gandhi, M[me] Maneka Gandhi, veuve de son jeune frère Sanjay Gandhi, est également membre du gouvernement, mais sans appartenir au cabinet. Elle *était le ministre de l'environnement* de M. V. P. Singh. – *(AFP.)*

TAIWAN : pour quelques arpents de rocher en mer de Chine...

Taipeh a obtenu le soutien de Pékin dans son différend territorial avec le Japon

Depuis la mi-octobre, un différend territorial oppose le Japon à Taiwan, soutenu par Pékin (*le Monde* du 24 octobre). Quelques îlots rocheux en partie recouverts par la marée dans une zone où, a-t-on dit, pourrait *se trouver du pétrole* – sans qu'une goutte n'en ait encore été tirée – en mer de Chine, au nord de Taiwan et au sud d'Okinawa, font couler des flots de paroles et d'encre. Les Tiaoyutai (Diaoyutai pour Pékin, Senkaku pour Tokyo) sont-elles chinoises ou japonaises ?

Le débat avait déjà été engagé en 1971, quand Taiwan avait revendiqué ces îles incorporées au Japon en 1895 par le traité de *Shimonoseki* (par lequel l'empire mandchou, vaincu, cédait Taiwan à son rival nippon) et qui devaient être restituées par les États-Unis au Japon en 1972 avec Okinawa. Soutenant ces revendications, l'ambassadeur chinois aux Nations unies avait affirmé que les Diaoyutai étaient *« depuis l'Antiquité des territoires chinois »* (*le Monde* du 25 mars 1972) .

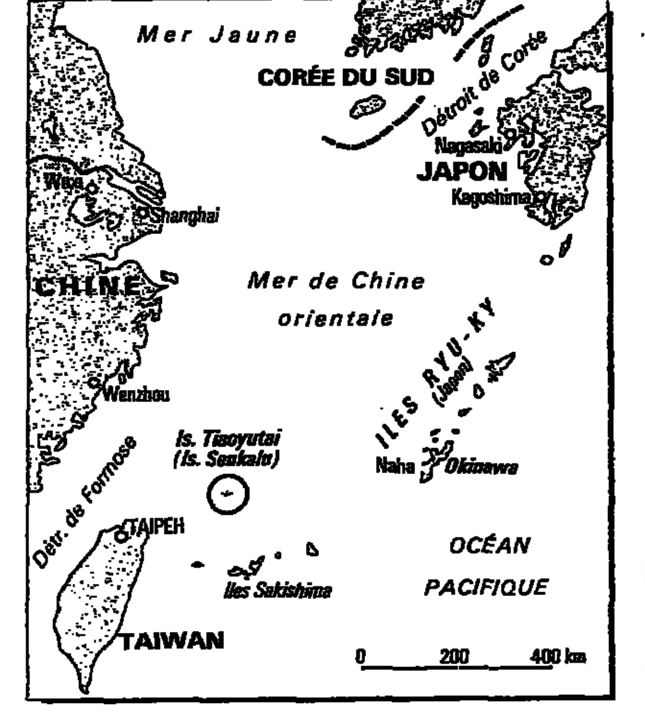


Arrogance nippone

A l'époque, l'opinion japonaise avait pris fait et cause pour son gouvernement, qui avait même envisagé d'envoyer des bâtiments de sa flotte d' *« autodéfense »* protéger son bien . Pour mieux affirmer ses droits, Tokyo avait installé sur un rocher une station météorologique automatique. L'affaire avait finalement fait long feu face aux crises bien plus graves qui secouaient l'Asie, de l'Indochine à la Corée. La signature, en 1978, d'un traité de paix nippo-*chinois permettait à deux des* trois principaux protagonistes – Taiwan n'ayant plus de relations diplomatiques avec Tokyo – de remettre *« à la prochaine génération »* la solution de ce litige.

L'affaire vient de rebondir avec l'arraisonnement dans l'archipel, par la marine impériale, d'un chalutier taiwanais transportant une torche symbolique.

Ses armateurs entendaient protester contre la construction *par un groupuscule d'extrême* droite japonais d'un phare sur un îlot. Le premier ministre taiwanais, le général Hau Pei-tsun, est immédiatement monté au créneau, souhaitant que le conflit soit réglé diplomatiquement et non par la force, tandis que son *ministère de la défense* promettait sa protection au chalutier.



Le secrétaire du cabinet nippon, M. Sakamoto, a *« regretté »* l'incident perpétré par Taiwan et réaffirmé que les Senkaku étaient *« territoire inaliénable »* du Japon.

Dénonçant l' « arrogance » des revendications japonaises, Pékin a volé au secours de Taiwan. Les îles *« appartiennent à la province de Taiwan »*, a proclamé le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

Poussant le bouchon plus loin, la presse chinoise a vu dans l'attitude japonaise la preuve d'un renouveau du *« nationalisme »* et du *« militarisme »* nippons, à un *moment où Pékin s'inquiète du* désir de Tokyo de modifier sa législation pour pouvoir envoyer des militaires dans le Golfe.

Jouant de la corde nationaliste, le *Wen Wei Po* pro-communiste de Hongkong a affirmé que *« les deux côtés du détroit de Taiwan s'opposent unanimement à l'invasion par le Japon du territoire et de la souveraineté de la Chine »*. Que cela serve de leçon à Taiwan, qui doit *« comprendre les réalités politiques »* et se rapprocher de Pékin, ajoutait le journal, qui dénonçait la volonté de puissance et d'expansionnisme de Tokyo !

Engagés dans de complexes *joutes diplomatiques* depuis des mois, Chinois et Taiwanais semblent faire, dans cette affaire, somme toute mineure, assaut de *nationalisme*. Et les souvenirs de la dernière guerre n'étant toujours pas dissipés, les Japonais étaient une cible idéale.

PATRICE DE BEER



AMÉRIQUES

NICARAGUA : sur fond de rumeurs de complot

L'expulsion d'un ancien dirigeant de la Contra risque d'aggraver la crise politique

Le gouvernement de M[me] Violeta Chamorro a « autorisé pour des raisons humanitaires », lundi 19 novembre, le départ vers les *Etats-Unis d'un ancien dirigeant* de la guérilla antisandiniste, M. Aristides Sanchez, arrêté quatre jours plus tôt et accusé d'être le « cerveau » d'un complot visant à « déstabiliser le pays ».

MANAGUA

de notre correspondant en amérique centrale

L' expulsion déguisée de M. Sanchez n'a trompé personne, malgré le luxe de précautions prises par les autorités pour faire apparaître cet exil forcé comme un geste humanitaire dû à l'état de santé de M. Sanchez – qui a effectivement des problèmes cardiaques. Dans une intervention télévisée, lundi soir, le directeur des services d'information de la présidence de la République, M. Danilo Lacayo, accompagné des représentants de la police et du ministère de l'intérieur, a dénoncé la campagne de *« rumeurs »* et de *« désinformation »* voulant faire apparaître M. Sanchez comme un *« prisonnier politique »*. Les trois fonctionnaires ont lu plusieurs lettres adressées aux autorités et à ses compagnons de lutte dans lesquelles M. Sanchez laisse entendre qu'il appuie la politique du gouvernement et exige simplement le respect des engagements pris à l'égard des anciens rebelles, en particulier la distribution de terres, et des garanties pour leur sécurité personnelle.

Il invite les quelque vingt-quatre mille anciens guérilleros de la Contra à ne pas se laisser *« manipuler »* par certains secteurs de la coalition au pouvoir (UNO) qui s'opposent à la collaboration du gouvernement de M[me] Chamorro *avec le Front sandiniste.*

La révolte des maires

Le « clou » de ce spectacle télévisé fut la lecture, par le représentant de la police, de la déclaration de M. Sanchez, qualifiée de *« spontanée »*. Dans ses « aveux », l'ancien chef politique de la Contra dénonce un *« complot »* organisé par la fraction de l'UNO dirigée par le vice-président de la République, M. Virgilio Godoy. Appuyé par le maire de Managua et quelques autres dirigeants de la coalition au pouvoir, celui-ci aurait voulu *« utiliser les justes revendications de la Résistance nationale* [nom officiel de la Contra] *pour rendre le pays ingouvernable »* et amener ainsi M[me] Chamorro, compte tenu de *« sa fragilité émotionnelle »*, à lui remettre la direction du gouvernement.

Rappelant que les autorités avaient elles-mêmes donné une version tout à fait différente dans un premier temps, M. Godoy a qualifié les aveux de M. Sanchez d'*« élucubrations fabriquées de toutes pièces par les sandinistes pour tenter d'empêcher l'extension de la rébellion des maires à l'ensemble du pays »*. Le mouvement de protestation des élus municipaux de la majorité, qui condamnent, eux aussi, l'alliance entre M[me] Chamorro et les anciens dirigeants sandinistes, prend, en effet, de l'ampleur après trois semaines de manifestations dans le sud-est *du pays où, en collaboration avec* les anciens « contras », la population avait dressé des barricades sur le principal axe routier de la région. Les barricades ont été démantelées au cours du week-end avec l'intervention massive de la police et de l'armée, appuyées par des hélicoptères. Les négociations entre le gouvernement et les maires se poursuivent cependant, en particulier à propos de la suppression des bases militaires contrôlées par l'armée *sandiniste et du désarmement* des civils.

Les maires de l'UNO exigent également la destitution du chef de l'armée, le général Humberto Ortega, qui est resté en fonctions malgré la défaite de son parti, ainsi que celles des ministres de l'intérieur et de la présidence, MM. Carlos Hurtado et Antonio Lacayo. Ce dernier est le gendre de la présidente et exerce, en fait, les fonctions de premier ministre. Les principaux partis de *l'UNO* leur reprochent de les avoir écartés du pouvoir pour s'appuyer sur le Front sandiniste au nom de la *« réconciliation nationale »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

EL SALVADOR

La guérilla a lancé une offensive meurtrière

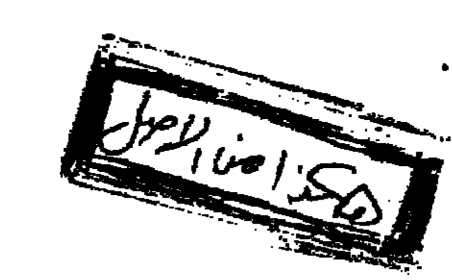
La guérilla salvadorienne a lancé mardi 20 novembre, une importante offensive militaire destinée, selon les milieux politiques, à faire la démonstration de sa capacité d'attaque au moment où les négociations de paix engagées avec le gouvernement paraissent s'enliser. Des centaines de rebelles du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN) ont lancé simultanément des attaques au nord de la capitale, San-Salvador, et contre les chefs-lieux des départements de Morazan, Usulatan et Chalatenango, dans le nord et l'est du pays. C'est dans ces dernières régions que les combats les plus violents se sont produits.

Dans la ville de Chalatenango, *les guérilleros tenaient mardi soir* des positions stratégiques à l'intérieur même de l'agglomération. A San-Francisco-Gotera, capitale du Morazan, les combats ont duré toute la matinée. A Usulutan, l'hôpital a soigné plus de soixante-dix personnes, civils et combattants. Au nord de San-Salvador, où la *guérilla a attaqué une caserne* de la police, les combats se poursuivaient mardi soir. Ailleurs, les insurgés ont saboté une coopérative cotonnière et dynamité plusieurs barrages hydroélectriques. Selon un bilan provisoire, cette première journée de combats a fait au moins trente morts et cent soixante-quinze blessés.

L'offensive de la guérilla s'est produite au lendemain de l'anniversaire de l'assassinat, le 16 novembre 1989, de six jésuites salvadoriens et de leurs deux employées. Massacre qui a terni l'image internationale du gouvernement de M. Alfredo Cristiani et qui a motivé le «gel» de la moitié de l'aide militaire des Etats-Unis pour 1991.

Elle est apparemment destinée à peser sur les négociations de paix qui ont repris mardi au Mexique, et qui se déroulent depuis un an sous l'égide de l'ONU, sans parvenir à aucun accord. Le principal point de friction est l'avenir de l'armée et des forces de sécurité salvadoriennes, accusées par les organisations de droits de l'homme *d'abriter de nombreux « escadrons* de la mort ». – *(AFP.)*

□ **CANADA : 62 % des Québécois favorables à une *souveraineté-association* avec le reste du Canada.** – 62 % des Québécois sont favorables à la souveraineté-association de leur province avec le reste du Canada, selon un sondage effectué par l'Institut québécois d'opinion publique publié mardi 20 novembre par le quotidien *le Soleil de Québec*. De même, 73 % des Québécois souhaitent la tenue d'un référendum concernant l'avenir politique de la province. Ce sondage a *été réalisé* du 7 au 14 novembre, après que la commission extra-parlementaire chargée de réfléchir à l'avenir politique et constitutionnel du Québec eut commencé ses travaux. – *(AFP.)*



zaine de fosses communes ont été découvertes

RIQUES

dirigeant de la Co
la crise politique

Le 1er janvier 1991 Nous sommes là.



A partir du 1er janvier, CGE deviendra Alcatel Alsthom. Un nom à la hauteur de ce que nous sommes : l'un des premiers groupes industriels mondiaux et un leader international sur les marchés de la communication, de l'énergie, des transports et des services associés. Un nom qui représente 144 milliards de francs de chiffre d'affaires, 210 000 personnes dans plus de 100 pays. Un nom dont nous sommes fiers.

HDM

Alcatel Alsthom. 54, rue La Boétie 75008 Paris

LA CRISE DU GOLFE

Les entretiens à Paris en marge du sommet de la CSCE

Les Etats-Unis redoublent d'efforts pour obtenir un accord sur le recours à la force contre l'Irak

« *Soyez patients et tout ira bien.* » La réflexion vient du président Bush, et, faute de mieux, résume le résultat des efforts intenses déployés par les Etats-Unis, en marge du sommet de la CSCE, pour faire admettre aux Soviétiques qu'il convient d'accentuer la pression sur l'Irak par le biais d'une résolution du Conseil de sécurité mentionnant le recours à la force.

La rencontre, lundi soir, entre MM. Bush et Gorbatchev avait laissé l'impression que les Etats-Unis avaient échoué à faire avancer leur cause (*le Monde* du 21 novembre). Il s'agissait donc, pour les responsables et les porte-parole de l'administration, de tout faire, mardi 20 novembre, pour effacer l'idée que les Etats-Unis sortaient bredouilles d'une CSCE transformée par leurs soins en une opération de «lobbying», destinée à imposer le point de vue américain sur la meilleure manière de faire céder l'Irak.

A l'issue d'une journée où le secrétaire d'Etat James Baker avait eu plus de quatre heures de nouveaux entretiens avec son homologue soviétique Edouard Chevardnadze, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a donc expliqué qu'il était toujours aussi «*optimiste*», tandis que M. Baker produisait une variation sur le même thème : «*Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont été unis dans leur approche du problème* [du Golfe]. *Nous sommes unis aujourd'hui (...). Et ma conviction est que nous serons unis demain, pour ce qui est de notre approche future au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.*»

Le problème est qu'on ne voit toujours pas ce que sera «*cette approche future*», et que les Soviétiques évitent toujours soigneusement de s'engager sur une voie qui mènerait à l'usage de la force. Comme l'a dit mardi M. Chevardnadze, «*le temps est venu pour le Conseil de sécurité de faire le point et de porter un jugement adéquat sur ce qui a été fait à propos de l'application des résolutions déjà passées. Et, si c'est nécessaire, d'adopter alors de nouvelles résolutions, dans le but d'appliquer*» les précédentes. Cela pourrait signifier la menace explicite d'une action armée, mais pas obligatoirement : le porte-parole soviétique n'avait-il pas indiqué lundi que «*tout n'avait pas été fait*» jusqu'à présent pour obtenir l'application des résolutions déjà votées?

En réalité, les Etats-Unis n'ont donc toujours rien de concret à annoncer, sinon qu'ils vont poursuivre leurs multiples consultations portant à la fois sur l'opportunité et le contenu éventuel d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, ainsi que sur les «*différentes options*» envisageables. Leur préoccupation essentielle est d'obtenir un assentiment aussi large que possible, et, comme le dit M. Fitzwater, «*cela prend du temps*».

Du coup, il n'est plus du tout sûr que le Conseil de sécurité puisse être saisi de l'affaire dans les conditions les plus favorables pour Washington, c'est-à-dire avant qu'un Yéménite ne succède, début décembre, à un Américain à la présidence du Conseil. Et M. James Baker, pèlerin inlassable, après avoir accompagné M. Bush en Arabie saoudite, se rendra donc ces jours prochains au Yémen, pour essayer de surmonter les réticences manifestes des responsables de ce pays.

De bien maigres résultats

Pour l'heure, et aussi confiants qu'ils se disent de l'avenir, les responsables américains quittent Paris sur un bien maigre résultat, après avoir donné l'impression un peu gênante qu'ils étaient absolument obnubilés par l'affaire du Golfe (certains officiels américains ont même laissé supposer un moment que la CSCE s'apprêtait à voter une résolution sur le Golfe, idée immédiatement démentie par les porte-parole italien et français, le porte-parole américain convenant un peu plus tard qu'il n'en avait jamais été sérieusement question). Et ils ont, par là même, conforté l'idée que les Etats-Unis étaient désormais en position de quémandeur à l'égard de leurs partenaires de la coalition. M. Bush, au début de l'entretien qu'il a eu mardi avec le président Turgut Ozal, a même exprimé sa «*gratitude*» pour la fermeté manifestée par la Turquie.

Il semble malgré tout que les entretiens américano-soviétiques aient été l'occasion de parler également, ne serait-ce qu'un peu, d'autre chose. On a ainsi appris, par la bouche du porte-parole soviétique, que le prochain sommet Bush-Gorbatchev aurait vraisemblablement lieu début janvier à Moscou. Le porte-parole américain a été moins affirmatif, et il a rappelé que, pour les Etats-Unis, un tel sommet n'aurait de sens que s'il était l'occasion de signer le traité START sur la limitation des armements stratégiques. Mais, a-t-il ajouté, après quelques précautions d'usage, «*nous espérons et nous pensons*» que le traité sera d'ici là prêt à être signé.

JAN KRAUZE

Vice-ministre soviétique des affaires étrangères

M. Petrovsky estime qu'« il reste très peu de temps » avant un affrontement militaire

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Vladimir Petrovsky, a appelé l'Irak à «*comprendre ses responsabilités*» et à faire preuve de «*courage politique en se retirant du Koweït*», car, a-t-il dit, «*il reste très peu de temps*» avant un affrontement militaire.

Dans une conférence de presse tenue mardi soir 20 novembre à Alger, à l'issue d'une tournée maghrébine, M. Petrovsky a souligné la «*volonté de la communauté internationale de continuer à mobiliser tous ses efforts pour une issue pacifique*» de la crise. Il a parlé aussi de la nécessité d'«*activer et de dynamiser le facteur arabe, dans la recherche d'une solution politique*».

Dressant le bilan de sa tournée, qui s'est terminée à Alger par un entretien de quatre-vingt-dix minutes avec le président algérien Chadli Bendjedid, M. Petrovsky a souligné que les dirigeants maghrébins qu'il a rencontrés «*comprennent le danger d'un recours aux moyens militaires*», et demandent de «*faire le maximum pour aboutir à un règlement politique*» de la crise.

A Paris, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a pour sa part estimé que la crise «*ne peut pas encore durer quatre ou cinq mois*», et «*il faut que les positions évoluent maintenant rapidement*». Dans un entretien au journal arabe *Al Hayat*, il a indiqué que ces positions doivent évoluer «*dans les semaines qui viennent car nous marchons aujourd'hui au bord du précipice*», rappelant que «*l'objectif de la France est clairement l'évacuation du Koweït*» et non «*la destruction préventive du potentiel irakien*». «*L'embargo a une certaine efficacité*» mais «*à lui seul, il ne suffit pas. Il faudra bien que le président Saddam Hussein cesse d'occuper l'attention à travers la question des otages et en vienne à l'essentiel, c'est-à-dire le Koweït*», a souligné M. Chevènement.

A Rabat, le roi Hassan II du Maroc ne semble pas découragé par l'accueil plutôt froid, sceptique, sinon hostile, réservé par ses pairs arabes à son appel en faveur d'un sommet «*de la dernière chance*» sur la crise du Golfe. Lundi, huit jours après avoir lancé cet appel, le souverain chérifien a profité d'une audience accordée à une délégation libyenne pour proposer une procédure en deux étapes. Dans un premier temps, seuls «*les adversaires et ceux touchés par le différend, qui sont proches géographiquement et matériellement*», se rencontreraient. Ce n'est qu'après, si cette première réunion en petit comité aboutissait, qu'il serait possible de convoquer les vingt et un pays de la Ligue arabe pour sceller un accord de paix. – *(AFP.)*

Une majorité d'Américains sont en désaccord avec M. Bush sur les buts d'une guerre éventuelle

Une majorité de 54 % d'Américains approuverait une guerre contre l'Irak si elle visait à l'empêcher de se doter de l'arme nucléaire, un but que le président George Bush n'a pas pris en compte jusqu'à présent, selon un sondage publié mardi 20 novembre par le *New York Times*. En revanche, 62 % estiment que la protection des approvisionnements pétroliers n'est pas une raison suffisante pour entrer en guerre contre l'Irak, contre 31 % qui s'en satisfont. Enfin 56 % trouvent également «*insuffisants*» les motifs avancés par l'administration, concernant la restauration du gouvernement koweïtien et la défense de l'Arabie saoudite.

Par ailleurs, au Congrès, les réticences à l'encontre de la politique de M. Bush dans le Golfe s'accentuent : un groupe de 45 représentants démocrates a déposé mardi un recours en justice pour tenter d'obliger le président George Bush à demander l'autorisation du Congrès pour ordonner une éventuelle offensive militaire contre l'Irak. Par cette démarche, les parlementaires cherchent à obtenir une injonction du tribunal interdisant à M. Bush «*de lancer une offensive militaire contre l'Irak sans obtenir du Congrès une déclaration de guerre ou une autre autorisation explicite*». (La Constitution donne au seul Congrès le droit de déclarer la guerre, mais les présidents américains ont souvent engagé des troupes à l'étranger sans déclaration de guerre). – *(AFP.)*

□ **Le général Powell minimise l'importance des renforts irakiens.** – Pour le général Colin Powell, chef d'état-major américain, il ne faut pas accorder trop d'importance à la décision de l'Irak d'envoyer 250 000 hommes en renfort au Koweït. «*Il n'est pas évident que ces déploiements aient déjà commencé (...) et il n'est pas évident qu'ils renforceront beaucoup la puissance de combat*» des Irakiens, a-t-il estimé, mardi 20 novembre. – *(Reuter.)*

Le dilemme du roi Fahd

Suite de la première page

Le temps n'est plus où le gouvernement saoudien réaffirmait quasi quotidiennement que cette force multinationale n'avait qu'une mission défensive et qu'aucune attaque ne pourrait être lancée à partir de son territoire.

Même si aucune déclaration officielle n'est venue contredire cet axiome, il ne fait pas de doute que la deuxième phase de la crise, annoncée ici même début novembre par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui vise à obliger l'Irak, y compris par la force, à se retirer du Koweït, a été acceptée par les dirigeants saoudiens, qui ont donné leur aval à la transformation offensive du dispositif américain. Même formel, l'accord sur le commandement des forces, qui prévoit un commandement conjoint américano-saoudien s'il s'agit de la défense du royaume, et une décision purement américaine en cas d'engagement américain à l'extérieur, est, sur ce point, révélateur.

Prêts à une action militaire, les Saoudiens estiment même que seule une menace réelle et crédible de celle-ci peut être en mesure de faire céder le président Saddam Hussein. «*Le langage dur tenu par les officiels saoudiens relève non pas d'un esprit va-t-en-guerre*, estime, à cet égard, un observateur, *mais du fait qu'ils savent, au fond, que la seule chance, s'il y en a une, de faire reculer Saddam Hussein, est qu'il sente réellement son régime menacé.*»

Faire monter les enchères militaires pour obtenir une solution pacifique, telle semble être la position des dirigeants saoudiens, qui se montrent très critiques vis-à-vis de toutes démarches, comme celles effectuées, par exemple à Bagdad, pour la libération des otages, ou de propos pacifistes de nature à faire croire au président irakien qu'il peut échapper au dilemme dans lequel il s'est enfermé : évacuer le Koweït ou assumer la responsabilité d'une guerre.

A cet égard, les officiels saoudiens se montrent de plus en plus réservés à l'égard de la position soviétique, qu'ils estiment ambiguë. Comme le résume bien, mercredi, un éditorialiste d'*Arab News* commentant les propos apaisants de M. Gorbatchev à Paris : «*Il y a un réel danger que les espoirs du leader soviétique envoient un faux message à Bagdad. Plus le président Gorbatchev temporise et prêche la prudence, plus Saddam Hussein pensera que le consensus international contre lui se désagrège. Cela l'encourage à demeurer intransigeant.*»

Impacts négatifs

S'il ne fait pas de doute que chacun rêve ici de voir «*exterminés*» le président Saddam Hussein et son régime, il n'en est pas de même de l'Irak en général. Les dirigeants saoudiens savent bien que, quoi qu'il arrive, l'Irak est leur voisin et le demeurera à jamais et mesurent les impacts négatifs que peut avoir une guerre menée par la principale puissance occidentale, de plus meilleure alliée d'Israël, contre un pays arabe.

Alliées dans cette affaire à l'Egypte et à la Syrie, les autorités saoudiennes n'ignorent pas et partagent, jusqu'à un certain point, les réticences de Damas à se voir entraîner dans une guerre qui, compte tenu de la disproportion des forces, sera du seul ressort opérationnel américain et sur le déroulement de laquelle elles n'auront pas de prise. S'il est bien prévu qu'avant toute action une consultation au plus haut niveau aura lieu – et sur ce point la Syrie veut être partie prenante – il est sûr que plus tard les Etats-Unis seront les seuls maîtres de l'opération.

En réclamant officiellement, le 8 novembre, des garanties internationales pour qu'une telle agression ne puisse se reproduire, le roi Fahd semblait vouloir indiquer qu'il se satisferait d'un retrait irakien du Koweït assorti, sans doute, de mesures contraignantes pour le potentiel militaire irakien qui demeurerait dans ce cas intact. Dans leurs commentaires de la crise, les officiels comme la presse saoudienne distinguent d'ailleurs toujours très clairement le cas du président Saddam Hussein, voué aux gémonies, et le peuple irakien, «*victime de ce dictateur*».

Préserver l'image de l'autonomie

On interprète ici comme une volonté de ne pas envenimer les choses le fait que les autorités se refusent à toute exploitation des déserteurs irakiens venus se réfugier dans le royaume et qui sont pour l'instant gardés à la cité militaire du Roi-Khaled, près d'Hafr Al Batin et dans la région de Dahran.

Au-delà de la crise en cours, dont la solution, quelle qu'elle soit, déterminera sans doute pour longtemps l'avenir de la région, Israël reste l'ennemi principal, et si les relations avec l'Iran se réchauffent un peu, la confiance ne règne pas. Détruire l'Irak signifierait, pour l'Arabie saoudite et pour le monde arabe, affaiblir considérablement sa capacité de résistance à «*l'ennemi israélien*» et au dangereux voisin iranien.

Ces calculs, les dirigeants saoudiens les font sans doute d'autant plus que, malgré l'imposante présence américaine dont les Saoudiens ressentent plus ou moins confusément qu'elle risque de durer, ils cherchent à préserver leur image d'autonomie.

Le rêve d'une guerre éclair, effaçant en quelques jours le cauchemar de l'invasion irakienne du Koweït, passé, les Saoudiens ont pris conscience des risques d'un conflit dont les retombées internes, régionales et arabes sont encore difficiles à apprécier. S'ils restent déterminés à appuyer une guerre pour faire céder le président irakien, il ne fait pas de doute qu'ils préféreraient un règlement pacifique, plus conforme, d'ailleurs, à leur traditionnelle politique de prudence.

FRANÇOISE CHIPAUX

Koweït sous la botte irakienne

Un couple de Français rescapé témoigne sur cette « ville morte » où la vie va devenir « de plus en plus intolérable »

BAGDAD

de notre envoyé spécial

«*Une ville morte : les splendides autoroutes sont quasiment désertes, les rues sont affreusement sales et les rares personnes qui circulent vont comme des automates, sans rien dire. C'est très impressionnant. On ne reconnaît plus le Koweït.*»

Voilà le pénible souvenir qu'emporte M. X qui, ayant fui à la fin de la semaine dernière l'émirat occupé, vient de quitter Bagdad pour regagner la France le 19 novembre. A court d'argent et de réserves de vivres, cet homme d'affaires et sa famille ont finalement décidé de partir. Après l'annonce de l'autorisation de sortie octroyée fin octobre à l'ensemble de la communauté française, il avait préféré «*essayer de tenir*».

Installé depuis plusieurs années au Koweït, M. X, d'origine arabe, ne pouvait se résoudre à abandonner sa maison et ses biens. «*Je ne possède rien ailleurs*, dit-il, *mais ce n'était plus supportable, pas seulement pour des questions matérielles. Et il faut que les enfants puissent reprendre leurs études...*».

«*A moitié rassuré*» par la nouvelle du régime de faveur accordé aux Français, il a osé «*bouger un peu avec prudence*», pour constater que «*plus rien ne fonctionne sauf le strict nécessaire et encore quelques magasins, certaines administrations, l'eau, l'électricité et le téléphone local*». Il ajoute que «*de multiples trafics se sont instaurés car les gens ne vivent plus que d'expédients*».

Comme d'autres étrangers arrivés du Koweït tout récemment, il indique qu'un semblant de normalisation, notamment pour l'approvisionnement alimentaire, s'est produit durant les dernières semaines, mais, ainsi que d'autres témoins, il souligne que ses impressions sont fragmentaires car «*presque tout le monde reste quasiment confiné dans sa maison ou dans son quartier, les déplacements étant toujours problématiques à cause des innombrables barrages établis par les soldats irakiens*».

«*D'un point de vue militaire, il semble que l'armée irakienne contrôle la situation sans grand problème*, déclare-t-il. *La résistance a complètement cessé au début de septembre après la manifestation de protestation dans les rues, marquant le premier mois d'occupation, et après la rumeur selon laquelle le gouvernement koweïtien en exil avait ordonné d'arrêter toutes formes de luttes inutiles.*»

Mais M. X raconte avoir appris que des «*réseaux*» animés par des militaires koweïtiens repliés en Arabie saoudite ont continué d'apporter de l'argent afin de permettre à la population de survivre et de «*résister passivement*», ne serait-ce qu'en demeurant sur place alors que l'occupant «*cherche manifestement à pousser les Koweïtiens dehors*».

Les arrivages de nourriture et de produits de base sont très aléatoires, dit M. X. On ne sait jamais ce qu'on trouvera. Il faut faire la queue pendant des heures, parfois en vain, car tout arrivage est rapidement épuisé. Il y a quelques légumes frais, souvent de mauvaise qualité, mais pratiquement pas de fruits.

Une population solidaire

Pour M. X, le plus grave est la hausse «*énorme*» des prix, telle que «*beaucoup de Koweïtiens commencent à ne plus pouvoir se procurer ce dont ils ont besoin*». Mme X ajoute que l'approvisionnement s'est «*de nouveau dégradé*», au cours des derniers jours, et que l'eau du robinet est devenue trouble au point de devoir être impérativement bouillie.

Ce couple de Français ne tarit pas d'éloges pour les Koweïtiens qu'ils ont connus. «*Le seul fait de ne pas quitter leur pays est pour eux un combat*, disent M. et Mme X. *Quand les écoles n'ont pas été fermées, saccagées ou incendiées, ils refusent d'y envoyer leurs enfants. Des professeurs ne veulent pas s'y rendre. Beaucoup d'enseignants, palestiniens pour la plupart, ont d'ailleurs été chassés – et des médecins aussi. Les Koweïtiens ont manifesté une incroyable solidarité entre eux, mais aussi à l'égard des étrangers. Ils ont fait les courses pour nous et gratuitement. Cependant, l'argent manque pour eux également. Aussi, lorsqu'ils ont appris la libération des Français,* nous ont-ils dit, *ils ont pensé ne plus pouvoir nous aider. Et cependant, ils ont organisé une collecte pour nous donner la somme nécessaire à notre départ.*»

Selon M. et Mme X, la vie des Koweïtiens – sans parler de celle des étrangers qui se cachent encore comme eux l'ont fait – va devenir de «*plus en plus intolérable*». «*L'administration de l'occupant est très défaillante*, racontent-ils. *Le rationnement initialement prévu n'a jamais été appliqué, le changement d'immatriculation des véhicules n'a pas été achevé, le recensement annoncé depuis longtemps a été repoussé. Mais les Koweïtiens, aux dernières nouvelles, ont jusqu'au 1er décembre pour échanger leurs papiers contre une carte d'identité irakienne. Beaucoup ne le feront pas et n'auront d'autres solutions que de s'en aller car sans cette formalité, ils ne pourront plus faire la moindre transaction, avoir accès aux hôpitaux, etc.*»

Le climat d'insécurité demeure «*très inquiétant*», estime M. X en signalant aussi, par exemple, que les possibilités d'hospitalisation sont excessivement limitées – «*on est renvoyé au bout de 24 heures même en cas d'opération*». Il affirme que les vols dans les logements inoccupés se poursuivent bien que le pillage à grande échelle «*sauvage*» ou «*organisé*» paraît avoir nettement diminué. «*Mais il est vrai qu'il n'y a plus grand-chose à prendre*, note-t-il. *Ils ont été jusqu'à embarqués sous mes yeux des bancs d'école et déménager le zoo : j'ai vu partir la girafe. Si on se plaint d'une exaction, on court le risque d'être battu et quand des soldats frappent à la porte, il est recommandé d'attendre la venue d'un officier, c'est plus sûr.*»

M. X ne pense pas que le pillage systématique et la paralysie du Koweït puissent indiquer que les Irakiens n'ont pas l'intention d'y rester : «*Des militaires m'ont dit qu'il était inadmissible qu'une province irakienne soit plus riche que les autres...*»

FRANCIS CORNU

r obtenir
tre l'Irak

botte irakienne

Souvenirs d'otages

II. – De site en site...

Nous poursuivons la publication de témoignages d'anciens otages français, retour d'Irak et du Koweït (*le Monde* du 21 novembre).

Le samedi 4 août, à 18 heures, Patrick Moniotte est parqué avec une soixantaine d'étrangers de vingt-trois nationalités dans la salle de réception du Sheraton de Koweït. L'attaché militaire français fait partie du groupe de prisonniers. Le colonel Edouard Crespin a été envoyé en mission de renseignement avec chauffeur et traductrice. Il s'est fait intercepter dans la rue (1). Il ne sera relâché que plusieurs heures plus tard.

A 1 heure du matin, Patrick Moniotte et trente-six autres personnes sont embarqués à bord d'un car. C'est l'une des premières déportations d'étrangers vers l'Irak. Ni l'ambassade ni le Quai d'Orsay ne peuvent l'ignorer. Quinze jours plus tard, l'épouse de l'homme d'affaires n'en fera pas moins sursauter la France en assénant le mot d'otage devant les *caméras de télévision*.

Patrick Moniotte est grand, sportif. C'est un homme de contact et un meneur. Les Irakiens vont le promener sur treize sites stratégiques en trois mois. Une sorte de record. Tous les déplacements s'effectuent en pleine nuit. Objectif : déstabilisation.

Sur la route, ce 4 août, les Irakiens comblent déjà les trous d'obus. Le véhicule passe la frontière et s'arrête. Il est interdit de bouger. Derrière le bus, les militaires, armés de fusils-mitrailleurs, discutent. Après plusieurs heures, Patrick Moniotte se risque jusqu'au volant. Le véhicule est immobilisé dans une carrière. Les otages s'apprêtent à être exécutés. Patrick Moniotte pense qu'il est toujours en costume-cravate. Il n'a sur lui qu'une *« brosse à dents »*.

Le car se remet en route. A une soixantaine de kilomètres de Bassorah, il s'arrête devant un grand portail blanc et vert. Trente bâtiments sont rangés sur trois files. Les fenêtres sont fermées par des barreaux. C'est une prison. *« Don't worry,* répètent les soldats. *It is for your security. »* Les trente-sept otages sont poussés à l'intérieur d'un bâtiment de vingt mètres de long sur six de large. La température dépasse 50 degrés. Des Asiatiques, des Koweïtiens sont entassés dans les bâtiments voisins. Les gardiens jettent une bassine de riz à même le sol de terre battue. L'eau potable est salée. Les otages ont mal au ventre. Le sol est bientôt parsemé d'excréments.

Après vingt heures dans cet enfer, le bus repart. Il laisse dans la prison un Espagnol, un Autrichien et un homme d'affaires de Singapour. Juste avant d'arriver à Bassorah, les otages remplissent un premier questionnaire dans un poste militaire. *« Quel est le montant de votre salaire ? » « Quel type de contrat aviez-vous au Koweït ? » « Quel est le chiffre d'affaires de votre entreprise ? » « Quel type d'activité pourriez-vous avoir en Irak ? »* Les otages vont d'un extrême à l'autre. A Bassorah, on les dépose au Sheraton. Patrick Moniotte croise dans l'hôtel des fonctionnaires des Nations unies et tente de les alerter. Il vole du linge. *« On commence à sentir la guerre. »*

Le 8 août, il est transféré à Bagdad dans un bus à air conditionné. Unique déplacement de jour. Les paysans labourent en tirant eux-mêmes leurs herses et se chauffent à l'aide de bouses de vache. A l'hôtel Méridien, les étrangers ont le droit de téléphoner. Au Melia Mansour, le centre de tri, il leur est interdit d'aller au-delà du couloir de l'étage. La pression monte et descend. Les Français se plaignent, réclament de la bière et l'autorisation d'aller au moins à la piscine. Un attaché d'ambassade vient leur rappeler les bonnes relations entre Paris et Bagdad. Il leur promet d'intervenir pour la piscine, *« mais ne le dites pas aux Britanniques »*. Patrick Moniotte remplit un deuxième questionnaire. Pour l'obtention du visa de sortie, il sera prié de remplir une troisième fiche, de livrer le nom et les coordonnées de deux amis et de se laisser photographier.

Le 13 août, les militaires font croire aux otages qu'ils les conduisent à l'aéroport. Le bus passe *joyeusement devant*. Les rideaux sont tirés, il est interdit de regarder par la fenêtre. Les passagers chronomètrent les déplacements pour tenter de se repérer. *« A gauche, puis huit minutes et ensuite à droite. »* Ils arrivent dans une fabrique de munitions, à Habbaniyah, à l'ouest de Bagdad. Dans les bungalows, les Irakiens installent des climatiseurs neufs, tout juste arrivés du Koweït. Les yaourts laissés par les ingénieurs yougoslaves qui travaillaient là ne sont pas encore périmés. Patrick Moniotte se procure une pince coupante.

Questions, notes, dossiers...

Les « commissaires politiques », en civil, posent d'innombrables questions. Ils repèrent les habitudes de chacun, prennent des notes, font des dossiers complets. Les militaires, eux, connaissent tous le nom de Jacques Chirac. Ils singent Rambo lorsqu'ils croisent un Américain. Pour les Anglais, ils n'ont qu'un mot : *« Ennemy »*. Tous les soirs, Patrick Moniotte rassemble ses affaires à côté du drap pour rouler plus vite son baluchon si on le transfère en pleine nuit.

Les Irakiens viennent un soir réquisitionner Marie-Louise Manent et la compagne de Thierry Partenoff *« pour aller à la radio »*. Il s'agit de participer à Bagdad à la rencontre d'otages français avec Saddam Hussein, en présence de TF 1. Par précaution, les Irakiens ont sélectionné deux personnes dont ils détiennent le conjoint. Tout le camp s'oppose à cette séparation. Pour calmer les otages, les militaires embarquent aussi époux et compagnon. Ils sont très vite ramenés. Toute la nuit, le mari de Marie-Louise Manent erre dans le camp, persuadé d'avoir perdu son épouse. Yann Rivoilant, un passager du vol British Airways immobilisé le 2 août à Koweït, tente de s'échapper à bord d'une jeep. Il est repris tout de suite. Le véhicule est *tombé en panne d'essence*. Le 24 septembre, le discours de François Mitterrand à l'ONU est applaudi par les vingt-six Français et les huit Allemands.

« C'est une usine de vélos », font croire les gardiens. Patrick Moniotte sait seulement qu'il se trouve maintenant au sud de Bagdad. Il prétexte un anniversaire pour demander une serviette de table rouge. Quand l'émissaire soviétique Primakov quitte Bagdad optimiste, les otages se mettent à *« sabrer l'eau »*. Patrick Moniotte apprivoise un chien, un *« sac à puces »*, puis un crapaud dont tout le camp applaudit les progrès. Les Français se font des bouquets de fleurs avec une boîte et trois brins d'herbe. Ils sont les seuls à accrocher des photos aux murs.

Enfermés 24 heures sur 24

A l'étape suivante, les bureaux sont *« horriblement sales »*. Les otages vivent enfermés vingt-quatre heures sur vingt-quatre en plein cœur d'une fabrique d'obus. Les employés pointent à l'entrée et se font fouiller à la sortie. Les gardiens ont procuré des t-shirts propres à leurs « hôtes » pour éviter aux ouvriers le spectacle des sempiternels torses nus occidentaux. De deux équipes de huit heures, l'usine en vient à ne plus occuper qu'une équipe d'entretien. Selon un employé chrétien, il y a pénurie de détonateurs.

Le poulet est *« noir »* mais les otages *« sautent dessus »*. Ils se révoltent et cassent quelques portes et fenêtres. Les militaires répondent de quelques coups de poing mais ils ont manifestement pour mission de *« ne pas abîmer les otages »*. Le lendemain du départ de Patrick Moniotte, un Anglais succombe à une crise cardiaque.

Dans un énorme complexe industriel, Patrick Moniotte se procure une serviette bleue. Il découpe une tunique blanche d'ouvrier et confectionne un drapeau français. La nuit, le drapeau est hissé sur le toit plat du pavillon. Les otages espèrent pouvoir être repérés sur les photos-satellite. Patrick Moniotte sympathise avec Miles Hoffman. L'Américain a été blessé de plusieurs balles à Koweït en tentant d'échapper à une perquisition. Il faut nourrir de force un Anglais qui déprime. Un autre otage est frappé de boulimie obsessionnelle. Les Japonais reçoivent un colis de soja du Croissant-Rouge et le partagent.

En prévision d'une évasion, Patrick Moniotte cache une réserve de pain dans une taie d'oreiller. Un soir, il cisaille les barbelés avec sa pince coupante. Les otages entendent des grondements lointains. Ils pensent à un bombardement. C'est le moment de s'enfuir. Ce n'est qu'un orage, le tonnerre. Et comment s'échapper quand le désert est partout. Les Irakiens apportent une vidéo toute neuve et un film, *Batman*, que Patrick Moniotte a déjà vu dans un camp précédent. Les Japonais conseillent *à leurs alliés de moins écouter* la radio. *« Les perdants sont les vaincus des ondes. »* Les otages n'imaginent pas une seconde que leur présence puisse dissuader une attaque contre l'Irak. Ils souhaitent la guerre *« parce que c'est la seule solution pour que ça évolue »*.

De 2 heures à 4 heures, Patrick Moniotte joue au ping-pong ou fait du *« jardinage »*. De 4 heures à 6 heures, seul moment de sortie autorisé, il court autour du camp. Il n'a pas droit aux couverts pour déguster *« l'eau de poule »* du soir. Pendant la cérémonie du thé, il recompte le nombre de bateaux français dans le Golfe. Après les derniers messages de RFI, à 2 heures du matin, Patrick Moniotte s'endort. Autour de son poignet, il a enroulé un fil de nylon relié au drapeau français du toit, pour le replier plus vite si on vient encore une fois le réveiller en pleine nuit.

CORINE LESNES

Prochain article
Les « nuisibles » de l'ambassade

(1) Le colonel Crespin sera arrêté une deuxième fois le 14 septembre, en compagnie de trois Français, lorsque les militaires irakiens forceront la porte de la résidence de l'ambassadeur. Dès son retour, deux personnes seront de nouveau cachées dans la villa.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

DIPLOMATIE

Le sommet de la CSCE à Paris

Les fastes du Grand Siècle pour un dîner sans roi

Cela n'eut rien de l'arrogance d'un précédent sommet à Versailles en 1981. On ouvrait mardi soir à la grande Europe l'un des plus beaux palais du *continent, comme* si tout simplement elle l'avait bien mérité.

Le *premier* acte de cette soirée de gala, ce fut, pendant plus d'une heure, l'arrivée des délégations, projecteurs et caméras en pleine face, par la très longue *galerie qui mène à l'Opéra royal*, entre deux haies de gardes républicains plantés sous les statues des rois capétiens. Pour ceux qui n'étaient jamais venus, pour ceux qui ne *sont pas rompus aux* grandes cérémonies officielles, *cela faisait déjà* un souvenir.

On vit ainsi défiler, du bout de cet *interminable* tapis rouge, les représentants de la République et leurs conjoints, puis les 33 délégations, leurs ministres des affaires étrangères, leurs ambassadeurs *à Paris ;* des *inconnus*, des ébahis, des mal à l'aise ; de jeunes couples radieux qui avaient l'air de sortir de la gare centrale de Venise, les Mulroney, les *Cavaco Silva, se tenant* par la main ; ceux qui voyagent *seuls comme* Felipe Gonzalez ; Ion Iliescu, qui paraissait vivre le plus beau jour de sa vie ; un sénateur qui de loin ressemblait à Mgr Casaroli, puis Mgr Casaroli lui-même, qui eut devant *les* photographes comme un geste de bénédiction ; Mme Kohl, portant courageusement une minerve après qu'un photo*graphe l'eut malencontreuse*ment bousculée la veille ; George et Barbara Bush, se tenant la main eux aussi, mais à l'américaine ; Mikhaïl et Raïssa Gorbatchev, comme des poissons dans l'eau, déliés, souriants, qui sem*blaient portés par un inexplicable* optimisme. Puis finalement, la dernière, avec dix bonnes minutes de retard et regardant sa montre, une *Mme Thatcher au visage soucieux* qui avait visiblement décidé de *ne jouer aucune comédie*, flanquée d'un Douglas Hurd à l'air très détaché comme si de rien n'était.

Tout ce beau monde fut ensuite installé dans le théâtre. Le protocole (l'ordre décroissant *à partir du plus ancien dans le* grade le plus élevé) voulait que Vaclav Havel prît place au premier rang à la gauche de Ion Iliescu à qui visiblement il n'avait rien à dire. Mais quand vint s'asseoir à leur côté le couple ave*nant des Gorbatchev, ils eurent* soudain l'air de deux écoliers, l'un frétillant de contentement et l'autre se réfugiant dans un sourire intimidé. Après que M. Havel eut parlé, la veille dans son discours, du pacte de Varsovie comme d' *« une survivance périmée »* et qu'il eut pris fait et cause pour les Etats baltes, son rendez-vous avec le président soviétique avait été annulé. Puis, *dans* les bleus et les ors de l'opéra Gabriel, vint délicatement se poser, sur cette assemblée fatiguée par deux jours de discours et de discussions, la grâce *de la musique et de la danse.*

Musique et danse

Tous un moment s'y laissèrent prendre, à l'exception de *Mme Thatcher, qui avait décidé*ment l'air ailleurs. Un moment seulement ; bientôt, dans la pénombre, M. Bush sortait discrètement une fiche de sa poche, y notait *quelques* mots et eut ensuite l'air de ne plus songer qu'aux sables de l'Arabie saoudite. Dans le reste de l'assemblée, ont commença à s'agiter. On avait faim.

Et dans la plus fastueuse des salles de Versailles, *dont les* glaces autrefois reflétèrent et démultiplièrent le pouvoir d'un seul, les représentants d'une Europe qui allait mardi soir de San-Francisco à Vladivostok prirent place autour d'une table de *66 mètres de long pour un dîner* sans roi.

« Le président était très heureux ce soir », disait à la sortie l'un des convives.

C. T.

La fin de « l'ère de l'affrontement et de la division »

Suite de la première page

A ces difficultés, la CSCE n'est pas en mesure de répondre. Des promesses d'assistance ont été faites par M. Helmut Kohl, ainsi qu'une promesse d'aide alimentaire d'urgence à l'URSS, qui s'ajoute à celle qu'envisagent les Douze et semble avoir recueilli l'adhésion de M. Bush.

Le chancelier a d'autre part confirmé qu'un traité de coopération serait prochainement conclu entre son pays et la Tchécoslovaquie.

La principale *interpellée sur* ce chapitre est bien évidemment la Communauté européenne, qui se trouve là confrontée à un défi peut-être aussi important pour elle que ses projets internes d'union politique.

C'est elle qui va constituer un groupe d'experts pour se pencher sur la question de l'immigration. C'est elle qui devra fournir sans doute un effort supplémentaire en direction des pays de l'Est, faute de voir menacées sa cohésion interne (en particulier les convictions européennes des Allemands) et déçue l'attente que nourrit envers elle l'autre moitié du continent. *« Sur les trente-quatre pays présents au sommet de Paris, douze sont membres de la Communauté et dix voudraient y entrer »*, disait mardi un responsable de la Commission de Bruxelles.

Le pouvoir d'attraction des Douze

Les dirigeants est-européens ont exprimé avec force ce désir dans leurs interventions, tout en admettant qu'il s'agissait d'un objectif à long terme. Ils ne se sont pas livrés *non plus à un déferlement de pro*positions pour la CSCE, comme on aurait pu le craindre il y a quelques mois. Les discours de MM. Antall, Mazowiecki, Havel étaient *sagement ajustés* aux capacités réelles de la CSCE.

Ils ont tenu, en revanche, à l'égard du Pacte de Varsovie des propos radicaux qui ne laissent plus de doute sur la durée de survie de cette organisation. Le premier *ministre* hongrois et le président tchécoslovaque ont répété qu'ils souhaitaient voir la structure militaire du pacte disparaître avant la fin de 1991. M. Havel et le pre*mier ministre polonais, M. Mazo*wiecki, se sont d'autre part pro*noncés, à propos de la querelle qui* faisait rage dans les couloirs du sommet, pour que les Etats baltes aient une place dans la CSCE.

Après la rencontre de MM. Bush et Gorbatchev en marge de la réunion de Paris, des responsables des deux pays ont d'autre part annoncé que les deux présidents prévoyaient de se retrouver en janvier à Moscou. M. Bush avait précédemment déclaré qu'il ne se rendrait à Moscou que lorsque le *traité sur la réduction des armes* stratégiques (START) serait prêt à *être signé.*

CLAIRE TRÉAN

Un sur cent...

La difficulté des temps ne fait apparemment pas perdre à *M. Gorbatchev le sens de l'hu*mour. A en croire RTL, il a *raconté* au cours du sommet de la CSCE que le président Bush savait que parmi les cent agents attachés à sa sécurité personnelle, se trouvait un terroriste, mais qu'il n'avait pas encore réussi à découvrir lequel. Quant à lui, Gorby, sa situation était à la fois comparable et inverse : il disposait de cent conseillers économiques, savait que l'un était intelligent, mais n'avait pas davantage réussi à l'identifier...

Destinée à régir les relations entre les Etats-Unis et la CEE

La « déclaration transatlantique » a été mise au point

Un accord est intervenu mardi 20 novembre, en marge du sommet de la CSCE, sur une *« déclaration transatlantique »* destinée à régir les consultations entre la Communauté européenne et les Etats-Unis. Une déclaration du même type a été mise *au point entre le Canada et la CEE.*

Il aura fallu plusieurs mois de discussions pour parvenir à un accord sur ce texte qui institutionnalise les rapports entre la CEE et les Etats-Unis *et dont l'idée avait été lancée* par M. Genscher et fut reprise pour le compte de la Communauté par son président en exercice, M. Andreotti.

Le projet butait sur trois points : une référence au GATT dont les Européens *ne voulaient pas dans un* texte destiné à durer plus longtemps que le conflit qui oppose actuellement sur *le* sujet les Etats-Unis et les Douze ; une référence à la *« stabilité financière »* dont les Américains ne voulaient pas car ils considéraient qu'elle portait atteinte à l'indépendance de *leur* politique du dollar.

Enfin et surtout certaines modali*tés de concertation – notamment une* concertation transatlantique préalable à la concertation entre les Douze – proposées par les Américains et qui étaient considérées par la France comme une volonté d'ingérence de Washington dans les affaires communautaires. Le texte de la déclaration ne sera rendu public que dans quelques jours.

Les trois Républiques baltes auraient souhaité une sortie « plus scandaleuse »

Les ministres des affaires étrangères des trois Républiques baltes de l'URSS ont estimé mardi 20 novembre que leur *« expulsion »* de la réunion la CSCE, la veille, à la demande de l'Union soviétique, ne constituait qu'un *« revers temporaire »* dans leur lutte pour obtenir la reconnaissance de leur indépendance et de leur souveraineté. Les représentants de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie avaient pu assister aux travaux du sommet, lundi matin, mais ils avaient dû quitter la salle à la suite d'une protestation soviétique.

Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée au centre de presse de la CSCE grâce au *« parrainage »* des délégations danoise et islandaise, MM. Algirdas Saudargas (Lituanie), Jans Jurkans (Lettonie) et Lennart Meri (Estonie) ont affirmé que ce *« très fâcheux incident »* ne remettait pas en cause le *« soutien »* dont leur cause bénéficie de la part d'un *« nombre grandissant »* de pays. Ils ont notamment cité, outre leurs *« parrains »* danois et finlandais, la Grande-Bretagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Ils ont réaffirmé que le problème balte était, non pas un problème national mais un problème *« international »* et estimé que la nouvelle Europe ne pouvait se faire si on ne leur rendait pas cette *« justice historique »* de les libérer de *« l'occupation soviétique »*.

A l'issue de la conférence de presse, un proche de la délégation a admis que l'incident de la veille *(le Monde* du 21 novembre) n'avait en rien constitué une surprise pour les trois ministres. Il a seulement regretté que les autorités françaises, dont ils étaient officiellement les *« invités de marque »* à Paris, ne leur aient pas permis de faire une sortie *« plus scandaleuse »*. *« Nous aurions aimé que les Soviétiques soient obligés de dire eux-mêmes et publiquement : c'est eux ou nous, cela aurait donné plus de publicité à notre cause. »* Le RPR, par le biais de Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire général adjoint pour les affaires étrangères, a protesté contre l'*« exclusion »* des pays baltes et estimé que *« cette nouvelle affaire ne grandissait pas chez nos amis baltes l'image et la crédibilité de la France »*. – *(AP, Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

MAROC : libérés par le Front Polisario

Deux cents prisonniers interdits de retour au pays

Amnesty International demande au gouvernement marocain, dans un rapport rendu public mercredi 21 novembre, de mettre un terme à plus de quinze ans *« de secret et de silence »* autour de la *« disparition »* de plusieurs centaines de personnes dans le sud du pays et au Sahara occidental.

TINDOUF

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas un camp de prisonniers puisque ceux qui y vivent peuvent aller et venir, leur liberté n'étant limitée que par l'étendue du désert qui les entoure. Ce n'est, cependant, pas un lieu de liberté puisque *les* habitants de ce camp, bien que théoriquement libres, sont dans l'impossibilité d'en partir. Un camp ? Un centre plutôt, que les Sahraouis du Front Polisario, qui l'ont édifié, ont baptisé centre Abraham-Serfaty, sans trop se soucier de l'ambiguïté de cet hommage rendu à l'un des plus anciens prisonniers politiques du *roi du Maroc.*

Le centre Abraham-Serfaty, enceinte ouverte enserrant une quarantaine de coquettes maisons en pisé, abrite bel et bien des prisonniers de guerre marocains. Situé en plein désert, en « territoire *libéré », c'est-à-dire dans cette par*tie du Sahara occidental qui échappe au contrôle marocain, le camp a été spécialement conçu pour y accueillir les deux cents pri*sonniers des forces armées royales* qu'en mai 1989, dans le souci de manifester sa bonne volonté, le Front Polisario a libérés. Dix-huit mois plus tard, cent quatre-vingt-*dix-neuf prisonniers – le deux cen*tième est mort récemment – sont toujours là. Sans aucune explication. Le Maroc refuse le rapatriement des siens, hommes sans importance passés par pertes et profits dans cette guerre qui dure depuis quinze ans.

Le plus jeune a vingt-six ans et a été fait prisonnier, il y a quelques *années « à peine »*. Le plus vieux, pris sur les arrières des forces marocaines, a... quatre-vingt-quatre ans, dont quatorze passés en détention. De nombreux prisonniers ont soixante ans et plus. Militaires de carrière dans l'armée marocaine après l'avoir parfois été dans l'armée française, ils ont été capturés il y a plus de dix ans en tombant dans ces embuscades que les Sahraouis, guerriers mobiles habitués au désert, s'ingéniaient alors à monter.

Sans nouvelles

Ainsi cet adjudant-chef, soixante-quatre ans, ancien sous-officier de l'armée *française, sous* le drapeau de laquelle il a combattu en Indochine et en Algérie. Père de six enfants, prisonnier depuis 1979, il est depuis cette *date sans nouvelles de sa famille. « Je les ai laissés à Agadir*, dit-il, *mais où sont-ils aujourd'hui ? »* Dentiste originaire de Meknès, cet autre a eu plus de chance : la Croix-Rouge *lui a transmis* quelques lettres de ses quatre enfants. *« J'ai été fait prisonnier en 1976*, confie-t-il, *deux semaines après mon incorporation. Je ne sais pas pourquoi on n'est pas libéré. »*

Au centre Abraham-Serfaty, la vie n'est qu'une longue attente ponctuée par quelques rares corvées : l'eau à ramener du puits, le potager à biner, la nourriture à cuisiner. L'ordinaire y est austère, fait *de lentilles, de haricots blancs* et de riz égayés rarement de sardines à l'huile et, parfois, de légumes de saison. Le jour de notre visite, les prisonniers ont touché des poulets vivants auxquels ils ont fait un sort immédiat. *« Ils reçoivent de la viande à chaque début de mois », nous* a assuré un responsable du Front Polisario. A l'écart, des prisonniers nous ont juré qu'ils n'en avaient pas vu depuis huit mois et que seule notre visite expliquait cette manne. *« Ils n'ont rien eux-mêmes, alors pour nous... »*, a ajouté l'un d'eux.

Tous attendent cette libération qu'on leur dit acquise et qui ne se concrétise guère. Effrayés, aucun ne veut ou ne peut expliquer pourquoi *leur* pays *refuse de les repren*dre. *« Nous ne faisons pas de politique*, disent-ils d'un sourire gêné, *nous sommes militaires de carrière. »* Ils attendent donc, le cœur sans doute encore plus meurtri de devoir l'allongement de leur peine aux leurs.

GEORGES MARION

□ **Création d'un comité pour les *droits* de l'homme au Maroc au Parlement européen.** – Mme Raymonde Dury (Belgique) et M. Léon Schwartzenberg (France), membres du groupe socialiste du Parlement européen, *ont créé, mardi* 20 novembre, un *« comité 1991 pour les droits de l'homme au Maroc »*. Les deux députés estiment que l'année prochaine, marquant les trente ans de règne de Hassan II, *« sera un moment propice pour que le roi fasse un geste »*. Cette initiative n'a guère suscité d'enthousiasme chez les députés européens. Ainsi, M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, a indiqué qu'il n'avait pas pour habitude d'adhérer à des comités et, qui plus est, a-t-il précisé, *« y entrer signifierait que cette initiative relève de la formation que je préside »*. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

M. Jivkov devrait comparaître devant un tribunal

L'ancien chef d'Etat et du parti communiste *bulgare, M. Todor* Jivkov, âgé de soixante-dix-neuf *ans, limogé il y a exactement* un an, va devoir répondre devant un tribunal de l'accusation de détournement de fonds et d'abus du pouvoir, a annoncé, mardi 20 novembre, le parquet général dans un communiqué. La date du *procès devrait être fixée dans les* prochains jours. Arrêté en janvier *dernier*, M. Jivkov est accusé d'avoir détourné *« à son profit et au profit d'autres personnes »* 26 millions de leva (environ 9 millions de dollars au cours officiel) et d'avoir abusé de sa position pour distribuer des appartements et des voitures de luxe à des gens privilégiés, selon le communiqué du parquet. Le *plus proche collaborateur* de l'ancien numéro un, M. Milko Balev, devra également comparaître pour détournement de fonds et abus du pouvoir.

Le parquet général a indiqué d'autre part qu'une instruction concernant des décisions néga*tives pour l'économie* a été ouverte contre neuf anciens membres du gouvernement, dont l'ancien premier ministre M. Gueorgui Atanassov, et du bureau politique de l'ancien Parti communiste.

Ces décisions contre les anciens dirigeants communistes font suite aux grèves d'étudiants et aux manifestations organisées par l'opposition à Sofia et dans d'au*tres villes pour réclamer des sanc*tions contre les anciens dignitaires du régime. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Un meeting de soutien au pouvoir dégénère en bagarres

Un rassemblement de soutien au gouvernement roumain à Bucarest s'est terminé, mardi 20 novembre, par des échauffourées entre parti*sans du Front de salut national* (FSN) et manifestants antigouvernementaux.

Une dizaine de milliers de personnes avaient répondu à l'appel au rassemblement du FSN, lancé deux jours après les manifestations anti-gouvernementales du *15 novembre, les plus* importantes depuis le soulèvement de *l'an dernier*. Le *premier* ministre Petre Roman les a appelées à soutenir son programme de réformes – qui comprend une très impopulaire libération des prix intervenue le 1er novembre – avant qu'une partie de la manifestation ne se *dirige vers le siège du gouvernement.*

C'est là que les attendaient quelques centaines de contre-manifes*tants, jeunes pour la plupart*, scandant *« A bas Iliescu »* et *« Démission »*. Des échauffourées se sont produites alors que les partisans du pouvoir se dispersaient, tandis que leurs banderoles et pancartes étaient déchirées et brûlées par les protestataires. Ces derniers se sont dispersés sur la *place de l'Université, où les autori*tés avaient fait éteindre l'éclairage public. – (AFP, Reuter.)

EN BREF

□ **ANGOLA : vers la signature d'un cessez-le-feu.** – Un document *sur les modalités du cessez-le-feu* a été pratiquement approuvé par les deux parties angolaises lors de la cinquième série de négociations de paix qui s'est achevée, mardi *20 novembre, à Lisbonne*, a annoncé le médiateur portugais, M. Durao Barroso. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré que les autorités de Luanda et les rebelles de l'UNITA étaient tombés d'accord sur *« les quatre cinquièmes »* des articles d'un document prévoyant l'instauration d'un cessez-le-feu. Il a annoncé que la sixième série de négociations aura lieu d'ici à fin janvier 1991. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : démenti libyen.** – La Libye a démenti, mardi 20 novembre, dans un communiqué, toute implication dans *« les combats tribaux inter-tchadiens qui ont repris le 10 novembre »* et souligné que ses relations avec le Tchad sont régies par les conventions internationales et les règles de bon voisinage. Le Tchad affirme que ces combats ont lieu entre son armée et *« les forces d'agression et d'invasion de la Légion islamique pro-libyenne »* et vient d'annoncer que ses forces avaient repris la ville de Tiné à la frontière soudanaise. – *(Reuter.)*

□ **GRÈCE : attentat manqué contre un homme d'affaires grec.** – Un *attentat à la voiture piégée* a endommagé, mardi 20 novembre, près d'Athènes, le véhicule d'un armateur, un des plus importants hommes d'affaires grec, M. Vardis Vardinoyannis, qui se trouvait au volant et n'a pas été *blessé*. L'attentat manqué a été *revendiqué* par l'organisation terroriste 17 novembre, responsable de nombreux attentats meurtriers à Athènes depuis 1975. – *(AFP, Reuter.)*

□ **URSS : un représentant de M. Gorbatchev en mission en Moldavie.** – Le maréchal Akhromeev, conseiller militaire et représentant *personnel de M. Gorbatchev*, tente une médiation entre le Parlement moldave et la minorité russophone de la région du Dniestr, dans l'est de la République, où des affontements ont fait *six morts au début* du mois, a annoncé mardi 20 novembre l'agence Tass. Le maréchal a proposé que la région du Dniestr gèle sa déclaration d'indépendance et renonce aux élections prévues dimanche. En échange, le Parlement moldave annoncerait qu'il ne prévoit pas un rattachement à la Roumanie mais signerait le traité de l'Union en préparation au Kremlin. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : les partis nationalistes en tête aux élections en Bosnie-Herzégovine.** – *Les par*tis serbe, croate et musulman enregistrent une nette avance sur les communistes rénovés et les réformateurs, selon les résultats partiels *des premières élections libres, qui* ont eu lieu dimanche 18 novembre en Bosnie-Herzégovine. Leur avance est particulièrement claire pour ce qui concerne les élections à la *présidence* collégiale de sept membres. Celle-ci doit obligatoirement comprendre les représentants des trois grandes communautés nationales vivant en Bosnie, soit deux Serbes, deux Croates, deux musulmans, un siège étant réservé aux autres communautés. Les trois partis nationalistes : Parti d'action démocratique (PAD, musulman), Parti démocratique serbe (PDS) et la Communauté démocratique croate (CDC), sont pratiquement assurés d'obtenir les sept sièges. – *(AFP.)*

Le projet de nouveau statut présenté par le ministre de l'intérieur

La notion de « peuple corse » reste au centre du débat

A la veille de l'ouverture, mercredi 21 novembre, du débat à l'Assemblée nationale sur son projet de nouveau statut pour la Corse, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, s'est dit, au micro de RCFM, radio décentralisée de Radio France, *« raisonnablement optimiste »*. A propos de l'article premier du projet, le plus controversé, qui évoque l'existence du « peuple corse », M. Joxe a jugé que *« cette dimension historique et culturelle existe »* et qu'il est possible d'en *« parler tranquillement »*. Parmi les députés socialistes, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement notamment, restent, pourtant, très réticents sur cette notion, mais M. Jean Auroux, président du groupe PS, a confirmé que la discipline de vote serait respectée.

Cette question a aussi provoqué, mardi, un long débat au groupe UDF. M. Gérard Longuet (Meuse), d'accord avec la position de M. José Rossi (Corse-du-Sud), rapporteur du projet, s'est opposé à MM. Pierre-André Wiltzer (Essonne), François d'Aubert (Mayenne), et Charles Millon, président du groupe qui jugent que le texte menace l'unité nationale. M. Longuet a renoncé à être l'orateur principal du groupe. Un débat de même nature a eu lieu au groupe RPR qui, sous l'impulsion de MM. Mazeaud et Pons, a décidé de s'opposer au projet.

BASTIA

de notre envoyé spécial

En 1983, à Bastia, Jean-Paul Poggioli a créé une petite entreprise d'informatique. La société marche bien. Elle emploie aujourd'hui une dizaine de personnes, ce qui en fait l'une des deux plus importantes du secteur en Corse. Son fondateur porte un costume gris un peu « destructuré », une fine cravate de cuir carmin. Il arbore à la boutonnière le badge du constructeur d'ordinateurs qu'il représente ici. Sorti d'une école d'ingénieurs de Lyon, il a les gestes vifs, l'élocution facile.

Bref, c'est un jeune créateur d'entreprise comme des milliers d'autres en France. Sauf qu'il est Corse. *« Je parle corse, j'ai été élevé en Corse ; que l'Etat français le reconnaisse ou pas, c'est une réalité. Le peuple corse, c'est une évidence, non pas une concession aux nationalistes. »* Même s'il ne voulait pas assumer fièrement sa *« corsitude »*, de toute façon, on la lui renverrait à la figure. *« Un de mes plus gros problèmes quand je travaille avec des gens extérieurs à la Corse, c'est l'image. Je suis obligé d'être dix fois meilleur qu'un collègue continental pour obtenir la même chose. »*

« Culture de la compétitivité »

Jean-Paul Poggioli veut *« inventer »* une synthèse entre ses trois cultures : *« profondément attaché »* à la culture républicaine française, il rêve que la Corse rompe avec toutes les perversions – assistanat, économie souterraine... – héritées du passé. Mais il veut aussi marier la richesse d'une société encore fondée sur des rapports individualisés, avec une *« culture de la compétitivité »* qui n'existe pas encore : Corse, Français et chef d'entreprise.

Jean-Paul Poggioli travaille aussi bien pour les nationalistes que pour le RPR ou l'aide aux victimes du terrorisme. Pour lui, le projet Joxe n'est pas une *« panacée »*, mais il *« admire »* le travail du gouvernement en Corse et n'a pas de mots assez durs pour *« les tenants du* statu quo *»* : *« Ils ont montré ce qu'ils savaient faire, depuis deux cents ans qu'ils sont au pouvoir. Il serait décent qu'ils se taisent. »*

« Alors, la France nous lâche ? »

François Mercury est rentré au pays il y a plus de vingt ans. Enseignant et germaniste, il a repris un domaine vinicole familial dans les environs d'Ajaccio. Autrefois régionaliste, il ne se reconnaît aujourd'hui ni dans le projet Joxe, qui ne devrait être que *« l'un des volets d'un projet global pour le développement autocentré de la Corse »*, ni dans les positions *« tricolores »* de M. François Giacobbi, le sénateur MRG de Haute-Corse, ni dans celles des nationalistes.

Cela ne change rien à l'évidence du *« peuple corse »* : *« Je me sens corse et français,* explique-t-il, *donc, si on m'enlève la moitié de ce que je suis, je ne suis plus rien. Je ne reste pas assis quand j'écoute le* Dio vi Salvi regina (1) *et je ne reste pas assis quand j'écoute la Marseillaise. »*

RCFM reçoit désormais, dans son émission où les auditeurs dédicacent des disques, des coups de téléphone d'auditeurs qui choisissent des disques de chants corses et qui énoncent sans sourire : *« Pour le peuple corse ! »* Le peuple corse, ça ne se discute même pas ici, ça se vit tous les jours. Si ses adversaires ne l'accusaient pas de cacher, derrière son refus obstiné du *« peuple corse »*, un conservatisme qui préfère s'abriter derrière le rempart de l'unité nationale, on se demanderait sur quelle planète vit M. Giacobbi.

Certes, dans le silence mortel des villages qui plongent dans l'hiver, les vieux s'inquiètent. Quand les Corses actifs des villes remontent au village, à la fin de la semaine, ils les entendent bien se demander : *« Alors, la France lâche la Corse ? »* Ces vieux, ils ont grandi sous la IIIe République, un moment d'apogée de la Corse française. Ils se sont battus pour la France. Alors, ils ne comprennent plus bien, s'embrouillent dans leurs explications. Et pourtant, s'il y a un peuple corse – une langue, une terre, une culture – c'est bien ceux-là, ces derniers habitants de la montagne, qui ne parlent que corse entre eux.

Alors, fallait-il vraiment brouiller leurs repères, avec ce fameux article premier ? Sentiments mitigés. Jean-Paul Poggioli balaie l'objection : *« Le projet sans l'article 1, c'est idiot ! Si on alimente le feu de la révolte, il ira en grandissant. »* Les « intellectuels » rencontrés – trois enseignants à l'université de Corte, Claude Olivesi, Louis Orsini, Antoine-François Bernardini, un militant SGUEN-CFDT, Antoine Mariotti – n'imaginent guère le statut sans la reconnaissance du peuple corse. Claude Olivesi, maître de conférences en sciences politiques : *« C'est une tendance lourde de l'histoire. Le peuple corse, il est là, il existe. Il y a une charge émotionnelle. Le reconnaître, c'est une manière d'apurer les comptes du passé, de revenir sur le péché originel : la conquête militaire de la Corse par la France. »*

Pascal Lota et Charles Capia, tous deux PDG, respectivement, de Corsica ferries et d'Unigros 3 (le groupe Unigros est la plus importante entreprise de Corse), sont plus pragmatiques, moins férus de symboles. Convaincus eux aussi qu'il est inutile de nier l'existence du peuple corse, ils attendent surtout que sautent les blocages de la société insulaire : tous deux espèrent que le projet Joxe pourra y contribuer et regrettent que le débat se focalise sur une question de *« principe »*. *« Par rapport au retard des mentalités,* dit M. Lota, *le reste n'est qu'épiphénomène. »*

François Mercury reste, lui aussi, sur le terrain économique. Il préférerait une reconnaissance *« réelle »* du peuple corse, par la politique économique mise en œuvre, à une reconnaissance *« formelle »* par les mots : *« Aujourd'hui, il n'y a pas d'avenir. C'est pour ça qu'on va retourner au plastic. »*

Vieux démons

L'avenir. Pour beaucoup, le projet Joxe, et son article premier, peuvent au moins être un *« préalable »*. Ensuite, une fois face à elle-même, l'île devra vaincre ses vieux démons et ce ne sera pas le plus facile.

Vieux démons d'un immobilisme économique que n'explique pas seulement le quasi-abandon par Paris pendant des décennies. Pascal Lota raconte en souriant ce qu'a dit de lui un autre transporteur maritime, quand il a commencé à faire des affaires : *« Pourquoi il nous fait concurrence ? On n'a jamais été mal avec la famille... »* Vieux démons d'un système politique figé. Pascal Lota : *« Il n'y a pas de contrepoids économique aux pouvoirs politiques. Chaque fois qu'une tête économique émerge, on la fait rentrer dans le rang, parce qu'on y voit un risque politique. »*

Les Corses auront-ils la volonté de prendre leurs affaires en main, de rompre avec le clanisme et les clientélismes traditionnels ? *« Le temps, inéluctablement, les érodera »*, veut croire M. Capia. Mais quand Antoine-François Bernardini, aujourd'hui doyen de la faculté des sciences, revenu sur l'île, a voulu devenir membre du conseil municipal du petit village qu'il habite près de Corte, il s'est heurté à un mur. Jean-Paul Poggioli, lui, est conseiller municipal de Patrimonio. Vieux démons contre nouvelle génération ? Certains redoutent que la montée en puissance des nationalistes finisse surtout par aboutir à un simple rajeunissement du clanisme. Il est vrai que les nationalistes renvoient le compliment à M. José Rossi, chef de file des « nouveaux » hommes politiques de l'île...

Vieux démons, enfin, de l'âme corse, à la fois fataliste et rebelle à se plier à l'avis des autres. *« Un homme, une opinion »*, dit-on ici. Et Charles Capia se demande : *« Quand sera-t-on capable de dire ce que nous voulons, et de le dire de façon majoritaire ? »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Hymne corse.

Lire également en page 2 les articles de Louis Favoreu, Nicolas Alfonsi et André Demichel.

Polémique à l'extrême droite

« Se trouvant en désaccord total avec les libres propos de son libre collaborateur Jean Mabire, notre directeur Roland Gaucher se propose d'y répondre librement dans notre prochain numéro. » Cette précision est donnée au pied d'un article consacré au projet de loi Joxe sur la Corse, publié dans le dernier numéro de *National-Hebdo* (daté 15-21 novembre), premier d'une nouvelle formule qui introduit la couleur.

Chroniqueur régulier du magazine d'extrême droite et dirigeant du Mouvement normand, M. Jean Mabire rend hommage à M. Pierre Joxe, qui *« fait incontestablement preuve de lucidité »* en reconnaissant l'existence du peuple corse. Il estime que *« la France est une mosaïque de peuples »* et que *« le séparatisme est aussi impensable que l'autonomie est nécessaire »*. Ce jugement ne convient pas au directeur de la publication, M. Gaucher, membre du bureau politique du Front national. Il est vrai que M. Jean-Marie Le Pen, considérant que *« le statut Joxe n'est pas un statut d'ouverture, mais de rupture »*, avait mis en garde *« les parlementaires, les fonctionnaires ou, même, les citoyens qui attenteraient aux liens institutionnels qui placent la Corse dans la République »*.

D'autre part, *Aspects de la France*, hebdomadaire des monarchistes de l'Action française, publie, dans son numéro du 15 novembre, un entretien avec M. François Giacobbi, président du conseil général de la Haute-Corse. *« Que vous soyez blanc, jaune, noir, que vous soyez originaire de Corse ou du Pas-de-Calais, de métropole ou d'outre-mer, il n'y a qu'un peuple français »*, déclare le vice-président du MRG. *« A ceux qui s'étonneraient de voir un homme de gauche s'exprimer dans les colonnes d'*Aspects, *prévient le directeur de la publication, M. Pierre Pujo, nous répondrons que, au-delà de leurs engagements politiques différents, il est nécessaire que les patriotes français se retrouvent pour défendre l'intégrité de la nation. »*

Histoire d'une revendication

par Paul Silvani

« LORSQUE le pouvoir essaie de faire croire qu'il est sensible à certaines revendications nationalistes, il engendre des remèdes pires que les maux. Sa formule « peuple corse, composante du peuple français » *est dérisoire et provocatrice sur le plan politique, inconsistante sur le plan de son propre droit et surtout méprisante à l'égard d'un peuple que l'on décrit comme sous-partie d'un autre. »* Dans son dernier communiqué, vendredi 16 novembre, le FLNC n'y est pas allé par quatre chemins. Non seulement il a purement et simplement refusé l'article premier du projet de loi de M. Pierre Joxe prévoyant un nouveau statut pour la Corse, mais il a aussi pris acte que *« le pouvoir français »* n'a pas *« voulu engager les procédures qui auraient permis que sa Constitution reconnaisse l'existence de notre « peuple »*.

Si le gouvernement avait *« engagé »* ces procédures sans se faire, sur leur aboutissement, la moindre illusion – il n'y a pas de majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat réunis pour voter un texte de cette nature et de cette portée, – aurait-il trouvé grâce aux yeux de ceux qui les réclament ? C'est douteux car ils lui auraient alors imputé l'échec sous prétexte de machiavélisme.

Par ailleurs, lorsque les mouvements nationalistes clandestins ou publics se réfèrent à la motion votée le 13 octobre 1988 par l'assemblée de Corse à une très large majorité (seul le MRG avait voté contre, le PCF ne prenant pas part au vote), ils l'interprètent à leur manière. En effet, cette assemblée a bien *« affirmé l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante regroupant les Corses d'origine et les Corses d'adoption, le peuple corse »*, mais elle n'a, en aucun cas, demandé au gouvernement d'en tirer l'enseignement sur le plan législatif ni, *a fortiori*, constitutionnel. En fait, il importe de se remémorer le contexte de ce vote : le FLNC avait unilatéralement décrété la trêve le 1er juin 1988, révisé sa définition du peuple corse en y incluant les Corses d'adoption, et A Cuncolta naziunalista, son expression publique, avait lancé un dialogue tous azimuts.

Au terme d'un été d'espoir, les trois conseillers régionaux nationalistes, MM. Alain Orsoni, Léo Battesti, Pierre Poggioli, avaient déposé devant l'assemblée de Corse une motion en dix points dont le premier tendait à demander au gouvernement *« la reconnaissance du peuple corse »*. Cette demande avait été écartée par la majorité des élus régionaux, et une version édulcorée, mais pourtant capitale, avait été adoptée.

Par la suite, malgré l'amnistie, certaines positions s'étaient raidies, nombre d'attentats, d'ailleurs non revendiqués, avaient été commis et le mouvement nationaliste s'était divisé. On affirmait, dans le même temps, que M. Joxe négociait discrètement avec les leaders de la Cuncolta, avec le concours des socialistes de Haute-Corse et la bénédiction de M. José Rossi, député UDF-PR, président du conseil général de la Corse-du-Sud – aujourd'hui rapporteur du projet – de M. Max Simeoni, député européen autonomiste, et de M. Henri Antona, vice-président RPR de l'assemblée de Corse.

« Garantir » n'est pas « reconnaître »

Ces développements devaient, dix-neuf mois après le vote *« historique »* de 1988, conduire l'assemblée de Corse à adopter par 38 voix contre 6 (UPC et Cuncolta) une motion-explication de texte ; en aucun cas il n'avait été demandé *« la reconnaissance d'un peuple corse distinct du peuple français »*. Dix-huit élus n'avaient pas pris part au vote : les socialistes, les communistes et cinq RPR ou divers droite.

Le 11 mai 1990, l'ancien député apparenté socialiste, M. Nicolas Alfonsi, qui avait voté cette motion tout comme celle de 1988, pouvait en dénoncer les ambiguïtés et *« le fait que certains veulent s'asseoir sur la Constitution »*, alors que d'autres ressortent le texte de 1988 *« quand ça les arrange »* et l'oublient *« quand ça ne les arrange pas »*.

Au demeurant, dans un climat qui n'est pas sans rappeler l'atmosphère actuelle, puisque la trêve des attentats n'est plus qu'une illusion, l'assemblée de Corse avait déjà, le 23 novembre 1983, rejeté une motion tendant à la reconnaissance du peuple corse, par 37 voix (RPR, UDF, MRG, PCF) contre 23 (URP-UDF dont M. José Rossi, PS, UPC et sans étiquette). Et pourtant le texte proposé précisait bien que *« la Corse est partie intégrante de la nation française »*.

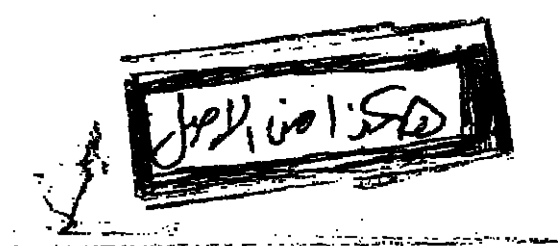
Aujourd'hui, que changerait le vote de l'article premier du projet Joxe (qui définit le *« peuple corse, composante du peuple français »*) et que changerait son rejet ? Dans un cas comme dans l'autre, rien sans doute, car *« garantir »* au peuple corse un certain nombre de droits fondamentaux n'est pas le *« reconnaître »*. La concession faite aux nationalistes paraîtra à beaucoup sans objet, dès lors qu'ils rejettent cette concession et que le recours à la paix civile est à nouveau compromis. Ce qui semble, d'ailleurs, donner sur ce point raison à ceux qui combattaient et qui combattent la notion de peuple corse au nom de l'indivisibilité de la République.

En réalité, ce problème de *« peuple corse »* est un débat corso-corse bien plus qu'un débat franco-corse. Il est ouvert depuis qu'en janvier 1973 quatre organisations régionalistes dont l'Action régionaliste corse (ARC), aujourd'hui Union pour le peuple corse (UPC) des frères Simeoni, avaient signé l'appel de Castellare, premier manifeste autonomiste de l'après-guerre. L'année suivante, l'ARC publiait un ouvrage de deux cents pages qui est resté sa bible, sous le titre *Autonomia*. On y lisait notamment ceci : *« La reconnaissance juridique du peuple corse par l'Etat français est plus qu'un principe, un véritable postulat, une intransigeance. »*

Seize ans après, malgré l'évolution de la revendication et de la démarche des nationalistes tendant à l'autodétermination, l'immense majorité de ce peuple corse, communauté de destin d'environ cinq cent mille personnes vivant pour moitié dans l'île et pour moitié sur le continent, n'est guère disposée à courir le risque d'apparaître comme les Palestiniens de la France, c'est-à-dire une nation en quête d'un Etat.

□ **L'avenir économique et social de l'île.** – Le conseil économique et social de Corse (organisme consultatif placé auprès de l'Assemblée de Corse par le statut particulier en vigueur) juge que le projet Joxe n'a pas pris *« en considération la gravité de la situation économique et sociale de la Corse »* et *« que ne sont pas tirés les enseignements des erreurs et échecs passés »*. Selon l'organisme consultatif, si d'autres mesures ne sont pas prévues, *« de nouveaux problèmes sociaux feront immanquablement émergence »*.

□ **Critique des Verts.** – I Verdi corsi (les Verts corses, écologistes, proches des nationalistes), jugent que le projet de loi Joxe *« ne correspond pas à ce que la Corse est en droit d'attendre »*. Les Verts observent que le projet *« se situe très en retrait au regard de la situation institutionnelle des grandes îles rattachées à des Etats membres de la CEE »*. Ils critiquent également le mode de scrutin prévu, et la reconnaisance du *« peuple corse »* qui n'est qu*« un semblant de reconnaissance en droit »*.



POLITIQUE

Après le débat sur la motion de censure

Le PS prend à témoin l'électorat communiste

Après le vote par les députés communistes de la motion de censure, le secrétariat national du PS *« appelle ses premiers secrétaires fédéraux, ses maires, ses présidents de conseils généraux et régionaux et les présidents des groupes socialistes »*, notamment dans les municipalités communistes, *« à prendre à témoin l'opinion du mauvais coup porté au rassemblement de la gauche »*.

Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a estimé, mardi 20 novembre, que la décision de la direction du PCF de voter la censure *« renie l'engagement pris lors des élections municipales »* de 1989. M. Mauroy a rappelé que, selon les termes de cet accord, le PS et le PCF s'étaient engagés à *« s'opposer à toutes les initiatives de la droite et de l'extrême droite pour revenir au pouvoir »*. *« En trahissant cet accord, la direction du PCF a porté un coup au combat de la gauche (...). Le PS tient à souligner la gravité de ce manquement à la gauche, en contradiction avec l'histoire des vingt-cinq dernières années »*, a ajouté M. Mauroy, avant de préciser qu' *« il n'y aura pas de rupture des accords locaux »*.

Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a rappelé de son côté que *« si la censure avait été votée, cela n'impliquait pas le retour de la droite au pouvoir »*.

M. Lajoinie a ajouté qu'il y avait déjà eu dans le passé des divergences entre le PS et le PC et que cela n'avait pas empêché les deux partis de *« gérer ensemble des communes dans l'intérêt des populations »*.

Un colloque sur « la mort de la gauche »

Le maire (ex-PCF) de Porte-lès-Valence, dans la Drôme, a organisé, samedi 17 novembre, un colloque intitulé « Rassembler les forces de progrès, pour qui, pour quoi, comment ? ».

LYON

de notre bureau régional

« La mort du PSU a été emblématique de la mort de la gauche », a expliqué M. Bernard Ravenel, un des derniers responsables de ce parti disparu. Ironie de l'histoire politique : il a exprimé cet avis lors d'un colloque réunissant, entre autres, plusieurs anciens dirigeants du feu PSU, dont deux ministres de l'actuel gouvernement, MM. Jean Poperen et Robert Chapuis. Des éléments de la *« diaspora communiste critique »*, des militants socialistes déboussolés et des « alternatifs » sans courant avaient aussi répondu à la première initiative du club Agora, une structure de réflexion mise en place dans la Drôme par M. Jean-Guy Pinède, élu, en 1989, maire de Porte-lès-Valence, alors sous l'étiquette « rénovateur communiste ».

Une centaine de personnes ont assisté à cette rencontre, qui a retrouvé, sur le droit de vote aux immigrés ou la situation dans le Golfe, la vivacité des assemblées générales. Mais les intervenants ont surtout tiré un bilan très sombre de l'état actuel de la gauche, coincée entre Rennes, *« un congrès de crise »*, a commenté M. Poperen, et celui du PCF, *« en dépôt de bilan »*, selon l'expression de M. Pinède.

Si M. Chapuis, constatant l'éclatement du tissu social, s'est interrogé sur les difficultés du gouvernement à agir *« quand il n'y a pas de mouvement progressiste sur lequel s'appuyer »*, M. Gilbert Wasserman (rénovateur) a mis en parallèle la crise historique du PCF et celle du PS, *« fabricant de présidentiables »*. Il a appelé à la constitution d'une force de *« convergences »*. Le plus pessimiste fut M. Félix Damette (ARIAS). Sans illusions sur des partis *« en déperdition idéologique »*, il a prévenu l'auditoire des conséquences de l'éventuelle ouverture d'un nouvel espace politique : *« Nous sommes dans le champ de tir du PC et du PS. »*

Faute de pouvoir trancher entre *« le confort d'un groupuscule »* et *« le rêve d'un grand rassemblement »*, c'est des relations avec le PS dont il a été souvent question. De nombreux orateurs ont demandé à être véritablement associés à l'organisation des états généraux de la gauche, prévus à la fin de 1991. Sur ce sujet, ils ont reçu le soutien de M. Poperen : *« La recomposition de la gauche ne se fera pas seulement autour du PS »*.

BRUNO CAUSSÉ

Le Sénat modifie et adopte le projet de loi sur l'exercice des professions libérales réglementées

Les sénateurs ont adopté après l'avoir modifié, lundi 19 novembre, le projet de loi sur l'exercice des professions libérales sous forme de sociétés. Le RPR, les Républicains et indépendants et le groupe socialiste (moins trois apparentés, qui se sont abstenus) ont voté « pour ». Le groupe du Rassemblement démocratique et européen n'a pas pris part au scrutin. Les communistes ont voté « contre ».

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, la discussion du projet de loi concernant les professions libérales a été occultée par la vigueur des échanges sur la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique et la réglementation des professions judiciaires et juridiques (*le Monde* du 20 novembre). Le texte sur les professions libérales, qui constitue donc le second volet de la réforme, est pourtant d'une portée beaucoup plus large, puisqu'il vise à autoriser un nouveau mode d'exercice pour toutes les professions libérales réglementées : l'exercice dans le cadre de sociétés d'exercice libéral.

Sous forme de *« sociétés de capitaux à objet civil »*, a assuré M. Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des lois, ces professions *« pourront mieux rendre les services que le public attend d'elles »*. M. Dejoie a ajouté que ces sociétés bénéficieraient de dérogations au droit commun, afin de préserver l'indépendance des professionnels.

Les sénateurs ont réduit de sept à trois le nombre minimum d'associés pour la constitution des *« sociétés d'exercice libéral à forme anonyme »*. Ils ont fixé à 25 % maximum l'ouverture du capital social aux personnes physiques ou morales pour les professions autre que judiciaires et juridiques, pour lesquelles le capital sera détenu par des professionnels de la même *« famille »*. Ils ont précisé qu'une société en participation pourrait être constituée entre personnes physiques exerçant une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire, à l'exception des officiers publics et ministériels.

Les sénateurs ont adopté, enfin, une disposition destinée à assurer l'équilibre du régime d'assurance vieillesse des professions libérales, qui prévoit que les dirigeants et associés des sociétés d'exercice libéral seront affiliés à ce régime.

GILLES PARIS

□ **M. Michel Vinciguerra est reconduit à la présidence du PFN.** – Lors du neuvième congrès du Parti des forces nouvelles, réuni près de Strasbourg les 9 et 10 novembre, M. Michel Vinciguerra a été reconduit à la présidence. Cette formation d'extrême droite, fondée en 1974 par MM. Alain Robert et Roland Gaucher après la dissolution d'Ordre nouveau, a manifesté à ce congrès *« sa volonté de se transformer en un véritable parti politique européen, le premier »*, ce qui aura pour conséquence, selon le PFN, *« la transformation radicale de sa structure et de son action »* en 1991.

Jours amers à Matignon

Suite de la première page

Guy Carcassonne, qui n'a pas son pareil pour épater la galerie, en privé, par son art consommé de la prestidigitation, n'a guère envie de jongler avec les résultats du vote de la motion de censure, dont l'analyse a confirmé, la veille, la justesse de ses pronostics. Jean-François Merle, qui a joué un rôle déterminant dans le « bon choix » des députés centristes et non inscrits d'outre-mer, ne cherche pas à se départir de son ironie habituelle.

Leur amertume affleure. Ils ont le « blues ». Pas la moindre envie de sabler le champagne, comme l'ont fait, à la buvette du Palais-Bourbon, les députés socialistes soulagés. Ils éprouvent le sentiment dépressif que, à défaut d'avoir pu censurer le gouvernement, on a déjà censuré leur victoire. Le « on » vise le « microcosme » – expression barriste, qui devient rocardienne, – le cartel de tous ceux qui, disent-ils, nient tout en considérant que l'échec de la motion de censure constitue au mieux un non-événement, assurément un triomphe de la magouille politicienne, en aucun cas un succès pour Michel Rocard. Il y aurait pourtant, assurent-ils, beaucoup à dire.

Beaucoup à dire sur l'amnésie des porte-parole des droites, qui ne se souviennent plus qu'en juin 1967 Georges Pompidou, réclamant les pouvoirs spéciaux pour agir par ordonnances dans le domaine économique et social, avait lui aussi échappé de justesse à la censure – de huit voix – grâce à la compréhension de quatorze des dix-sept députés des DOM-TOM. Ni qu'en mai 1986, le gouvernement de Jacques Chirac n'avait pas fait mieux que celui de Michel Rocard quand il avait été menacé de censure – à cinq voix près – lorsqu'il avait rétabli le mode de scrutin majoritaire aux législatives.

« Un travail salopé »

Beaucoup à dire sur le traitement infligé au premier ministre par certains de ses propres amis. Alors que le résultat du scrutin prouve désormais l'existence, *a contrario*, d'une majorité (ou, si l'on préfère, d'une « non-opposition ») forte de 293 députés, c'est-à-dire de 21 députés de plus que les seuls 272 élus socialistes de juin 1988. Alors que ce résultat apparaît, « esthétiquement » – si l'on ose dire, ainsi que le fait Michel Rocard, – comme le moins encombrant possible puisque personne en particulier, parmi les députés du centre et de la droite qui n'ont pas suivi les consignes des états-majors, ne pourra se targuer d'avoir sauvé Michel Rocard.

Pas plus Raymond Barre, qui a finalement voté la censure, que les signataires des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie, puisque le caldoche Jacques Lafleur et le canaque Maurice Nénou-Pwataho se sont délibérément neutralisés, le premier votant avec son groupe RPR, le second s'abstenant afin de ménager le cœur et la raison. Alors, surtout, que nul autre socialiste que Michel Rocard n'aurait peut-être surmonté une telle épreuve, que l'hypothèque de la censure, lancinante depuis deux ans, est maintenant levée et que Michel Rocard dispose, pensent ses amis, des moyens de poursuivre sa politique.

Premier ministre en sursis ? Menacé d'usure à court terme par les difficultés sociales, par ses rivaux, voire par la stratégie élyséenne ? Ce mardi soir, à l'Hôtel Matignon, ce genre de questions vaut invariablement des haussements d'épaules, au mieux des commentaires désabusés, mais pas forcément faux, sur le déphasage existant, dans une société qui sacralise la communication, entre les appréciations péremptoires de la minorité des élites médiatiques et les réalités constatées dans le « pays réel ».

Et si l'on admet volontiers qu'il s'agit là, pour Michel Rocard, d'un handicap, voire d'un pari dangereux, qu'il s'est imposé à lui-même en négligeant le pouvoir des médiateurs professionnels, on ne va pas jusqu'à en conclure qu'il faudrait changer de méthode.

La seule concession qu'on y fasse, pour l'instant, concerne le déficit d'explication autour de la contribution sociale généralisée : le travail a *« été salopé dès le départ »*. Pour remonter la pente, Michel Rocard compte sur l'effet que produira l'entrée en vigueur de cette mesure à partir du moment où les salariés concernés seront nombreux à constater, sur leurs feuilles de paie, une diminution des cotisations sociales.

Pour le reste, on renvoie aux graphiques que tient scrupuleusement à jour Guy Carcassonne, dans de grands cahiers, sur l'évolution des cotes de confiance respectives du premier ministre et du président de la République, selon les enquêtes d'opinion de la SOFRES, de l'IFOP et de BVA. Histoire de montrer, d'une part, que, deux ans après son installation à Matignon, Michel Rocard bénéficie d'un net solde positif – contrairement, par exemple, au gouvernement de Pierre Mauroy en 1983, – d'autre part, que la courbe de popularité de François Mitterrand apparaît parallèle à la sienne, une façon comme une autre d'indiquer peut-être que le destin des deux hommes n'a pas de raison objective de diverger...

Au passage, dans ce Matignon qui réagit comme s'il était assiégé par des forces démoniaques, on s'insurge à nouveau contre les *« rumeurs malveillantes »* répandues, à l'intérieur-même du Parti socialiste, à-propos des responsabilités de chacun dans les violences survenues en marge de la manifestation lycéenne du 12 novembre. Comment certains, demande-t-on, ont-ils pu accréditer l'idée que le cabinet du premier ministre aurait eu quelque intérêt politique, en l'absence de Michel Rocard – en visite au Japon, – à « exploiter » ces violences contre l'Elysée pour gêner François Mitterrand ?

De l'autre côté de la Seine, à la présidence de la République, on ne se refuse pas, sur ce point, à laver Matignon de tout soupçon. Si l'on met en cause la responsabilité de quelqu'un dans le déclenchement des violences survenues à Paris le 12 novembre au soir, c'est plutôt celle du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, auprès duquel le directeur du cabinet de Michel Rocard, Jean-Paul Huchon, assistant alors Lionel Jospin, premier ministre par intérim, n'avait pas été le seul à intervenir pour regretter l'autorisation initialement donnée aux coordinations lycéennes de terminer leur manifestation sur les Champs-Elysées.

Quant à la sempiternelle question sur la rivalité rituelle entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, posée l'été dernier, reposée aujourd'hui, elle suscite toujours le même agacement et la même réponse : personne ne peut prétendre savoir ce que pense François Mitterrand sur la longévité gouvernementale de Michel Rocard.

Dans l'immédiat, en tout cas, rien n'autorise à voir, dans la manière dont a été gérée la fronde lycéenne, un signe que François Mitterrand cherchait à affaiblir son premier ministre menacé de renversement : *« Si le président de la République veut changer de premier ministre, il lui suffit de décrocher son téléphone... »* Au contraire, la tonalité « à gauche toute » du discours de Michel Rocard dans le débat de censure est jugée bienvenue.

L'indignation de M. Louis Le Pensec

Mais personne n'est plus ulcéré, depuis lundi soir, que le ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec. Ecœuré, même, par les jugements désobligeants portés à l'encontre des députés d'outre-mer par les représentants de formations qui n'ont souvent eu qu'indifférence pour la situation des anciennes colonies et dont l'agressivité n'a fait que traduire, à ses yeux, la rage de n'avoir plus barre électorale sur eux.

Il se sent en parfaite harmonie avec les onze élus « domiens » qui n'ont pas voté la censure et viennent de dénoncer *« la campagne inqualifiable, orchestrée par certains médias tentant d'accréditer l'idée que leur abstention dans le vote de censure serait la contrepartie d'avantages concédés de façon plus ou moins occulte »*.

Il approuve la réaction de son prédécesseur au ministère, Henri Emmanuelli, qui a dénoncé *« le mépris de la droite, à la limite du racisme »*, et celle du président des députés socialistes, Jean Auroux, qui a parlé de *« relents coloniaux »*. Il se félicite que le député apparenté socialiste de la Martinique, Claude Lise, ait été choisi pour interpeller le Parlement, à ce sujet, mercredi après-midi, au cours de la séance des questions au gouvernement.

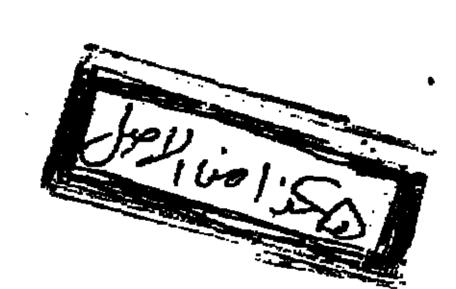
A chaud, Louis Le Pensec a rédigé un texte où il tente de camoufler son indignation sous de l'humour : *« Les élus des DOM-TOM sont-ils majeurs ? En effet, comme le rappelle M. Méhaignerie, ils sont* « pauvres ». *Les pauvres doivent-ils avoir le droit de vote ? Ne pourrait-on pas rétablir un suffrage censitaire d'un type nouveau : en dessous d'un niveau de PNB par habitant, pas de droit de vote ? ... Faibles, vulnérables, à la merci des tentations d'un gouvernement sans scrupules, comment les élus d'outre-mer pourraient-ils se déterminer librement, en leur âme et conscience, au seul vu des textes proposés, sans arrière-pensées ni calculs, comme le font tous les députés de métropole ? »*

La colère de Louis Le Pensec déborde comme la lave de la Soufrière un jour d'éruption : *« Quarante-cinq ans de départementalisation valent-ils la majorité démocratique ? Il faut dire que le gouvernement a manifesté un comportement véritablement extravagant : il n'a pas hésité à proposer au Parlement un budget des DOM-TOM en forte augmentation, avant même qu'il soit question de censure, ce qui démontre une clairvoyance perverse. Avec un budget en régression ou en stagnation, le gouvernement aurait, certes, aggravé les problèmes de l'outre-mer, mais du moins aurait-il manifesté un véritable esprit démocratique en ne cherchant pas à plaire à l'outre-mer au-delà de toute décence... »*

Il y a des jours, comme cela, dans la vie d'un porte-parole du gouvernement, où il vaut mieux en rire...

ALAIN ROLLAT

□ **M. Koehl reste au groupe UDF.** – Député UDF du Bas-Rhin, M. Emile Koehl a affirmé, mardi 20 novembre, que s'il avait refusé de voter la censure la veille, il n'avait pas pour autant l'intention de quitter le groupe UDF de l'Assemblée nationale. M. Koehl a affirmé à l'AFP qu'il n'avait pas *« subi des pressions pour son vote »*. En revanche, M. Jean-Pierre de Peretti de la Rocca (Bouches-du-Rhône), qui n'a pas non plus voté la censure, a annoncé sa décision de quitter le groupe UDF et de rejoindre les non-inscrits.



SOCIÉTÉ/CULTURE

Les « affaires » du football

Les fils du président des Girondins de Bordeaux sont entendus par la police

BORDEAUX

de notre correspondante

Eric Bez, le fils du président des Girondins de Bordeaux FC, est entendu, depuis le mardi 20 novembre, par la police judiciaire de Bordeaux, dans le cadre de l'information ouverte en août par le parquet, pour abus de confiance, faux et usage de faux, complicité et recel à l'encontre de Claude Bez et *« tous autres »*. M. Jacques Rubio, directeur général de la société toulousaine Malardeau, ancien *sponsor* du club bordelais, a également été convoqué.

L'affaire du centre international du Haillan est au cœur du dossier. Ce luxueux château et son complexe sportif ont été financés, en 1987, par les deniers publics. La ville de Bordeaux, qui avait pris l'initiative de l'opération, la région Aquitaine, le département de la Gironde et la communauté urbaine bordelaise, ont payé les factures. Total : 54 millions de francs. Il est établi que cette addition était fausse, surévaluée de 10 millions de francs par rapport au coût réel des travaux. Le président du club de football bordelais et son fils Eric Bez sont au cœur de l'affaire.

La ville de Bordeaux, propriétaire du terrain du Haillan, avait délégué la maîtrise d'ouvrage du centre sportif aux Girondins de Bordeaux FC. Sans appel d'offres, Claude Bez avait alors choisi la société Malardeau pour réaliser l'essentiel du chantier. Il aurait également confié à cette société, dont le directeur général est aussi membre du comité directeur du club de football, la tâche plus délicate d'établir deux devis estimatifs, l'un correspondant aux financements publics et l'autre au montant réel des travaux. Dans la foulée, Claude Bez avait imposé, au nez et à la barbe des architectes, son fils Eric pour « coordonner » le chantier du Haillan.

Agé de trente ans, le fils du président des Girondins de Bordeaux FC exerce des activités de marchand de biens et de promoteur immobilier. Il est à la tête de quatre sociétés, toutes domiciliées à la même adresse, rue Pélouse de Douet, non loin du domicile paternel. Il s'agit d'Eric-Diffusion, du cabinet ERIC, de la *SAI* d'Ornon, une société qui doit réaliser un ensemble immobilier et un golf dans la commune de Villenave d'Ornon et, enfin, de la *société* ERIC. C'est par cette dernière société qu'auraient transité les 10 millions de francs qui n'ont pas servi à payer les travaux du centre sportif du Haillan.

Pascal, le frère cadet d'Eric Bez, employé de l'une de ces sociétés, a également été convoqué par les inspecteurs. Quant à Claude Bez, il doit être convoqué jeudi 22 novembre chez Mme Bernadette Pragout, le juge d'instruction en charge du dossier. Dès son retour du Sénégal, le président des Girondins de Bordeaux a fait repousser au mercredi 21 novembre, à 21 h 30, le comité directeur du club, initialement fixé en son absence au mardi 20 novembre. Ce comité directeur doit examiner la situation. En effet, en plus du dossier judiciaire, les Girondins de Bordeaux doivent faire face à un déficit de 242 millions de francs, rendu public le 16 novembre par Jacques Chaban-Delmas. *« La balle est dans le camp du club »*, avait alors déclaré le maire de Bordeaux, en annonçant la nomination de « négociateurs » de la dette. Il n'a pas fait connaître sa position après la convocation de M. Eric Bez dans les locaux de la police judiciaire.

GINETTE DE MATHA

Deux dirigeants de l'OM libérés après trente-cinq heures de garde à vue

MM. Jean-Pierre Bernès et Alain Laroche, respectivement directeur général et directeur financier de l'Olympique de Marseille, ont quitté libres, mardi 20 novembre, l'hôtel de police de Marseille où ils étaient en garde à vue depuis plus de trente-cinq heures (*le Monde* du 21 novembre). *« La brigade financière a tenu à m'entendre. Je trouve cela normal. J'ai été entendu en toute sérénité. J'ai le sentiment d'avoir servi le football français »*, a déclaré M. Bernès en quittant les locaux de la police judiciaire peu avant minuit.

Les enquêteurs de la brigade financière du SRPJ de Marseille souhaitaient entendre les deux dirigeants de l'OM dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet à la suite de la saisie, au siège du club de football, de documents sur le transfert de certains joueurs entre les clubs de Toulon et de Marseille. *« Tout ceux qui veulent apporter la vérité dans le football français doivent aider la brigade financière »*, a expliqué M. Bernès. Selon des sources judiciaires, ces auditions devaient permettre d'obtenir des deux dirigeants des précisions sur des opérations comptables effectuées pour l'O M. Les mêmes sources précisaient cependant qu'aucun élément ne permettait de dire *« que l'on allait vers l'ouverture d'une information et d'éventuelles poursuites »*.

Toutefois Joseph-Antoine Bell, gardien de but des Girondins de Bordeaux mais ancien joueur marseillais, estime que ces auditions mettent en cause le président de l'OM, Bernard Tapie. Il a déclaré, dans *l'Équipe* du 21 novembre : *« Il ne faut pas se tromper de cible, c'est le député qui est concerné car tous le monde sait que Bernès n'agit qu'avec l'aval de son patron. »* Le goal, qui a lui aussi été entendu par des policiers de Bordeaux à propos de la même affaire, ajoute : *« Bernard Tapie a voulu nettoyer un milieu qui aurait pu l'être simplement en employant des moyens légaux. Il se vante d'être l'ami de Charasse, il est député : il avait tout pour défendre le foot en sa qualité de représentant du peuple à l'Assemblée. Il s'y est pris autrement. »*

ÉDUCATION

Des manifestations peu suivies

Le mouvement lycéen s'essouffle

Le mouvement lycéen s'essouffle très nettement. Mardi 20 novembre à Toulouse, seulement 500 jeunes se sont retrouvés sur la place du Capitole pour répondre à l'appel lancé dimanche par la coordination de *Haute-Garonne*, pourtant très active ces dernières semaines. A Clermont-Ferrand, où cinq manifestations avaient rassemblé plusieurs milliers de personnes depuis le début du mois, ce sont à peine 400 lycéens qui ont défilé dans les rues en direction du conseil régional pour un *« baroud d'honneur »*.

De leur côté, les lycéens de Montpellier ont choisi de bloquer le trafic ferroviaire durant plusieurs heures pour marquer leur *« insatisfaction »* face aux propositions de Lionel Jospin. A Brest, enfin, les membres de la coordination indépendante brestoise tentent par tous les moyens d'éponger les dettes causées par leurs déplacements et autres frais de manifestations. L'harmonie municipale jouera à leur profit, les habitants de la ville étant conviés à payer leur place vingt francs pour soutenir les lycéens.

D'autre part, des *« opérations oxygène »* ont eu lieu à Toulouse et à Brest (formation de classes de 25 élèves, les autres se regroupant à l'extérieur) et de petites assemblées générales se sont réunies à Paris où la coordination animée par la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) proposait aux élèves de se prononcer par référendum sur les propositions du ministre de l'éducation nationale. Une manière de poursuivre un mouvement qui s'épuise, en préparant la prochaine rencontre des lycéens avec Mme Céline Wiener, chargée de mettre en œuvre le « plan d'urgence pour les lycées ». Enfin, les membres du Mouvement *apolitique lycéen* (MAL) et ceux de la coordination toulousaine appellent à un rassemblement jeudi 22 novembre à Paris.

(Lire également le supplément éducation pages 13 et 14.)

□ **L'USC-police demande une enquête sur le maintien de l'ordre pendant les manifestations lycéennes.** – L'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, 29,5 % des voix chez les policiers en tenue) a demandé, dans une lettre ouverte au ministre de l'intérieur datée du 15 novembre, l'ouverture d'une enquête administrative de l'Inspection générale des services (IGS) à propos de la manifestation des lycéens, le 12 novembre à Paris. Déplorant que plus de 220 membres des forces de l'ordre aient été blessés à cette occasion, l'USC estime que ces faits sont *« la triste conséquence des déclarations irresponsables des détenteurs de l'autorité publique qui ont interdit le port des équipements nécessaires au maintien de l'ordre »*.

La maîtrise des dépenses de santé

Les conditions de remboursement des médicaments « particulièrement coûteux » vont être modifiés

M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, devait rendre public, mercredi 21 novembre, le texte d'un décret limitant les conditions de *remboursement de certains* médicaments considérés comme étant *« particulièrement coûteux »*. Annoncé depuis plusieurs semaines, ce texte correspond, dans le cadre de la Contribution sociale généralisée (CSG), à l'une des premières mesures concrètes visant à maîtriser effectivement l'évolution des dépenses de santé. Il souligne aussi la volonté gouvernementale de rendre plus cohérente la prise en charge de certains produits pharmaceutiques par la collectivité.

Dans sa formule définitive, ce texte – qui avait déclenché il y a *quelques mois une vive controverse* au sein de l'industrie pharmaceutique française – comprend trois articles.

Le premier prévoit que *« certains médicaments particulièrement coûteux et d'indications précises »* ne pourront *« être pris en charge ou remboursés qu'après accord préalable du contrôle médical »*. On précise au ministère des affaires sociales que cette mesure – qui nécessitera en pratique la publication prochaine d'un arrêté – ne concernera *« que quelques médicaments chaque année »*.

Il pourrait s'agir, dans les prochains mois, de certaines spécialités hypocholestérolémiantes, ainsi que de nouveaux médicaments anti-ulcéreux. Ces substances ne seront donc plus prises en charge, comme c'est le cas aujourd'hui, de manière automatique, le prescripteur *devant au préalable s'assurer* de l'accord de la caisse de Sécurité sociale.

Démission du président de la commission de transparence

Le second article du décret précise que la prise en charge par la Sécurité sociale de nouveaux médicaments ne pourra concerner que ceux pour lesquels il est démontré qu'ils apportent *« soit une amélioration du service médical rendu en termes d'efficacité thérapeutique, ou, le cas échéant, d'effet secondaire ; soit une économie dans le coût du traitement médicamenteux »*.

Les preuves de cette démonstration seront jugées par la commission de transparence. Le président de cette commission, le professeur Jean-Louis Portos, a, pour sa part, annoncé sa démission pour protester contre cette mesure.

Enfin, le troisième article prévoit de pénaliser de la même manière *« les médicaments dont il est constaté une prescription fréquente hors des indications thérapeutiques retenues lors de l'inscription, à la suite d'actions publicitaires et de promotion »*. Dans ce domaine, l'avis de la commission de contrôle de la publicité sera requis.

Le ministère se dote ainsi d'un outil réglementaire, qui devrait à court terme lui permettre de réaliser certaines économies (difficilement chiffrables aujourd'hui) en matière de dépenses de santé. Cet outil apportera aussi une plus grande cohérence dans un secteur qui, trop souvent, en manque.

Il s'agit enfin d'une des premières mesures concrètes de maîtrise des dépenses annoncées après la controverse autour de la *contribution sociale généralisée*. A cet égard, il sera intéressant d'observer quelle sera l'attitude, face à cette réforme, de l'ensemble des *professions médicales et pharmaceutiques*.

JEAN-YVES NAU

Manifestation nationale des professions paramédicales libérales

La manifestation des professions paramédicales libérales a rassemblé, mardi 20 novembre à Paris, plusieurs milliers de personnes, kinésithérapeutes, infirmières, orthophonistes et orthoptistes. Les quatre organisations professionnelles appellent à une nouvelle manifestation jeudi 13 décembre.

Réunis pour la première fois sous les mêmes bannières, plusieurs milliers de kinésithérapeutes, infirmières, orthoptistes et orthophonistes venus de toutes les *régions* de France *ont répondu*, mardi 20 novembre, à l'appel des quatre organisations des professions paramédicales libérales. Revalorisation de l'acte, révision de la nomenclature en fonction des nouvelles pratiques, définition de règles d'exercice professionnel avec une juridiction particulière et aménagements en matière de fiscalité ou des charges sociales identiques à ceux des médecins libéraux constituaient l'essentiel de leurs revendications.

« Nos honoraires sont bloqués depuis trois ans. Les montants des frais de déplacement, très faibles, ne bougent pas. Le ministère des affaires sociales et de la solidarité ne fait rien pour nous », a expliqué Mme Marie-Jeanne Ourth-Bresle, présidente de la FNI (Fédération nationale des infirmières). *« Nous sommes soumis à des contraintes tarifaires et budgétaires qui nous obligent à augmenter le volume de nos actes, ce qui finit par mettre en jeu la qualité de notre travail »*, a estimé, de son côté, M. Jacques Roustit, président de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO).

Au cours de la manifestation une fausse bonne nouvelle a provoqué l'exaspération des manifestants : le bruit a couru que les représentants des organisations seraient reçus à Matignon, mais ils s'y sont rendus en vain. La tension est alors montée, et, rue de Varenne, un cordon de CRS a dû bloquer la progression du défilé. Peu après, des kinésithérapeutes qui ont aperçu l'actrice Carole Laure en train d'acheter des décorations de Noël dans une boutique décident de la retenir pendant plus d'une heure. Ils ne la relâcheront qu'après avoir obtenu qu'elle alerte les médias de son *« kidnapping »*.

En fin d'après-midi, les manifestants regroupés place du 18-Juin-1940 (15e arrondissement) ont été rejoints par les présidents de fédérations, lesquels ont été reçus à l'Assemblée nationale par M. Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. *« Nous devrions être reçus à Matignon la semaine prochaine. J'ai appris que le gouvernement était favorable à une étude accélérée du dossier sur l'allégement des charges des allocations familiales. En revanche, rien de prévu pour la nomenclature. Nous appelons à une nouvelle manifestation le 13 décembre »*, a alors annoncé M. Jacques Velminckx, président de la FFMKR (Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs). A 19 heures, la manifestation est terminée. Une trentaine de personnes interpellées au moment de la dispersion ont été relâchées dans la soirée.

MARTINE LARONCHE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Deux professeurs de médecine inculpés à Nancy

Les dessous-de-table des hommes en blanc

L'affaire des dessous-de-table médicaux *n'en finit plus d'empoisonner Nancy* : deux des plus célèbres professeurs de médecine de la ville inculpés, plusieurs autres mis en cause dans des témoignages recueillis par l'Union fédérale des consommateurs et transmis au parquet, le procureur général près la cour d'appel et le sous-directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie réglant leurs comptes dans les colonnes de la presse locale... Pendant que certains dénoncent déjà une chasse aux sorcières, d'autres tentent de comprendre pourquoi la cité lorraine, *beaucoup moins touchée*, dit-on, que Paris ou la Côte *d'Azur, endosse seule* le poids de l'infamie.

NANCY

de notre envoyé spécial

Ils faisaient partie du patrimoine *municipal, comme* la *place* Stanislas et l'équipe de football de l'AS Nancy-Lorraine. De toute la région, on se précipitait dans ces fameux hôpitaux nancéiens. Des Vosges, d'Alsace, on accourait, tant leur réputation avait, depuis longtemps, dépassé les frontières du département. Certains faisaient même le déplacement de l'étranger. Aujourd'hui on les regarde avec méfiance.

Un médecin a été inculpé d'*« extorsion de fonds »*, un autre de *« corruption active »*. Et plusieurs nouveaux noms circulent, toujours connus. Ceux de professeurs agrégés, la plupart du temps. La situation est telle que, *parallèlement à l'enquête judiciaire*, le ministère des affaires sociales et la direction des impôts s'intéressent de près à l'affaire. Sans parler de l'ordre des médecins, dont le *conseil national doit prochaine*ment prendre position. Même dans la bouche du président départemental de l'ordre, le docteur Jacques Werner, les petits supplé*ments sont devenus « des gains occultes »*. Autrement dit, des dessous-de-table.

La pratique était vieille comme le monde. *« Avant, à la campagne, le docteur se faisait offrir des poulets et des œufs en prime, c'était normal »*, dit en souriant Jean-Paul Donny, le président de l'Union fédérale des consommateurs de Nancy (UFC). Tellement normal, selon lui, que ce comportement *s'est généralisé*. Pour gagner plus d'argent, en trompant la voracité du fisc, les *médecins n'ignoraient* pas que, lorsque la vie ou simplement la santé est en jeu, on ne regarde pas trop à la dépense.

L'affaire éclate, le 15 décembre 1989, à Nancy, au centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Brabois. *Pourquoi là* plutôt qu'ailleurs ? Peut-être parce que, quelques jours plus tôt, *l'Est républicain* a consacré une page complète aux pratiques illicites des *médecins*. Peut-être également parce que, depuis des années, l'UFC de la ville s'intéresse à ce dossier, et en parle.

Aussi, lorsque le conseil d'administration se penche sur la succession du professeur Paul Guillemin, chef du service d'urologie, les représentants CFDT et FO s'opposent à la nomination de son dauphin, le professeur Jacques L'Her*mite*. Pour tout le monde, il ne s'agit pourtant que d'une simple formalité. Autant apprécié, à quarante-sept ans, comme enseignant que comme médecin, cet agrégé dirige l'unité de transplantation rénale. Il compte aussi parmi les pionniers de la microchirurgie en urologie et passe pour un des plus grands spécialistes du traitement de l'impuissance et de la stérilité. Des titres de gloire bien faibles en regard des accusations des délégués syndicaux. *Selon eux, le professeur* L'Hermite touche des dessous-de-table.

Des témoignages accablants

Malgré ses dénégations, sa nomination est suspendue, et son dossier transmis à la commission d'activité libérale, chargée d'examiner l'exercice privé des médecins hospitaliers. *La hiérarchie du CHRU* reste pourtant extrêmement embarrassée. Sans attendre les conclusions de cette commission, qui, le 10 mai 1990, constatera *« l'absence de preuve irréfutable mais l'existence de témoignages troublants et concordants »*, le conseil d'administration donne même un avis favorable à la candidature de M. L'Hermite. *Il faudra* un refus du ministre pour lui bar*rer la route*.

Mais l'UFC a déjà lancé l'enquête. En quelques semaines, l'association réunit suffisamment de témoignages mettant en cause l'urologue et d'autres de ses collègues pour porter plainte contre X... *Un artisan souffrant d'impuissance* raconte comment le professeur lui aurait demandé un complément de 5 000 F en liquide – *« mon revenu mensuel »*, – précisant que ce serait *moins cher avec un de ses assis*tants mais qu'alors les chances de réussite de l'opération passeraient de 95 % à 50 %. Une femme assure que M. L'Hermite aurait exigé, à *son réveil, « 1 900 F en liquide »*. Après avoir payé par crainte d'être *« sabotée »*, elle se serait vu demander un nouveau dessous-de-table.

On aurait pu en rester là. Malgré la cinquantaine de lettres que lui avait transmises l'UFC, rien n'empêchait le procureur de la République, M. Georges Garrigue, de classer l'affaire. *« Il a pris ses responsabilités en déclenchant les poursuites*, explique M. Gilbert Thiel, le juge d'instruction chargé de l'affaire. *D'autres auraient sans doute attendu d'avoir un dossier impeccable, parfaitement ficelé par les policiers. »* Attente bien hasardeuse car, sans l'ouverture d'une information judiciaire, rien ou *presque n'était possible*. En juin, le professeur L'Hermite est placé pendant quarante-huit heures en garde à vue au SRPJ de Nancy. Aux policiers, il finit par déclarer *avoir reçu des rémunérations* occultes mais, devant le magistrat, il revient sur ses dépositions. Par la suite, il ne cessera de nier, affirmant même avoir *« toujours condamné ce type de pratique »*.

Néanmoins, M. Thiel l'inculpe d' *« extorsion de fonds »*. La sanction disciplinaire ne tarde pas. Le 5 juillet, le conseil régional de l'ordre inflige au professeur L'Hermite une suspension de six mois. Le 16, le ministre refuse sa nomination comme chef de service. L'intéressé dénonce *« une cabale »* et fait aussitôt appel devant le conseil national – appel suspensif qui lui permet de continuer d'exercer. Il menace de faire des révélations. Mais aucun coup de théâtre ne viendra troubler l'été lorrain.

Le 1er novembre, pourtant, l'affaire est relancée. Depuis le 8 octobre, le professeur agrégé Jean Sommelet, un chirurgien orthopédique de soixante-six ans, réputé dans *tout l'est de la France comme* l'un des plus grands spécialistes de la prothèse de hanche, est lui aussi inculpé. Le juge d'instruction, Mme Isabelle Oudot, n'a pas souhaité rendre l'information publique mais elle ne peut éviter les fuites. Ayant agi dans le cadre de son activité salariée de chirurgien à la clinique de traumatologie et d'orthopédie, un établissement public dépendant de la caisse primaire d'assurance-maladie du Nord-Est dont il était le directeur jusqu'à l'an passé, M. Sommelet est accusé de *« corruption active »*.

Lui ne nie pas avoir reçu des sommes d'argent de façon *illicite*. Il précise simplement l'avoir fait en examinant la situation financière de ses patients. *« Avec tact et mesure »*, comme le stipule le code de déontologie médicale. Ce qui explique peut-être le silence du conseil départemental de l'ordre, beaucoup moins prompt à instruire son dossier que celui du professeur L'Hermite. A moins que n'entre en jeu l'aura d'un maître qui a contribué à former des générations de médecins.

Des pratiques fréquentes ?

Cette seconde inculpation déclenche *de nombreuses réac*tions. A la caisse primaire d'assurance-maladie, le sous-directeur, M. Rodolph Brodt, encourage, dans la presse locale, l'*« œuvre de salubrité publique »*. Selon lui, *« un c'était déjà pas mal ; deux c'est beaucoup mieux »*. Et M. Brodt d'annoncer, comme d'autres, de nouvelles inculpations.

Immédiatement, le procureur général près la cour d'appel de Nancy, *M. René Hardy, réplique*. Estimant que *« la justice n'a que faire de rumeurs et de calomnies »*, il ajoute : *« Dans l'état actuel des procédures, aucun autre médecin que ceux déjà inculpés n'est mis en cause. »* Déclaration d'autant plus surprenante qu'au moins cinq médecins sont accusés, et à plusieurs reprises, dans les témoignages fournis par l'UFC. Il n'en faut pas beaucoup plus pour qu'à Nancy on s'inquiète d'un éventuel *revirement du parquet*, prélude à l'*« étouffement »* de l'affaire. A la cité judiciaire, on préfère hausser les épaules. Bien sûr, beaucoup des témoignages recueillis par l'UFC se sont révélés inexploitables. Certains acceptent d'écrire à une association mais refusent de dénoncer, devant un policier ou un magistrat, celui qui les a soignés. D'autres *confondent* dépassements d'honoraires et dessous-de-table. Et à supposer que le praticien n'ait pas indiqué sur la feuille de soins la somme effectivement perçue, reste *à prouver qu'il ne s'agit pas* là d'une simple fraude fiscale, bref que les conditions de la remise des fonds occultes s'apparentent bien à une *« contrainte »*.

Sûr de lui, le juge Thiel sourit à l'idée que son dossier pourrait ne *pas aboutir*. *Sans doute sait-il que*, même si l'extorsion proprement dite se révélait difficile à prouver, le professeur L'Hermite resterait passible d' *« abus de confiance »*. *Opérant dans le secteur privé hos*pitalier, il se devait, en effet, de reverser une partie de ses gains à l'établissement public. Ce qui ne peut être fait correctement que si la somme perçue est effectivement la somme déclarée...

Le dossier L'Hermite devrait être bouclé avant le mois de janvier. Nommé substitut général à Metz, M. Thiel n'aimerait pas abandonner l'affaire en cours de route. A la même date, Mme Oudot quittera Nancy pour Lyon et devra être remplacée. A la *cité judiciaire*, on assure que *« cela ne changera rien, les procédures iront jusqu'au bout »*. On ose l'espérer mais on sait trop combien le cas nancéien *tient à peu de chose. Au hasard des* successions. A la maladresse de certains médecins. Et à quelques personnes désireuses, quelles qu'en soient les conséquences, de dénoncer ces pratiques. *Des pratiques* courantes ? Le président du conseil départemental de l'ordre rectifie : *« Des pratiques fréquentes... mais minoritaires. »*

NATHANIEL HERZBERG

ESPACE

Nouveau succès pour la fusée européenne

Ariane a lancé deux satellites américains

La fusée Ariane a décollé, mer*credi 21 novembre* à *0 h 11* (heure française), du centre spatial guyanais de Kourou, pour son 40e tir, et a mis sur orbite avec succès deux satellites de télécommunications. *Comme pour sa mission* précédente, le 12 octobre dernier, les deux passagers du lanceur européen étaient deux satellites américains : SATCOM-C1 et GSTAR-IV.

Le lancement s'est déroulé sans aucun problème, après une chronologie normale et un compte à rebours sans faille. SATCOM-C1 *et GSTAR-IV, de la classe des* satellites de télécommunications de 1 200 kilos, sont destinés à assurer sur tout le continent nord-américain des communications téléphoniques, la transmission de fac-similés, de données informatiques et de programmes de télévision. *Le* prochain tir d'Ariane est désormais prévu pour la mi-janvier 1991.

Ce quarantième vol confirme le succès d'Arianespace, qui a obtenu depuis 1981 quatre-vingt-sept contrats de lancement, et main*tient sa position de leader*, avec 50 % du marché occidental des lancements civils.

Compte tenu des besoins de la clientèle, Arianespace et les industriels européens envisagent d'améliorer les performances du lanceur Ariane-4. Ces modifications, qui devraient être *réalisées dès 1992*, permettront la mise en orbite d'une charge utile de près de 4,5 tonnes (au lieu de 4,3 tonnes) par la version la plus puissante d'Ariane (1).

Si l'avenir d'Ariane-4, dont 70 exemplaires *ont été comman*dés, paraît serein pour les prochaines années, la direction d'Arianespace a cependant quelques inquiétudes pour l'après-1994-*1995*. Selon les experts, *en effet*, la taille de la majorité des satellites prévus pour un lancement à cette époque devrait tourner autour des 2,5 tonnes, ce qui rendrait impossibles les lancements doubles pour Ariane-4. Arianespace aura alors des difficultés à trouver des satellites de format plus modeste à leur associer, en attendant la mise en service du lanceur lourd Ariane-5, pas avant 1995.

(1) Ces modifications, qui portent sur une augmentation de la capacité des réservoirs d'hydrogène et d'oxygène liquides du troisième étage, avaient déjà été faites à titre expérimental, lors du troisième tir d'Ariane-4, le 27 mai 19899.

Fin de mission mouvementée pour la navette de la NASA

Le vent contraint Atlantis à changer de site d'atterrissage

Contrariée par le vent qui soufflait sur son terrain d'atterrissage habituel de la base Edwards (Californie), la navette Atlantis a finalement atterri, mardi 20 novembre à 16 h 43 (22 h 43, heure de Paris), sur la piste de rechange de Cap-Canaveral (Floride), au terme d'une mission secrète de cinq jours consacrée à la mise en orbite d'un satellite militaire de surveillance (*le Monde* du 17 novembre).

Les vents violents persistant sur la *Californie*, *les responsables de la* NASA ont décidé, après une journée d'attente, d'utiliser la piste du centre spatial Kennedy. Cette dernière présente l'inconvénient majeur d'être relativement courte (5 000 mètres), ce qui contraint l'équipage à utiliser ses freins, alors que les pistes d'atterrissage comme celles de la base Edwards construites dans le désert, *ont été étudiées pour que la navette* puisse s'arrêter sans freiner. Atlantis s'est cependant immobilisée sans problème.

Il s'agissait du cinquième atterrissage d'une navette à Cap-Canaveral. Le dernier remonte à 1985 et, à cette *occasion, l'un des pneus de la* navette Discovery avait éclaté, endommageant le système de freinage.

Le Pentagone se reposera désormais sur des lanceurs classiques pour déployer ses satellites de renseigne*ment et n'utilisera plus les navettes* que pour des missions non secrètes. Le prochain vol devrait avoir lieu en décembre, avec le départ de Columbia qui emmènera l'observatoire astronomique Astro. – *(AFP.)*

SPORTS

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Le club de première division de Montpellier a battu celui de Metz (5-2), mardi 20 novembre, en match en retard de la 13e journée du championnat de France de football.

□ **TENNIS : rectificatif.** – Ce n'est pas en quatre matches (comme nous l'avons écrit à la suite d'une mauvaise transmission dans nos éditions datées *20 novembre*) que l'Américain André Agassi s'est imposé dimanche 18 novembre en finale du championnat de l'ATP Tour à Francfort mais, évidemment, en quatre manches, sur le score de 5-7, 7-6, 7-5, 6-2.

Ballainvilliers (Essonne) entrave la fabrication du grand télescope européen

Longue-vue et courte vue

Quand, à la veille de l'été 1989, l'entreprise française Recherches et études d'optique et de sciences connexes (REOSC) dama le pion à l'allemand Zeiss, son concurrent de toujours, pour le polissage des miroirs du VLT, le télescope géant que les Européens vont construire au Chili, le *petit monde français des astro*nomes et des industriels constructeurs de télescopes soupira de fierté (*le Monde* du 31 mai).

Aujourd'hui, pour une banale histoire de permis de construire et de terrain que la municipalité de Ballainvilliers (Essonne) vient de *refuser à l'industriel, cette victoire* risque fort de tourner au naufrage.

Pour honorer le *contrat* d'un peu plus de 110 millions de francs, la société REOSC doit monter, sur le terrain qu'elle occupe actuellement, une « tour de polissage » d'environ 34 mètres de haut avec une *emprise au sol* d'un peu moins de 150 mètres carrés. Incontestablement, un tel édifice peut constituer pour les riverains une nuisance visuelle.

La mairie, consciente de cette gêne potentielle, avait donc *demandé à l'industriel, qui avait* accepté de s'y plier, d'installer des *« protections visuelles »* faites de *« végétaux persistants »* pour préserver l'*« aspect village »* et le *« charme »* de la commune.

Les activités industrielles de la *Reosc étant, de l'avis même du* maire, *« silencieuses et non polluantes »*, tout laissait prévoir une issue heureuse. A la condition toutefois, indiquait la municipalité, que l'entreprise prenne également en charge le percement d'une *route de 350 mètres (2 millions* de francs) et la construction d'un parking de soixante places conforme aux règles d'urbanisme.

Ce qui fut fait. Et, le 10 mai 1990, le conseil municipal se déclarait, par 14 voix contre 4, favorable à la modification du plan d'occupation des sols (POS), nécessaire pour la construction des nouveaux bâtiments de la REOSC. Une décision confortée par les résultats de l'enquête *d'utilité publique, qui conclut*, début octobre, sur *« un avis très favorable »* au projet.

Mais, le 9 novembre, le conseil municipal changeait d'avis et refusait de modifier le POS par 14 voix pour et 4 contre... La REOSC qui espérait pouvoir commencer les travaux pour sa tour de polis*sage avant la fin de l'année, n'en* revient pas !

Une zone « réservée à l'habitat »

Le fameux parking et ses 1 200 mètres carrés font l'objet du conflit. Pour le réaliser, la REOSC, à l'étroit dans ses installations actuelles, a dû se porter acquéreur au prix fort d'un terrain voisin de 7 500 mètres carrés (1) *situé* en zone agricole. Elle s'enga*geait à n'utiliser qu'environ* 1 200 mètres carrés et à laisser le restant de la parcelle non constructible et réservé à la culture.

De son côté, consultée sur cet achat éventuel, la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) n'avait pas fait jouer son droit de préemption sur ce terrain et laissait donc ouverte la possibilité d'une modification du POS. Mais toutes ces précautions et ces accords de l'adminis*tration n'ont pas suffi à la com*mune.

Le *maire* et son conseil estiment aujourd'hui que la construction envisagée *« ne s'intègre pas dans une zone essentiellement réservée à l'habitat »*, et soupçonne la REOSC d'avoir acheté près d'un hectare non constructible *« avec l'idée d'y développer ses activités, créant de ce fait une spéculation et une inflation anticipée et anormale des terrains. »*

Ce qui surprend, ce n'est pas tant l'avis du dernier conseil muni*cipal de Ballainvilliers que le fait* qu'il ait été émis à la dernière minute. En agissant ainsi, la mairie sait qu'elle met le couteau sous la gorge de la REOSC, astreinte à des délais très serrés pour le polissage de ses miroirs. *Elle a proposé un autre terrain* dans sa zone d'activités en bordure de la nationale 20. Mais les vibrations y sont telles que le travail des optiques y est impossible.

Seule solution : créer l'atelier *dans une autre région, éloignée du* siège de la société, ce qui ne manquera pas de grever les coûts et qui pourrait obliger à terme la REOSC à déménager. L'éventualité n'émeut pas outre mesure le maire, certain que les richesses produites – plusieurs millions de francs – par la ZAC de 170 000 mètres carrés de la commune compenseront la perte des quelques centaines de milliers *de francs de taxe professionnelle* payée par la REOSC.

Les pouvoirs publics en revanche, inquiets que cette querelle n'entrave l'activité d'une des rares sociétés au monde capables de polir d'aussi grands miroirs, *aimeraient débloquer au plus vite* la situation. C'est la raison pour laquelle, dans un souci d'ultime conciliation, le préfet a proposé sa médiation pour éviter l'irréparable.

J.-F. AUGEREAU

(1) Le terrain retenu par la REOSC enserre une autre parcelle de 2 500 mètres carrés.

EN BREF

□ **« Ratonnade » de Carcassonne : les enquêteurs cherchent les responsables parmi les officiers du 3e RPIMa.** – Après l'inculpation, mardi 20 novembre, de quinze militaires du 3e RPIMa de Carcassonne (Aude), soupçonnés d'avoir participé à la ratonnade du samedi 17 novembre (*le Monde* des 20 et 21 novembre), le juge d'instruction Georges Perinetti semble à présent orienter son enquête vers les gradés du régiment. Si le caporal-chef Franck Fransonni, écroué à la maison d'arrêt de Carcassonne, est présenté comme le chef opérationnel de l'expédition punitive, les enquêteurs ont la conviction que *« les responsables sont plus haut »*. Au quartier Laperrinne, *« le projet de ratonnade était une rumeur de couloir*, indique-t-on de source judiciaire. *Tout le monde était au courant, sauf les officiers... »* Les chefs des différentes compagnies du régiment devraient donc être entendus, notamment dans le but d'identifier un homme cagoulé qui *serait apparu aux côtés* de Fransonni lors d'une réunion clandestine tenue une heure avant le raid, au stade de Romieu, à Carcassonne.

□ **« Ripoux » lyonnais : Un ancien candidat aux élections et un employé de banque inculpés.** – Animé par cinq policiers – le sous-brigadier Michel Lemercier, les inspecteurs Richard Durastante et Laurent Féminier, les enquêteurs Guy Nicolaï et Don Juan Giovanetti (*le Monde* des 15 et 16 novembre) –, le gang des « ripoux » lyonnais comptait aussi un employé des Transports en commun lyonnais (TCL), un employé des pompes funèbres, *ancien candidat aux élections* municipales de 1989 sur une liste RPR à Décines (Rhône), et un employé de banque. Ce dernier, Alain Érard, travaillait au siège lyonnais de la *Société générale* au service « clientèle ».

Quant à Jean-Jacques Zartarian, l'ancien candidat, il avait participé aux actions d'aide humanitaire lors du tremblement de terre en Arménie. *Ils figurent parmi* les seize inculpés dans ce dossier.

□ **L'affaire de l'observatoire aquatique de Fleury (Aude) : nouveau dépôt de plainte.** – Le conseil municipal de Fleury (Aude) a déposé, lundi 19 novembre, une troisième *plainte contre X* avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Narbonne dans le cadre de l'affaire de l'observatoire aquatique La Bulle, qui *s'est révélé* être un gouffre financier (*le Monde* du 26 octobre).

Cette plainte pour *« abus de crédits, fausses factures, complicité, faux et usage de faux en écriture publique »* fait suite à deux autres plaintes pour *« faux et usages de faux en écriture, dissimulation de documents administratifs et escroquerie »*.

Le versement d'une commission au bureau d'études Urba-Technic, lié au PS, a été évoqué dans cette affaire, tandis que la chancellerie *était* intervenue pour déconseiller l'ouverture d'une information judiciaire (*le Monde* du 17 novembre).

EDUCATION

Onde de choc dans les lycées

Un mois d'agitation a mis à nu les lézardes de l'institution. Qui sont les perdants de l'épreuve ?

JUSQU'AU bout, la crise lycéenne aura été celle de tous les paradoxes. On attendait les étudiants, las des universités surpeuplées. Ce sont les lycéens qui, quatre semaines durant, ont bousculé profs et proviseurs, gouvernement et président. Seuls, comme des grands, et non pas réduits, comme d'habitude, au rôle de force d'appoint de leurs aînés. Surgie des banlieues sans crier gare, cette crise a envahi la province mais épargné Paris, haut lieu traditionnel des révoltes de la jeunesse. Elle ne s'est pas nourrie, comme dans les années 1970-80, d'une opposition à quelque projet scélérat : décrets Debré ou Saunier-Seïté, projet de loi Devaquet.

Loin, enfin des credo idéologiques d'autrefois, le mouvement lycéen s'est mobilisé sur une revendication aussi brutale et rudimentaire qu'efficace : *« Du pognon pour l'éducation. »* Alors même que le gouvernement met depuis deux ans le paquet sur l'éducation, érigée en priorité nationale et budgétaire. Et au moment où les régions, dans le cadre des lois de décentralisation, consacrent à la *construction et à la rénovation des* lycées plus que l'Etat ne l'avait fait durant les deux décennies précédentes.

Mais le plus étonnant des paradoxes est, peut-être, qu'en bout de course, passée la vague lycéenne, personne ne semble perdant dans cette crise atypique. Ni les lycéens, bien sûr, et ceux qui tentaient de piloter leur mouvement, mais pas davantage le ministre de l'éducation nationale ou le gouvernement.

« Jospin t'es foutu, les lycées sont dans la rue. » Rabâché depuis un mois, le slogan a fait long feu. Et si Jospin a été brocardé, c'est de façon plutôt potache et sans agressivité. Non seulement le ministre n'est pas *« foutu »* et n'a pas été réduit au rôle peu enviable de fusible, comme Alain Devaquet en 1986, mais il sort plutôt renforcé de l'épreuve. On peut certes lui reprocher deux choses. N'avoir pas su prendre les devants, tout d'abord. Quand tout indiquait que le *lycée, autrefois sanctuaire du système* scolaire, en devenait le maillon faible, déstabilisé par l'afflux des élèves, la dégradation des locaux, la transformation des missions et la crise d'identité des enseignants. M. Jospin peut certes plaider, comme il l'a fait dimanche 18 novembre à l'émission « 7/7 », qu'il avait alerté le gouvernement dès l'automne 1988 sur l'ampleur des besoins. On constatera simplement qu'il ne fut pas, alors, assez convaincant.

Deuxième reproche, formulé ici ou là : avoir cédé à la pression, lâché des concessions qui vont peser non seulement sur les grands équilibres budgétaires mais, plus prosaïquement, sur le fonctionnement même des lycées. Lionel Jospin a beau jeu de répondre que les lycéens, de plus en plus souvent majeurs, sont fondés à réclamer un minimum de participation à la vie de leur établissement. L'explosion sourde de ce mois d'octobre ne résulte-t-elle pas, d'abord, de leur désir d'être écoutés et entendus ?

Ecouter et comprendre ? C'est, à l'évidence, ce qu'a su faire le ministre de l'éducation. Confronté à un mouvement diffus et insaisissable, il a patiemment répété son invitation au dialogue et à la concertation et su saisir la première occasion de proposer aux lycéens une vraie négociation, sans faux-fuyants ni démagogie. Les fanfarons peuvent bien regretter que l'autorité de l'Etat ait ainsi été *« dévoyée »*, pendant quarante-huit heures de discussions acharnées, devant une vingtaine de jeunes impertinents. Il suffit de se rappeler l'entretien bref et glacial, le 4 décembre 1986, *entre MM. Monory et* Devaquet et la délégation des étudiants de l'époque pour mesurer la différence. S'il n'a pas su prévenir la colère lycéenne, M. Jospin a, en revanche, su éteindre l'incendie avec habileté.


GAMMA

M. François Mitterrand recevant les lycéens

Les lycéens, de leur côté, sont évidemment les grands gagnants de cette crise, même si, adeptes du « tout, tout de suite », ils rechignent à le reconnaître. En résultats sonnants et trébuchants, tout d'abord, leur bilan est impressionnant. En deux semaines, ils auront, contre toute attente, décroché quelque 1700 postes supplémentaires pour leurs lycées : 100 postes de surveillants, 1000 postes de personnels administratif et de service, 600 postes de personnels d'encadrement et d'animation. A quoi s'ajoutent 4 milliards de francs pour la rénovation des établissements. Et la reconnaissance d'une série de droits (réunion, association, presse, etc.) qui peuvent leur permettre de devenir des partenaires à part entière de la vie lycéenne. Bref, ils ont été les promoteurs efficaces de la priorité à l'éducation affichée depuis deux ans. Avec une exigence permanente, sinon toujours explicite, qui a contraint le gouvernement à élargir le débat : ne pas s'en tenir aux milliards mais s'assurer de l'efficacité de leur utilisation ; ne pas s'en tenir à l'effort budgétaire mais déboucher sur une amélioration de l'enseignement et vaincre le syndrome de l'échec qui domine la scolarité dans le secondaire.

Les militants, eux aussi, ont gagné. Ceux de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) comme ceux des Jeunesses communistes ou de divers courants socialistes ou d'extrême gauche. Malgré des organisations dérisoires, peu implantées, quasi inexistantes dans le paysage institutionnel de l'éducation nationale, ils ont bousculé caciques et adultes, imposé leur présence à l'Elysée, à Matignon et dans les palais nationaux, avant de s'offrir une grande première : deux jours de négociation avec le ministre de l'éducation. S'ils prennent garde de comprendre et de surmonter la réaction de rejet de beaucoup de lycéens, notamment des provinciaux, à l'égard des *« appareils parisiens »*, ils tiennent là l'occasion de s'installer durablement en partenaires actifs du système éducatif. Un peu à l'image des syndicats étudiants... et avec toutes les limites que comporte la comparaison.

L'administration court-circuitée

Les lycéens s'en tirent donc à leur avantage et le ministre s'en sort avec les honneurs. S'il y a bien, en réalité, des perdants dans cette crise subite, ce sont l'institution et l'administration. En quelques semaines, le lycée a pris un coup de vieux, laissant paraître, brutalement, rides et lézardes, inégalités et filières à plusieurs vitesses, disparités criantes entre établissements huppés des centres villes et *« bahuts »* de banlieue laissés en déshérence. En quelques manifs, les élèves ont prouvé, jusqu'à l'absurde, que le lycée n'est plus cette noble institution qui couronnait, pour les *« meilleurs »*, une scolarité réussie. Il est devenu, pour certains, trop nombreux, une voie de garage désespérante.

L'administration, pour sa part, ne sort pas renforcée de l'épreuve. La défense par le ministre, lors de la journée de négociation du 16 novembre, du rôle des recteurs et des inspecteurs d'académie n'y a rien fait. Contraint de nommer une *« madame plan d'urgence »*, il a implicitement reconnu qu'il était nécessaire de bousculer la machine et de court-circuiter les réseaux traditionnels de décision pour être plus efficace et plus convaincant. Les chefs d'établissement ne sont pas logés à meilleure enseigne. Trop souvent tétanisés et dépassés par le mouvement des lycéens, les voilà sommés d'accueillir ces derniers en adultes et non plus en gamins. Bref de sortir du monde scolaire poussiéreux et rassurant pour faire du lycée un lieu d'apprentissage de la vie collective et sociale. Rude secousse pour beaucoup...

La crise lycéenne est passée comme une vague. Venue de loin, elle a enflé sans que l'on y prenne garde, déclenchée par quelques failles souterraines, soulevée par un profond malaise. Elle se retire aujourd'hui comme elle est venue. A petit bruit. Laissant derrière *elle une grève parfaitement nettoyée* et quelques débris. En attendant le retour de la suivante.

GÉRARD COURTOIS

La réforme au programme

Le gouvernement veut enfin s'attaquer à la refonte des lycées. Contenus, programmes, rythmes et baccalauréat : des sujets explosifs

POUR la quatrième fois en huit ans, la réforme des lycées est remise sur le chantier. Lionel Jospin l'a annoncé vendredi 17 novembre devant le Conseil supérieur de l'éducation nationale : le rapport, très attendu, commandé au printemps dernier aux experts du Conseil national des programmes (CNP) sera rendu public d'ici à la fin de la semaine.

Après une période de *« réflexion et de concertation »*, qui devrait durer jusqu'au mois de mai 1991, le ministre fera connaître ses décisions, les nouveaux programmes et la nouvelle organisation du lycée devant entrer en vigueur à la rentrée 1991 en classe de seconde et s'étendre progressivement aux classes de première puis de terminale. Avec, à la clé, un baccalauréat rénové. Si rien ne vient déranger cette belle ordonnance, le lycée devrait donc logiquement achever sa mue pour la session du baccalauréat de juin 1994...

Des analyses convergentes

Le calendrier prévu sera donc peu ou prou respecté. A un petit mois près, puisque le président du CNP, le mathématicien Didier Dacunha-Castelle, avait promis sa copie pour la fin du mois d'octobre. Mais le vent de fronde qui s'est mis à souffler sur les lycées a contraint Lionel Jospin à garder son projet à l'abri quelques semaines de plus.

Calera, calera pas ? Après une période de flottement, le premier ministre a tranché, lors d'un comité interministériel exceptionnel, le 14 novembre : la réforme des lycées ne sera pas enterrée. Car le mouvement lycéen a fait éclater au grand jour l'état d'extrême *tension* d'une institution laissée en jachère depuis 1969, date des dernières réformes importantes dans les lycées. Et il a mis en relief le danger qu'il y aurait à différer, une fois de plus, la réforme annoncée depuis le milieu des années 70.

Le diagnostic est connu. Depuis Antoine Prost (1) jusqu'à Didier Dacunha-Castelle (2), en passant par Jacques Lesourne (3), les experts appelés au chevet des lycées ont tous proposé des diagnostics convergents. Le lycée de Napoléon, conçu pour dispenser à l'élite des élèves une culture classique dominée par les humanités, n'a su s'adapter ni à son nouveau public ni à ses nouvelles missions.

Plus d'un jeune sur deux (55 %) entame aujourd'hui des études secondaires. Pour absorber cette nouvelle population d'élèves, on a donc multiplié les filières – 3 séries de bac en 1965, 26 aujourd'hui, sans compter les bacs professionnels. Mais les filières d'enseignement général, elles-mêmes subtilement hiérarchisées et ossifiées autour de la série C, voie royale depuis le milieu des années 60, constituent toujours l'épine dorsale et la référence ultime du système. Comme l'a bien montré Antoine Prost dans un rapport pour le Commissariat général au Plan en 1985, l'explosion démographique du lycée a renforcé, au moins jusqu'en *1980, le caractère élitiste et « bourgeois »* des filières d'enseignement général A (littéraire) et surtout C (scientifique).

L'architecture actuelle des lycées s'est véritablement mise en place avec la création, en 1966, de la série B (économie) et surtout avec le rattachement au second cycle long, en 1969, des filières du technique, qui ne menaient pas, jusque-là, au baccalauréat. Ces sections techniques, industrielles (F) ou tertiaires (G) accueillent majoritairement des jeunes issus de milieu populaire, et elles représentent aujourd'hui un peu plus du tiers des effectifs des classes terminales.

Des cursus déséquilibrés, des filières ségrégatives et très hiérarchisées, des contenus très cloisonnés rendus plus denses, au fil des années, par l'ajout successif de disciplines nouvelles, des méthodes, enfin, et un mode de transmission des savoirs axés *quasi exclusivement* sur le travail individuel et le cours magistral : tels sont, tracés à grands traits, les principaux reproches adressés au lycée.

Une stratégie inédite

Il faut, bien sûr, y ajouter le constat accablant établi sur le baccalauréat, tabou suprême. Indépendamment même du coût exorbitant et des modalités très discutables de ce rituel, qui commande en grande partie les choix pédagogiques du lycée, voire ceux du collège, l'exercice est menacé, chaque mois de juin, de tourner au psychodrame. Parce que le nombre de candidats enfle un peu plus chaque année, parce que les correcteurs, de moins en moins nombreux, sont de plus en plus difficiles à mobiliser, parce que *les salles* manquent, que les convocations n'arrivent pas et que la fuite des sujets s'accélère. Sans compter les parents d'élèves, qui tempêtent régulièrement contre l'amputation du troisième trimestre occasionnée par l'examen.

Dans la façon d'aborder ce dossier explosif, sur lequel tous ses prédécesseurs se sont cassé les dents, M. Lionel Jospin avait l'embarras du choix. Il a opté pour une stratégie inédite en commençant par les contenus d'enseignement. Alain Savary s'était surtout préoccupé des méthodes pédagogiques dans les lycées, Jean-Pierre Chevènement souhaitait diversifier les filières pour créer de nouveaux « pôles d'excellence », et René Monory avait tenté un allègement des horaires. François Mitterrand, pendant ce temps, ramait à *contre-courant et il demandait, en* 1985, aux professeurs du Collège de France, de lui adresser, sous la plume de Pierre Bourdieu, des *« propositions pour l'enseignement de l'avenir »*.

Tester la résistance du milieu

C'est dans cette logique que Lionel Jospin décide d'inscrire son action. Il engage, à la rentrée 1988, une vaste *« réflexion sur les programmes »* et crée, pour chaque discipline, des commissions de spécialistes. Puis il demande, au même Pierre Bourdieu ainsi qu'au biologiste François Gros, de faire la synthèse de ces travaux afin de dégager quelques grands principes pour servir de base à la discussion. Elle aura lieu, fin 1989, par le biais de vingt-huit colloques régionaux, appuyés par une consultation nationale par questionnaires – vivement critiquée dans l'esprit comme dans la forme. L'installation, en février 1990, du Conseil national des programmes prévu par la loi d'orientation parachèvera l'édifice.

Ce comité de sages, qui regroupe de nombreux universitaires, des enseignants et des inspecteurs généraux, jouit d'une relative marge de manœuvre puisqu'il rend des avis publics. Outre qu'il met un terme au monopole jusque-là exclusif de l'Inspection générale sur l'élaboration des programmes, il constitue aussi un tampon fort commode en cas de fronde des professeurs et des associations de spécialistes, prompts à se mobiliser dès qu'une réforme du lycée et du baccalauréat pointe le nez.

Les rapports des neuf commissions disciplinaires remis au ministre fin 1989 ont des orientations communes, qui pourraient préfigurer le profil du nouveau lycée. Sont envisagés des allègements de programmes pour lutter contre *« l'encyclopédisme et l'empilement des connaissances »*, ainsi qu'une refonte des filières destinée à en diminuer le nombre. La commission chargée des mathématiques, pilotée par le président du CNP, Didier Dacunha-Castelle, proposait par exemple une filière scientifique unique, composée d'un tronc commun et assortie d'options, et une organisation du même type pour les littéraires. Quant au baccalauréat, il pourrait, pour certaines épreuves, être organisé sous la forme d'un contrôle continu rebaptisé *« contrôle en cours de formation »*.

C'est du moins le vœu qu'exprimaient les experts, il y a un an. Car les deux ballons d'essai lancés pour tester le degré de résistance du milieu ont fait chou blanc. La proposition du CNP de supprimer l'enseignement de la physique-chimie en sixième et en cinquième a suscité un tir groupé de la part des associations de spécialistes, du SNALC-FO et du SNES, le syndicat majoritaire dans les lycées. Tout comme la tentative de faire passer l'idée d'un contrôle en cours de formation pour certaines épreuves du bac technologique, en juillet 1989.

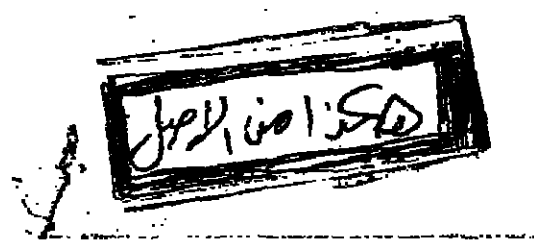
Mais le plus difficile pour Lionel Jospin sera sans doute de faire admettre que ce ne sont pas des impératifs économiques qui commandent l'idée d'un allègement des horaires des élèves et d'un remaniement des programmes. C'est en tout cas la thèse du SNES, qui répète depuis un an que c'est la crise de recrutement de professeurs qui pilote toutes les réformes de structures et de contenus envisagées par le ministre. En décembre 1986, René Monory avait dû, sous la pression de la rue, retirer en catastrophe son projet d'allègement des heures de cours au lycée. Dans son « Plan pour l'avenir de l'éducation nationale », l'ancien ministre s'était livré à un calcul : supprimer deux heures de cours dans toutes les classes du second degré permettrait d'économiser 23 600 postes d'enseignants, soit un sixième des besoins calculés pour les dix ans à venir. Confronté aux mêmes écueils, M. Jospin pourra-t-il s'appuyer sur l'élan acquis grâce au mouvement lycéen pour passer le cap ? En force si nécessaire.

CHRISTINE GARIN

(1) *Les lycéens et leurs études au seuil du vingt et unième siècle*, par Antoine Prost, Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 1983.

(2) Rapport de la commission de mathématiques, présidée par Didier Dacunha-Castelle, novembre 1989 (non publié).

(3) *Education et société. Les défis de l'an 2000*, par Jacques Lesourne. La Découverte - Le Monde, février 1988.



REPÈRES

AGRÉGÉS. – Ironie de l'histoire : au moment où les lycéens tiraient, dimanche 18 novembre, *les leçons* de leur mouvement, le comité national de la Société des agrégés se livrait au même exercice dans une salle du lycée Henri-IV. La longueur d'onde n'était pas exactement la même. La Société des agrégés estime en effet que les engagements pris par le gouvernement à l'égard des lycées sont justifiés par *«les difficultés d'enseignement liées aux conditions matérielles et à l'insuffisance d'un recrutement de qualité»*. Cependant, affirme-t-elle, *«un lycée n'est pas un forum. C'est une erreur de bailler des subventions dont personne ne pourra contrôler la véritable utilisation. Des tractations locales ne sont pas l'expression de la démocratie mais sa dérision,* poursuit le communiqué. *Elles rendront impraticable un travail qui s'effectue déjà dans des conditions très difficiles et décourageront des vocations de futurs professeurs»*.

DÉLÉGUÉS. – De quelles libertés disposent les élèves des collèges et lycées ? Quelles sont leurs obligations ? Quels sont les pouvoirs du chef d'établissement ? Comment créer un journal, organiser un voyage scolaire, gérer un foyer, intervenir au conseil d'administration ? Un certificat médical est-il exigé pour chaque absence ? Toutes ces questions d'actualité, et bien d'autres, trouvent leur réponse dans *Délégué Flash*, un mémento-guide à l'usage des élèves et des éducateurs préparé par Pierre Jourdan, agrégé de lettres et édité par le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Grenoble. Cet ouvrage de référence de 240 pages, en format de poche, est disponible au CRDP, 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble Cedex (Tél. : 76-87-77-61). Prix : 39 F (27 F à partir de 20 exemplaires).

GONCOURT. – C'est dans un restaurant rennais, loin de chez Drouant, que dix lycéens ont décerné lundi 19 novembre leur propre «prix Goncourt» à Françoise Lefèvre pour *le Petit Prince cannibale*, paru chez Actes Sud. Les membres de ce jury d'âge tendre étaient venus de différentes villes de France, à l'initiative de la FNAC de Rennes. Le livre de Françoise Lefèvre, qui avait été écarté par le jury du «vrai» Goncourt lors de la seconde sélection, a battu d'une voix l'ouvrage de Pierrette Fleutiaux intitulé *Nous sommes éternels* et publié chez Gallimard. Les deux années précédentes, les jeunes jurés avaient fait des choix identiques à ceux de leurs aînés.

LYCÉENS. – *Près de deux élèves* de terminale sur trois sont âgés de dix-huit ans ou plus et ont donc atteint *l'âge légal de la majorité* civile. Selon les statistiques du ministère de l'éducation nationale portant sur la rentrée 1989, 32,6 % des lycéens s'apprêtant à passer le bac de l'enseignement général et technologique ont dix-huit ans, 20,8 % ont dix-neuf ans et 10 % ont vingt ans. Seuls 36,6 % des élèves ont l'âge normal de dix-sept ans. Le relatif vieillissement des candidats bacheliers s'explique surtout par l'augmentation des redoublements, alors que l'âge d'entrée en classe de seconde, lui, a diminué depuis vingt ans : en 1989, 52,4 % des élèves de seconde avaient quinze ans ou moins.

SYNDICATS. – Le Syndicat indépendant de l'éducation nationale (SIEN) vient d'être créé à l'initiative d'anciens responsables du SNUDI, le syndicat FO des instituteurs. Le secrétaire général de la nouvelle organisation, M. Bernard Bolzer, est l'ancien responsable du SNI (FEN) dans la Loire-Atlantique, qui, avec d'autres militants d'extrême gauche du PCI, était passé à FO en 1983, au moment où cette confédération avait tenté une offensive dans l'éducation nationale. Aujourd'hui, il dénonce *«une véritable mise sous tutelle de tous les syndicats FO de l'enseignement par un parti politique, le PCI»* et souhaite regrouper dans le SIEN *«tous les syndicalistes libres et indépendants (...) sur des mots d'ordre de défense de la qualité et de la laïcité de l'enseignement public»*. Le SIEN participe aux élections professionnelles dans l'éducation nationale qui, programmées tous les trois ans, ont lieu le 4 décembre.

Le tableau noir des écrivains

Des enseignants écrivent. Des écrivains enseignent.
La saison des prix littéraires rapproche les uns des autres

COMME dans les vaudevilles, le personnage du professeur et celui du romancier se confondent parfois, se fâchent ou se raccommodent, mais continuent souvent de se donner la main, fût-ce de loin, fût-ce à contrecœur. Prenant alternativement la plume ou la craie, ils se partagent entre la fièvre littéraire et les salles de classe, entre la fiction et les corrections de copies. Au point que la saison des récompenses littéraires, qui s'est ouverte cette semaine, prend pour eux un goût de distribution des prix, hors école. Car même si le nombre exact des écrivains qui enseignent et des enseignants qui écrivent n'est pas facile à déterminer, de mystérieuses correspondances semblent exister entre les deux professions.

Le personnage le plus connu, sinon le plus courant, est celui de l'écrivain déja publié qui exerce, ou a exercé, le métier d'enseignant. Le hasard ou la fatalité l'ont parfois poussé devant le tableau noir plus sûrement que la vocation. *«Je suis issue,* explique ainsi Marie Redonnet, *d'un milieu extrêmement démuni où l'agrégation constituait la seule voie de promotion envisageable.»* Pierrette Fleutiaux, dont l'ouvrage intitulé *Nous sommes éternels* vient de manquer le prix Renaudot de justesse et reste en lice pour le Fémina, souligne de son côté que ses études l'ont menée, presque malgré elle, jusqu'à l'agrégation. *«Je voulais être hôtesse de l'air,* raconte-t-elle en souriant, *mais j'avais de trop mauvais yeux. Alors, je me suis orientée vers l'enseignement de l'anglais, parce que cela me permettait d'échapper à ma Creuse natale. Mais j'ai mis longtemps à l'accepter, il a fallu liquider pas mal de fantasmes.»*

D'autres encore, comme Clarisse Nicoïdski, dont le dernier roman s'intitule *Rameurs dans la salle des profs*, se souviennent qu'ils n'ont pas vraiment choisi cette voie. *«Je me suis dirigée vers l'enseignement car il n'y avait pas d'autre solution pour quelqu'un qui aimait la littérature,* remarque-t-elle, *et non pas pour avoir le temps d'écrire.»* Le lieu commun qui prête aux écrivains le désir d'enseigner pour profiter du système est largement simplificateur. D'abord parce que nombre d'entre eux n'écrivaient pas encore à leurs débuts dans l'éducation nationale. Pour certains, c'est même l'enseignement qui a fait le lit de l'écriture, par le désespoir ou l'exaspération qu'il sécrétait. Surtout les romanciers sont, comme presque tous les professeurs, extrêmement critiques vis-à-vis de la machine éducation nationale. *«Plus le temps passe et plus ils sont mécontents de leur métier,* souligne Roger Grenier, lecteur chez Gallimard. *Beaucoup n'ont qu'une idée : passer à mi-temps ou prendre une année sabbatique.»*

«Une fois prof, après l'agrégation, j'ai très vite vu que cela ne me suffirait pas», affirme ainsi Marie Redonnet. *J'avais accumulé une telle somme de frustrations que cela m'a confrontée radicalement à la question de l'écriture, ce qui ne se serait peut-être pas produit avec un métier plus gratifiant.»* Les chicaneries hiérarchiques, le sentiment d'être *«sous-prolétarisée»* dans les soutes d'une administration aveugle, ont poussé la romancière à s'éloigner de ce sérail asphyxiant. *«Je suis devenue inapte à l'enseignement par les conditions qui m'ont été faites,* affirme Marie Redonnet qui est en congé longue maladie depuis cinq ans. *Après vingt ans de métier, je me retrouvais dans l'un des lycées les plus difficiles de France, en région parisienne. Ce n'était plus possible.»*

Un métier héroïque

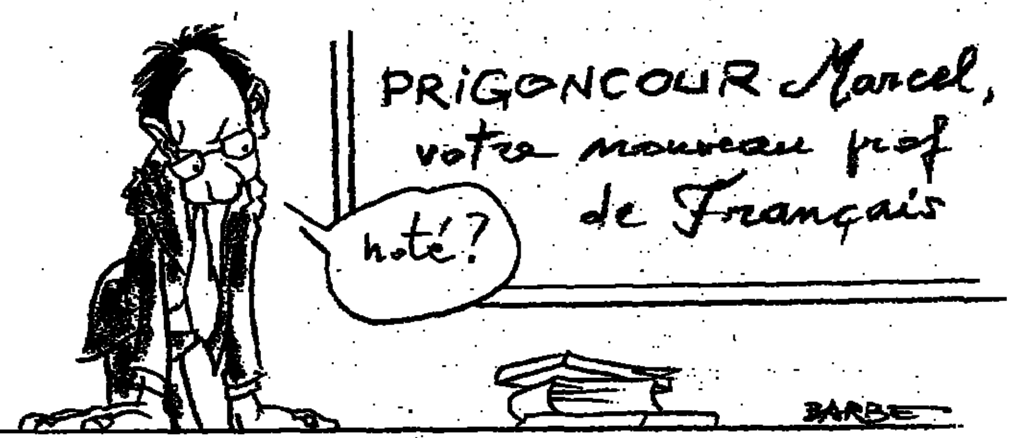
Aux tracasseries administratives s'ajoute l'épuisement physique qui risque de laminer le moral du professeur et l'énergie qu'il souhaiterait consacrer à l'écriture. *«Trente-cinq jeunes, ça peut vous bouffer en une seconde,* remarque Pierrette Fleutiaux qui enseigne au lycée Chaptal, à Paris. *Chaque matin, je me demande si j'aurai la force de faire cours. En revenant chez moi, je dors une heure ou deux pour me couper de toute cette agitation.»* Un *«métier héroïque»*, donc, et non pas privilégié (en dehors de la souplesse des horaires), comme le déclare Agnès Pavy, auteur récemment d'un ouvrage intitulé *Un lycée si tranquille*.

Enseignante d'anglais dans un lycée professionnel jusqu'à l'année dernière, Agnès Pavy a claqué la porte de l'éducation nationale par refus d'un environnement dégradé, qui attaque les nerfs des élèves et des enseignants. Elle n'est pas seule à avoir quitté ce ring harassant : Clarisse Nicoïdski, elle aussi, a cessé d'enseigner pour ne plus affronter les *«petites brimades»* de ceux qui voulaient lui faire sentir que *«ce métier n'est pas un mi-temps, sans se rendre compte que j'écrivais pendant mes moments de liberté, en veillant à ne pas empiéter sur les heures consacrées aux élèves»*.

Au même titre que l'écriture

Tous les écrivains-enseignants ne vouent cependant pas le système scolaire aux gémonies, loin de là. Clarisse Nicoïdski précise qu'elle y a rencontré *«des gens merveilleux»*, Marie Redonnet refuse de couper les ponts en soutenant qu'elle *ne se voit exercer aucun* autre métier et Martine Robier, jeune auteur Flammarion, souligne qu'elle ne quittera jamais complètement *«ses»* adolescents, même si leur contact est éreintant. La plupart d'entre eux s'émerveillent des histoires d'amour qui peuvent naître avec une classe et se félicitent du vent de réalité que les *cours font souffler sur leur vie*.

Même lorsque l'enseignement n'est qu'un second métier, même lorsque sa fonction première est surtout alimentaire, il touche à l'essentiel et nourrit souvent, directement ou indirectement, l'activité littéraire. Agnès Pavy, par exemple, affirme que la fréquentation des jeunes a modelé son écriture. *«J'ai adopté un style oral en pensant à mes élèves et en me disant qu'ils pourraient me lire»*, observe-t-elle. Malika Ferdjoukh, une jeune institutrice de Belleville, à Paris, écrit des livres pour la jeunesse et des romans sentimentaux pour arrondir ses fins de mois.



Les deux genres ont en commun, selon elle, d'être proches du conte de fées, du *«rêve pur»* et donc du monde des enfants. Daniel Pennac, enfin, auteur d'une série de romans dont le dernier, unanimement applaudi en 1989, s'intitule *la Petite Marchande de prose*, explique avec enthousiasme que pour lui *«tout est transmué en émotions romanesques»*, y compris des éléments puisés dans son environnement scolaire. Professeur de lettres, dans un lycée privé parisien, il emprunte parfois des traits de caractère à certains élèves, en observant que *«le roman est décloisonnement tous azimuts»*.

Si d'autres soutiennent, *a priori*, que leur univers littéraire est séparé de l'école par un *«rideau de fer»*, beaucoup reconnaissent que le simple exercice d'une activité extérieure (par opposition à l'intériorité que représente l'écriture) leur est indispensable. Ainsi, Patrick Grainville estime qu'il deviendrait *«névrotique»* s'il se trouvait sans autre vis-à-vis que ses romans tout au long de l'année.

«J'aurais pu arrêter d'enseigner, explique-t-il, *mais je ne l'ai jamais fait. Ça me requinque, ça me réintègre à la réalité en me sortant du milieu intellectuel parisien, tellement codé. Et puis ces jeunes ont des attentes et on peut leur apporter des choses, même très simples.»* A bien y réfléchir, il admet avec humour que l'enseignement atténue aussi *«le complexe de l'écrivain parasite»*.

Considéré sous cet angle, l'enseignement se métamorphose en une joie qui est celle de *«communiquer, au même titre que l'écriture»*, comme l'explique Pierrette Fleutiaux. Daniel Pennac, qui se dit parfaitement heureux dans sa peau de professeur, parle merveilleusement du goût de la lecture qu'il essaye d'insuffler à ses élèves. *«Il faut les séduire dans un échange permanent,* souligne-t-il. *Je leur lis souvent des ouvrages en classe et le plaisir du conteur est comparable à celui de l'invention que j'éprouve en racontant des histoires à mes lecteurs.»* Elle est loin, la déception de ces enseignants de lettres qui se plaignent de vulgariser une littérature appauvrie, délavée...

Ils sont légion, cependant, à ressentir l'immense frustration d'avoir suivi de longues études pour se retrouver un jour face à des élèves peu réceptifs, pris dans les mailles d'une profession routinière qui n'a plus grand chose d'intellectuel. D'où la grande vague romanesque née d'une deuxième catégorie d'écrivains, beaucoup moins visible que la précédente : les professeurs inconnus qui, dès la fin de leurs cours, entre deux séances de corrections, se jettent sur leur plume pour exprimer des choses que les élèves ne peuvent pas entendre ou pour quêter une reconnaissance sociale que le métier ne leur procure pas. *«Plus de 20 % des manuscrits que nous recevons par la poste nous sont envoyés par des enseignants de toute la France,* explique Catherine Colombani, première lectrice chez Flammarion. *Il s'agit le plus souvent de professeurs du secondaire ou d'instituteurs.»* Ceux-là mêmes qui, de notoriété publique, souffrent le plus de l'image que renvoit leur profession.

Des fantômes encombrants

Accompagnant leurs manuscrits de lettres parfois pathétiques, ils sont, pour la plupart, enseignants de lettres, de langues, mais aussi quelquefois de sciences humaines ou de sciences tout court. L'énorme majorité d'entre eux ne seront jamais publiés, car il ne suffit pas de bien manier la langue pour faire un bon romancier. *«Beaucoup d'enseignants ont l'impression d'avoir une proximité, réelle ou illusoire, avec l'objet littéraire,* souligne Monique Nemer, responsable du département Documents chez Flammarion. *Ils ont le sentiment que la contiguïté avec les textes des autres rend légitime leur propre écriture.»*

Illusoire, bien sûr, et même handicapant : *«Ils ont un meilleur rapport à la langue et à la culture,* ajoute Monique Nemer, *mais ils produisent souvent des livres purement formels, à base d'effets littéraires. Ils écrivent en pensant au commentaire de texte que l'on pourrait faire de leur ouvrage et cela tue l'imaginaire.»* Pour autant, ces obscurs du roman, ces littérateurs de l'ombre, n'auront pas tout perdu. A défaut d'être jamais publiés, ils parviennent, grâce à l'écriture, à lutter contre l'écho sans fin des salles de classe, à échapper aux fantômes encombrants des auteurs du programme. La saison des prix littéraires demeure une fête lointaine, inaccessible, mais ils n'en ont cure. Ils écrivent, eux aussi, pour exister.

RAPHAËLLE RÉROLLE

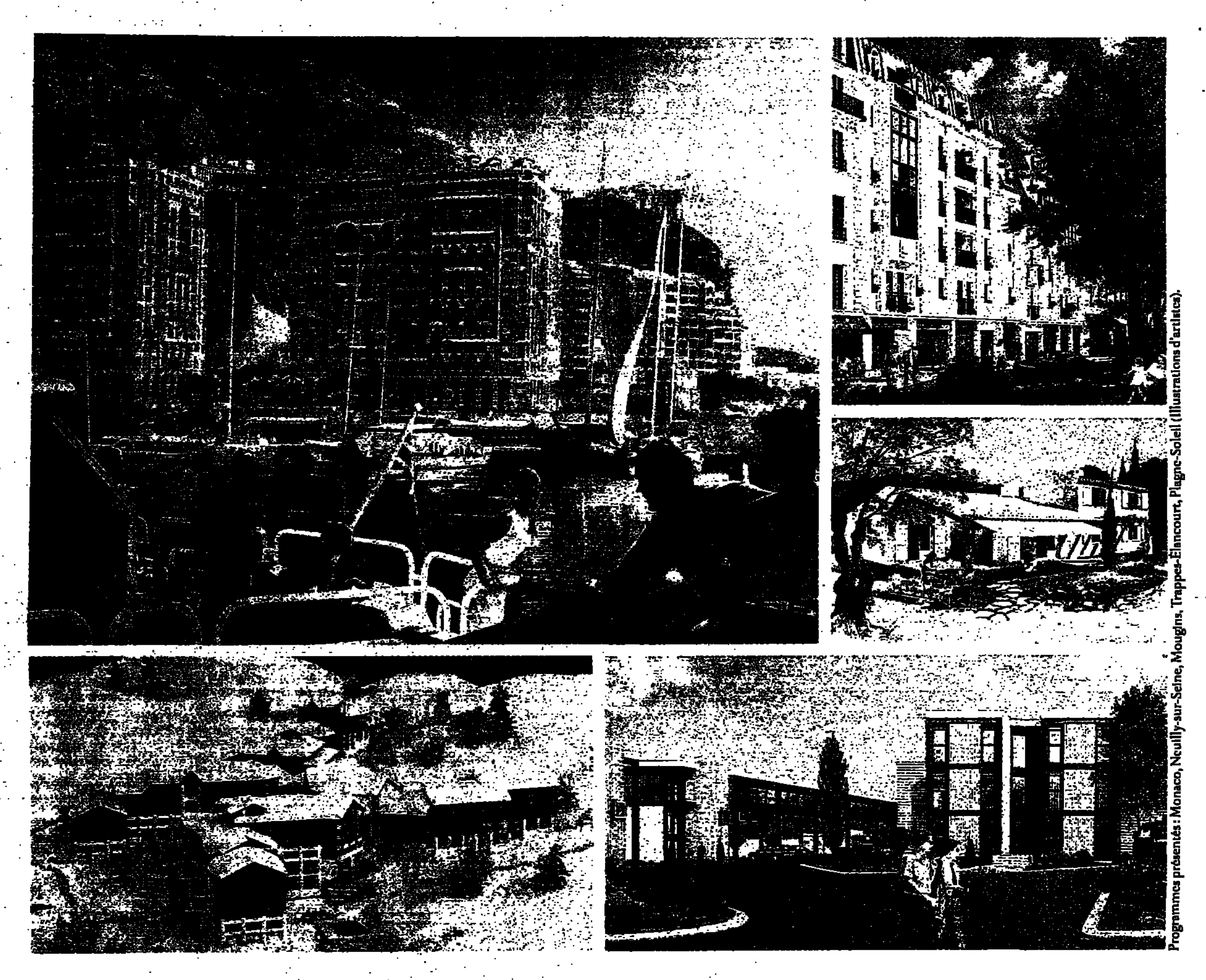






DUMEZ IMMOBILIER

Un Partenaire pour tous les Projets, France et International



Programmes présentés : Monaco, Neuilly-sur-Seine, Mougins, Trappes-Elancourt, Plagne-Soleil (Illustrations d'artistes).

Aux Dirigeants d'Entreprises qui envisagent une nouvelle implantation pour leurs bureaux, usines, ou entrepôts...

Aux Responsables de Collectivités qui recherchent un professionnel pour leurs projets d'aménagement...

Aux Investisseurs Institutionnels qui diversifient leurs acquisitions immobilières...

A tous les Particuliers qui veulent enrichir leur patrimoine familial par l'achat d'un appartement ou d'une maison, en résidence principale ou secondaire...

... Le Groupe Dumez Immobilier apporte sa compétence, sa parfaite maîtrise de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat. Parlons ensemble de vos projets. Venez nous voir et rencontrons-nous,

22, rue des Capucines à Paris (2ème)

Avec vous les 300 collaborateurs du Groupe Dumez Immobilier s'engagent à réussir votre environnement de demain. Nous serons vos partenaires attentifs dans la réalisation de tous vos projets.

Gérard MAYAU
Président de Dumez Immobilier

Dumez Immobilier
Siège Social : 128, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Direction Commerciale : 22, rue des Capucines 75002 Paris. Tél. (1) 40.15.50.50

CULTURE

VENTES

Des œuvres de Marat pour la Bibliothèque nationale

Mardi 20 novembre, à Londres, chez Sotheby's, une collection d'exemplaires de *l'Ami du peuple* et de *l'Orateur du peuple*, annotés par Jean-Paul Marat lui-même, a été achetée 55 000 livres (550 000 F) par la Bibliothèque nationale de Paris. Elle avait été estimée 80 000 livres. Cette collection de journaux, réunis en 12 volumes, constitue l'ébauche d'une édition définitive que Marat souhaitait faire rééditer. Assassiné en 1793 par Charlotte Corday, il n'avait pu réaliser son projet.

A sa mort, sa femme puis sa sœur Albertine, en héritent. Cette dernière finit par les céder en 1835. En 1860, on retrouve leur trace à Drouot, dans la vente Solar, où ils sont adjugés 1 500 F au prince Jérôme Napoléon. Celui-ci les revend au libraire Fontaine qui tente à son tour d'intéresser la Bibliothèque nationale et le musée Carnavalet. En vain. *L'Ami du peuple* n'a pas bonne presse. La collection échouera chez le marquis de Nadaillac, détenteur d'un ensemble important sur la Révolution. En 1885, ils repassent à Drouot. Cette fois-ci, ce sera le comte de Rosebery, un homme politique anglais qui s'en portera acquéreur. Ses descendants s'en défont aujourd'hui.

Par ailleurs, à la même vente, une édition des « *Adages* » d'Erasme, également annotée par l'auteur a été vendue pour 495 000 livres (près de 5 millions de francs) pour le compte d'un collectionneur européen.

A. S.

□ **Serge Baudo claque la porte de l'Orchestre philharmonique.** – Serge Baudo a décidé d'annuler sa participation au concert qu'il devait diriger vendredi 23 novembre, à 20 h 30, dans le Grand Auditorium de Radio-France, à la tête de l'Orchestre philharmonique, cela pour des « *raisons liées à des problèmes de discipline au sein de l'orchestre* », ainsi que son agent nous l'a fait savoir. Le chef français sera remplacé par Roland Kieft, jeune Hollandais qui fera ses débuts à Paris à cette occasion. Cet élève de Bernstein et d'Ozawa, né en 1960, dirigera *Cosi fan tutte* de Mozart et *The Rake's Progress* la saison prochaine dans son pays. Le programme du concert reste inchangé : *les Biches* et *les Animaux modèles* de Francis Poulenc, le *Concerto pour piano en sol* (soliste, Gustavo Romero) et la *Rapsodie espagnole* de Ravel. Erato et Radio France avaient prévu d'enregistrer les deux pièces de Poulenc pour leur série « Musifrance ». Le disque ne se fera pas.

VARIÉTÉS

Star en herbe

Elsa franchit le pont entre le Top 50 et le music-hall

Fille d'un compositeur (Georges Lunghini) devenu aujourd'hui son producteur et nièce d'une comédienne de renom (Marlène Jobert), Elsa a dix-sept ans, sept longs métrages à son actif comme comédienne, deux albums de chansons, une demi-douzaine de 45 tours vendus parfois à plus d'un million d'exemplaires et des refrains (*T'en va pas, Jour de neige, Rien que pour ça*) caracolant en tête du Top 50.

Dans un délicieux mélange de fougue, de pudeur, d'espièglerie, Elsa offre une image à l'opposé de Vanessa Paradis, d'un an son aînée. Ses chansons conçues par une solide équipe de paroliers (Gérard Presgurvic, Didier Barbelivien, Thierry Séchan) épousent un monde vulnérable d'où Elsa émerge peu à peu avec une manière de rire sur elle-même, avec un besoin d'espace et de couleurs.

A l'Olympia, Elsa se présente sans artifice. Elle évolue avec une certaine aisance et chante sans affectation. Le concert dure une heure et demie : c'est ne pas tenir compte d'un répertoire encore inégal. Fort heureusement, il y a le bonheur de la chanteuse d'être là et de le montrer.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Olympia, jusqu'au 25 novembre à *20 h 30. Tél. :* 47-42-82-45.

AGENDA

CARNET DU Monde

Mariages

– M. Pierre SIGURET,

Mme Suzanne REQUET,

M. Philippe SIGURET,
inspecteur général
des Monuments historiques,

et *Mme Michèle SIGURET*,

M. Raymond BLOCH,
membre de l'Institut,
et Madame,

ont la joie de faire part du mariage de

Catherine et Jean-Daniel,

célébré dans l'intimité, le samedi 17 novembre 1990, à Monceaux-au-Perche (Orne).

Manoir du Pontgirard,
61290 Monceaux.
13, rue de Lancrel,
61000 Alençon.
12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.

– *M. et Mme A. MARTINI*

ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille

Nadia
avec
Guy ROUSSELOT,

célébré le 10 novembre 1990, à Champs-sur-Marne (77).

Décès

– *M. Michel Bonjean,*
M. Jean-Claude Bujard
et Mme (Geneviève Page),
ses enfants
et ses petits-enfants,
M. Manuel Ferrero,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BONJEAN,

le dimanche 18 novembre 1990, dans *sa quatre-vingt-douzième année.*

La messe de funérailles est célébrée, le mercredi 21 novembre, dans l'intimité familiale.

Lundi 26 novembre, à 10 heures,

ses amis et les nôtres, au Père-Lachaise, *dans le salon du crématorium, se réuniront* pour l'accompagner.

233, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Grenoble.

Le président de l'université Joseph-Fourier, le doyen de la faculté de médecine, les enseignants et le personnel ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Louis BONNET,
clinique ophtalmologique
Centre hospitalier régional
de Grenoble,

survenu le 18 novembre 1990.

– Paris. Arbonne. Biarritz.

M. et Mme Vincent Dubecq,
Pierre-Antoine, Julien et Emilie,
Le docteur et Mme Michel Dubecq,
Sophie et Thomas,
Mme X.-J. Dubecq,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine CERLES,
née Piet,

survenu le 18 novembre 1990, à l'âge de soixante-six ans.

Ses obsèques ont été célébrées, le 19 novembre, en l'église de l'Assomption-de-Marie, à Bidart (Pyrénées-Atlantiques).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Maison Argizabala,
64210 Bidart.
45 *bis*, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– La famille de l'écrivain

Michel DAVET,

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 16 novembre 1990.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– La famille Granet
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie GRANET

survenu le 18 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Marie Granet était historienne. Elle était l'auteur de plusieurs ouvrages sur les principaux mouvements de la Résistance. Elle était la veuve du sinologue

Marcel GRANET.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Nicole
GROSSET-GRANCHE

nous a quittés le 18 novembre 1990, à Nolay, à l'âge de cinquante-trois ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

De la part de
Jean Grosset-Granche,
journaliste honoraire,
son époux.
De leur famille et de leurs amis.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Martin de Nolay (Côte-d'Or), le 22 novembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Humbert,
son épouse,
M. Guillaume Humbert,
son fils,
Mme Jean Humbert,
sa mère,
M. et Mme Claude Fustier,
ses beaux-parents,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Jacques HUMBERT,
ingénieur,

à l'âge de quarante-neuf ans, le lundi 19 novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre, à 14 h 30, en l'église de *Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).*

20, square La Motte-Picquet,
75015 Paris.
1, rue de Staël,
75015 Paris.
42, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme Geneviève Labadie,
Marie-Claude et François Bonhomme,
Bernard Labadie et Florence Pierre,
Michel et Michèle Labadie,
font part du décès de

Pierre-Louis LABADIE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien chef du service
de l'expansion économique (DREE),
ancien élève de l'ENFOM,

rappelé à Dieu le 16 novembre 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

« Siloe »,
31220 Le Plan.

– *Mme Gaston Lévy,*
M. et Mme André Chouraqui,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gaston LÉVY,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 20 novembre 1990, à Jérusalem.

17 *a*, rue Ishaï,
93544 Jérusalem.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Christian de MARGERIE,
ancien ambassadeur,
commandeur de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 19 novembre 1990, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme Christian de Margerie,
M. et Mme Philippe de Margerie,
M. et Mme Charles-Henri d'Eudeville,
M. et Mme *Antoine de Margerie,*
M. et Mme Charles-Emmanuel de Margerie,
M. André de Margerie,
Mlle Pauline de Margerie,
De ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 22 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, *Paris-7e*, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Broindon (Côte-d'Or).

37, rue de Babylone,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 21 novembre.)

– M. Jean-Claude Chaillan et Mme,
née *Michèle Nahmany,*
leurs enfants Anne-Laure et Pierre,
M. Georges Mazura et Mme,
née Nicole Nahmany,
leur fils Julien,
M. et Mme Charles Benzaquen
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques NAHMANY,
née Julienne Camra Pinto,

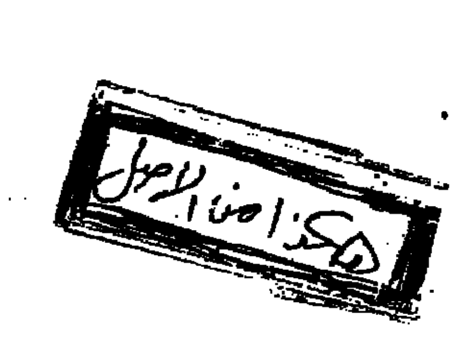
survenu le 11 novembre 1990 à Casablanca.

M. et Mme Chaillan,
avenue des Frères-Peypelut,
24660 Coulounieix.
M. et Mme Mazura,
10, square Léon-Blum,
92800 Puteaux.









AGENDA

CARNET DU Monde

– Mme Françoise Prévost,
son épouse,
M. et Mme Rémy Poli,
ses frère et belle-sœur,
Mlle Paule Poggi,
M. Joseph-Antoine Poli
et sa fille,
Les familles Kohler, Logereau, Cardi, Poggi, Arena, Santelli, Mondoloni,
ont la tristesse de faire part du décès de,

François POLI,

survenu à Paris le 15 novembre 1990, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 24 novembre, à 10 h 30, en l'église de Poggio-d'Oletta (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– SAR la princesse Guity Qajar,
sa fille,
Le colonel William Wambold,
son gendre,
Mme Robin Qajar Rubin,
Mlle Kristin Qajar Wambold,
M. Ali Qajar Wambold,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

**SAR la princesse
Mahin Banou QAJAR**

petite-fille de

SMI Mozaffareddin Shah Qajar,

fille de

SAR le prince Shoa ol Saltaneh Qajar,

épouse de

SAR le prince Mohammad Hassan Mirza Qajar,
dernier prince héritier de la dynastie,

survenu à Paris, le 10 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Une réunion à la mémoire de la défunte se tiendra le dimanche 25 novembre, au Royal-Monceau, 37, avenue Hoche, Paris-8e, dans le Salon royal, de 15 heures à 17 heures.

20, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.

– La baronne Vivario,
M. et Mme Philippe Vivario,
M. et Mme Michel Vivario,
M. et Mme Thierry Vivario,
M. et Mme Jean-Paul Roussaux,
M. et Mme Jacques Lannoy,
M. et Mme Xavier Roland,
Baron et baronne Ghislain de Curières de Castelnau,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

**lieutenant général
baron VIVARIO,**
grand officier de l'ordre de Léopold,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 novembre 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 17 novembre, à Waltwilder.

Le Glain,
1330 Rixensart, Belgique.

– Mme Gilberte Vrignaud,
née Masson,
son épouse,
M. et Mme Alain Vrignaud,
et leurs filles,
Mme Françoise Vrignaud
de Tourniel,
Yves Lalouette,
et leur fille,
M. Pierre Vrignaud,
M. et Mme Ho Dinh Qui,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Vrignaud,
sa mère,
M. René Haby,
ancien ministre, et Mme,
M. et Mme Maurice Vrignaud,
M. et Mme Robert Pacaud,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves VRIGNAUD,
docteur ès sciences,

survenu le 16 novembre 1990 dans sa soixante-seizième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 23 novembre, à 15 heures, au funérarium d'Antony, 104, rue de Châtenay, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, CCP 0033694 E Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue de Rivoli,
92190 Meudon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Pierre Weil,
M. et Mme Bernard Weil
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Weil
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre WEIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 16 novembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

– M. André Orsini
et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre aux marques de sympathie témoignées lors du décès de

**Mme Joséphine Raphaëlla
ORSINI,**
née Campana,

remercient toutes les personnes qui ont *pris part à leur peine.*

– Nicole Bardou
et Gérard Rateau
remercient très vivement tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie à la suite du décès de leur fille

Anne.

50, rue de Malte,
75011 Paris.
75, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Avis de messe

– On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Michel de JUGLART,

le 9 novembre 1990.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église des Orphelins apprentis d'Auteuil, le jeudi 6 décembre, à 11 heures, 40, rue La Fontaine, Paris-16e.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Henri BATIFFOL,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 21 novembre 1985

Me René GEORGES ÉTIENNE

nous quittait.

Que ceux qui ont connu et estimé le résistant, l'ami ou simplement l'homme pour les idées qu'il défendait aient une pensée pour lui.

– Myshu et Le Ba Dang,
ses parents,
La famille, les amis,
Et tous ceux qui l'ont aimé et soigné,
rappellent qu'il y a dix ans était ravi à leur affection,

FABRICE TOUTY

« Clair miroir de l'esprit libre en tous reflets
Pleine lumière du vide en chaque grain d'univers
Aux dix mille ombres de l'exubérante multitude
Une perle irradie dans l'oubli de l'espace ».
Hian-Kiue. 665-713.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare : « 1940-1990 du fichier des Juifs aux fichiers informatiques ». La conférence de Pierre-Alain Weill, magistrat, sera suivie d'un débat dirigé par Joël Rochard, inspecteur des finances, jeudi 22 novembre, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 novembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Jean Roucas, INXS, la Compagnie créole, Jean-Pierre François, Jason Donovan, Jil Caplan.
22.40 Magazine : En quête de vérité. Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

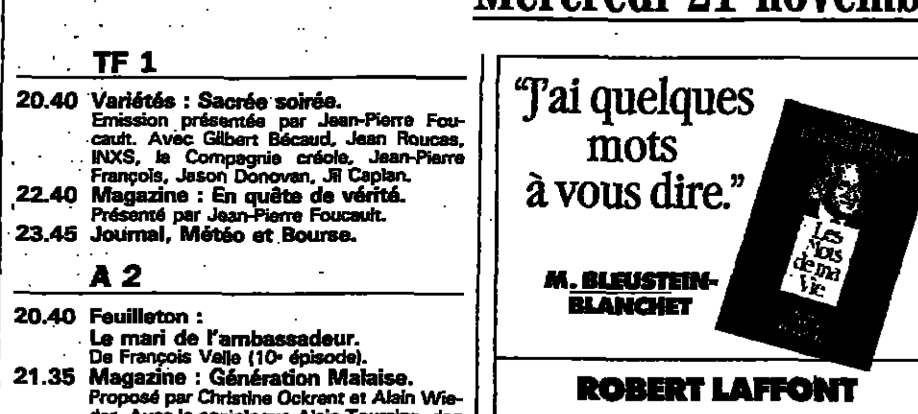
20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle (10e épisode).
21.35 Magazine : Génération Malaise. Proposé par Christine Ockrent et Alain Wieder. Avec le sociologue Alain Touraine, des lycéens, des professeurs et des hommes politiques.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Les grands entretiens. Le professeur Paul Milliez.

FR 3

20.40 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. D'une vie à l'autre : les dons d'organes. Invités : Les professeurs Christian Cabrol, Henri Bismuth, Michel Broyer.
22.20 Journal.
22.40 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.50 Magazine : Faut pas rêver. Brésil : Nova Jérusalem ; Pologne : Wieliczka le sel de la Terre ; Hollande : Den Haag jour et nuit.
23.45 Documentaire : Un défi au cœur des équilibres, la forêt (rediff.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma dans les salles.



21.00 Cinéma : La Révolution française – 1. Les années lumière. ■■ Film franco-italo-germano-canadien de Robert Enrico (1989).
23.45 Flash d'informations.
23.50 ▶ Cinéma : Comédie d'amour. ■ Film français de Jean-Pierre Rawson (1989). Avec Michel Serrault, Annie Girardot, Aurore Clément.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Au nom de l'amour, téléfilm de Jud Taylor.
22.25 Débat : L'euthanasie. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La justice de Tony Cimo. De Marc Daniels.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Documentaire : 60 minutes. De Gaulle vu d'ailleurs... 2. Le prix du pouvoir, 1946-1962.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Dazibao.
0.20 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Musica sarda. De Georges Luneau.
22.10 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Cinéma : Le cheik blanc. ■■ Film italien de Federico Fellini (1951).
23.55 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Ernst Jünger, l'auteur et l'écriture.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Images pour orchestre (Rondes de printemps, Gigue, Ibéria), de Debussy ; Le Rossignol, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de la BBC et les BBC Singers, dir. Pierre Boulez ; sol. : Phyllis Bryn-Julson, soprano, Della Jones, Elizabeth Laurence mezzo-sopranos.
23.07 Poussières d'étoiles.

Jeudi 22 novembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat.
16.00 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Vincennes.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra. De Tony Richardson, avec Burt Lancaster, Charles Dance (1re partie).
22.15 Ex libris. Magazine littéraire de Patrick Poivre d'Arvor. Enigmes et impostures. Invités : Jean Dutourd (*les Pensées*), Hippolyte Wouters (*Molière ou l'Auteur imaginaire*), Michel Contat (*Ecrits de jeunesse*, de Jean-Paul Sartre), Robert Charlebois (*le Dévadé* de Réjean Ducharme), Pierre Sipriot (*Montherlant sans masque*, tome II).
23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Passions.
0.50 TF 1 nuit. 7 arts à la Une.

A 2

13.43 Feuilleton : Constance et Vicky.
14.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.05 Feuilleton : L'amour en héritage.
17.05 Magazine : Eve raconte.
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Le curé de Pigalle ; Sylvie Vartan de retour de Bulgarie ; Le sexe en Argentine.
21.50 Cinéma : Fréquence meurtre. ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988). Avec Catherine Deneuve, André Dussollier, Martin Lamotte.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire : Chroniques nomades.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
14.05 Magazine : Océaniques.
15.05 Feuilleton : La maison des bois.
15.50 Variétés : Bons baisers de Francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Cinéma : Ne nous fâchons pas. ■ Film français de Georges Lautner (1965). Avec Lino Ventura, Jean Lefebvre, Mireille Darc.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.55 Portrait : Harold Llyod, le troisième génie. De Kevin Brownlow et David Gill (v.o.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : The assault. ■■ Film hollandais de Fons Rademakers (1986). Avec Derik De Lint, Marc van Uchelen, Monique van de Ven.
15.30 Documentaire : Les allumés...
16.00 ▶ Cinéma : Comédie d'amour. ■ Film français de Jean-Pierre Rawson (1989). Avec Michel Serrault, Annie Girardot, Aurore Clément.
17.20 Cinéma dans les salles.
18.00 Cabou cadin.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : La Révolution française – 2. Les années terribles. ■■ Film franco-italo-germano-canadien de Richard Heffron (1989). Avec Klaus Maria Brandauer, Jean-François Balmer, François Cluzet.
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Le petit diable. ■ Film italien de Roberto Benigni (1988). Avec Walter Matthau, Roberto Benigni, Stefania Sandrelli (v.o.).

LA 5

13.35 Série : Kojak.
14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Soko.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Secrets de femmes. Viol et mariage : un cas de conscience, de Peter Levin, avec Mickey Rourke, Linda Hamilton.
22.20 ▶ Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.45 Magazine : Equations.
0.00 Journal de minuit.
0.10 L'adieu aux as (rediff.).

M 6

13.25 Série : Mariés, deux enfants.
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 1.05).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.26 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.35 Cinéma : Les Charlots en délire. □ Film français d'Alain Basnier (1979). Avec les Charlots, Henri Guybet, Charles Gérard.
22.10 Téléfilm : Panique dans l'ascenseur. De Jerry Jameson, avec James Farentino, Don Stroud.
23.25 Six minutes d'informations.
23.30 Magazine : Dazibao.
23.35 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.45 Cours d'italien (6).
16.10 Danse : Soirée Merce Cunningham.
17.25 Concert : Dietrich Fisher-Diskau.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (11).
18.30 Série : Objectif amateur.
19.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (1). De Jean Antoine et Jean-Philippe Lecat.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (12).
20.30 Série : Objectif amateur.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Théâtre : La bonne âme du Setchouan. De Bernard Sobel, d'après Bertolt Brecht.
22.30 Vidéo-danse : Svadebka.
23.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (2).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie. Vers l'étoile absinthe.
21.30 Profils perdus. Jean-Richard Bloch (2e partie).
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 9. Naples.

FRANCE-MUSIQUE

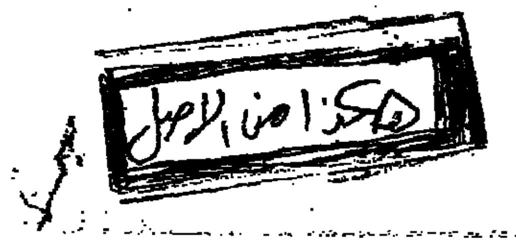
20.30 Concert (donné le 19 octobre, lors du Festival de Lille) : Claude Barthélémy, Michel Portal et l'Orchestre national de jazz.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 20 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	57,4	Santa-Barbara 24,9	Une fois... 5,3	Act. région. 19,8	Bande ann. 1,7	Télé contact 1,3	Magnum 4,3
19 h 45	62,7	Roue fortune 30,4	Une fois... 6,1	19-20 Infos 15,1	Pub 3,8	Journal 1,7	Magnum 5,6
20 h 16	72,2	Journal 29,2	Journal 18	La classe 11,3	Nulle part 4	Journal 4,9	Mme est servie 4,5
20 h 55	75	Rambo II 30,6	Cage III 22,9	Au-delà... 13	Cobra 4,3	Rançon... 4,4	Rivière rouge 4,2
22 h 8	70,4	Rambo II 32	Cage III 25,9	Au-delà... 10,4	Force 5 1	Rançon... 2,7	Rivière rouge 3,8
22 h 44	42,7	Ciel mon mardi 17,3	Œil beur(re) 17	Ramdam 1,7	Force 5 1,2	Goool 4,3	Mort disparu 2,5



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Beaucoup de nuages, de la pluie et du vent. Les températures remonteront et seront proches des valeurs normales de saison.

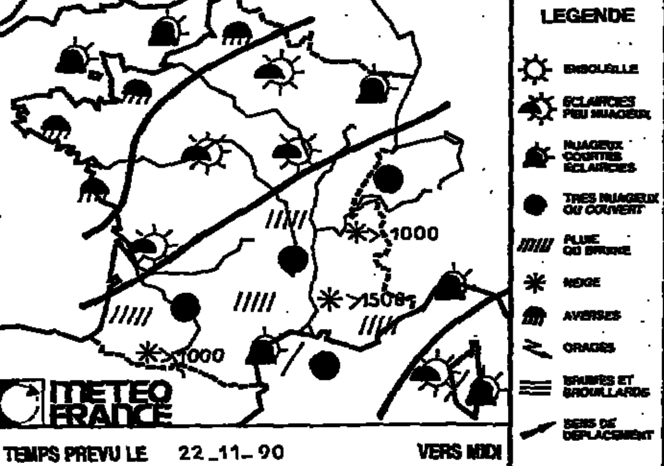
Vendredi 23 novembre : passages pluvieux. – Les premières pluies toucheront la Bretagne le matin, elles seront modérées, avec un vent de sud-ouest assez fort. Dans l'intérieur le ciel *deviendra nuageux le matin sur la moitié* ouest, mais les pluies n'arriveront que dans l'après-midi et elles seront moins importantes.

Sur la moitié est les nuages laisseront parfois place aux éclaircies, mais ils donneront aussi des averses. Des Alpes à l'Alsace, le ciel restera chargé, avec de petites pluies. Beau temps en *revanche sur le pourtour méditerranéen* avec un fort mistral s'atténuant le soir.

Les températures seront encore basses au lever du jour dans l'intérieur, – 2 à 4 degrés, et iront jusqu'à *9 degrés près des côtes. L'après-midi,* elles atteindront 5 à 10 degrés en général, *jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée.*

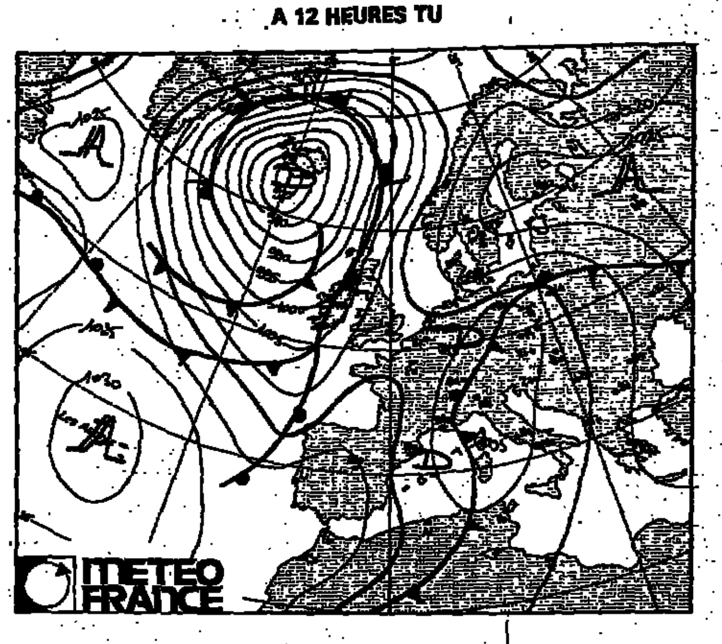
Prévisions pour le jeudi 22 novembre

Atténuation des précipitations. Eclaircies sur la moitié nord-ouest.



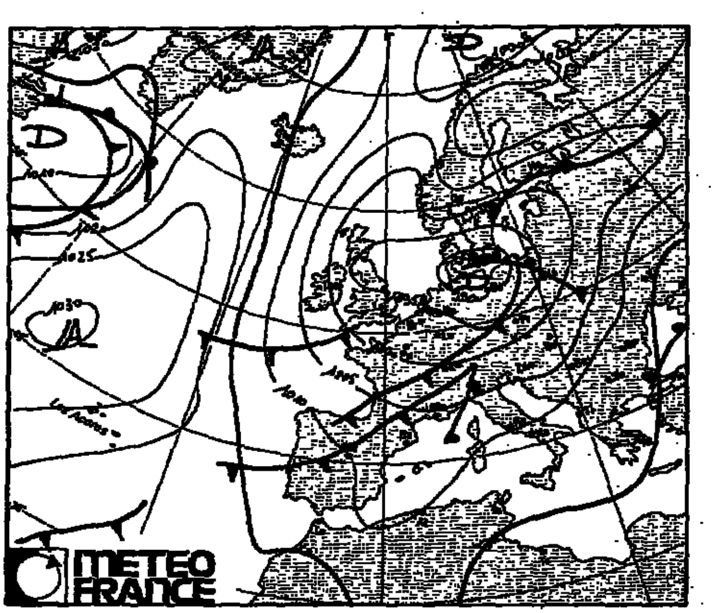
PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE

A 12 HEURES TU



SITUATION LE 21 NOVEMBRE 1990

A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-11-90 à 6 heures TU et le 21-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	19	11	P
BIARRITZ	16	9	P
BORDEAUX	14	9	P
BOURGES	13	5	C
BREST	10	3	A
CAEN	9	3	D
CHERBOURG	8	5	D
CLERMONT-FER.	14	7	C
DIJON	11	6	C
GRENOBLE St-M-H	12	7	P
LILLE	8	2	D
LIMOGES	11	6	P
LYON	13	7	P
MARSEILLE-MAR.	16	6	D
NANCY	11	5	N
NANTES	14	4	A
NICE	19	10	D
PARIS-MONTS	11	4	D
PAU	16	8	P
PERPIGNAN	18	9	C
RENNES	12	1	D
ST-ETIENNE	14	7	P
STRASBOURG	14	6	C
TOURS	13	4	D
TOULOUSE	16	9	P
POINTE-A-PITRE	32	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	25	8	N
AMSTERDAM	9	4	A
ATHÈNES	20	14	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	18	9	D
BELGRADE	16	13	N
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	8	2	D
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	7	2	P
DAKAR	29	22	D
DELHI	28	15	O
DJERBA	22	11	D
GENÈVE	13	6	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	–	–	–
JERUSALEM	22	14	N
LISBONNE	16	11	A
LONDRES	8	1	P
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	8	2	C
MADRID	11	8	C
MARRAKECH	10	10	D
MEXICO	27	9	B
MILAN	8	6	B
MONTRÉAL	2	-5	C
MOSCOU	3	2	A
NAIROBI	20	16	P
NEW-YORK	12	3	D
OSLO	0	-4	*
PALMA-DE-MAJ.	20	8	B
PÉKIN	8	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
ROME	19	14	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	0	-2	C
SYDNEY	21	15	C
TOKYO	18	14	C
TUNIS	22	12	D
VARSOVIE	6	4	P
VENISE	11	10	P
VIENNE	8	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 NOVEMBRE

« Paris et l'époque romantique vus par Canella », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Le Musée d'art naïf à la halle Saint-Pierre », 14 h 15, entrée, 2, rue Ronsard (Paris passion).

« Hôtels et jardins autour de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ecole de Fontainebleau au Musée du Louvre », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« La Sorbonne et l'Université », 14 h 30, 47, rue des Ecoles (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 14 h 45, 17, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Salm qui servit de modèle à la Maison-Blanche » (places limitées), 14 h 45, sortie métro Solférino (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« *La Salpêtrière, une ville dans la* ville », 15 heures, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« *Ateliers d'artistes, jardins et* curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Châteaux de la Renaissance en Val de Loire », par S. Saint-Girons (Regards sur l'art de la Renaissance).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Le drainage lymphatique manuel : ses applications, ses bienfaits », par A. d'Athis (Usfipes).

18, boulevard Haussmann, 18 heures : « Il y a cent ans naissait le *plus illustre des Lillois : Charles* de Gaulle », par M. Schumann (Maison *du Nord-Pas-de-Calais).*

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La Communauté européenne et l'Association européenne de libre-échange : vers un nouvel espace économique ? », avec Y.-M. Moray et W. Wollte (Maison de l'Europe).

Institut catholique, 21, rue d'Assas *(salle B 21),* 18 h 30 : « *Promotion* d'un humanisme capitaliste pour une *économie* libérale saine et durable », par J. de Fouchier (Grandes conférences de Paris).

Centre Georges-Pompidou, *18 h 30 (salle Jean-Prouvé)* : « Cycle le théâtre en changement : le théâtre *et les autres arts », débat animé par* B. Dort ; 18 h 30 (salle Jean-Renoir) : « *Les livres de leur vie : Bruno de Cessole* reçoit Erik Orsenna » (Bibliothè*que publique d'information).*

11, rue Payenne, 19 heures : « L'œuvre autobiographique d'August Strindberg », avec C.-G. Bjurström (Centre culturel suédois).

*Centre culturel Saint - Thomas-*d'Aquin, 14 boulevard Raspail, *19 h 30 : « L'Empire assyrien » (dia*positives), par C. Arnould (Proche-*Orient ancien).*

Centre Georges-Pompidou (petite salle), 21 heures : « Philosophie, échange et communauté » (Espace séminaire philosophie).

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « La société musulmane. Regards sur quelques aspects de l'islam d'hier et d'aujourd'hui », par J.-P. Roux (Clio - Les amis de l'histoire).

9 *bis,* avenue d'Iéna, 15 heures : « *Rome au fil des siècles. L'âge d'or* du siècle d'Auguste », par O. Boucher (Antiquité vivante).

ÉCONOMIE

BILLET

Les industriels pessimistes

Les réponses des industriels français à l'enquête mensuelle de l'INSEE ont été en novembre, comme en octobre, particulièrement sombres (*le Monde* du 21 novembre). Si les prochains mois sont conformes à leurs prévisions, la production manufacturière en France va stagner pendant un temps. Avec toutes les conséquences habituelles : dégradation progressive de l'emploi, baisse de la productivité, arrêt de l'élévation du niveau de vie...

Cette sombre vision de l'avenir immédiat s'explique évidemment par la crise du Golfe. Elle s'explique aussi beaucoup par les difficultés de l'industrie automobile, qui pèse en France du poids qu'on sait et qui, après quatre années de progression flamboyante, marque le pas.

Mais les difficultés de l'automobile avaient commencé avant la crise du Golfe. En fait, la fin du cycle de haute conjoncture, qui se dessinait très progressivement depuis l'automne 1989, a pris, contre toute attente, des allures dramatiques cet été, non pas seulement parce que les prix pétroliers se sont mis à flamber, mais parce que le climat international s'est dégradé plus fortement que prévu. On comptait sur l'Europe pour compenser le ralentissement britannique et américain. Mais des pays comme l'Italie, et surtout l'Espagne, donnent à leur tour des signes de faiblesse.

Les industriels français n'ont-ils pas, pourtant, forcé la note ? La France continue, semble-t-il, de bien maîtriser ses coûts de production et l'accélération de l'inflation est limitée aux seuls effets directs de la hausse du pétrole. Il faut dire qu'en dehors du brut, les prix des matières premières sont tous orientés à la baisse, à quelques exceptions près (l'aluminium). La situation est loin d'être aussi mauvaise qu'on voudrait le faire croire. M. Rocard a eu le courage de dire que les mois qui vont venir seront difficiles pour tous. Mais a-t-on pensé à ce qui se passera quand les prix du pétrole redescendront en dessous de 20 dollars le baril, une fois la crise du Golfe terminée ; à ce qui se passera quand les stocks apparaîtront normaux et que l'industrie automobile aura repris sa marche en avant ?

Ces hypothèses ne sont peut-être pas si lointaines. S'il en était bien ainsi, l'activité pourrait de nouveau s'accélérer à l'été.

A. V.

INSOLITE

Des pilotes frugaux

Les grévistes d'Air France qui paralysent le trafic à Nice et à Marseille pour protester contre le plan de redressement de la compagnie nationale n'en reviendront pas. Les mille huit cents pilotes de la compagnie scandinave SAS, confrontée à la même conjoncture défavorable au point de rechercher désespérément un milliard de francs d'économies, ont décidé tout bonnement de renoncer à leurs augmentations salariales pour l'année 1991. Le cadeau n'est pas mince puisqu'il représente 75 millions de francs. Et comme on ne saurait être trop prudent, soixante pilotes ont décidé de prendre trois mois de congé sans solde pour préserver l'emploi de leurs collègues menacés de licenciement en raison de la réduction de 5 % des vols transatlantiques de leur compagnie.

Mécontents de l'augmentation des traitements proposée par le gouvernement

Les syndicats de fonctionnaires appellent à des mouvements de grève

Le conseil des ministres du 21 novembre devait entériner la décision de majorer de 1,3 % à compter du 1er décembre le traitement des fonctionnaires (*le Monde* du 21 novembre). Par ailleurs, les agents percevant le niveau de rémunération minimum bénéficieront de trois points d'indice majoré, permettant de faire passer, en brut, le plancher de la fonction publique au-dessus du SMIC, lui-même revalorisé de 2,1 % au 1er décembre compte tenu de la hausse des prix. Estimant que ces augmentations sont insuffisantes, les syndicats ont lancé des appels à la grève : le 30 novembre (FO et CGT) et le 7 décembre (CFDT, FEN, CFTC, CFE-CGC et FGAF).

Avec 2,5 % de hausse générale des salaires en 1990 (une première revalorisation de 1,2 % était intervenue au 1er avril dernier) pour une inflation qui atteint déjà les 3,6 %, il est indiscutable que certains fonctionnaires vont perdre du pouvoir d'achat en 1990. Partant de cette évidence, les syndicats n'ont pas mâché leurs mots, mardi, après avoir rencontré M. Durafour. Néanmoins, ce constat est partiel, car 20 % tout au plus des agents de la fonction publique n'auront pas bénéficié cette année de promotions individuelles ou catégorielles.

Le gouvernement, qui prend en compte tous les éléments de rémunération, considère pour sa part que le gain de pouvoir d'achat sera d'environ 2,5 % *(voir graphique)*. Ce point de vue n'est pas contestable, mais il apparaît lui aussi quelque peu biaisé car il ne recouvre qu'une moyenne.

Si les organisations syndicales ont unanimement rejeté les propositions gouvernementales, leur riposte se fera, en revanche, en ordre dispersé. Mardi soir, six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et FGAF) sur sept – la CGT n'avait pas été invitée – n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un mode d'action *« commun et efficace »*. Force ouvrière a rapidement constaté un désaccord avec les cinq autres organisations. FO maintient son appel à une grève de vingt-quatre heures et à des manifestations le 30 novembre, mais ne s'associera pas à la CGT qui a lancé un mot d'ordre identique pour le même jour. Les cinq autres fédérations ont, pour leur part, appelé à une grève le 7 décembre et boycotteront, le 29 novembre, les assises nationales consacrées au renouveau du secteur public.

La leçon des lycéens

Les syndicats de fonctionnaires entendent ainsi tirer la *« leçon »* de la contestation lycéenne. *« Faut-il attendre que les gens descendent dans la rue pour obtenir des crédits ? »*, s'est interrogée Mme Roselyne Vieillard (CFDT). Reste que la grève nationale unitaire, lancée le 26 avril par les sept syndicats de fonctionnaires contre la politique salariale des pouvoirs publics, s'était soldée par un semi-échec.

Quoi qu'il en soit, l'impasse totale dans laquelle se trouvent gouvernement et syndicats témoigne avec éclat que les mécanismes mêmes de ces négociations sont désormais inopérants. Le dernier accord en bonne et due forme remonte à 1988-1989, et, si les règles du jeu ne sont pas modifiées, on voit mal comment un nouvel accord pourrait être conclu puisque les protagonistes n'ont pas la même façon de compter.

« Nous devons absolument trouver de nouvelles bases de discussion », plaide-t-on dans l'entourage de M. Durafour qui, mardi soir, a proposé aux syndicats la *« mise en place d'un groupe de travail »* chargé de procéder à l'examen de critères différents et d'évaluer leur impact. Invitation qui, de toute évidence, est prématurée. Le « groupe des cinq » est ouvert à de nouvelles formules, mais le contexte, ont fait savoir ses dirigeants, ne s'y prête pas... encore.

Plutôt que de demeurer les yeux rivés sur l'évolution générale des salaires et des prix, le gouvernement préférerait retenir la rémunération moyenne des agents en place, c'est-à-dire le salaire moyen par tête. De même, il conviendrait que les clauses de sauvegarde – qui permettent de solder un accord lorsque la hausse des prix, comme c'est généralement le cas, est plus forte que prévu – perdent de leur ambiguïté. Interprétées à la lettre, elles impliquent un retour à l'indexation. A l'instar des dispositions adoptées à EDF-GDF, on pourrait ajuster les traitements en fonction de la croissance, du commerce extérieur ou d'autres variables.

Apprécier objectivement l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires ? Cette ambition se heurtera aussi à un obstacle de taille : la différenciation de plus en plus marquée des politiques salariales suivies dans l'administration.

JEAN-MICHEL NORMAND et V. DEVILLECHABROLLE

Gains de pouvoir d'achat de la rémunération moyenne des agents en place dans la fonction publique d'Etat

mesures individuelles, 1,8 %

	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90 Prévision
%	1,5	1,3	1,5	1,7	1,4	1,2	1,5	0,7	1,5	3,2	2,5

Source : [illegible] loi de finances pour 1991 [illegible]

En 1989 et 1990, selon les estimations du gouvernement, les fonctionnaires de l'Etat auront bénéficié d'une hausse de leur pouvoir d'achat même s'ils n'avaient pas obtenu de mesures individuelles au titre de l'ancienneté ou de la technicité (estimées à 1,8 % par an). Cette évaluation concerne la rémunération moyenne des agents en place. Selon eux, le pouvoir d'achat n'est pas assuré pour l'intégralité des fonctionnaires car, sur une année, tous ne bénéficient pas de mesures individuelles ou catégorielles.

En remplacement de M. Pierre Eelsen démissionnaire

M. Jean-Cyril Spinetta est nommé PDG d'Air Inter

M. Jean-Cyril Spinetta, ancien directeur de cabinet du ministre de l'équipement, a été élu, le 21 novembre, PDG d'Air Inter, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire de la compagnie intérieure. Il sera remplacé par M. Paul Mingasson, actuellement conseiller technique auprès du ministre. M. Pierre Eelsen, PDG démissionnaire, devrait être chargé par le gouvernement de promouvoir l'exportation du train à grande vitesse.

C'est une nouvelle vie professionnelle qui commence pour M. Jean-Cyril Spinetta. Après avoir commencé sa carrière dans l'éducation nationale, il a surtout fréquenté, depuis dix-huit ans, le monde administratif, d'abord comme homme de planification, puis de plus haut, lorsqu'il entre au secrétariat général du gouvernement en 1978. C'est d'ailleurs là qu'il fait connaissance et qu'il sympathise avec M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, qui deviendra président d'Air France quelques années plus tard...

L'identité de la compagnie

Fidèle de M. Michel Delebarre, il dirige son cabinet au ministère du travail, puis au ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, et l'accompagne, entre les deux, durant « la traversée du désert » de la cohabitation. Ces six ans de compagnonnage lui vaudront de toucher à tout : discussions avec Citroën sur les licenciements massifs des années 80, négociations à Bruxelles sur le paysage aérien français, grèves des « aiguilleurs du ciel », des dockers, de la RATP, de la météorologie nationale ou d'Air Inter, dossier de la défense, hécatombes de la route, financement des voies navigables, manifestations contre le TGV, etc.

Voici M. Jean-Cyril Spinetta, rompu aux négociations en tous genres et, en particulier, au dialogue social, projeté dans le monde de l'entreprise. La tâche pourrait être rude si Air Inter n'appartenait encore au monde complexe de l'économie mixte, où la logique du profit et des comptes est largement tempérée par les influences gouvernementales. Dans ce cadre, son amitié avec M. Bernard Attali lui donne des atouts pour réussir la gageure d'améliorer les relations entre Air Inter et sa maison-mère Air France, tout en préservant l'identité d'une compagnie dont les personnels font preuve d'une indépendance ombrageuse.

Il aura pour tâche de doter la compagnie intérieure d'une véritable structure, car Air Inter est foncièrement restée une PME et, à l'heure des grands bouleversements européens, cette fragilité pourrait se révéler dangereuse.

ALAIN FAUJAS

[Né le 4 octobre 1943 à Paris, Jean-Cyril Spinetta est ancien élève de l'École nationale d'administration (1970-1972). Chef du bureau des investissements et de la planification à la direction des affaires financières du ministère de l'éducation nationale (1972-1976), il est ensuite détaché comme auditeur au Conseil d'Etat (1976-1978), puis chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (1978-1981). Chef du service d'information et de diffusion du premier ministre (1981-1983), directeur des collèges au ministère de l'éducation nationale (1983-1984), il dirige le cabinet de M. Michel Delebarre, ministre des affaires sociales (1984-1986) puis de l'équipement (depuis 1988). Il est inspecteur général de l'éducation nationale.]

En visite en Tchécoslovaquie

M. Fauroux va plaider pour l'alliance de Skoda avec Renault

Le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, se rendra vendredi 23 novembre en Tchécoslovaquie afin de plaider la cause du tandem Renault-Volvo qui souhaite s'associer au constructeur automobile tchèque Skoda. Renault est en concurrence avec Volkswagen, qui semble actuellement le mieux placé. M. Fauroux sera accompagné du PDG de Renault, M. Raymond Lévy, et de M. Christer Zetterberg, patron de Volvo automobiles. Le gouvernement tchèque doit prendre sa décision définitive en décembre. Outre le dossier Skoda, M. Fauroux devrait discuter des problèmes énergétiques avec les responsables tchèques.

Le changement de président à la tête de la CFTC

« Ce serait une folie de renoncer aux principes sociaux-chrétiens »

nous déclare M. Jean Bornard

Président de la CFTC depuis novembre 1981, M. Jean Bornard, âgé de soixante-deux ans, va quitter ses fonctions lors du congrès de Lille de sa centrale qui devait commencer le 21 novembre (*le Monde* du 21 novembre). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il analyse l'évolution, et les difficultés, du syndicalisme.

« Vous êtes devenu secrétaire général de la CFTC il y a vingt ans, alors que le syndicalisme n'était pas encore en crise. Alors que vous quittez la présidence de la CFTC, comment jugez-vous l'état du syndicalisme français ?

– Il y a vingt ans, après la grève des mineurs, il y a eu une forte poussée de dialogue social. Aujourd'hui, l'intensité de négociations me paraît nettement plus réduite. Cela donne le sentiment d'un syndicalisme affaibli. Mais, parallèlement, le syndicalisme paraît aussi avoir conquis un véritable droit de cité, avec le droit à des locaux dans l'entreprise, avec l'extension de sa participation à de très nombreux problèmes...

» Le syndicalisme est donc dans une phase de transition, avec une conscience plus claire du poids des réalités économiques et internationales et une tendance à jouer un rôle qui n'est plus simplement revendicatif, mais davantage impliqué dans la réalisation des réformes à promouvoir et de la société à construire. La CFTC n'est pas désorientée par une telle évolution, qu'elle préconise depuis longtemps.

– La CFTC ne comptait en 1989 qu'un peu plus de 3 000 délégués syndicaux d'entreprises. Pourquoi la présence syndicale est-elle si faible là où sont les salariés ?

– La présence syndicale est plus large que ne le montrent les chiffres officiels de délégués syndicaux. Mais il est vrai que les syndicats sont peu implantés dans les PME. C'est dû d'abord à un individualisme généralisé, aujourd'hui accru par le sentiment que les syndicats n'ont pas été assez efficaces pour empêcher la montée du chômage, et aussi par une réaction contre la politisation syndicale. C'est dû également à l'attitude d'un grand nombre d'employeurs qui n'hésitent pas à éliminer toute tentative d'implantation syndicale au lieu d'accepter un dialogue constructif.

– Le syndicalisme n'a-t-il pas commis l'erreur de trop privilégier son rôle institutionnel, au détriment de son action sur le terrain dans les entreprises ?

– C'est un fait que les représentants syndicaux sont de plus en plus sollicités pour participer à des réunions diverses à tous les niveaux. Pendant ce temps, ils sont moins en contact direct avec les travailleurs sur le terrain. Il n'est sans doute pas possible de réduire l'attention portée par les délégués à des problèmes aussi importants que ceux de la Sécurité sociale, du chômage ou du développement local ou régional. Mais il faudrait que le nombre de militants engagés permette de réaliser ces tâches sans préjudice des activités directes dans l'entreprise. Les délégués doivent veiller à l'équilibre de leurs activités et ne pas institutionnaliser leurs fonctions représentatives.

L'obnubilation de l'économique

– Avez-vous le sentiment que le syndicalisme arrive encore à se faire entendre aujourd'hui ?

– Le syndicalisme a beaucoup de mal à se faire entendre aujourd'hui. Patronat et gouvernement sont obnubilés par les problèmes économiques et monétaires et relèguent souvent le social au rang de succédané de l'économique. C'est une grave erreur. L'absence de dialogue avec des confédérations s'efforçant de prendre en compte les intérêts globaux des salariés ne peut qu'encourager les réactions purement catégorielles de coordinations totalement ignorantes des préoccupations générales de cohésion sociale et de solidarité.

» Seul le dialogue entre tous les intéressés, et notamment les syndicats, permet d'humaniser l'économie et de mettre au service des hommes les moyens de la science et de la technologie. C'est la clef de la société de demain.



– Pensez-vous que votre successeur pourra encore maintenir la spécificité de votre syndicalisme chrétien ?

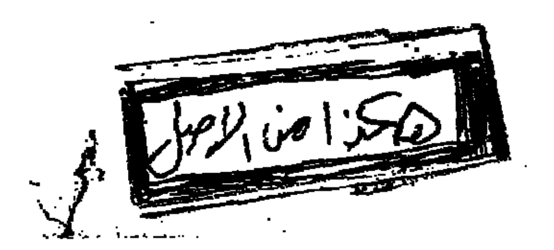
– Je n'ai pas la moindre inquiétude à ce sujet, au contraire. On redécouvre en effet aujourd'hui la valeur et l'activité des principes sociaux chrétiens. Toutes les options que la CFTC a faites sur ces bases nous paraissent actuellement confirmées par l'évolution des événements.

» Quoi de plus essentiel que d'affirmer la primauté de la personne humaine, la place irremplaçable de la cellule familiale, une conception de l'entreprise dans laquelle le salarié n'est pas un exécutant mais un partenaire à part entière, sans parler des valeurs à sauvegarder de liberté, de responsabilité, de solidarité et même de fraternité ? Ce serait une folie de renoncer à ces principes, qui ont assuré la continuité des positions de la CFTC et qui l'ont préservée de la séduction marxiste et des dramatiques expériences qu'elle a inspirées. Je suis convaincu que le congrès de Lille confirmera, quel que soit mon successeur, les orientations fondamentales de notre mouvement.

– Mais comment faire, alors que les salariés déplorent souvent que les syndicats cultivent leurs différences ?

– Pourquoi opposer pluralisme et efficacité ? Ce serait grave dans une démocratie. Autant la CFTC est attachée à ce qui fait sa richesse d'inspiration, autant elle est ouverte à toute coopération loyale pour assurer une efficacité. Les appels à d'éventuelles recompositions syndicales provoquent le plus souvent de fortes réactions et des accusations de prétention à l'hégémonie. La CFTC s'efforce de faire prévaloir le respect d'une déontologie de comportement permettant l'examen de toute proposition constructive. Etre soi-même et coopérer, c'est une règle de conduite qui nous paraît plus réaliste et plus constructive que de grandes incantations à l'unité qui déçoivent plus qu'elles ne mobilisent. »

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Pour contrer les offensives nippones

Paris souhaite que l'Europe consacre 10 % des programmes de recherche à l'automobile

« Le discours français en faveur d'une politique industrielle commence à passer à Bruxelles. » Au ministère de l'industrie, on se réjouit de voir une partie de la Commission européenne découvrir les vertus des politiques sectorielles. On en veut pour exemple les déclarations de M. Martin Bangemann, le commissaire chargé des affaires industrielles, à *La Tribune de l'Expansion* (mardi 20 novembre), dans lesquelles il estime que *« le moment est venu de proposer un concept de politique industrielle cohérent face à la globalisation des marchés et à la concurrence des partenaires industriels de la CEE ».* L'idée d'une politique industrielle était jusqu'à présent rejetée à Bruxelles, car elle est considérée par les libéraux comme synonyme d'interventionnisme et d'étatisme.

La France doit donc, estime-t-on à Paris, *« continuer d'impulser » dans le sens d'une Europe industrielle qui ne soit ni désarmée ni « offerte »,* selon le mot de M. Delors, aux appétits étrangers. *Deux secteurs servent de test* à cet égard : l'automobile et le textile.

Le textile fait l'objet d'une âpre discussion mondiale pour savoir s'il faut supprimer les accords multifibres (AMF) – protections mises autour des pays développés contre les produits du Sud – et entrer dans les règles normales du GATT.

Dans ces débats, la France est favorable à une période transitoire de quinze ans qui permette de s'assurer que les pays du Sud ne trichent pas (dumping, subventions gouvernementales occultes,...). Des clauses de sauvegarde sont en tout état de cause nécessaires. Irlande, Italie, Espagne et Portugal sont sur la même longueur d'onde.

Dans l'automobile, le problème posé est celui de la pénétration des constructeurs japonais. Paris a envoyé à ce sujet une lettre à Bruxelles qui reprend les grandes lignes du récent *mémorandum* cosigné par les fabricants européens Renault, Fiat et Volkswagen (M. Calvet, de Peugeot, a refusé de s'associer à ce texte craignant qu'il ne tombe entre les mains nipponnes).

Soutien à la formation des salariés

Selon les Français, une période transitoire doit être établie jusqu'au début de 1999 (les industriels proposent 2002 et la Commission 1998). La progression des marques nipponnes est *« globale »* c'est-à-dire que l'on doit comptabiliser toutes les voitures, qu'elles soient fabriquées au Japon, en Europe ou même aux Etats-Unis. Cette progression sera réglée et vérifiée (« monitoring ») à partir de statistiques semestrielles. Les pays qui ont actuellement des quotas (France, Italie, Espagne et Grande-Bretagne) feront l'objet d'un soin spécial afin d'empêcher les Japonais d'y cibler leurs attaques.

Enfin, et dans un sens non plus défensif mais offensif, Paris réclame une très forte hausse des aides technologiques européennes. La part des programmes européens de recherche-développement consacrée à l'automobile devrait passer de 2 % à 10 %, c'est-à-dire correspondre au poids de la voiture dans l'économie. Une autre forme d'aide proposée cette fois-ci par Bruxelles est vivement acceptée par le ministère français de l'industrie : que les groupes européens puissent bénéficier d'un important soutien à la formation des salariés.

Ce protectionnisme n'a de vertu que s'il s'agit d'*« un cadre pour agir et non pas pour dormir »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Fauroux. *Dans cette perspective,* la restructuration de l'indus*trie automobile européenne et les* efforts de productivité devraient *nettement « s'accélérer » si l'on* veut pouvoir rattraper les Japonais au terme de la période de transition. L'emploi n'est donc pas près de devoir augmenter dans ce secteur.

E. L. B.

□ **Iberia prend le contrôle d'Aerolineas Argentinas.** – *La compagnie* aérienne espagnole Iberia a pris officiellement mardi 20 novembre, le contrôle d'Aerolineas Argentinas (AA), la société nationale argentine de transports aériens créée en 1950. C'est la seconde entreprise privatisée après le téléphone, le 8 novembre. Le capital se répartit désormais de la façon suivante : Iberia 20 %, Cielos del Sur 12 %, cinq entreprises locales 53 %, le personnel 10 % et l'Etat 5 % (avec un droit de veto). Les nouveaux propriétaires devront verser immédiatement 130 millions de dollars (650 millions de francs environ), 130 millions plus tard en dix fois et 1,6 milliard de dollars de titres de la dette argentine (valant *environ 200 millions au prix du* marché). – *(AFP.)*

□ **Deutsche Airbus : 380 millions de DM de subventions.** – Deutsche Airbus, partenaire allemand du consortium européen Airbus Industrie, devrait recevoir 380 millions de DM (près de 1,3 milliard de francs) de subventions pour compenser les effets de la chute du dollar sur son chiffre d'affaires, en raison d'un engagement du gouvernement de couvrir les risques de change lorsque le dollar descend au-dessous de 1,60 DM. Actuellement, le cours du billet vert est inférieur à 1,48 DM. Le gouvernement fédéral allemand avait décidé, le 11 octobre, de porter la subvention accordée à Deutsche *Aerospace à 300 millions de DM au* lieu de 200 millions initialement, au *lieu de 100 millions en 1989. – (AFP.)*

□ **General Motors rappelle 520 000 voitures.** – *Le constructeur améri*cain General Motors a décidé de rappeler *520 000* véhicules produits ces deux dernières années et présentant des défauts. Sur plusieurs modèles (Pontiac Grand Prix, Oldsmobile Cutlass et Buick Regal des années 1989 et 1990, ainsi que les Chevrolet Luminas 1990), les systèmes de contrôle automatique de la vitesse se bloque tandis que les feux stop ne s'allument pas.

Après avoir créé une société mixte

Volkswagen va fabriquer des Golf en Chine

Volkswagen a signé, mardi 20 novembre à Pékin, un contrat avec le numéro un chinois du secteur, la First Automobile Works (FAW), pour créer une société mixte qui pourrait fabriquer 150 000 véhicules par an (dont des Golf) d'ici à 1996.

Il s'agit du plus important projet *à ce jour dans l'industrie automo*bile chinoise : l'objectif retenu *représente cinq fois la production* totale des constructeurs étrangers en Chine.

La nouvelle société mixte, FAW-*Volkswagen Automotive,* sera située à Changchun, important *centre automobile au nord-est du* pays. Les premières voitures devraient sortir dès 1991 de ses chaînes. Le constructeur allemand est déjà présent dans cette ville, où il assemble avec FAW des Audi-100 sous licence, à la suite d'un *accord signé en août 1988.*

De plus, Volkswagen produit depuis 1983 des Santana à Shanghaï : 19 500 unités devraient sortir cette année de ses ateliers, soit moins que l'objectif affiché en août 1988, qui prévoyait 30 000 véhicules par an en 1990. La nouvelle joint-venture se propose également de produire quelque 270 000 moteurs, dont 100 000 seront des*tinés* aux autres entreprises de Volkswagen à l'étranger.

En développant les avions d'affaires

Dassault prépare sa conversion dans l'aéronautique civile

M. Serge Dassault, président du groupe Dassault, a confirmé, mardi 20 novembre, la conversion progressive de son entreprise. Aujourd'hui vouée, pour 70 % de son activité, au domaine militaire où Mirage et Rafale occupent la meilleure part, celle-ci espère, d'ici à 1995, travailler à 60 % pour l'aviation d'affaires et le secteur spatial.

Pour y parvenir, M. Dassault compte sur la confirmation des coopérations industrielles nouées avec d'autres avionneurs qui lui font confiance pour fabriquer des éléments de fuselage (Fokker, McDonnell-Douglas) ou des bouts d'aile (Piaggio, British Aerospace). Il espère convaincre Boeing de lui laisser produire des morceaux des volets du futur Boeing 777. Les succès à l'exportation (1 600 clients) de son système de conception assistée par ordinateur (CATIA) devrait se confirmer. Mais c'est surtout les avions d'affaires qui seront le fer de lance civil de Dassault dans les années à venir . Avec *1 033* Falcon de tous modèles (biréacteurs 100 et 200, triréacteurs *50* et *900*) livrés depuis 1965, dont 93 % à l'exportation, l'avionneur français s'est approprié un quart du marché mondial de ce type d'avion.

Pour confirmer ce succès, Dassault joue une carte maîtresse avec le Falcon 2000, un biréacteur à large fuselage lancé il y a un an. Capable d'emporter huit personnes sur des distances de 5 500 km, cet appareil coûtera 13,7 millions de dollars pièce (70 millions de francs). Dassault partagera 25 % des frais de développement du Falcon 2000 avec Aeritalia et espère vendre trois cents exemplaires en neuf ans. La première livraison est prévue pour 1994. De quoi effacer l'échec de la tentative « civile » des années 1970 qui avaient vu Dassault concevoir et fabriquer un avion commercial, le Mercure, dont onze exemplaires seulement furent vendus à Air Inter.

AL. F

EN BREF

□ **Rapprochement en vue dans la monétique.** – La cotation de la Sodinforg (770 millions de chiffre d'affaires prévus en *1990*) *et celle* de Segin (680 millions de chiffre d'affaires) ont été suspendues lundi 19 novembre. Cette mesure annonce un rapprochement entre ces deux sociétés de service informatique (SSII), auxquelles se joindrait également la FITB (l'opérateur industriel de Sodinforg), ce qui donnerait *naissance à un* ensemble pesant 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires *dans* lequel le groupe Paribas jouerait directement ou indirectement un rôle pivot (avec environ 20 % du capital).

□ **Campenon Bernard va construire un centre commercial et un hôtel à Budapest.** – Le groupe français de travaux publics et de bâtiment Campenon Bernard vient d'obtenir le contrat pour la construction d'un *nouvel hôtel* de luxe *dans* le centre de Budapest sur les bords *du Danube, a annoncé* le 20 novembre, l'agence hongroise MTI. *La direction de Campenon Bernard* précise que ce contrat, d'un montant compris entre 600 et 800 millions de francs, comprend, sur un terrain offert par la municipalité de Budapest (en contrepartie de la rénovation de la grande halle du marché de la capitale hongroise), un hôtel Méridien (groupe Air France) d'environ 300 chambres, ainsi qu'un centre commercial, des bureaux et des résidences para-hôtelières (le projet « Galeries de France ») pour une superficie totale de 80 000 m² de planchers *(le Monde* du 24 octobre).

□ **Forte chute des mises en chantier de logements aux Etats-Unis en octobre.** – Seul 1,04 million de logements ont été mis en chantier aux Etats-Unis en octobre (en données corrigées des variations saisonnières), a annoncé le département du commerce, mardi 20 novembre. Il s'agit, avec une une diminution de 6 % par rapport à septembre, de la neuvième baisse mensuelle consécutive de cet indice. Le nombre de logements mis en chantier en un mois n'avait été aussi faible depuis juin 1982, et en un an seulement, le nombre de permis de construire a chuté d'un tiers environ.

Le commissaire aux transports propose une taxe minimum sur les camions européens

M. Karel Van Miert, commissaire européen chargé des transports, propose à la Commission de Bruxelles et aux Douze de créer une taxe minimum sur les poids lourds afin de mettre fin aux disparités entre les réglementations nationales. A ce jour, le poids fiscal supporté par la route varie, dans la CEE, de 1 à 13.

Cette harmonisation de la fisca*lité routière permettra de commen*cer à prendre en compte le coût des *infrastructures et de satisfaire* ainsi une demande pressante de *l'Allemagne. La taxe projetée* variera en fonction de la taille des camions et tiendra compte des situations locales. On précise, dans l'entourage de M. Van Miert, que sa proposition ne remet pas en cause le système des péages autoroutiers en vigueur en France et en Italie.

INDUSTRIE

La libéralisation des télécommunications

Un groupe international privé va lancer des satellites au-dessus de l'Atlantique

Quelques jours après la présentation à Bruxelles d'un livre vert préconisant la libéralisation des communications par satellites, le *Wall Street Journal* fait état d'un projet d'un groupe de compagnies européennes, américaines et japonaises visant à lancer au-dessus de l'Atlantique des satellites proposant des services de communication (voix, données, images) à des grandes entreprises en Amérique du Nord et en Europe.

Ce projet, révélé au Japon par un porte-parole de la firme Nissho Iwai Corp, prévoit le lancement de deux satellites entre 1993 et 1994, d'un coût de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Sept ou huit compagnies y participeraient éventuellement. L'américain General Dynamics produirait les fusées, NEC et le français Matra négociant pour développer les satellites. British Aerospace est également partie prenante au projet, qui sera coordonné par le groupe privé américain Orion.

Selon un officiel du ministère japonais des PTT, Orion a opéré la coordination avec Intelsat, la coopérative qui regroupe 112 pays, et doit donner son aval à un système régional de télécommunication par satellite. En 1988, l'opérateur américain privé Pan American Satellite avait offert un service du même type entre l'Amérique du Nord, Latine et l'Europe.

Vers une privatisation partielle des PTT allemandes ?

Telekom, l'opérateur public alle*mand de télécommunications,* séparé l'an passé de son équivalent *dans la poste, réfléchirait à sa pri*vatisation partielle pour recueillir de l'argent nécessaire à la réunification allemande et financer la reconstruction du réseau de l'ex-RDA. Le plus gros obstacle à surmonter est la Constitution allemande qui interdit formellement la privatisation du réseau téléphonique et requiert une majorité des deux tiers au Parlement pour être modifiée.

Leclerc et les casseurs

M. Edouard Leclerc et son fils Michel-Edouard ont l'intention de fermer définitivement leurs magasins implantés dans les banlieues *« où règnent les casseurs »,* ont-ils annoncé mercredi 21 novembre, dans une *interview au quotidien l'Indépendant* de Perpignan.

« Nous allons payer les fournisseurs, indemniser le personnel ou le recaser et fermer les dix à douze de nos magasins situés dans les banlieues où règnent les casseurs : Argenteuil, Mantes-la-Jolie... », ont-ils déclaré. Ils ont ajouté qu'ils allaient adresser une lettre d'ex*plication au ministre de l'inté*rieur, M. Pierre Joxe, et au *ministre de l'industrie,* M. Roger Fauroux.



ÉCONOMIE

SOCIAL

La fin du congrès de la FSM

Un Soviétique devient secrétaire général de la Fédération syndicale mondiale

Le XXIIe congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM) a achevé ses travaux, le mardi 20 novembre à Moscou, sur un compromis qui préserve son avenir immédiat sans garantir sa pérennité. C'est finalement le secrétaire général *sortant*, le Soudanais Ibrahim Zakharia, qui a été élu, à l'unanimité, à la présidence, où il succède au Hongrois Sandor Gaspar (*le Monde* daté 18-19 novembre). Mais le vrai patron de l'Internationale communiste, qui revendique 106 organisations adhérentes, sera M. Alexandre Jarikov, un Soviétique gorbatchévien, secondé par M. Alain Stern (CGT).

Les Soviétiques ont ainsi réussi à imposer à la FSM une rénovation pour en faire une organisation plus dépolitisée et moins dogmatique. Elle sera aussi moins centralisatrice avec la mise en place de bureaux régionaux de coordination. Mais les rénovateurs soviétiques ont dû composer avec les organisations plus conservatrices, présentes *surtout* en Amérique latine (Cuba, Nicaragua) et en Asie (Inde, Corée du Nord), et dont la CGT française s'était faite, tout en plaidant pour l'ouverture, le porte-parole.

Ainsi, comme le désiraient les Soviétiques, la référence à la lutte des classes a disparu des statuts. Mais il y est encore question de *«l'impérialisme»* et de *«l'exploitation de l'homme par l'homme»*. La FSM prône un syndicalisme *«combatif, démocratique et indépendant»*. Les Soviétiques ont donc lâché du lest dans le sens souhaité par M. Henri Krasucki, qui avait plaidé pour *«le syndicat combatif de la démocratie»*. Le secrétaire général de la CGT tenait beaucoup au maintien de la notion de combativité. Ce compromis explique sans doute le choix de la CGT pour un engagement de haut niveau : un poste de secrétaire général adjoint et un poste de vice-président (parmi les treize, dont quatre pour l'Europe) qui est conservé par M. Krasucki.

Néanmoins, alors que la question du siège reste en suspens, la réussite de cette rénovation de la FSM reste aléatoire. Alors que l'OPZZ polonaise s'interroge sur le maintien de son affiliation, d'autres syndicats ont tendance à se désaffilier lorsque leur régime abandonne le marxisme.

Par ailleurs, la question est de savoir jusqu'où les Soviétiques s'impliqueront alors qu'ils jouent la carte des relations bilatérales (comme avec les Allemands) et que leurs militants se montrent méfiants vis-à-vis de la notion de solidarité internationale, parfois assimilée à un *«prélèvement forcé pour on ne sait quelle cause»*.

M. N.

LOGEMENT

A l'Assemblée nationale

Adoption du projet de loi relatif à la construction de maisons individuelles

Les députés ont adopté à l'unanimité, en première lecture, mardi 20 novembre, le projet de loi présenté par M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle.

Ce projet vise à relancer la construction individuelle. Les députés n'ont pas modifié en profondeur le projet issu des travaux du Sénat, qui prévoit le renforcement de la sécurité juridique des candidats à l'acquisition d'une maison individuelle, et de celle des entreprises travaillant en sous-traitance. Ils ont indiqué que l'acquéreur disposait d'un délai de huit jours, au lieu de trente, pour dénoncer les vices de construction après réception.

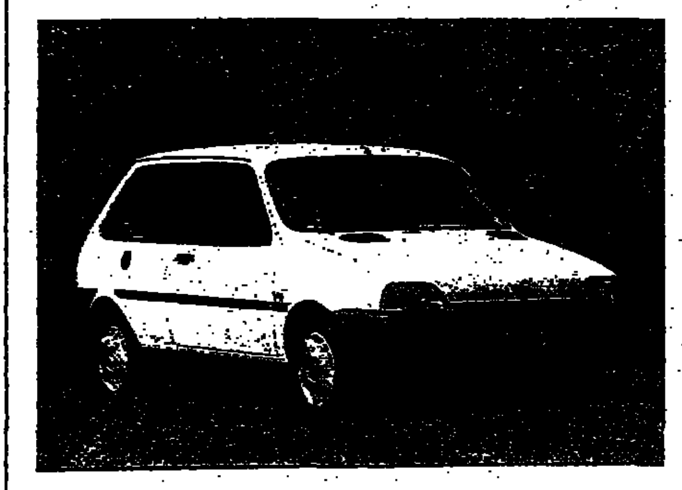
Les députés ont également précisé que, en cas de défaillance du constructeur, les sommes dues par le maître d'ouvrage seraient versées au garant de la livraison (établissement de crédit ou entreprise d'assurance), sans dérogation par rapport aux autres créanciers.

Au cours de la discussion, le ministre a indiqué que le nombre de prêts PAP d'accession à la propriété allait s'élever, pour 1990, à 40 000. Il a souhaité qu'il en soit de même pour 1991. M. Besson a enfin précisé que M. François Doubin, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, soumettrait au Parlement, dès la session de printemps, un projet de loi sur la sous-traitance.

□ **La CGT appelle à la grève à Air France, Air Inter et UTA.** – La Fédération nationale des syndicats de transports CGT a appelé mardi 20 novembre dans un communiqué *«les salariés du transport aérien»* à *«une grande journée de grèves et de manifestations»* le 30 novembre à Air France, Air Inter et UTA. La CGT estime que *«les salariés d'Air France n'ont rien de bon à attendre des choix gouvernementaux et européens tout comme ceux d'Air Inter et d'UTA»*.

AUTOMOBILE

Rover série 100 : une relève honorable mais perfectible



Après la série 200 présentée au Mondial à Paris en octobre, voici l'arrivée en France de trois versions d'un modèle plus petit (3,52 mètres) très inspiré de la Honda City. Ces voitures urbaines à utilisation routière honorable constituent désormais chez Rover le bas d'une gamme ainsi entièrement renouvelée. *Feu la Metro, vive la série 100 !*

A vrai dire, cette nouvelle production ne manque pas d'un certain attrait, plus convaincante toutefois dans sa motorisation 1 400 centimètres cubes que dans sa variante 1 100 centimètres cubes, qui manque de chevaux en bas de régime. Pour une utilisation en ville, il reste que le plus petit des groupes devrait suffire.

De longs essais sur la version 1,4 litre avec arbre à *cames* en tête ont fait apparaître un bon comportement routier, qui s'est traduit par une stabilité – même à haute vitesse, – honorable et un freinage (disques à l'avant, tambours à l'arrière) convenable si le parcours n'exige pas de pression trop prolongée sur la pédale. Le 1 400 centimètres cubes à carburateur est vaillant, l'étalement de la boîte judicieux. Si l'on ajoute que le confort de conduite est acceptable malgré une insonorisation perfectible et un guidage de boîte qui aurait mérité plus d'attention, les tarifs n'apparaissent pas exagérés : 45 500 F pour le modèle de base à 3 portes et 4 vitesses (48 800 F pour la version 5 vitesses et 51 000 F pour la 5 portes, 5 vitesses).

En revanche, on regrettera un recul insuffisant du siège conducteur, un espace intérieur mesuré et une jauge au réservoir de carburant farfelue, qui oblige de passer à la pompe plus souvent qu'il n'est nécessaire tant l'approximation est flagrante et peut semer à bord la panique. Une question de finition préjudiciable et qui ne réclamerait pas de grands efforts de la part du constructeur.

Les versions en 1 400 centimètres cubes peuvent être livrées avec du noyer posé sur le tableau de bord et du cuir, des vitres à commande électrique et un signal sonore d'ouverture des portières quand les lanternes sont allumées (de 62 500 F à 73 500 F).

Une autre variante, plus sportive (16 soupapes, injection, barres antiroulis, 68 500 F) est disponible. Toutes les versions sont à traction avant bien sûr et à suspension Hydragas. Une relève de la Metro, au fond, plutôt réussie et lancée avant tout en direction de la clientèle féminine, sensible à certains raffinements.

C. L.

RÉGIONS

Les assises de Rennes

La coopération Nord-Sud entre collectivités territoriales exige une grande rigueur financière

RENNES

de notre envoyé spécial

A l'issue des assises nationales de la coopération décentralisée Nord-Sud, qui se sont déroulées les 19 et 20 novembre à Rennes, M. Jacques Pelletier, *ministre de la coopération*, a annoncé une série de mesures propres à donner un élan nouveau à cette politique. Au-delà des jumelages, les relations que nouent un nombre de plus en plus important de villes, de départements et de régions avec des cités ou des provinces d'Etats africains ou américains du Sud sont, selon le mot du ministre, de nature *«à enrichir et à prolonger»* celles, plus pesantes, des Etats ou des organismes internationaux.

M. Pelletier a proposé de financer sur le budget de son ministère jusqu'à 75 % du coût des études de faisabilité qu'une collectivité locale engagera par précaution avant de se lancer dans une opération concrète comme le creusement d'un forage d'eau potable, l'organisation d'une communauté de villages, la création d'une charcuterie artisanale ou la mise en place d'un réseau de transport par autobus.

Les fonctionnaires territoriaux, qui disposent d'un grand savoir-faire technique dans les domaines de l'urbanisme, de la gestion, des finances, de l'informatique, ou de l'assainissement, ainsi que les élus locaux eux-mêmes, désireux d'initier une politique économique extérieure, pourront bénéficier, au ministère de la coopération, de stages de formation. Les crédits de ce ministère affectés à ces actions sont passés de 7 millions de francs à 37 millions de francs entre 1987 et 1991 et *«ils peuvent encore progresser, autant qu'il le faudra si les projets qui nous sont présentés sont valables»*, a précisé le ministre.

Pour mettre de l'ordre dans les *innombrables initiatives qui se manifestent* vis-à-vis de la solidarité avec le tiers-monde et qui émanent aussi bien de collectivités locales, de chambres de commerce, de syndicats agricoles que d'organisations non gouvernementales, des commissions régionales seront créées, qui pourront même gérer des «fonds régionaux de développement», alimentés à la fois par des partenaires privés, des collectivités locales, l'Etat, ou des bailleurs de fonds européens.

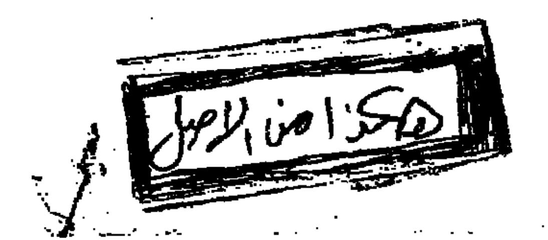
Au préalable, il est fondamental que les collectivités (auxquelles la décentralisation a donné un nouveau lustre), comme l'Etat, se montrent très rigoureuses sur l'affectation des fonds, c'est-à-dire l'argent des contribuables. Des risques de dilapidation existent au profit de telle ou telle «nomenklatura» africaine voire de pays rivaux dans l'aide publique, comme le Canada et singulièrement le Québec. Or les systèmes français d'évaluation de l'intérêt d'une opération de coopération (sans aller jusqu'à parler de rentabilité) sont encore embryonnaires, voire défaillants.

A côté d'actions positives et persévérantes (Rennes ou l'Ille-et-Vilaine vis-à-vis du Mali ou de Sao-Paulo, Castres et le Loiret à l'égard du Rwanda, l'Alsace au Cameroun ou des micro-projets comme l'engagement d'une PME provençale au Congo pour y transférer des technologies de fabrications de yaourts), trop d'expériences d'ouverture vers le tiers-monde, au départ généreuses, se révèlent en fait des prétextes à des voyages faussement baptisés «missions d'études ou de préfiguration», et inutilement coûteux, mais fort appréciés en revanche par les agences de voyages, les compagnies aériennes ou des associations parasitaires. Moins dispendieux, en tout état de cause, que le sommet franco-africain de La Baule en juin dernier, dont la facture officielle se monte, selon les propres calculs du Quai d'Orsay, à 43 161 267,31 francs...

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Métropoles en déséquilibre.** – Le secrétariat permanent du plan *urbain, le Commissariat général du* Plan et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale organisent un colloque sur ce thème, les 22 et 23 novembre, à l'hôtel de la Communauté urbaine de Lyon (20, rue du Lac). L'objectif de ce colloque, proposé dans le cadre du programme « Mutations économiques et urbanisation », est de susciter un débat entre élus, chercheurs et praticiens sur les évolutions des métropoles et les phénomènes de métropolisation.

▶ **Renseignements et inscriptions au secrétariat de la rencontre : Martine Aroles, agence d'urbanisme de la COURLY, 201, rue Garibaldi, B.P. 3129, 69402 Lyon Cedex 03. Tél. : (16) 78-63-43-29.**



COMMUNICATION

Amorçant une réorientation de sa grille

La Cinq réduit son programme d'information télévisée

La Cinq a annoncé, mardi 20 novembre, ses premières modi*fications de programmes* depuis l'entrée en fonction de ses nou*veaux responsables*, MM. Yves Sabouret et Pascal Josèphe. Dans *un communiqué, la chaîne précise* que ces changements *«amorcent une nouvelle orientation de sa* grille de programmes» et inter*viendront le 10 décembre*.

Les journaux auront une *« formule plus condensée »*, celui de la mi-journée dorénavant confié à Gilles Schneider commençant à 12 h. 45, et celui présenté par Guillaume Durand revenant à 20 heures. Jean-Claude Bourret présentera les journaux du week-end, tandis que «Duel» et le «télévote» disparaissent.

Cette réduction des programmes d'information prend le contre-pied *de la stratégie (« mettre le turbo sur l'info »*) lancée en janvier dernier par l'ancienne direction de la Cinq après le succès d'image que *lui avait valu la couverture* des événements de Roumanie.

Les programmes du matin sont également modifiés au profit de la fiction et du divertissement, avec notamment «Lunes de miel», «Les surdoués», «Public» et, juste avant le journal de la mi-journée, «Un rien Mabille» avec le *fantaisiste* Bernard Mabille. En avant-soirée, la Cinq programmera *à 19 heures la série américaine* «Arnold et Willy» suivie à *19 h. 30 de « Tel père, tel fils »*, une sitcom française avec Jacques Balutin. Les week-ends, le journal de 20 heures sera précédé d'une série américaine d'une heure, «L'enfer du devoir». Le samedi matin, enfin, «Le magazine des magazines» sera diffusé juste avant le journal de 12 h. 45.

Un entretien avec le vice-président de l'IREP

«Il est temps que les agences réinvestissent dans la recherche publicitaire»

nous déclare M. Marc Bourgery

Cent quatre-vingt mille francs : c'est la somme que s'apprête à *remettre* l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) pour financer des *travaux* sur la publicité, les médias et la communication. Un jury examinera les projets de recherche envoyés avant la fin de l'année (1) pour sélectionner un seul lauréat. Mais au-delà de ce geste symbolique, soutenu financièrement par une dizaine d'entreprises, l'IREP tente de relancer parmi les professionnels de la publicité, l'intérêt pour la recherche fondamentale.

« La formidable croissance économique qui a marqué notre profession ces dernières années a endormi la recherche, s'inquiète Marc Bourgery, directeur général de l'agence FCA et vice-président de l'IREP. *On se contente aujourd'hui de multiplier les baromètres, de tester le public, de mesurer des performances sans s'interroger sur les mécanismes profonds de la communication. Fait significatif : personne ne s'intéresse aux campagnes ratées, personne ne se demande si la publiphobie renaissante ne tient pas autant à une mauvaise communication qu'à une saturation.*

» Comment mesurer la part d'émotionnel et de rationnel dans la relation à une marque et dans l'intention d'achat ? Quelle est l'influence du temps sur l'impact d'un message publicitaire ? N'y-a-t-il pas un décalage croissant entre l'image de la famille que les spots proposent et celle qui est véhiculée par la télévision ? Les réponses sont urgentes. Les convictions des spécialistes de marketing sur lesquelles nous vivons depuis des années ont du retard.

» Il y a vingt ans on enseignait, à HEC, qu'il n'y aurait jamais en France une marque de café nationale car les habitudes de consommation étaient trop différentes du Nord au Sud. Aujourd'hui, nous devons affronter les mêmes questions sur le marché européen sans le secours d'études fondamentales sur le public et la consommation.

» Cet effort devrait intéresser plus que quelques universitaires. Les publicitaires doivent sentir qu'après le règne de la création pure et celui de la finance, s'annonce le retour en force de la réflexion stratégique. J'aimerais que l'IREP reçoive des centaines de projets émanant des professionnels et qu'en les publiant, nous puissions faire un premier état des questions pendantes. Il est temps que les agences réinvestissent dans la recherche, une recherche qui se soucie moins de sanctionner la création que de l'éclairer.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

(1) *Renseignements auprès de l'IREP*, 62, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 45-63-71-73.

Deux productions françaises primées par la télévision américaine

Parmi les six International Emmy Award, trophées prestigieux décernés *par les professionnels de la télévision* américaine à des productions étrangères, deux récompensent cette année des productions françaises. *Le Mahabharata*, des Productions du Troisième Age associées à la chaîne britannique Channel Four et l'académie de musique de Brooklyn, reçoit le prix de la meilleure représentation théâtrale. En catégorie documentaire, le trophée va au film de Gilles de Maistre *J'ai douze ans et je fais la guerre*. Produit par l'agence CAPA, *Canal Plus* et *FR 3*, ce document évoque cinq enfants de cinq continents confrontés à la guerre et aux conflits, du Mozambique à Belfast, du Cambodge à la Colombie et aux Etats-Unis (*le Monde* du 5 mars). Les autres prix (fiction, émission pour enfant, art populaire, documentaire artistique) ont tous été décernés à *des émissions britanniques de la* BBC ou de Channel Four.

EN BREF

□ **Préavis de grève des journalistes de FR 3.** – L'ensemble des syndicats de journalistes a annoncé le dépôt d'un préavis de grève pour le 28 *novembre, après avoir refusé*, mardi 20 novembre, de siéger en commission paritaire. *Ils* souhaitaient, en effet, examiner au cours de cette réunion les disparités salariales nées de de l'embauche depuis le début de l'année de 156 journalistes et la direction s'y est opposée. Ces disparités salariales sont à l'origine de mouvements sporadiques de grève, comme à Toulouse et Bordeaux (*le Monde* du 23 octobre).

□ ***M. Jean Miot est élu président* de l'OJD** – M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne, a été élu, le mardi 20 novembre, président de l'Office de justification de la diffusion des supports de publicité (OJD), qui contrôle notamment la diffusion de la presse écrite. Le nouveau président a souligné que la vocation de l'OJD était *«l'étude de tous les supports, y compris l'audiovisuel»*, et a plaidé pour un rapprochement avec le Centre d'études des supports de publicité (CESP), pour constituer une grande centrale d'information.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 19 et mardi 20 novembre :

DES ARRÊTÉS

– Du 15 novembre 1990 portant homologation du règlement *général* du Conseil des Bourses de valeurs.

– Du 23 octobre 1990 portant création d'un système informatique permettant le contrôle de l'accès au centre de traitement de l'information du ministère des affaires étrangères.

Le chiffre d'affaires de l'industrie graphique a progressé de 11 % en 1989

Selon le bilan 1989 de la Fédération *française* de l'imprimerie et des industries graphiques (FFIIG), établi à partir des 2331 entreprises de plus de dix *salariés* (*imprimeries de labeur* fabriquant des annuaires et des catalogues ; imprimeries de presse périodique, de livres, entreprises de *brochure et de photocomposition, etc.*), le *chiffre* d'affaires du secteur a progressé de 11 % par rapport à 1988 tandis que la tendance à la création *d'emplois, enregistrée dès 1987, s'est poursuivie*, notamment dans les imprimeries de labeur et de photogravure. Ce bilan positif n'empêche pas les zones d'ombre. Ainsi, tandis que l'ex-imprimerie Del Duca de Maisons-Alfort rencontre à nouveau des problèmes mettant *en cause sa survie*, l'imprimerie François d'Ozoir-la-Ferrière, propriété de la filiale française du groupe Maxwell, est bloquée depuis plusieurs semaines *par un conflit* d'ordre salarial. Des ouvriers du Livre CGT qui protestaient contre le retrait de plusieurs titres (*Télé Star, Sunday Mail*) *de l'imprimerie ont manifesté* le 19 novembre dans l'hôtel parisien où les membres du groupe Maxwell statuaient sur le sort de l'entreprise.

La fin de l'imprimerie de Maisons-Alfort

Le tribunal de commerce de Créteil a prononcé la liquidation de l'imprimerie Hélio Europe Impression (*HEI*) à *Maisons-Alfort* (Val-de-Marne) le 15 novembre. Le licenciement des cent quarante-trois employés devait être annoncé au comité d'entreprise mercredi 21 novembre.

Avec cette décision s'achève la «saga» Del Duca à Maisons-Alfort. Créée dans les années *50*, l'imprimerie Del Duca a compté jusqu'à huit cents ouvriers. Elle a connu, à partir de 1985, ses premières difficultés sérieuses. Deve*nue alors les Imprimeries* modernes de Maisons-Alfort (*IMMA*), elle doit déposer son bilan et recourir à des licenciements. En 1988, les ouvriers font une ultime tentative de reprise : deux cent quarante-trois des anciens salariés versent leur indemnité de 43 000 francs, soit *10 449 000 francs dans le capital* d'une nouvelle société, HEI, dont ils deviennent l'actionnaire principal.

HEI devait connaître deux revers qui allaient malheureusement la conduire à sa perte. En mars 1990, *Femmes d'aujourd'hui*, son plus gros client, est mis en liquidation et lui laisse près de 7 *millions* de francs d'impayés, ce qui entraîne le dépôt de bilan de l'imprimerie le 26 avril et sa mise en règlement judiciaire.

Le tribunal de commerce de Créteil *lui* accorde un *sursis* de six mois en vue de trouver une solution. Mais, le 21 octobre, un incendie détruit la plus importante des rotatives, et les journaux doivent être imprimés ailleurs. Les six à sept mois de réparation nécessaires rendent leur retour très aléatoire, ce qui met *fin à toute solution* industrielle négociée et entraîne la liquidation de la société.

« Une certaine fatalité s'est abattue sur nous. Nous subissons des événements externes, et non plus internes, comme par le passé » constate avec amertume le PDG, M. Antonio Delgado. La vente du matériel, et notamment des trois rotatives, devrait permettre de faire face au passif de 45 millions de francs. Lundi, les ouvriers assuraient encore les commandes en cours. Celles-ci réalisées, ils envisageaient d'occuper les locaux.

FRANCIS GOUGE

Lancement d'un hebdomadaire à Rouen

ROUEN

de notre correspondant

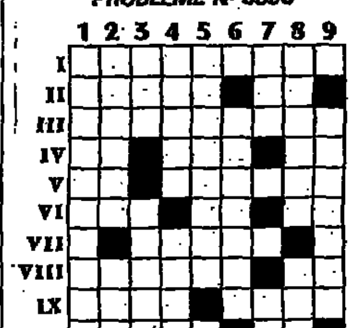
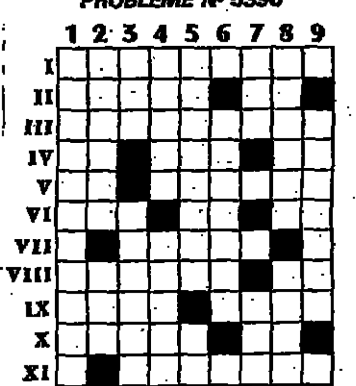
Les Infos du Grand Rouen, nouvel hebdomadaire lancé à Rouen (Seine-Maritime) par le Groupe des Imprimeries Morault ont sorti leur premier numéro vendredi 9 novembre. Vendue 10 francs, cette nouvelle publication décline l'actualité de la semaine dans la région de Rouen. L'équipe rédactionnelle est composée de sept journalistes. Tiré à 40 000 exemplaires pour le premier numéro dans une zone de diffusion de cinq cent mille habitants, *les Infos du Grand Rouen* se donnent deux ans pour atteindre un tirage moyen de 120 000 exemplaires.

Ce nouvel hebdomadaire va tenter de réussir là où de nombreuses expériences ont échoué par le passé. En *plus du quotidien Paris-Normandie* (groupe Hersant), il ne paraissait qu'un seul hebdomadaire *Liberté dimanche* du groupe *Parisien*. Le fondateur, Yves-Marie Morault, est *par ailleurs* à la tête d'un groupe de treize imprimeries, avec *trois cents salariés pour un* chiffre d'affaires de 150 millions. Il se situe en tête des imprimeurs de pochettes de disques en France.

E. B.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5396

HORIZONTALEMENT

I. Parfois élevé dans du coton. – II. Qui a quelques poils blancs. Envoyée sur le champ. – III. Petits nuages qui ne provoquent qu'un refroidissement passager. – IV. Quand ils forment un paquet, c'est maigre. D'un verbe marquant un déplacement. S'en va parfois de la poitrine. – V. Deux cantons pour *lesquels on a fait le pont. Se retire à* Capri. – VI. Un ensemble de pays. Terme musical. Morceau de savon. – VII. Appréciée. – VIII. Dans les travaux forcés. Pronom. – IX. Pour fermer la porte. Grand, est attendu par le révolutionnaire. – X. Père de nombreuses filles. Point de départ. – XI. Exprimer avec une certaine énergie.

VERTICALEMENT

1. Qui se porte comme un charme. – 2. *Cherchées par ceux qui aiment* les sorties. Une ouverture. – 3. Pas annon*cés. Permet de rejeter la « balle »*. – 4. Aujourd'hui, on n'en voit plus la queue d'un. *Peut-être victimes de la* goutte. – 5. Quand on rêve tout éveillé. Un peu d'espoir. – 6. Le thym et la lavande, par exemple. – 7. Langue du nord. Ville ancienne. – 8. Changent avec le temps. N'est pas très bonne quand elle est petite. – 9. Un vieux bâtiment.

Solution du problème n° 5395

Horizontalement

I. Shampoing. – II. Caries. Où. – III. Emarger. – IV. Né. Aa. Air. – V. Accuse. Ni. – VI. Rondelles. – VII. Inès. Gogo. – VIII. Satan. – IX. Trimer. – X. Eudes. Set. – XI. Sées. Vase.

Verticalement

1. *Scénaristes*. – 2. Hameçon. Rue. – 3. Ara. Cnémide. – 4. Mirauds. Mes. – 5. *Pégase. Ses.* – 6. *Osé.* Elgar. – 7. Râ. Lot. Sa. – 8. Nô. Inégales. – 9. *Guérison. Té.*

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





PARIS / ILE-DE-FRANCE

Le déménagement du Conservatoire national de musique

Les luthiers ne changent pas de clé

Voici quelques semaines déjà que le nouveau Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) du parc de La Villette a ouvert ses portes dans la future *Cité de la musique, quittant la rue* de Madrid (8e arrondissement), derrière la gare Saint-Lazare. La tradition pouvait laisser croire que les luthiers allaient le suivre dans son nouveau quartier.

« Mais quel serait mon intérêt de partir, demande M. Bernard Sabatier, luthier rue de Rome, en levant les yeux vers la vitrine de son atelier ? *Regardez : de mon tabouret, je vois les arbres, les saisons, Chanot et Chardon étaient installés à trois mètres d'ici, les anciens sont dans le coin. Si je m'en vais, je perds le passé. »* Il y avait un précédent. Lorsque le Conservatoire était rue Croix-des-Petits-Champs (1er arrondissement) au début du dix-neuvième siècle, Jean-Baptiste Vuilhaume, luthier de renom, avait ouvert son atelier un peu plus haut dans la rue. Cette situation idéale permettait aux assidus de l'archet d'aller le voir sans devoir courir tout Paris. En 1911, quand le Conservatoire a déménagé rue de Madrid, les luthiers se sont regroupés dans le quartier de la rue de Rome, et l'on y trouve aujourd'hui les artisans spécialisés dans le quatuor (violon, violoncelle, alto, contrebasse). Par exemple, M. Marcel Vatelot, le père d'Etienne, dont la réputation dépasse les frontières, s'est installé rue Portalis en 1910. Tous les artisans du coin se connaissent et cela donne au quartier le charme d'un village ainsi qu'une aura de respect due à la qualité du travail qui y est fourni.

Il s'avère que les plus grands spécialistes de la profession sont en France. Ils ont coincé un téléfax entre les bocaux de vernis et les copeaux de bois. Les violonistes savent bien que l'on ne change pas de luthier comme cela. Quand on en a trouvé un qui sait faire vibrer l'instrument, une amitié d'initié s'établit entre le musicien et l'artisan.

La concurrence dans le métier est relative lorsque l'on sait qu'il n'y a qu'un seul lycée en France qui assure cette formation. Ces artisans très spécialisés sont donc rares (une petite quarantaine sur Paris) et entendent que leurs qualifications soient reconnues. En 1920, lorsque Charles Enel, luthier au Conservatoire national, se décida à tenir boutique, c'est-à-dire à avoir pignon sur rue, on le regarda d'un œil mitigé dans la profession. D'ordinaire, un luthier travaillait en étage ou en chambre dans un atelier protégé des regards incompétents. Le recueillement des lieux et l'absence de souci commercial chez ces fabricants donnaient à leur tannière un caractère quasi mystérieux où le savoir-faire de la musique se distribuait au compte-gouttes. Même si, maintenant, il n'est pas choquant d'avoir une vitrine, on constate que Vatelot est toujours au fond d'une cour et Dupuis à l'étage. Tout ceci s'explique fort bien lorsque l'on sait que l'expertise repose surtout sur la mémoire visuelle et le toucher, exercices qui demandent avant tout de la concentration. Des traditions, il reste, dans la profession, une certaine soif d'autonomie, de liberté à se construire son univers dans un contexte choisi et le désir de ne pas être traité en simple commerçant.

On comprend dès lors les réserves auxquelles se sont heurtés les responsables de l'EPPV (Etablissement public du parc de La Villette) quand ils ont lancé leur premier appel d'offres, il y a trois ans. En demandant son aide au Conservatoire national, ils ont envoyé une fiche aux *« commerçants de la musique »* pour savoir si ces derniers souhaitaient déménager et, si oui, de quelle surface ils auraient besoin. L'EPPV a prévu 1 000 m² de surface commer*cialisable dans la partie est de la* Cité de la musique, la partie ouest étant réservée au Conservatoire. La direction d'exploitation de l'EPPV considère qu'elle a déjà fait un appel d'offres, avec peu de succès d'ailleurs et que le prochain devrait être fait par l'Association de la Cité de la musique. Or cette association ne pourra officiellement agir qu'en 1991, lorsque son statut juridique sera défini. Pour l'instant, les éventuelles négociations sont donc suspendues.

HEUREUSEMENT, DE MON LUTHIER AU CONSERVATOIRE, Y A QU'UN CHANGEMENT !

PESTIN

Cependant, on peut déjà observer quelques points : *« On nous a proposé des prix défiant, soit disant, toute concurrence,* remarque Mme Rosine Charle, secrétaire générale de l'Union nationale de la facture instrumentale, *alors que c'était beaucoup trop cher pour nous. Les loyers passaient du simple au triple par rapport à ce qu'ils sont actuellement. Dans le quartier de l'Europe, les luthiers bénéficient de baux assez anciens et la différence de prix avec des locaux modernes est inabordable quand on sait les fluctuations financières de la vie d'un artisan. » « Moi, je n'ai pas envie d'aller essuyer les plâtres,* commente Mme Sylvie Masson, secrétaire du Groupement des luthiers-archetiers d'art de France. *A La Villette, les élèves auront besoin d'un dépannage rapide : pour les commandes, les clients reviendront ici. J'irai peut-être plus tard, mais pour l'instant, nous restons tous, c'est presque un accord tacite entre nous. »* Les nouveaux luthiers qui s'installeront auront une clientèle intéressante à La Villette. Les « anciens », eux, préfèrent rester là où ils sont, sans compter que le Conservatoire national d'Ile-de-France récupère le bâtiment de l'ancien Conservatoire national, rue de Madrid.

Les tractations ne sont pas pour autant terminées. *« C'est une situation délicate,* explique M. Gérard Rigaudeau, directeur de l'exploitation de l'EPPV. *Il va falloir recenser les problèmes de chacun. Nous n'avons, par exemple, aucun moyen d'évaluation pour connaître les revenus des luthiers. Comme il n'a jamais été question de créer des ateliers à La Villette, les nouveaux venus devraient s'installer dans les ZAC (zone d'aménagement concerté) environnantes. Il faut attendre que les plans d'urbanisation qui concernent le 19e arrondissement soient achevés. Les luthiers peuvent aussi aller à Pantin ou Aubervilliers. Pour l'instant, la commission quadripartite (ministère de la culture, Cité de la musique, Conservatoire, EPPV) qui sélectionne les commerces en a retenu huit ou neuf, dont un marchand de piano, un marchand de cordes et un disquaire. L'important c'est de répondre à la demande du public qui fréquente le site. »*

Un musée des instruments

Du coté de l'association de la Cité de la musique, on considère qu'il faut attendre que les barrières du chantier soient levées pour envisager le futur. Même si le Conservatoire a déjà ouvert ses portes, la partie est de la Cité n'en est encore qu'au gros œuvre. Lorsque le chantier sera visitable, il sera plus facile d'imaginer l'ambiance générale des lieux. Le musée des instruments de musique et son laboratoire d'organologie permettant de passer à la loupe les instruments anciens devrait, par ailleurs, attirer les connaisseurs. Enfin, le Conservatoire est inclus dans la Cité de la musique et il faut donc considérer un ensemble. C'est lorsque le projet sera réalisé dans son intégralité qu'il sera plus facile de décider si l'on souhaite ou non s'installer alentour.

Autres temps, autres réalités. La situation géographique des luthiers est donc à repenser globalement face à la demande des clients et à la nouvelle pratique de la profession. L'ouverture officielle de la Cité de la musique aura lieu en 1993 et, d'ici là, l'Est parisien aura eu le temps de s'adapter aux besoins de sa nouvelle configuration. Opéra-Bastille y compris. La future clé de sol qui s'installe dans cette partie de Paris a encore pour l'instant l'allure d'un point d'interrogation.

ADELINE CHENON

Le trente-sixième pont de Paris

Charles-de-Gaulle entre la gare de Lyon et la gare d'Austerlitz

Vingt et un ans après le franchissement de la Seine par le périphérique, la Ville de Paris vient de décider la construction d'un nouveau pont qui portera le nom de « Charles-de-Gaulle ». Les travaux s'achèveront au mois d'août 1993.

Destiné à doubler en amont le pont d'Austerlitz, haut lieu de l'embouteillage parisien, l'ouvrage des architectes Louis Arretche et Roman Karasinski sera construit dans le prolongement de la rue Van-Gogh (douzième arrondissement), située aux abords de la gare de Lyon, pour aboutir quai d'Austerlitz (treizième arrondissement). Il débouchera alors sur une voie nouvelle qui traversera la gare d'Austerlitz pour gagner le carrefour formé par les boulevards Saint-Marcel et de l'Hôpital. Ce pont, dont le coût est estimé à 130 millions de francs, sera également équipé d'une ligne de transports en commun légère qui reliera directement la gare de Lyon à la gare d'Austerlitz.

Cette liaison, pièce maîtresse de l'aménagement de l'Est parisien, jouera le rôle de trait d'union entre les quartiers où la Ville a lancé, de part et d'autre du fleuve, deux opérations majeures d'urbanisme : Bercy (*le Monde* du 5 juillet) et Seine-Rive gauche (*le Monde* du 8 novembre) où trouvera place, aussi, la future Bibliothèque de France.

Selon M. Jacques Chirac, ce trente-sixième pont *« sera probablement le dernier bâti à Paris »*. Il est vrai que, depuis près de six cents ans, l'histoire de la capitale est rythmée par la construction de ces ouvrages – en bois, puis en pierre – jetés au-dessus de la Seine. Victimes des incendies et des crues, certains ont disparu, d'autres ont été rebâtis. Du Petit-Pont, le plus ancien, aux lourdes passerelles en béton du périphérique, en passant par le Pont-Neuf, le Pont-Royal ou le pont des Arts, ils ont tous une histoire à raconter.

Les pierres de la Bastille

On sait que le pont de la Concorde, dont les travaux commencèrent en 1788, a été achevé avec les pierres de la Bastille *« afin que le peuple pût continuellement fouler au pied l'antique forteresse »*, mais qu'il a porté le nom de Louis-XVI jusqu'en 1792... Et le passant qui emprunte le pont au Change se souvient-il qu'il suit le même itinéraire que celui de la charrette des condamnés à la guillotine ? Mais, pour de nombreux Parisiens, le plus charmant demeure le pont Marie, avec son curieux dos d'âne et ses cinq arches. Jadis se tenait à proximité de ses piliers le marché aux poissons d'eau douce...

Curieusement, les seuls ponts qui ne possèdent pas de nom sont ceux de la voie rapide qui ceinture la capitale. Construits en 1968 et 1969, baptisés « périphérique aval » et « périphérique amont », ces deux ouvrages n'intéressent personne, hormis les automobilistes qui partent, quotidiennement et par milliers, à l'abordage du ciment anonyme posé lourdement sur les eaux de la Seine. Les édiles de la capitale, en leur temps, ont-ils été effrayés par leur audace ou ont-ils estimé qu'ici, Apollinaire était bien mort ?

JEAN PERRIN



Une inauguration prévue au deuxième semestre 1993

Grâce à l'action de l'IMPRO

Les handicapés de Palaiseau trouvent du travail

Des patrons d'entreprises se pressant en foule dans une institution pour jeunes handicapés mentaux, tel est l'exploit réalisé le 8 novembre dernier par l'Institut médico-professionnel (IMPRO) de Palaiseau (1). Il est vrai que cet établissement, fondé il y a quinze ans par un syndicat de neuf communes de l'Essonne, est une sorte de champion dans sa catégorie. Il est cité en exemple par le secrétariat d'Etat aux handicapés, et M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie lui a rendu visite il y a quelques mois.

L'IMPRO de Palaiseau est à la fois un collège professionnel et un établissement de soins. Il accueille 70 externes, filles et garçons de quatorze à vingt ans, tous atteints d'un handicap ou d'un trouble mental. Les adolescents y reçoivent un enseignement général, une formation professionnelle et sont soignés tout au long de leur cursus qui dure en moyenne de cinq à six ans. Rien que de très banal en apparence. Des centaines d'établissements du même genre en font autant. En fin d'études, ils parviennent à insérer dans le monde du travail moins de 10 % de leurs élèves, les autres allant dans des ateliers protégés.

Palaiseau se targue de placer près de 40 % de ses jeunes. Tout simplement parce qu'on y a refusé l'idée – couramment admise – que des handicapés mentaux ne pourront jamais travailler comme les autres. Ici, les profs, les médecins et les moniteurs d'atelier ont décidé qu'ils réussiraient là où la plupart de leurs confrères baissent les bras. Et ils gagnent. Une soixantaine de leurs anciens élèves sont salariés dans des services municipaux, des établissements universitaires et des entreprises privées. Cuisiniers, jardiniers, agents d'entretien, secrétaires, ils et elles tiennent leur place. Pour aller plus loin encore, l'IMPRO de Palaiseau a organisé une journée « portes ouvertes » à laquelle il avait convié plusieurs centaines de patrons de l'Essonne. Surprise : cent quarante d'entre eux ont répondu. Une raison très matérielle à cela : la loi obligera, à partir de l'an prochain, entreprises privées et services publics à employer 6 % de handicapés parmi leur personnel. Sinon, ils devront payer de lourdes cotisations à un organisme collecteur de fonds, l'AGEFIPH. Autant essayer de faire son devoir.

Les patrons sont donc venus « aux nouvelles ». Ils ont visité les différents ateliers, interrogé les cadres de l'Institut et même dialogué avec les anciens handicapés aujourd'hui salariés. En écoutant aussi leurs collègues, qui ont « osé », ils se sont aperçus que les handicapés mentaux sont heureux de travailler, qu'ils y trouvent un nouvel équilibre (à condition d'être suivis par les équipes de Palaiseau), qu'ils sont gais, toujours volontaires pour faire des heures supplémentaires, ponctuels, et que leur absentéisme est faible. En outre, ils remplissent fort bien les tâches qu'on leur confie pourvu que les postes de travail soient bien ajustés à leur situation psychique.

Bref, ce n'est plus un défi insensé que d'embaucher un jeune « *qui n'a pas toute sa tête* ». C'est, sans léser ses propres intérêts, participer au grand chantier de réinsertion de tous les laissés-pour-compte. Quel gestionnaire, en effet, ne serait pas choqué par l'immense gâchis économique et social que représente la mise au rencart des handicapés ?

MARC AMBROISE-RENDU

(1) IMPRO : 37, rue Jacques-Duclos, 91120 Palaiseau. Tél. : 60-14-37-47.

Réouverture de la Grande Ceinture à l'ouest

Noisy-le-Roi est à quai

Fermée depuis 1936 en raison de sa trop faible fréquentation, la ligne ferroviaire Grande Ceinture va reprendre vie à l'ouest.

Confrontés au casse-tête quotidien de la saturation du réseau routier, les usagers et les élus des Yvelines réclamaient depuis longtemps cette réouverture décidée récemment par le Syndicat des transports parisiens (STP). Les trains en provenance de la gare Saint-Lazare qui avaient leur terminus à Marly-le-Roi ou à Saint-Nom-la-Bretèche seront prolongés, à partir de 1993, soit vers Saint-Germain-en-Laye au nord, soit vers Noisy-le-Roi au sud. Pour Saint-Germain-en-Laye, déjà desservi par le RER, il ne s'agira que d'une commodité supplémentaire proposée aux usagers, sans grand bouleversement pour l'urbanisme. En revanche, la commune de Noisy-le-Roi, qui tient à préserver son caractère villageois et dont la petite gare sommeille depuis plusieurs décennies, s'attend à un profond changement.

Au lieu de subir, au risque de rester à quai en se lamentant, des inconvénients d'une liaison directe avec Paris (graffiti, petite délinquance...), elle a décidé d'en profiter et de faire du quartier de la gare un pôle de son équilibre urbanistique et économique. Un pari d'autant plus jouable que le maire, M. Robert Brame (RPR), est aussi vice-président chargé des transports au conseil régional d'Ile-de-France et qu'il possède à ce titre une vision globale du développement des transports en commun autour de Paris, ainsi qu'une expérience des infrastructures d'accompagnement indispensables à la réouverture d'une gare de banlieue.

« Le conseil municipal réclame depuis 1959 la réouverture de la Grande Ceinture. La décision, en 1965, de créer des villes nouvelles pour organiser le développement de l'Ile-de-France a modifié la conception des flux de transports. Jusqu'à présent, les responsables politiques et administratifs ont toujours imaginé des voies radiales, convergeant vers Paris. Or 40 % des Franciliens vivent et se déplacent dans les départements de la Grande Couronne », analyse M. Brame, qui conçoit la réactivation de cette ligne comme le moyen de *« relier en grande partie les villes nouvelles entre elles »*.

Cette vision à long terme se fonde sur les études menées par la SNCF : après sa mise en service, ce premier tronçon serait prolongé par une jonction vers le nord avec Cergy-Pontoise, vers le sud avec Saint-Cyr-l'Ecole et Saint-Quentin-en-Yvelines, d'une part, et avec Versailles et Massy (gare d'interconnexion des TGV), d'autre part.

« Ainsi notre commune sera-t-elle reliée dans quelques années (avant la fin du millénaire) avec les pôles d'attraction économique que sont les villes nouvelles et avec les capitales européennes grâce au carrefour ultra-moderne de Massy-Palaiseau », annonce le bulletin d'information de Noisy-le-Roi, destiné à préparer les huit mille habitants à une refonte totale du quartier de la gare.

Première conséquence de la remise en service de la gare de Noisy-le-Roi : au lieu d'aller prendre leur train pour Paris à Marly-le-Roi, voire à Versailles ou à Saint-Germain-en-Laye, les habitants de la commune seront directement reliés à Saint-Lazare en vingt minutes.

La petite gare ressuscitée drainera alors, matin et soir, plusieurs centaines de voyageurs, demandeurs d'un stationnement commode à proximité. *« Un parc de stationnement sera construit, dont la conception doit s'inscrire dans le site et le paysage de la plaine de Versailles. »*

Chère commune

Une première tranche de huit cents à neuf cents places est déjà programmée, susceptible d'une extension à deux mille places *« pour préserver l'avenir de notre commune »*, souligne le maire, habitué à résoudre l'engorgement des abords de gares en banlieue.

Pas question non plus de faire de la gare, située en bordure de la commune et à 300 mètres à peine du cœur du bourg, une simple zone de transit *« entièrement consacrée au train et à la voiture »*. La création de quelques commerces de proximité, d'une petite zone d'habitat destinée aux personnes chargées du fonctionnement de la gare, voire d'un hôtel-restaurant, qui, dès maintenant, fait défaut, s'inscrit dans les projets du maire, soucieux d'agir sur tous les fronts pour réussir cette réouverture.

Dès cette année, 9 000 mètres carrés de bureaux et de locaux d'activités vont sortir de terre, sur une petite parcelle qui longe la voie ferrée et la route nationale 307. Noisy-le-Roi compte ainsi équilibrer son développement, jusqu'à présent exclusivement tourné vers un habitat de qualité ; la ville est d'ailleurs passée de sept cents habitants en 1940 à huit mille aujourd'hui.

La modernisation de la voie, où ne transitent actuellement que quelques trains de marchandises, est commencée. La SNCF doit procéder à l'électrification, à la suppression des passages à niveau et à l'acquisition de nouvelles rames. Une certaine effervescence règne déjà aux abords de la petite gare. Et... sur les prix immobiliers ! Un appartement ou une maison à vingt minutes du centre de Paris est un argument déjà avancé par les agents immobiliers et par les promoteurs. M. Robert Brame redoute que sa commune, déjà chère – plus de 13 000 francs le mètre carré en gamme moyenne, – ne devienne inaccessible aux jeunes Noiséens désireux de s'installer en profitant de la qualité de vie reconnue à ce village, qui a su grandir harmonieusement.

PASCALE SAUVAGE



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

CONTROLLER

Holding groupe industriel

Strasbourg - Particulièrement performant dans son domaine d'activité (électrotechnique), ce groupe industriel à vocation européenne représente 2.500 personnes unies par un même enthousiasme (sites industriels en Allemagne, Grande-Bretagne et France). *Le holding du* groupe, situé en région strasbourgeoise, crée le poste *de controller immédiatement rattaché* au directeur général. Sa mission sera de mettre en *place la fonction financière* ainsi que les outils permettant, au travers d'une vision stratégique du groupe, de jeter les bases du développement futur. Il définira les plans stratégiques et les besoins financiers en découlant, analysera et consolidera les résultats en mettant en place les moyens de contrôle et veillera à permettre la meilleure optimisation des moyens industriels déployés. Sa position l'amènera également à prendre part à toute opération de diversification ou d'implantations industrielles. Ce poste stratégique s'adresse à un collaborateur de haut niveau, doté d'une solide expérience de la fonction financière associée à une bonne culture *industrielle. La pratique courante du français et* de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais *un complément souhaitable.* Les conditions de rémunération sont particulièrement attractives. Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence **A/6845M - PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Cette annonce paraît également dans Le Soir, De Standaard, Suddeutsche Zeitung, NRC Handelsblad

Marché français de la technique médicale

Nous sommes une entreprise moyenne allemande, no 1 mondial sur un marché spécial d'appareils techniques médicaux. Nos produits sont reconnus pour leur qualité supérieure et leur know-how d'application de haut niveau. Notre société française de vente située dans le nord de la France recherche son

Directeur des Ventes

dont la mission sera de développer le marché français déjà bien établi.

Il sera soutenu dans cette tâche représentative par une équipe de personnes qualifiées dans les secteurs vente, service et administration. *Le candidat doit être parfaitement* bilingue, disposer d'une expérience profes*sionnelle de la technique médicale et posséder* une expérience de la France. Ses compétence stratégiques et conceptionelles sont au moins aussi importantes que son intuition vis à vis de la cible particulière que constituent nos clients. Une aptitude à diriger et une bonne capacité de motivation des hommes sont des qualités indispensables pour le *succès de cette tâche.*

Pour toute information supplémentaire sur ce poste exigeant veuillez prendre contact avec Mme Dr. Spreter-Müller, *tél.:* (0721) 2 49 89. Nous vous garantissons toute discrétion.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. complet, photo, copies de diplômes, préten*tions et date éventuelle de disponibilité* sous référence 780780, Leopoldstraße 5, **7500 Karlsruhe 1**

Kienbaum und Partner

Internationale Personal- und Unternehmensberater

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Frankfurt, Hamburg, Karlsruhe, München; Zürich, Wien, Los Angeles, San Francisco, São Paulo, Johannesburg

Le Monde *de l'* International

"Our business is business integration"

WE ARE LEADING

ORGANISATIONAL DEVELOPMENT SPECIALISTS

United Research works with clients worldwide to create and implement strategies for competitive advantage. What differentiates United Research from other consulting firms is its ability to *simultaneously* and continuously integrate business strategy, change management, and information technology to help clients, in a zero-lag-time world, achieve new standards of competitiveness and profitability.

For thirty years, United Research has been in the business of working with leading corporations to make major change happen smoothly and effectively. Through this experience we have developed the multi-disciplinary know-how, tools and methodologies to help blue chip, well-managed firms clarify their complex businesses so that management can focus on the truly critical factors that are key to long-term success.

The United Research approach is comprehensive. Our consulting professionals work together with clients to implement programs that achieve strategic visions across all functions and *divisions and through all levels of the organisation. It is our firm* belief that this should be a joint process: client and consultant working together as a team. In this way, United Research can leave *the client with the ongoing* capability *to sustain* and enhance the value of work completed during the joint project.

To continue our rapid growth in Europe we are looking *for results-orientated specialists in organisational development.*



Our particular interest focuses on those with extensive experience of leading major change initiatives and who have a full appreciation of the role which OD can play as an integrating mechanism within a *complex, multi-functional business environment.* To fulfil the total demands of the work your OD skills must be complemented by experience and state-of-the-art knowledge of *organisational* design, performance management and the use of management development techniques to deliver measurable business *performance improvements.*

Your role within United Research would be to prove yourself *quickly* as a technology practice leader, partnering with *Chief Executives of Fortune 500* companies and project managing joint process teams comprising multi-disciplined consultants and client team members. You are *likely to be a senior manager working at board* and strategic level within a major European business or at partner level within a *management consultancy and looking for the* opportunity to work consistently with major clients to significantly impact their business performance. *A first degree is essential and a* further business qualification would be an advantage. To complement our pan-European business objectives fluency in *English and at least one other continental language is required.*

All our consultants spend time in the U.S. whilst training but subsequent relocation is not necessary as the majority of assignments are at client sites within Europe, returning home at weekends.

Please write with full C.V. to Amanda O'Connor, United Research Limited, c/o Noel Wickland Associates, 15 Avenue Victor Hugo, 75016 Paris. Please quote reference LM 1190.

United Research

MANAGEMENT CONSULTANTS
ACCELERATING STRATEGIC CHANGE

Jeune Manager Administratif et Commercial

Notre groupe, implanté en *AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE*, est spécialisé dans la distribution de produits pharmaceutiques. Vous prendrez la responsabilité administrative et financière de l'une de nos filiales, en étroite collaboration avec le directeur général de cette filiale. Vous assurerez également la mise en place d'actions de développement commercial. A trente ans environ, vous possédez une formation supérieure commerciale. Vous valoriserez votre expérience dans cette mission aux multiples facettes couvrant tous les domaines de l'entreprise. Nous vous offrons l'opportunité d'évoluer au sein de notre groupe d'envergure internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature référence 3271/MI à CURRICULUM, 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

UNICEF

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

dont le siège est à New York et qui a des bureaux dans le monde entier, cherche des candidats qualifiés pour le poste suivant :

RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE

LIEU DE TRAVAIL : Genève, Suisse.

FONCTION : *Responsable du transport, du stockage et de la distribution de* tous les articles et matériels destinés à la vente ou à toute autre utilisation, *dans le cadre des opérations relatives aux cartes de vœux (GCO).*

QUALIFICATIONS REQUISES : Diplôme universitaire en gestion commerciale *ou en management. Formation spéciale aux activités de transport et* d'entreposage et à la gestion du matériel. L'utilisation d'un ordinateur est un atout. Au moins huit années *d'expérience dans une entreprise commerciale* dans un service de contrôle et de ventes. Français et anglais courants. La connaissance de l'allemand est un avantage.

SALAIRE ET AVANTAGES : L'UNICEF en tant qu'agence du système des Nations unies offre des salaires, des avantages et des indemnités *compétitifs* au niveau international.

Les femmes qualifiées sont particulièrement encouragées à déposer une demande. Veuillez envoyer votre curriculum vitae détaillé en anglais, en citant le numéro de référence VN-90-160, à :

M. Juan Luis Meza - Sr. Recruitment & Staff Development Officer
UNICEF
3 United Nations Plaza (H-5F), New York, N.Y. 10017, Etats-Unis.
Date limite de soumission des candidatures : 17 décembre 1990.

Etant donné la quantité de candidatures, seuls les candidats présélectionnés recevront un accusé de réception.

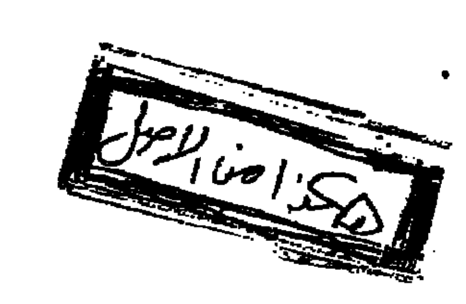
NOTIFICATION : L'UNICEF DÉCONSEILLE DE FUMER SUR LE LIEU DE TRAVAIL



IUED *La fondation pour l'étude du développement* - Genève met au concours le poste de

DIRECTEUR / DIRECTRICE
de l'Institut universitaire d'études du développement

Entrée en fonctions : 15.7.92.
Candidatures jusqu'au 7.12.90.
Mr Aubert, président - IUED - case postale 136 - CH-1211 Genève 21.
Des informations complémentaires peuvent être obtenues au secrétariat de l'IUED.



Le Monde de l'International

POUR UNE "PREMIERE" .... en ESPAGNE

Fabricant français, autonome et innovant (Effectif 100 personnes, C.A. 150 MF), nous proposons des aliments secs pour chiens et chats aux distributeurs spécialisés et aux professionnels. Très présents à l'export (33% du C.A. sur la CEE), nous souhaitons aujourd'hui établir un relais sur l'Espagne en recrutant le

PILOTE de notre FILIALE COMMERCIALE

qui, après quelques mois d'intégration et de formation à Rennes, devra soutenir l'action des distributeurs locaux en leur apportant des moyens en gestion et organisation, exploiter les importantes ressources du marché espagnol pour y accélérer notre développement.

De formation supérieure commerciale avec une première expérience significative, très relationnel et "terrain", vous vous sentez de taille à accepter cette mission de confiance.
Vous parlez couramment l'Espagnol. Une deuxième langue CEE serait très appréciée.
Votre dossier (lettre, C.V., photo, prétentions) sous la référence A/CEX/LM sera examiné en toute confidentialité par notre conseil à : RPC - 6, rue Monteil - 44000 NANTES.

membre de SYNTEC — EuroPA



L'Office européen des brevets à Munich

recherche un

JURISTE

pour son Service des Affaires juridiques générales

Ses **fonctions principales** consistent à donner des avis aux divers services de l'Office sur des questions juridiques générales concernant le droit des contrats, notamment lors de la rédaction des contrats relatifs aux projets d'informatique, ainsi que dans toute affaire relevant du droit des contrats en général et d'autres domaines du droit.

Les **qualifications minimales** sont un diplôme sactionnant des études universitaires complètes de droit et plusieurs années d'expérience professionnelle spécialisée. De bonnes connaissances de la langue anglaise seront un avantage. La personne retenue **devra obligatoirement consentir à être mutée à l'antenne du Service à La Haye (NL).**

Nous vous **offrons** un traitment supérieur à la moyenne et comparable aux rémunérations versées par d'autres organisations internationales, ainsi qu'un système complet d'assurances sociales (assurance-maladie, retraite, etc.).

Veuillez adresser votre candidature, à l'aide des formulaires à retirer auprès de l'Office européen des brevets et en rappelant la **référence EXT/459, le 20 décembre 1990 au plus tard** à la Direction principale du personnel, Office européen des brevets, Erhardtstrasse 27, D-8000 Munich 2, Tél. 89/2399-4316.

DOOR

Europe 1992, Eastern Europe. Two challenges for management teams, sales managers and customer orientated organizations.
DOOR B.V. seeks entrepeneurial

TRAINERS (m/f)

to help managers and their organizations to succeed.
DOOR B.V. is a franchise organization in The Netherlands and Europe's largest organization specialized in customer service, management and sales training, audit and selection.
Your qualifications?
A university degree or equivalent education and 2-3 years of experience.
Interested? Please send your letter accompanied with C.V. to **DOOR B.V.**, P.o. Box 281, 3940 AG Doorn, THE NETHERLANDS.
For further information please contact Miss B. Cocheno
Tel. 31-78-411779 or Fax 31-78-412187

U.S. Market Opportunite, Sté américaine implantée en Californie offre services consultant ou partenariat à Sté française souhaitant diffuser produits ou services aux USA (presse + TV + structures). Pour informat. : S-R Trademarks Devel. Inc. Tél. (19-1) 818-909-08-07 FAX (19-1) 818-782-2016.

CHAIRMANSHIP OF SCHOOL ARCHITECTURAL ASSOCIATION LONDON

Applicants to succeed the late-alvin boyarsky ar now invited to register their interest in confidence with the search committee. Recommendacions for suitable candidates would also be welcomed. Contact in writing by 1 january 1991: Ms Micki Hawkes, Secretary, Search Committee, architectural association, 36 Bedford Square, London WC1B 3ES. Fax : 19-44-71-436-7540 (direct line).

Le Monde des Cadres

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

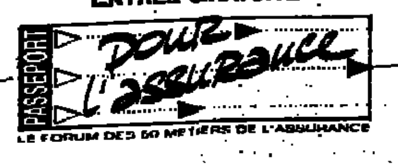
DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE



A·E Réseau Cadres



Le Monde

Collège privé mixte à Paris recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

pour animation pédagogique équipe professeurs. Ecrire nº 6055 Le Monde Pub. 7, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

La Chambre d'agriculture DU CHER RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

ayant une expérience professionnelle pour poste de chef de service Aménagement

Envoyer CV + photo à la Chambre d'agriculture du Cher, 3, rue Volta, 18022 BOURGES Cedex.

Lycée coll. catholique SUD-OUEST. 2 000 élèves sous contrat international cherche rentrée septembre 1991

Son CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Ecrire sous réf. 8125 au : Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

COLLÈGE PRIVÉ MIXTE à Paris — recherche

COLLABORATEUR (trice)

pour animation pédagogique équipe professeurs. Ecrire nº 6055, le Monde Publicité 7, rue de Monttessuy. 75007 Paris.

DIRECTEUR DE TRÉSORERIE

Groupe International — Etoile en particulier — Hôtellerie. Disponibilité immédiate. Adressez dossier complet à : TS CONSEIL RECRUTEMENT INTERNATIONAL 19, rue Messine, Paris 18e.

Manuel professionnel cherche un(e)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Expérimenté(e), bon correcteur, aptitudes rédactionnelles, suivi fabrication.

Merci d'envoyer c.v. + lettre + prétentions à : UNION PRESSE 18, place de la République 75010 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H., 28 ans. — Licence + Sciences Po. Paris ECO, FI affaires internationales, 2 ans expérience commerce international, Asie, Moyen-Orient, Afrique, négociation de contrats et montage financier, gestion risque de change.
RECHERCHE : poste offrant challenge et autonomie avec perspectives d'évolution intéressantes dans l'international. (Section BCO/JV 1841.)

ESCP, 42 ans. — Expérience direction commerciale, marketing dans groupes de forte notoriété (effectifs dirigés : 100 pers.), connaissance circuits sélectifs et GNS, anglais et italien courants.
RECHERCHE : direction générale, direction commerciale ou direction centre de profit dans sté distribuant biens de grande consommation ou semi-durables. (Section BCO/CR 1842.)

CADRE SUPÉRIEUR DE HAUT NIVEAU. — Directeur international, président de filiales ayant géré le marketing et les ventes dans le monde, acheté et vendu des licences à l'étranger, réalisé de nombreuses joint-ventures aux USA, Canada, Europe, Asie..., oscar de l'exportation — 38 ans.
SOUHAITE : rejoindre une sté qui croit dans l'avenir de son développement international. (Section BCO/JV 1843.)

CADRE COMMERCIAL ET MARKETING, 32 ans. — Sup. de Co., 5 ans aux USA dans agroalimentaire PGC, bilingue anglais.
OFFRE : services pour créer ou participer développement ventes de vos produits sur marché américain, analyse, études, lancement, suivi, etc., culture franco-américaine, relocation possible. (Section BCO/JV 1844.)

J.H., 32 ans. — Nat. française, formation histoire, économie, langues orientales, russe et anglais courants, 10 ans expérience secteur URSS, pays de l'Est, guide, interprète, enseignant.
RECHERCHE : poste à responsabilités, accompagnement missions sur le terrain, rédaction de rapports. (Section BCO/CR 1845.)

CADRE COMMERCIAL EXPORT AGRONOME. — Anglais, italien, arabe, 15 ans expérience Moyen-Orient, Maghreb, Europe, Sud-Afrique, promotions semences potagères et culture, engrais agro-fourniture et alimentaire, biens de consommation, petits outils plastique, plantes ornement et produits de sol.
ÉTUDIERAIT : toute proposition, même courte mission à l'export, bénéficie du contrat de retour à l'emploi. (Section BCO/CR 1846.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.F. 24 a., juriste spécialisée : propriété, littéraire, artistique, industriel et droit communautaire, recherche emploi. Tél. : (16) 82-33-11-94

J.F. dynamique et trilingue (angl., russe, esp.), diplômée université de Londres (sciences-po. + russe), certaine exp. journalistique, ch. poste d'attachée de presse ou de relations publiques. 40-27-93-04

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE Orienté gestion. Grande expérience cas exceptionnels tels que couverture ou fermeture d'unités étrangères en France cherche missions ou contrats temporaires. Ecrire sous réf. 8141 au : Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

GESTEC Bureautique (Proche MARNE-LA-VALLÉE) recherche

COMMERCIAL(E)

pour prospection et visite clients sur Paris et région Ile-de-France. SALAIRE : FIXE + % + FRAIS - TÉL. : 64-40-22-42

L'AGENDA

Antiquités

Particulier vd Collection Art de Chine et du Japon JADES IMPORTANTS CORAIL - TURQUOISES STATUETTES - IVOIRES Écr. : MG, 22, rue Drouot 75009 Paris, qui transm.

Beauté

STYLIGNES Coiffures 117, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES Tél. : 43-50-45-02
2, rue Jean-Moulin (anciènn. rue de Fresnes) 92160 ANTONY Tél. : 46-66-17-03

Bijoux

GILLET **SPÉCIALISTE bijoux anciens** 19, rue d'Arcole, Paris-4e 43-54-00-83

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix - « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, - en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA Angle bld des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Achats tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Canapé

L'ENTREPOT DU CANAPÉ Les 23 et 24 novembre, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple, canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places, cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt du Canapé. 26, rue des Sept-Arpents. Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Conférences

Si l'art vous intéresse, l'association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements appelez le : 42-71-52-87 ou le 45-54-28-88.

Cours

Professeur de piano de l'académie nationale de musique de Lituanie, 1er prix du conservatoire Tchaïkovski de Moscou, lauréat du concours international d'orgue Franz-Liszt de Budapest, donne cours et leçons particulières de piano et d'orgue, niveau professionnel. EDOUARD OGANESSIAN Tél. : (1) 42-51-14-59.

Ordinateurs

Vends ATARI 520 STF + moniteur couleur + imprimante + 13 jeux + 30 disquettes vierges + 3 Joysticks + GFA Basic. Prix 4 000 F. Tél. 48-55-64-00.

Echange

Expert en informatique en France pour 1 ou 2 ans RECHERCHE ÉCHANGE appt. ou pav. 3 chambres, Paris sud contre équivalent au cœur SILICON VALLEY. Tél. : 40-26-28-49 ou (19-1) 408-973-1028.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 120 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

automobiles

ventes

plus de 16 CV

DAIMLER 3,6 L Ttes options 88, 40 000 km. Sur. 64-98-24-00 M. LAGADEC.

Coiffures

STYLIGNES *Coiffures*

117, rue Boucicaut	2, rue Jean-Moulin anciennement rue de Fresnes
92260 FONTENAY-AUX-ROSES	92160 ANTONY
Tél. : 43-50-45-02	Tél. : 46-66-17-03

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Prop. loue dans imm. moderne 18e arrt, studio tt cft, 32 m², parking, cave, 2 900 F cc. Tél. : 46-02-95-64 (entre 11 h et 13 h).

3e arrdt

– Vue s/joli square 75 m², décoré. 2 900 000 F.
– Vue s/tout Paris, charme, 145 m². 40-20-98-00.

R. ARQUEBUSIERS, pptaire vend dans imm., asc. CHARMANT 3 P., rénové, cuis. équipée, chauff. cent. indiv. 45-04-24-30.

MARAIS
Beau 2 p., tt cft, rue et cour, refait nf, bains, w.-c. séparés. 1 100 000 F. 42-71-61-48.

ARTS-ET-MÉTIERS, beau studio équipé, poutres, charme, 2e, asc. Bel imm., pierre, A VOIR. 470 000 F. 42-71-87-24.

ARTS-ET-MÉTIERS, beau studio, tt cft, kitch. équipée, 4e ét. sur rue, parties communes refaites, digicode. 365 000 F. 42-71-87-24.

Mo Arts-et-Métiers
Calme, baigné de soleil. En duplex gd living dble + 1 chbre + s. de bains. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Imm. ravalé, 2/3 P. duplex. Excellent état. Soleil. Prix 2 100 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

ILE ST-LOUIS
Gd 2 p., face église, soleil, chambre s. cour, poutres, cheminée, bcp de caractère, w.-c. séparés. 2 250 000 F. 42-71-62-79.

EXCEPTIONNEL MARAIS-VOSGES
dans hôtel part. XVIIe 150 m², 4,30 m sous plafond, aménagement très luxueux, parquet et décoration d'époque. 47-47-19-65

SUR PL. VOSGES CHARMANT 110 m²
Park EMBASSY. 45-62-16-40.

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux. Appt env. 100 m², ent. living + 2 chbres, 2 s.d.b., park. 46-22-03-80 – 43-59-68-04, p. 22.

ILE SAINT-LOUIS
Charme, caractère. Imm. XVIIe, env. 45 m². Idéal couple ou personne seule. Living avec pte mezzanine + 1 chbre, cuisine, s. d. bns, murs en pierre et poutres d'époque. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e arrdt

PANTHÉON. Bel imm. 4 P. rue et cour. Soleil. Px 3 150 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70.

MONGE
Beau 2 p., tt cft, s. rue, bien exposé, bains, w.-c., cave. 1 050 000 F. 42-71-61-48.

Près ST-GERMAIN et QUAI TOURNELLE. Pierre de taille. Belle pce, eau chde, vue dégag. escal. principal. 255 000 F. 48-04-85-86.

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 P., 2e et dernier étage square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 500 000 F. 45-67-27-92, répondeur.

PANTHÉON. Exceptionnel. Part. appt 3 pces, duplex. Imm. XVIIIe classé, salle de bains, cuis., cave, 3e ét. Tél. 43-29-62-58.

RARE
Près Maubert, neuf jamais habité. Ancien imm. XVIIe, réhabilité. Appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau 46-22-03-80 43-59-68-07, p. 22.

PRÈS CONTRESCARPE
Bel imm., asc., chf. cent. Beau studio, tt cft. 3e s/rue. Réf. neuf. 43-46-37-00

6e arrdt

PL. ST-GERMAIN
Bel imm., pierre de t., 6e ét., ascenseur. Studio 28 m². PASTEYER. 45-25-26-06

ODÉON. Beau 3/4 P. Caractère 100 m², immeuble 17e siècle, excellent état. 4 m sous poutres. 2 s. de bains. Propriétaire pour visites. Tél. 42-61-19-09

PLACE SAINT-SULPICE STUDIO CONFORT. PRIX 950 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

DUROC. Imm. ancien. 2/3 P. 60 m² environ. PRIX 1 680 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

RASPAIL N.D.-DES-CHAMPS
Bel imm. p. de t. Appt. 2 récept. 182 m². Parking. Ét. élevé. 11 000 000 F. EXCLUSIVITÉ 47-34-37-72 ou soir 46-64-97-14

7e arrdt

AV. DUQUESNE
Duplex, r.d.-ch. + 1er étage + studio service 11 000 000 F. Agence s'abst. 47-27-43-08 - 42-25-34-48.

GRAND BOURGEOIS SUR **CHAMP-DE-MARS**
206 m². Vue exceptionn. Studio de serv. Parking. Patrick Randi. 45-55-22-00

ÉCOLE-MILITAIRE
Petit studio, 2e étage. Refait neuf. 480 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

VANEAU
STUDETTE 530 000 F.
STUDIO 680 000 F.
LA TRIBUNE 45-66-43-43.

INVALIDES APPT D'EXCEPTION
6 P., GD BALCON, service, 6e ét., asc., pierre de t. VUE Tour Eiffel et INVALIDES. 7 600 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

R. UNIVERSITÉ
BEAU 2 P., tt cft. Très bon état. Clair. 1 680 000 F. LA TRIBUNE, 45-66-43-43.

RUE DE LILLE
duplex 68 m², parfait état, charme, 2 950 000 F Tél. : 47-47-16-64

SEGUR s/av. et jardin, élégant liv., chbre équipée 5 fenêtres. 42-36-88-05.

8e arrdt

Dans bon imm. 2/3 P. 56 m², tt cft, en parf. état. Dble vitrage. 1 090 000 F. 42-81-02-75

CHAMPS-ELYSÉES PRÈS 100 % PROFESSIONNEL 2e ÉT. IMM. ANCIEN 150 m² SIGESTRA : 43-59-00-33.

Dans bon imm., 2/3 pièces, 56 m², tt cft, en parf. état, double vitrage. 1 090 000 F. 42-81-02-75.

8e MONCEAU
GRAND STUDIO 42 m² Cuis. équip., dressing, cave. Asc. imm. pierre de taille. 1 500 000 F. 45-63-27-16 rep.

CHAMPS-ELYSÉES (proche). Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

9e arrdt

CARACTÈRE
4/5 P. IMPECCABLE. 1 950 000 F. 45-87-09-09

9e AV. TRUDAINE
Beau 2 p., cuis. équipée, tt confort, mezzanine, cave. PRIX : 665 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48.

RUE BLEUE
Beau 2 pces tt cft 42 m², 765 000 F Immo Marcadet 42-52-01-82

10e arrdt

Mo JACQUES-BONSERGENT
Entre MAGENTA et quai Valmy, superbe 3 p. rénov. s/rue, cuis., bns, w.c., cave. 1 325 000 F. 48-04-84-48.

Mo J.-BONSERGENT
Proche canal, studio, cuis., salle d'eau, w.c., cave. 395 000 F. Créd. possible. Tél. 48-04-84-48.

11e arrdt

Mo PARMENTIER, à saisir, gd studio, refait nf, cuis. séparée, bains, w.-c., dressing, prêt à habiter, clair, calme, urgt. 570 000 F. 43-27-95-83.

11e PRÈS BASTILLE
Studio, coin cuisine, refait neuf, tout confort, 1er étage. Prix : 379 000 F. CRÉDIT - 43-70-04-64.

PÈRE-LACHAISE
Imm. récent. Beau 2 p. Tt cft, 4e sur rue. Box s/sol. 43-45-37-00

BD RICHARD-LENOIR
part. vd 5 pces, 135 m², p. de taille, 4e asc., vue dégagée, soleil, parfait état. Prix : 4 300 000 F Tél. : 43-55-33-26

12e arrdt

Mo DUGOMMIER à saisir, beau 2 p., cuis. américaine, bains, w.-c. séparés, rangements, chauff. indiv., soleil, ravalement payé, urgt. 755 000 F. 43-27-81-10.

Mo DAUMESNIL proche, rue TAINE, superbe 2 p. s/rue, plein soleil, cuis. équip., bains, w.-c., ravalement payé. 745 000 F. 48-04-84-48.

13e arrdt

TOLBIAC. Imm. ravalé. 2 P. 38 m² environ. Tt confort. 850 000 F. 45-67-95-17

Limite 5e, sur grands jardins, 2 Pces, sans vis-à-vis, imm. récent. Calme, asc., box. Part. Tél. soir : 43-36-43-58.

14e arrdt

Alésia, 5 P. Park. 3 850 000
Alésia 4 P. Park. Box. 3 050 000
Denfert 4 P. 85 m². 2 700 000
Denfert 2 P. 50 m² 1 350 000
43-35-18-36

VILLA ELMER
MAINE-MONTPARNASSE
Résidence de caractère. Hautes prestations. Grand calme. 9 app. du 2 au 6 p. duplex. Superbes terrasses, park. Livr. 2e trimest. 1992
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-72-50-50

MOUTON-DUVERNET
5 P., bon plan. Soleil. PRIX 3 250 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

PLAISANCE STANDING
Studio, bains, cuis. équipée, balcon. Réf. nf. 780 000 F. Possib. park. 45-89-49-34.

Mo ALESIA, superbe LOFT en DUPLEX, cuis., bains, w.-c. séparés, cheminée, poutres, balc., ref. nf, soleil, pierre de tail. 1 950 000 F. 43-27-81-10.

Mo PLAISANCE, r. Alésia. beau 3 p., cuis. équipée, bains, w.-c., cheminée, triple expo., bel immeuble. 1 520 000 F. 43-27-95-83.

PARC MONTSOURIS près, rare studio, cuis. séparée, sal. eau, w.-c., vue dégagée, clair, calme, bon état. Px 495 000 F. 43-27-81-10.

14e PLAISANCE, 2 P. entrée, cuis., salle d'eau, w.c., cave. PRIX : 549 000 F CRÉDIT - 48-04-08-60.

15e arrdt

Mo CONVENTION
Imm. pierre de taille, beau 2 p., cuis., tt cft, gardien, digicode. PRIX 779 000 F CRÉDIT - 43-70-04-64.

VUE TOUT PARIS
150 m², DUPLEX 11e-12e, ét. Piscine, park. 4 800 000 F EMBASSY - 45-62-16-40.

15e NORD. Bel imm. pierre de t. 4 P. 90 m², 2e ét. asc. PROGEDIM 45-75-89-07.

16e arrdt

PASSY
Quai de Seine dans imm. de stand. appt prof. mixte 1er ét. + chbre de service, 100 m² entièrement rénové. Digicode, interph., gardienne. 4 090 000 F - 42-72-09-47

TROCADÉRO. Imm. pierre de t., pptaire vd dernier étage, GD 2 P. rénové, bains, cuisine équipée. 46-04-23-15.

SQUARE MOZART
TRÈS BEAU DUPLEX 5/6 P., parfait état, clair, calme. PX 4 750 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

PTE ST-CLOUD
R. LE MARROIS, réc. 4-5 P. Terrasse. Park. 1 280 000 F. 48-04-84-48.

QUAI L.-BLÉRIOT, urgt
Pierre de taille, superbe studio, cuis. équipée, bains, w.c., soleil. Prix : 565 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48.

16e NORD
Mo Kleber. Rare imm. récent, env. 100 m², gd living + 2 chbres + 2 s.d.bns. Park imm. 4 410 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

VICTOR-HUGO. Imm. p. de t. 2 P. 45 m² env. sur cour fleurie. Poss. prof. lib. 1 250 000 F.

36-15 IMMOB
43-87-86-76

100 m FOCH
6 P., 226 m². Très belles boiseries + 2 serv. contig. Par Notaire. M. LINTZER : 46-61-34-34

AV. MARCEAU
Appt gde classe 300 m². Imm. pierre de taille. Ag. BRANCION. 45-75-73-94

17e arrdt

BD MALESHERBES
Mo WAGRAM, bel appart., 2 pces, cuis., bains, 6e ét., asc., pierre de t. 1 390 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

PORTE MAILLOT **STUDIO 520 000 F**
Kitchen, salle d'eau. Superbe immeub. 45-66-43-43.

ROME
Gd 2 p., rue et cour, à moderniser, ch. cent. individ. gaz, beau volume. 1 050 000 F. 42-71-61-48.

SQUARE BATIGNOLLES près, ravissant 2 p., cuis. séparée, bains, w.-c., bon état, soleil, calme, imm. ravalé, urgt. 580 000 F. 43-27-81-10.

R. LEGENDRE. Rare. Tapis escal., 2 P., ent., cuis., sal. eau, wc. Cave. Interph. 619 000, crédit. 48-04-08-60

GUY-MOQUET, exceptionnel pierre de t., 2 p., entr., cuis., salle d'eau, w.c., balc., cave. PRIX : 579 000 F. CRÉDIT - 48-04-08-60.

Paris 17e, bon imm., appt 2 p., entr., cuis., s. de bs, w.c., refait neuf, très clair. Gardien. Agences s'abstenir. 840 000 F. Tél. 60-75-01-58.

18e arrdt

RUE DE TORCY
Gd 2 p., cuis. séparée, w.-c., sal. eau à créer, plein sud, à rafraîchir. URGT. 525 000 F. 43-27-95-83.

RARE MONTMARTRE
Beau volume, séj., chbre, mezz., cuis. équip., s. de b., wc, combles aménagés, prestations luxueuses
RUE DE CLIGNANCOURT
2 pces 48 m², récent 790 000 F
Mo CHATEAU-ROUGE
Beau 3 pces, tt cft, ensoleillé. 840 000 F Immo Marcadet. 42-52-01-82

19e arrdt

126-130, rue Compans
Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces. Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22

BUTTES-CHAUMONT
Dans imm. récent, rez-de-jard., 3 p., tt cft, s. jard., porte blindée, cave, park. en s.-sol. 1 800 000 F. 42-71-62-79.

BUTTES-CHAUMONT rare, pierre de t., 3 p., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. PRIX 859 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

19e RUE DE CRIMÉE
Except. P. de t. 2 P., ent., cuis., s. de bns, wc. Cave. Prix 659 000 F. Crédit. 48-04-08-60

AV. SECRETAN. Exception. Bel imm, 4e, ascenseur. STUDIO TOUT CONFORT Prix 469 000 F Créd. tot. 48-04-08-60

BUTTES CHAUMONT
100 mètres, entrée parc
COMME UNE MAISON
5 P. 100 m² + sous-sol 60 m² accessible jard. privé 80 m² 2 200 000 F • 45-08-53-84.

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

91 - Essonne

PÉNICHE A DRAVEIL
200 m² + TERRASSE
Tout confort. 2 100 000 F IRIS CONSEIL Tél. 47-29-88-77. Fax 47-25-16-66.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Plein centre, 130 m². Bel imm. standing dont studio, bains séparable. 2 600 000 F. 46-61-80-25

URGENT RUEIL-MALMAISON
F3 65 m² + 15 m² balc. et terrasse. Vue ss vis-à-vis, pl. sud. Près écoles et commerces. T. dom. 47-08-31-31, bur. 40-65-25-60

NEUILLY CENTRE
Studio r.d.c., cuis., s. de b., calme, cft. 750 000 F. Tél. : 47-45-56-81 soir.

Gare d'Asnières 3 mn
2 pièces 50 m², état neuf, confort, nombreux placards. Ensoleillé, 5e étage, asc. Terrasse et vue dégagée 3 mn gare d'Asnières, 8 mn Paris. Prix : 1 100 000 F 47-68-88-25 10 h.-14 h, soir après 19 h.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Imm. de stand., 3 p., cuis., w.c., bains, balc., s/rue et cour. PRIX 725 000 F. CRÉDIT - 43-70-04-64.

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts, gd balcon. Calme, verdure, 10 mn. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare. 850 000 F. Tél. 30-32-90-20 apr. 19 h 30.

Province

TOULON CHATEAUVALLON
à 5 mn du port, au 4e ét., ascens., appt. 72 m², tt cft, belle ent., séj., 2 ch., cuis. amén., bois massif, lave-vais., cell., chauff. cent., gaz indiv. + gar. + park. privé. imm. 1975, tt comm. à prox., px tot. 550 000 F.
T. 94-62-20-84 Toulon
94-78-26-87 campagne

Olympiques d'hiver 1992. Studio meublé à vendre Arc 1600. Paris : 5 heures, TGV + funiculaire direct. 400 000 F (1) 42-23-78-73.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. Paiement compt. 48-73-35-43.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

LA TRIBUNE
DE L'IMMOBILIER
80, rue de Sèvres, PARIS-7e, recherche pour sa clientèle studio et beaux appts 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Présentation et décision rapides. 45-66-91-91.

RECH. POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PCES. Décision rapide. PAIEMENT COMPTANT. M. LECUYER, 42-71-93-00.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

locations non meublées offres

Paris

ILE DE LA CITÉ
VUE EXCEPTIONNELLE BEAU STUDIO 33 m², kitch. équipée, s. d'eau 8 000 F cc. C.I.F. 42-60-31-45.

NOGENT-S/MARNE. 4 P. de 94 m² env. Gd séjour. Cave, Box. Imm. neuf. 8 131 F, chges comprises.

36-15 LOCAT
43-87-86-76

Prop. loue dans imm. moderne 18e arrt, studio tt cft, 32 m², parking, cave, 2 900 F cc. Tél. : 46-02-95-64 (entre 11 h et 13 h).

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
Recherche appts vides ou meublés de standing. POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS. 47, rue VANEAU, Paris 7e. 42-22-14-61 – 42-22-24-66.

Collaborateur permanent journal rech 2/3 p., Paris, proche banlieue Ouest. Revenus annuels 180 KF. Aval possible. Tél. H.B. 45-53-31-70. Mo CHEHU.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

Collaborateur « Le Monde » recherche pour un de ses enfants un studio-kitchenette Paris ou proche banlieue. 1 700 F maximum. Tél : 69-39-46-09 après 18 heures.

Province

TARN 81
Rég. Albi, Cordes, Gaillac, couple fonctionnaire, ch. maison rurale 150 m², cft, avec terrain paysagé. Libre le 15-12-1990. Tél. (1) 64-68-07-50.

locations meublées demandes

Paris

Collaboratrice du journal recherche pour 6 mois, Paris centre, 3 p., 5 000 F. 42-71-31-37 le soir. 40-65-29-17 bureau.

propriétés

SUD PÉRIGORD, sur 14 ha prés et bois, maison de caractère, séjour 60 m², 5 chambres, terrasse sud. Excellent confort. Dépendances. Belle affaire. Prix : 1 400 000 F. SARL : FOURNIER et CARR Tél. : 53-40-90-44.

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
sur terrain 280 m² 3 P. cuis., bains, WC + 1 P. 25 m², chauffage gaz 1 370 000 F. 46-61-80-25.

10' RER Bourg-la-Reine pav. 1981, très soigné quartier résidentiel séjour 5 chbres, 3 bains cave, garage 2 voitures 2 950 000 F. 46-61-80-25.

MAROLLES-EN-BRIE
SEINE-ET-MARNE
Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s.d.bains, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix 1 600 000 F à débattre. Apr. 19 h : 45-98-12-78.

PARTICULIER VEND FONTENAY-AUX-ROSES
près centre, MAISON MEULIÈRE CARACTÈRE. S/sol., gar., r.-d.-ch. surélevé. Séj. dble, chem., cuis. équipée. Véranda sur 50 m², terr. avec jard. pl. sud. Etg. : 3 chbres tt cft, 1 s.-d-bns. 2 sal. d'eau + stud. de jardin 3 100 000 F. Tél. 46-60-08-29, le soir.

PETITE VILLE SUD BRETAGNE MAISON BOURGEOISE, 8 gdes pièces principales tt conf. Garage, jard. agrém. 900 000 F. Tél. 98-72-28-50, h. repas.

140 km sud Paris. Habitable, 5 p., cuis, bains, wc, grenier aménageable, 1 200 m² 280 000 F. (16) 86-91-88-54

pavillons

PRÈS RER BRY-SUR-MARNE
Pav. s/sol total. Séjour dble. 3 chbres, cuis., bains. Etats perf. Jardin 380 m² 1 450 000 F

LE PERREUX
Près MARNE. Terrain sports. Pav. constr. réc. Séj., 3 chb., cuis., bains. Sous-sol av. garage, jard. 1 550 000 F AGENCE RÉGNIER, 254, av. Brossolette, 94 LE PERREUX 43-24-17-63.

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Pavillon 6 p. 110 m² + dble gge. De plein-pied avec 4 chbres, séj. dble, cheminée, cuisine et s.-d.-bns équipées. Chauffage fuel. Entièrement rén. Expo sud. Jardin arboré. Proche écoles, commerces. Prix : 1 200 000 F. T. : 60-15-23-34. URGENT.

91 MORSANG-SUR-ORGE
Pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 chbres, grenier, chauff. central mazout, régulation automatique, nombx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables. 780 000 F. (1) 34-71-93-56.

terrains

COSTA-RICA GUANACASTE
5 très beaux terrains de 15 ha chacun, contigus sur hacienda avec vue panoramique sur la cordillère. Vendus par propriétaire. A 10 mn de Liberia 30 mn des plages (Pacifique) Nous nous chargeons des permis de construire et de l'administration. Pour plus d'informations Tél. : (19) 49-41-54-48-12 Fax : (19) 49-41-54-22-17

immeubles

INVESTISSEURS
ST-MAUR 94. Près RER. Pptaire vd imm. récent de burx. Libres. R + 6, asc. 18 parks. 43-45-00-75

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

DOMICILIATION
Bureaux, fax, ts services. A.F.I. PARIS 48-74-89-41.

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES
propose bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, fax, permanence téléph., et services personnalisés.

ETOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 9e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-49-49

+ 25 centres en France. Prix compét. délais rapides. Depuis 1978 à votre service. Infos Minitel 3616 ASPAC.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

CHAUSSÉE-D'ANTIN
430 m² BEL IMMEUBLE Cession + loyer 1 100 F/m²/an Michel Bernard, 45-02-13-43

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TELEX, TELECOPIE
AGECO 42-94-95-28

LES HALLES. 2 étages de bureaux divisibles sur 161 m² env. Asc. Rénové. Stand. Sans reprise. 2 857 F HT/M2/AN
36-15 BURCOM
43-87-88-29

locaux commerciaux

Ventes

Suite à restructuration, importante Société vend un ensemble de 325 m² de bureaux, situé au premier étage d'un immeuble du premier arrondissement de PARIS.
Prix : 18 000 000 F
Intermédiaire s'abstenir
Téléphoner au
37-20-30-90 (Prov.)
aux heures de bureau

Locations

RER CHOISY 5 MN ORLY ENTREPOT 1 480 m² 400 F/m²/AN
Michel Bernard, 45-02-13-43.

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle, 200 m². Av. Parmentier, Paris 11e. Tél. : 47-38-56-33 à partir de 19 h 30.

fonds de commerce

Ventes

Cœur Montparnasse, idéal investisseur, murs de rest. 170 m², parking. 2 900 000 F. 43-35-18-36.

A SAISIR
TRÈS RARE
A 70 mn Paris direct aut. Sud NEMOURS
Au cœur forêt domaniale Proxim. tous commerces.
ANCIENNE ECOLE 200 m²
Pierre, tuiles pays + mais. de maîtres, 8 p., cave + dépend. Ancien préau. Gar. Le tout sur terrain clos murs. 3 000 m² ARBORÉS ARBRES SÉCULAIRES Tennis, golf, équitat. à prox.
PX TOT. 798 000
Crédit 100 % par Caisse Épargne. Rembours. comme un loyer constant. (16) 38-85-22-92 24/24 h.

Cœur Montparnasse, idéal investisseur, murs de rest., 170 m², parking. 3 850 000 F. 43-35-18-36.

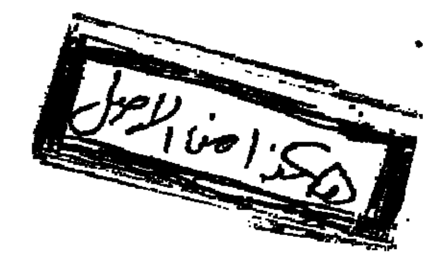
Locations

Vitry, conviendrait à profession libérale. Boutique + bur. + cave 50 m², refait neuf, loyer 1 500 F. Cession 180 000 F à déb. Tél. : 48-80-96-28.

immobilier information

INVESTIM
Achetons, Paris et région. imm., appts, commerces, exclusivement à propriét., leur mandataire. Tél. : 42-86-06-26 Fax : 42-96-02-65

AGENDA IMMOBILIER



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking, refait neuf 80 m², 2e étage	7, rue Molière **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	9 600 + 2 119 6 831

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
3 PIÈCES Parking, 67 m² 2e étage	4, avenue de Taillebourg **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 860 + 877 4 170

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m² rez-de-chaussée	107, av. Michel-Bizot **CIGIMO 48-00-89-89** Frais de commission	5 475 + 520 4 210
4 PIÈCES 82 m², 5e étage	32, boul. de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 597 + 1 414 6 098

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES Park., 75 m², 8e ét.	27/29, av. Stephen-Pichon **GCI 40-16-28-70**	6 200 + 1 540

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Parking, 42 m² 6e étage, terrasse	21, rue Balard **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	4 750 + 497 3 380
5 PIÈCES 136 m², 5e étage Cave	7, rue Cabanel **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	16 000 + 1 420 11 385

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 127 m² 4e étage	67-69, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	18 034 + 1 799 12 833

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 4e étage 10 m², balcon	15-17, rue Nicolas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE** **40-54-25-72**	10 600 + 900
4 PIÈCES 141 m², 3e étage chbre service 7 m²	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-69**	16 000 + 900

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 3e étage Immeuble neuf	46 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 650 + 859 4 732
4 PIÈCES Park., 92 m² 1er étage	46 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 400 + 1 021 5 286
4 PIÈCES Park., 92 m² 2e étage	46 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 500 + 1 017 5 337

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m² 4e étage	**MONTIGNY** 3, allée des Epines **AGIFRANCE 30-44-01-13** Frais de commission	3 295 + 1 199 2 696
PAVILLON 4 pièces, 109 m² Parking Jardin 506 m²	**VERNEUIL** 8, allée Frédéric-Chopin **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 000 + 372 3 913
2 PIÈCES Park. au s/sol 50 m² Rez-de-jardin	**VERSAILLES** 66, av. de Paris **Groupe UMAPS** **40-68-84-94**	4 800 + 300
4 PIÈCES Park. au s/sol 90 m² 1er et 2e étage	**VERSAILLES** 66, av. de Paris **Groupe UMAPS** **40-68-84-94**	8 600 + 500
6 PIÈCES Parking 116 m² 1er étage	**VERSAILLES** 96, avenue de Paris **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	7 900 + 1 041 5 621

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON INDIVIDUELLE 8 pièces, 151 m², 1er ét. Garage 2 voitures Chauff. électr. ind.	**DRAVEIL** 22, allée des Marronniers **GCI 40-16-28-69**	7 000 + 250

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Parking, 105 m² 1er étage Immeuble neuf	**ASNIÈRES** 25, av. d'Argenteuil **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 1 234 5 052
STUDIO Park., 56 m² 4e étage Cave	**BOULOGNE** 33-35, rue Anne-Jacquin **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 700 + 1 140 2 632
2 PIÈCES Park., 49 m² 6e étage	**BOULOGNE** 26, rue de Silly **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	3 862 + 881 2 996
4 PIÈCES Parking 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL 46-08-96-70** **46-08-80-36** Frais de commission	6 300 + 749 4 483
3 PIÈCES 90 m², rez-de-chaussée surélevé Possibilité box	**COURBEVOIE** 179, av. J.-B.-Charcot **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 000 + 400 4 590
STUDIO Parking, 35 m² Rez-de-chaussée Terrasse, jardin	**GARCHES** 70, rue du Docteur-Debat **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	3 315 + 280 2 657
2 PIÈCES Parkings, 60 m² 3e étage, balcon Dispon. février 91	**LA GARENNE-COLOMBES** 19, rue d'Estienne-d'Orves **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	4 025 + 554 3 168
3 PIÈCES Parking, 73 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 500 + 1 083 3 914
4 PIÈCES 85 m², 3e étage 2 parkings Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 850 + 1 282 4 874
4 PIÈCES Parking 87 m² Rez-de-chaussée	**MEUDON** 3-3 *bis*, rue du 11-Novembre **SAGGEL 46-08-95-70-(69)** Frais de commission	5 660 + 1 019 4 028
4-5 PIÈCES Park., 107 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 200 + 1 592 5 835
2 PIÈCES Parking 66 m² 1er étage	**NEUILLY** 19-23, av. Sainte-Foy **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 577 + 944 4 596
2 PIÈCES Parking 52 m² 5e étage	**PUTEAUX** 161, rue de la République **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	3 392 + 557 2 775
2 PIÈCES Parking 55 m² 2e étage	**SAINT-CLOUD** 9, square de l'Hippodrome **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	4 473 + 445 3 182
3 PIÈCES Parking, 66 m² 2e étage Immeuble neuf	**SÈVRES** 41, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 4 226
3 PIÈCES Parking 79 m², rez-de-ch. Immeuble neuf	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 600 + 1 165 3 985
4 PIÈCES 93 m² 3e étage 2 parkings	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 700 + 1 375 4 768
5 PIÈCES 100 m², 1er étage 2 parkings Cave	**SURESNES** 9, av. Georges-Pompidou **AGF 47-44-00-44** Frais de commission	7 300 + 1 490 5 194
5 PIÈCES Parking 127 m² 1er étage	**VANVES** 114, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 128 + 1 699 5 784

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking 66 m² 3e étage	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, rue François-Rolland **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	3 690 + 827 5 418

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

Les effets de la concurrence

Les banques sauvées par leurs filiales

Les filiales risquent de rester longtemps encore la bouée de sauvetage des banques françaises. Le dossier *Etudes et analyses comparatives* que la Commission bancaire vient de publier réaffirme le constat de divorce entre les comptes consolidés et les comptes sociaux des banques françaises.

Au premier semestre de 1990, le résultat brut d'exploitation (RBE) (ensemble des crédits et produits bancaires moins les charges) des maisons mères est en baisse de 3,7 %. *« Ce mouvement représente un renversement de tendance, puisque ce solde avait progressé de 5,1 % au cours de l'exercice 1989. »*

Cette baisse globale de 3,7 % se répartit différemment selon les types de banques. Pour les banques à vocation universelle comme la BNP ou le Crédit lyonnais, la baisse du RBE atteint 5 %. Si l'on considère les banques selon leur statut juridique, tel qu'il est défini par la loi bancaire, le RBE des banques mutualistes est en hausse alors que, pour les sociétés financières et les banques membres de l'Association française des banques (AFB), ce même RBE baisse de 12 %.

L'explication de cette divergence tient au fait que les ressources des banques mutualistes semblent plus stables que celles des banques AFB. *Le Crédit mutuel gère l'épargne du* Livret bleu, le Crédit agricole a conquis une part de marché importante sur *l'épargne logement*, alors que les sociétés financières empruntent sur le marché et que, pour les banques AFB, la part des dépôts à vue gratuits est tombée à 30,9 % du total des ressources, contre 43,7 % aux environs de 1978.

Selon la commission bancaire, la concurrence a été le facteur principal de la baisse des marges de l'ensemble des établissements financiers en 1989. Si l'on y ajoute le renchérissement des ressources, principalement pour les banques à réseaux, on obtient un effet de cisaille qui obère pour longtemps les résultats des maisons mères. Ce pincement des marges n'a pu non plus être compensé par l'amélioration de la productivité. Les efforts importants d'automatisation engagés ces dernières années par les établissements financiers se traduisent par une hausse importante des frais généraux (plus importante encore dans les établissements mutualistes du fait de leurs structures très décentralisées), sans que les gains de productivité qui en résultent soient suffisants pour permettre aux banques de conserver la tête hors de l'eau.

Y. M.

La réunion du conseil d'administration

La situation reste apparemment figée chez CERUS

« L'atmosphère n'était pas à la franche gaieté », déclarait un participant à l'issue du conseil d'administration de CERUS, réuni mardi 20 novembre dans la matinée, à Paris, pour faire le point sur la situation financière du holding français de M. Carlo De Benedetti, dirigé par son vice-président M. Alain Minc. Au terme d'une heure trente de réunion, rien n'a filtré de ce conseil où, affirme-t-on chez CERUS, *« tout ce qui a été dit est resté confidentiel »*.

En fait, le dossier a peu évolué. Pour réduire son grave endettement estimé à 4,5 milliards de francs, dû en grande partie à l'échec de sa tentative de prise de contrôle de la *Société générale de Belgique (SGB)*, CERUS cherche depuis plusieurs mois à vendre ses participations non stratégiques comme celles concernant *la SGB mais aussi Arnault et Associés* ou Yves Saint Laurent (*le Monde* du 20 novembre). Or dans la conjoncture boursière actuelle, les négociations avancent lentement, *achoppant en particulier sur* le bas niveau de prix demandé par les éventuels acquéreurs. *« On leur a encore conseillé de vendre au plus offrant »*, affirmait un administrateur indiquant seulement que le prochain conseil se réunira comme prévu dans environ deux mois. *« Ce serait bon signe si nous étions convoqués avant, cela prouverait que la situation a enfin évolué... »*, ajoutait-il.

D. G.

Les Bourses européennes veulent renforcer leur coopération

La Fédération des Bourses de la Communauté européenne, réunie à Dublin les 15 et 16 novembre, a poursuivi sa réflexion sur la future coopération des douze places financières du Vieux Continent dans la perspective du grand marché de 1993.

Un accord a été conclu, selon le communiqué final, en vue de *« concentrer tous les efforts sur le développement futur d'un système de négociation, qui mettra en liaison les Bourses nationales et offrira des facilités de négociation inter-marchés. »*

Dans cette perspective, Euroquote SA, chargé de concevoir le système de négociation européen, a été créé en juillet à Bruxelles. La première phase de développement démarrera fin 1991 avec la mise en place de son réseau de diffusion sur les prix, les cotations, les informations des sociétés et les événements du marché.

NEW-YORK, 20 novembre ↓

Recul sensible

La baisse des prix du pétrole et la petite détente observée sur les taux d'intérêt à long terme n'ont pas trouvé d'écho mardi à la *Bourse de New-York, qui a terminé* la journée sur une baisse sensible en raison de ventes « techniques ». L'indice Dow Jones a clôturé à 2 530,20 en baisse de 35,14 points (1,37 %). Quelque 162 millions d'actions ont été échangées.

Les investisseurs ont donc ignoré la baisse de 1,81 dollar à 28,91 dollars du prix du baril de pétrole brut à New-York et le glissement des taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, qui s'établissaient à 8,46 % en moyenne dans l'après midi contre 8,51 % la veille. Des considérations fiscales sont en fait à l'origine de la glissade de mardi, constataient les experts.

VALEURS	Cours du 19 novembre	Cours du 20 novembre
Alcoa	63	63
ATT	32	32 3/8
Boeing	47 1/4	42 1/4
Chase Manhattan Bank	10 7/8	10 5/8
Du Pont de Nemours	35 3/4	35 1/8
Eastman Kodak	43 1/8	42 3/4
Exxon	50 5/8	50 5/8
Ford	27 3/4	26 7/8
General Electric	55 3/8	53
General Motors	38 3/4	38 1/8
Goodyear	15 7/8	15 3/8
IBM	114 7/8	113 1/4
ITT	49	47 3/4
Mobil Oil	57 3/4	57 3/4
Pfizer	77 1/2	77 3/4
Schlumberger	63 1/4	61 7/8
Texaco	57 1/8	56 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	100 1/8	95 3/8
Union Carbide	16 1/4	16 1/8
USX	32 1/8	31 1/2
Westinghouse	27 3/8	27 5/8
Xerox Corp.	34 1/4	34 1/8

LONDRES, 20 novembre ↑

Légère progression

Les cours des valeurs ont clôturé en légère hausse mardi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 19,3 points, à 2 115,2, soit un progrès de 0,9 % par rapport à lundi. Le marché s'est montré plus actif qu'à l'accoutumée. 511,7 *millions* d'actions ont été échangées contre 397,4 millions la veille. L'espoir d'un retour à la *stabilité politique après les élections* du parti conservateur, dont les résultats seront connus après la fermeture des marchés, a stimulé la tendance. Des spéculations sur une victoire de Mme Thatcher ont appuyé le mouvement. La plupart des compartiments se sont améliorés, notamment les bancaires, les brasseries et *surtout les titres de la construction* dans l'attente d'une éventuelle réduction des taux d'intérêt.

PARIS, 21 novembre ↓

Détérioration

Après la pause observée la veille, la Bourse de Paris a viré à la baisse mercredi dans un marché calme. En recul de 0,75 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait plus de 1 % une heure plus tard avant de limiter ses pertes à 0,5 % en début d'après-midi.

Décidément, toute reprise est vouée à l'échec. L'amorce de détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis et le recul des prix du pétrole mardi aux Etats-Unis mais aussi mercredi sur le marché londonien, ont remis *en cause le mouvement de hausse amorcé* lundi et n'ont pas réussi à détendre plus longtemps le climat dans les salles de marché. Les investisseurs, particulièrement frileux actuellement, ne voient en ce moment que le mauvais côté des choses : une Amérique qui amorce une récession (les mises en chantier de logements ont baissé pour le neuvième mois consécutif en octobre), un ralentissement des affaires en France (la production industrielle a baissé *de 1,1 % en septembre*), les difficultés du système bancaire aussi bien aux Etats-Unis qu'en France, les incertitudes au Moyen-Orient. Le marché français a donc suivi la voie tracée quelques heures auparavant par les autres places (Wall Street et la Bourse de Tokyo étaient en repli).

D'autre part, des considérations techniques pèsent sur la cote. Des opérateurs cherchent à dégager des moins-values qui viendront en déduction des plus-values dégagées au printemps dernier alors que la Bourse était au plus haut. A la veille de la liquidation qui s'avère perdante de 3 % *environ, les investisseurs ont également* vendu, précisaient des gestionnaires.

La fermeté du Matif en début de journée n'a donc pas réussi à relancer un marché en proie à la lassitude.

Les valeurs de la communication, notamment celles du groupe Havas, ont cédé un terrain appréciable : Avenir et CEP Communication.

TOKYO, 21 novembre ↓

Vif recul

La séance n'a pas été bonne mercredi à la Bourse de Tokyo après le recul, quelques heures plus tôt, de *Wall Street. L'indice* Nikkei a cédé 388,49 yens, soit 1,7 % à 22 816,99 yens.

Le *Nikkei* avait déjà perdu 312,68 yens mardi.

Les opérateurs estiment que les *inquiétudes générées par la crise* du Golfe et les taux d'intérêt à court terme élevés ont pesé sur la *tendance. Les investisseurs sont* en outre restés à l'écart du marché à l'approche d'un week-end de trois jours, la Bourse de Tokyo étant close vendredi, jour férié.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 21 nov.
Akai	540	510
Bridgestone	1 060	1 050
Canon	1 270	1 240
Fuji Bank	2 060	2 030
Honda Motors	1 310	1 310
Matsushita Electric	1 800	1 800
Mitsubishi Heavy	653	648
Sony Corp.	5 760	5 500
Toyota Motors	1 770	1 730

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La société de Bourse indépendante GPK est reprise par Cholet Dupont (groupe Crédit lyonnais).** – *Au terme d'un accord signé* lundi 19 novembre, la société de Bourse Gorgeu-Perquel-Krucker (GPK) a décidé d'ouvrir son capital à Cholet Dupont, une société de Bourse dont l'actionnaire bancaire principal est le Crédit lyonnais. Cholet *Dupont entre à hauteur de 51 %* chez GPK et à 40 % dans la filiale de gestion GPKF créée au début du mois qui détient 3 milliards de francs de conservation. Depuis plusieurs mois, les dirigeants de GPK avaient annoncé leur intention de ne pas rester indépendants et cherchaient à adosser leur firme qui emploie 110 salariés à un établissement français ou étranger. Ce rapprochement pourrait donner lieu à une réorganisation des activités et à des réductions d'effectifs.

□ **Grand Metropolitan cède des restaurants à Whitbread et ses brasseries à Elders IXL.** – Le groupe alimentaire britannique Grand Metropolitan a annoncé, mardi 20 novembre, la vente de *150 de ses pubs et restaurants à la* brasserie Whitbread pour 115 millions de livres (1,15 milliard de *francs). L'accord concerne 115 res*taurants de la chaîne Berni Inns, dont Whitbread reprend aussi la marque déposée, et 35 pubs. Le matin même, le gouvernement donnait son feu vert à un vaste échange d'actifs entre Grand Met *et la brasserie australienne* Elders IXL décidé au mois de mars dernier (*le Monde* du 17 mars). L'accord prévoit la cession des brasseries de Grand Met à Elders et la mise en commun dans une joint-venture des pubs d'Elders et *d'une partie des pubs de Grand* Met.

□ **Ruggieri passe sous le contrôle** *d'Alspi (groupe Suez). – L'artificier* Ruggieri, qui connaît depuis quelques années des difficultés, est passé sous le contrôle de l'Alsacienne de participations (ALSPI), société de portefeuille située dans l'orbite de la compagnie financière *de Suez. Alspi a repris 80 %* des parts de la SAGEPA qui regroupe les intérêts des dirigeants de Ruggieri. La SAGEPA possédant 48 % *du capital de Ruggieri et 60 % des* droits de vote, Alspi prend de ce fait le contrôle indirect de Ruggieri *en déboursant 42 millions* de francs. La SAGEPA s'est engagée auprès de la société des Bourses françaises à se porter acquéreur des actions Ruggieri qui seront mises à la vente entre le 21 novembre et le 11 décembre au prix de 187 francs.

□ **Ciba-Geigy internationalise ses actions nominatives.** – Le groupe suisse Ciba-Geigy a pris des mesures permettant d'internationaliser le marché de ses actions *nominatives et de renforcer sa pré*sence sur les marchés internationaux des capitaux. Ces mesures *font suite à la décision prise à Bâle* en mai dernier d'ouvrir le registre des actions nominatives à des non suisses. Les mesures mises en place comprennent un *« sponsored american depositary receipt (ADR) program »*, ainsi que l'utilisation de systèmes combinant clearing, inscription et liquidation. Le programme ADR, qui a reçu le feu vert de la Securities and Exchange Commission (SEC) est structuré de telle façon que 50 ADR correspondent à une action nominative de 100 francs suisses.

□ **Suez confirme un bénéfice net consolidé de 3 milliards de francs au premier semestre.** – La Compagnie de Suez a enregistré au premier semestre un bénéfice net *consolidé (part du groupe)* de 3 milliards de francs contre 2 milliards de francs pour la première moitié de l'année 1989. Le résultat global est ressorti à 5,1 milliards de francs à la fin du mois de juin contre 2,5 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année 89. Le bénéfice net social s'est élevé à 2,7 milliards de francs contre 2 milliards à la fin juin 1989. Ce bénéfice se décompose en 800 millions de francs pour les activités bancaires (contre 600 millions). 200 millions (inchangé) pour les assurances, 700 millions (contre 1 milliard) *pour l'industrie, les services* et l'immobilier et 1 milliard (contre 200 millions) pour les activités de la Compagnie et divers.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	401	408	IDIA	330	328 10
Asystel	105	....	Idianova	132	127
B.A.C.	155	155	I.M.S.	920	900
B.I.C.M.	840	840	IN2	335	305 80 o
Boiron (Ly)	425	425	I.P.B.M.	126	122 30
Boisset (Lyon)	200	....	Loca investis.	292	289 90
Câbles de Lyon	3032	3050	Locamic	79	79
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	915	901	Matra Comm.	115	111 60
Calberson	285	....	Molex	100	98
Cardif	440	427 20	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	175	178	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	277	288 70	Publ.Filipacchi	262	262
Ciments d'Origny	370 80	374 50	Razel	665	670
C.N.I.M.	797	797	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	309	309
Codetour	285	290	St-H. Matigoon	188 20	183
Comareg	280 10	282 80	Select Invest (Ly)	82 90	85 40
Conforama	897	875	Seribo	440	432
Creeks	271 10	268 60	S.M.T. Goupil	176	....
Dauphin	400	390	Sopra	171 40	....
Delmas	608	626	Sopra	99	87 60
Demachy Worms Cie	540	540	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	250	232 80 o	Unilog	170	170
Devanlay	820	....	Union Fin. de Fr.	340	350
Deville	400	400	Viel et Cie	100	88 50
Dollfus	168 50	170	Y. St-Laurent Groupe	845	839
Editions Belfond	215	220			
Europ. Propulsion	383 50	384			
Finacor	128	126			
Frankoparis	164	163			
GFF (group.fon.f.)	355	351 20			
Grand Livre	414	414			
Gravograph	180	181			
Guintoli	850	840			
I.C.C.	230	232			

Marché des options négociables le 20 nov. 1990

Nombre de contrats : 17 396

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	400	–	28	–	–
CGE	560	21	35	20	–
Elf-Aquitaine	600	–	–	8	17
Eurotunnel SA-PLC	36	1,50	3,80	3,01	4,10
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	525	19,50	–	20	–
Lafarge-Coppée	360	9,30	–	21	–
Michelin	60	8,75	–	2	4
Midi	920	30	65,55	–	–
Paribas	480	–	–	9	23
Pernod-Ricard	920	–	–	11	32
Peugeot SA	520	19,50	–	30	37
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	400	6	15	–	–
Source Perrier	1 200	80	–	–	–
Société générale	400	19	36,50	–	–
Suez Financière	300	18	30	6	–
Thomson-CSF	100	6	11	3,40	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 nov. 1990

Nombre de contrats : 89 394

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,10	99,04	98,94
Précédent	98,82	98,80	98,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,14	0,88	1	1,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9760 F =

Le dollar était stable mercredi 21 novembre, s'échangeant à Paris à 4,9760 francs contre 4,9785 francs mardi à la cotation officielle. Les transactions étaient calmes et devraient le rester cette *semaine, mercredi étant férié* à Francfort et jeudi à New-York.

FRANCFORT	21 nov.	21 nov.
Dollar (en DM)	1,4768	1clos

TOKYO	20 nov.	21 nov.
Dollar (en yens)	128,93	127,68

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 novembre) ... 9 3/16-9 5/16 %

New-York (20 novembre) ... 7 1/2-7 9/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	75,90	75,70
Valeurs étrangères	77,48	77,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	426,71	430,12
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 633,65	1 633,15

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 nov.	20 nov.
Industrielles	2 565,35	2 530,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 nov.	20 nov.
Industrielles	1 648	1 667,10
Mines d'or	155	155,70
Fonds d'Etat	80,65	81,10

TOKYO

	20 nov.	*21 nov.*
Nikkei Dow Jones	23 205,48	22 816,99
Indice général	1 719,79	1 688,53

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9685	4,9705	+ 75	+ 85	+ 128	+ 148	+ 475	+ 535
$ can.	4,2887	4,2942	– 105	– 78	– 203	– 157	– 397	– 311
Yen (100)	3,8923	3,8954	+ 43	+ 60	+ 79	+ 110	+ 265	+ 333
DM	3,3744	3,3774	+ 33	+ 51	+ 41	+ 66	+ 122	+ 186
Florin	2,9904	2,9934	+ 27	+ 40	+ 41	+ 64	+ 127	+ 181
FB (100)	16,3384	16,3557	+ 96	+ 199	+ 125	+ 298	+ 297	+ 733
FS	3,9940	3,9988	+ 44	+ 62	+ 58	+ 87	+ 246	+ 320
L (1 000)	4,4812	4,4870	– 114	– 87	– 214	– 173	– 383	– 309
£	9,7720	9,7809	– 360	– 316	– 665	– 601	– 1433	– 1268

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	–	–	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	7 13/16	7 15/16
Yen	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
Florin	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9
F.B.(100)	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
L(1 000)	13	14	12 5/8	13 1/8	12 1/2	13	11 7/8	12 3/8
£	14	14 1/4	14 1	14 1/8	13 7/8	14	13 1/8	13 1/4
Franc.	9 3/16	9 7/16	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3816	3839	3820	+ 0 10
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	970	971	971	+ 0 10
1452	Renault T.P.	1236	1230	1227	– 0 65
1480	Rhone Poul. T.P.	1470	1450	1440	– 2 04
1101	Saint Gobain T.P.	1104	1100	1100	– 0 36
950	Thomson T.P.	850	840	840	– 1 18
780	ACCOR	709	706	708	– 0 14
675	Air Liquide	649	648	641	– 1 23
1600	Als.Superm.	1580	1555	1555	– 1 58
345	A L S P I	368 50	355	355	– 0 98
1820	Arjom. Prioux	1590	1580	1585	– 0 31
845	AGF Stf Centrale	880	900	885	+ 0 57
830	Aux. Entrepr.	978	972	958	– 1 84
280	Avenir H. Média	274 70	266 50	255	– 7 17
210	Axa Midi Ass.	220	217	220	....
230	Bafip	214	209	214	....
164	Bail-Equipem.	133	130	128 90	– 3 08
770	Bail Investiss.	815	809	795	– 2 45
440	Bancaire	477	470	470	– 1 47
600	Bazar H.-V.	638	627	626	– 1 88
735	Beghin-Say	693	682	684	– 1 30
1120	Berger (M)	1202	....	....	....
510	Bic	516	491	494	– 3 14
850	B.I.P.	845	845	845	....
350	BIS	273	270	262 50	– 3 85
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1141	1140	1130	– 0 96
144	Concept S.A.	98	....	....	....
306	CPR (Paris Réa.)	290	288 70	280 50	– 3 28
880	Créd. Foncier	920	919	914	– 0 65
585	Cr Lyon. (CI)	524	511	514	– 1 91
920	Credit Nat.	922	920	918	– 0 43
205	CSEE	188	179	171 20	– 8 94
2180	Damart	1960	1925	1907	– 2 70
440	Dassault Aviation	422	423	422	....
172	Dassault Electr.	154 80	150 90	148	– 4 39
1290	De Dietrich	1364	1336	1340	– 1 76
198	Dév.P.d.C.(L)	198	195	198	....
285	Dév.R.Sud-Est	278	278	278	....
350	D M C	372	371	366	– 1 61
3590	Docks France	3780	3750	3770	– 0 26
2300	Eaux (Gle)	2262	2247	2259	– 0 13
315	Ecco	291	295 50	296	+ 1 72
640	Elf Aquitaine	633	629	630	– 0 47
470	- (Certific.)	468 50	460 10	460	– 1 81
950	Epeda B.-F.	937	910	907	– 3 20
276	Essilor	285	281 50	285	....
170	Essil.Int.(DP)	153	151	153	....
670	Esso	880	880	882	+ 0 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 20/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/11
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

La clôture de la CSCE

« Avec l'ordre ancien se sont effondrées les fausses certitudes »

déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand a prononcé mercredi 21 novembre le discours de clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le président de la République s'est félicité que les trente-quatre États d'Europe et d'Amérique du Nord participants partagent désormais *« une même vision du monde »* fondée sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme, la sécurité et la stabilité. La prochaine étape sera *« de mettre en harmonie les mots et les faits »*.

« Avec l'ordre ancien se sont effondrées les fausses certitudes qui le soutenaient. L'Europe a payé cher pour savoir qu'on ne joue pas impunément avec les frontières », a ajouté M. Mitterrand, pour qui il s'agit de construire *« une Europe dynamique qui rassemble ses forces, où chacun se sente chez soi, une Europe pacifiée qui rejette dans l'oubli l'Europe mutilée, disputée, que nous avons connue, une Europe attachée à l'autre rive de l'Atlantique par une relation vivante »* .

Auparavant, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays participant à la Conférence avaient signé, mercredi matin 21, la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe », dans laquelle ils ont célébré la fin de *« l'ère de l'affrontement et de la division »*.

Ce document, signé durant la dernière séance du sommet, définit les principes de la nouvelle coopération entre les Etats membres et fixe les nouvelles institutions de la CSCE.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté par consentement l'acte final du sommet. *« Je ne vois pas d'objection »*, a constaté en souriant le président français François Mitterrand. Peu avant la signature, M. Bush avait affirmé que *« la guerre froide* [était] *terminée ». « Nous avons clos un chapitre de l'Histoire »*, avait-il ajouté.

A propos de la crise du Golfe, M. Bush a déclaré mercredi matin que les Etats-Unis et l'URSS étaient *« sur la même longueur d'ondes »* en ce qui concerne la stratégie face à l'Irak, y compris sur la question d'une possible résolution de l'ONU autorisant si nécessaire un recours à la force.

M. Bush a ajouté que les Etats-Unis étaient *« sur la bonne voie »* et qu'il y avait *« certainement une chance »* pour qu'une décision à propos d'une résolution de l'ONU soit prise avant la fin du mois.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1990 a été tiré à 532 903 exemplaires.

La libération par Bagdad des otages allemands

M. Saddam Hussein fait un cadeau embarrassant à Bonn

Poursuivant avec constance ses tentatives de division de la coalition anti-irakienne, M. Saddam Hussein a engagé, mardi 20 novembre, le processus de libération des Allemands toujours retenus en otage. Il a justifié son geste en affirmant qu'il voulait *« encourager le peuple allemand et ses dirigeants à poursuivre le chemin de la paix et du dialogue »* – une allusion aux récentes déclarations du chancelier Kohl appelant *« à faire prévaloir les options pacifiques sur les appels à la guerre »* (nos dernières éditions du 21 novembre).

Un peu plus de deux cents autres Européens – essentiellement des Néerlandais – ont également reçu le feu vert pour quitter l'Irak, tandis que des parlementaires suisses avaient du mal à faire libérer leurs vingt-quatre compatriotes retenus à Bagdad, M. Saddam Hussein ayant proposé de n'en délivrer qu'une partie. En tout état de cause, rapporte notre correspondant à Bonn, Luc Rosenzweig, le président irakien a choisi avec habileté le moment d'annoncer la libération des quelque 180 Allemands qui étaient encore retenus en Irak : cela s'est passé au moment même où le chancelier Kohl présidait la séance plénière de la CSCE à Paris.

Ce « cadeau » obligeait les dirigeants allemands présents à Paris, MM. Helmut Kohl et Hans Dietrich Genscher, à assurer à leurs collègues que Bonn *« ne ferait pas cavalier seul dans la crise du Golfe et continuerait à œuvrer à la libération de tous les otages retenus en Irak »*. De son côté, l'ex-chancelier Willy Brandt, qui s'était rendu au début du mois de novembre à Bagdad et avait obtenu la libération de 200 personnes – dont 120 Allemands – a déclaré qu'il ne fallait pas que *« Saddam Hussein s'imagine pouvoir ainsi diviser le front des pays s'opposant à l'annexion du Koweït »*.

Il n'empêche qu'au-delà de ces belles paroles, la tentation est grande pour une partie de la classe politique et de l'opinion publique d'outre-Rhin de ne pas montrer une trop grande fermeté vis-à-vis de Bagdad. Si l'attitude des Verts, qui appellent par tracts les soldats allemands à déserter en cas d'envoi dans la région, est généralement condamnée, l'hypothèse d'un engagement plus important de l'Allemagne dans la crise n'enthousiasme personne.

Un des thèmes évoqués dans la campagne électorale est celui d'une éventuelle modification de la Constitution qui permettrait l'envoi de troupes allemandes dans le cadre d'actions décidées par l'ONU. Le candidat social-démocrate Oskar Lafontaine est violemment contre, le chancelier Kohl plutôt pour et M. Genscher est entre les deux.

Profil bas à La Haye

A La Haye, on se montre visiblement soucieux de maintenir un profil bas, nous signale notre correspondant, Christian Chartier. Employées par deux entreprises néerlandaises chargées de draguer le chenal Khor-Abdullah, dans le sud de l'Irak, les 215 personnes (105 Néerlandais, 14 Belges, 3 Britanniques, des Pakistanais, des Sri-Lankais, des Bengalis...) à qui Bagdad a donné l'autorisation de regagner leur pays n'étaient pas des otages mais de simples travailleurs étrangers en attente de visa de sortie...

Telle est, en tout cas, la version présentée par le porte-parole de la société Volker Stevin, de Rotterdam, maître d'œuvre des travaux de dragage avec la firme Boskalis. Bref, personne n'a été libéré... puisque *« personne n'a jamais été prisonnier »*. Selon le porte-parole, le délai qui s'est écoulé entre l'achèvement des travaux, il y a une dizaine de jours, et la décision des autorités irakiennes *« n'a pas été plus long »* que pour n'importe quel autre chantier de ce type. Il semble que la poursuite des travaux de dragage, malgré la crise du Golfe, n'ait pas été étrangère à la vraie « libération » de « faux » otages que les autorités de La Haye préféraient, elles, tenir pour vrais. Une cinquantaine de Néerlandais restent toutefois retenus à Bagdad.

Aux Etats-Unis

Un nouveau vaccin contre le sida est expérimenté sur l'homme

Un nouveau vaccin contre le sida va être testé sur l'homme par cinq équipes américaines sous l'égide du National Institute of Health (Bethesda, Maryland). Selon les chercheurs, il présenterait de meilleurs chances de réussite que les autres vaccins qui ont donné lieu à des essais cliniques humains jusqu'à maintenant. Mis au point par le groupe international Immuno, ce vaccin, développé à partir d'une protéine de l'enveloppe du virus, la GP-160, serait *« plus naturel »* que ceux déjà testés chez l'homme, a déclaré le docteur Dani Bolognesi (université de Duke, Caroline du Nord). En outre, des essais menés sur des chimpanzés auraient permis de protéger l'un d'entre eux d'une infection par le virus du sida pendant presque trois ans.

Ces essais menés en collaboration avec les experts du gouvernement américain seront supervisés par le docteur Robert Belshe (université de Saint Louis, Missouri). Le docteur américain Robert Gallo, co-découvreur du sida, sera associé à ces essais.

Soixante volontaires sains présentant de faibles risques d'une infection éventuelle par le virus du sida vont participer à l'expérience. Agés de 18 à 60 ans, ces personnes recevront un vaccin, suivi de rappels six et dix-huit mois plus tard. Au terme de cette période, une seconde phase d'essais pourrait concerner des volontaires présentant davantage le risque de contracter le virus du sida. L'étude devrait être achevée d'ici cinq à dix ans, mais des premiers résultats pourraient être connus d'ici trois à six mois.

Deux sondages

M. Rocard est un « bon premier ministre » pour 51 % des Français...

Selon un sondage Louis Harris publié jeudi 22 novembre par l'hebdomadaire *VSD*, M. Rocard est un bon (46 %) voire excellent (5 %) premier ministre ; 35 % le jugent « pas très bon » (26 %) ou « mauvais » (9 %). Selon ce sondage, les mouvements sociaux constituent la principale menace pour le premier ministre (26 %) ; viennent ensuite « l'opinion publique en général » (18 %), les députés UDF-RPR (16 %) et le président de la République (10 %). Interrogés sur l'entente entre M. Rocard et M. Mitterrand, 54 % la jugent « très ou assez bonne », et 33 % « pas très bonne » ou « pas bonne du tout ». En août, ces pourcentages étaient respectivement de 73 % et 18 %, rappelle l'institut Louis Harris. Enfin, un tiers des Français (33 %) se disent plutôt opposés au remplacement de M. Rocard à l'hôtel Matignon, contre 25 % qui y sont plutôt favorables et 35 % qui se déclarent « indifférents ».

Ce sondage a été réalisé les 16 et 17 novembre, selon la méthode des quotas, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 008 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

... et il ferait un bon président pour 40%

Par ailleurs, M. Rocard, avec 40% d'opinions favorables (moins huit points par rapport à mars 1990), reste en tête des personnalités qui feraient un bon président de la République, selon un sondage SOFRES publié par le Nouvel Observateur dans son édition du 22 novembre. Cependant, 48% des personnes interrogées (plus six points) ne souhaitent pas voir le premier ministre à l'Elysée. Les sympathisants de gauche le choisissent à 65%, devant M. Jacques Delors (50%). Pour les sympathisants de droite, M. Jacques Chirac l'emporte avec 60%, suivi de M. Valéry Giscard d'Estaing (56%). M. Delors vient en deuxième position dans les préférences des Français (39% pour et 41% contre).

Ce sondage a été réalisé du 6 au 8 novembre auprès de mille personnes agées de dix-huit ans et plus.

□ **Le *Financial Times* et M. Rocard.** – Le *Financial Times* du 21 novembre estime qu'après le rejet, lundi 19 novembre, de la motion de censure, M. Michel Rocard devrait légitimement se sentir conforté dans sa fonction, s'il n'avait de mauvaises relations avec M. François Mitterrand. *« A l'occasion des manifestations pour l'éducation nationale, il* (M. Mitterrand) *a donné l'impression désagréable de monter les lycéens contre son propre gouvernement »*, note le quotidien britannique. *« M. Rocard peut certainement espérer se maintenir un bout de temps, et il mérite qu'on lui en laisse les moyens »*, estime le *Financial Times*.

□ **Le budget 1991 adopté en première lecture.** – Le projet de loi de finances pour 1991 sur lequel le premier ministre avait engagé sa responsabilité (article 49 alinéa 3), a été adopté dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 novembre à l'Assemblée nationale en première lecture, aucune motion de censure n'ayant été déposée dans les vingt-quatre heures qui ont suivi. Le projet de budget a été transmis au Sénat qui devait en commencer la discussion mercredi.

Paul Touvier maintenu en détention

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 21 novembre, de maintenir en détention Paul Touvier, soixante-quinze ans, ancien chef des renseignements de la milice pour la région lyonnaise. Paul Touvier, arrêté le 24 mai 1989 dans un prieuré de la région de Nice, est inculpé de crimes contre l'humanité.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Faut que ça cogne !

J'AI une copine au journal, ça va pas, ça va pas bien du tout. Tragique ! Une crème, cette fille, douce, indulgente, gentille. Très cool, très relax, très calme. Un lac, une mer étale, jamais de vagues. Oui, et alors ? Qu'est-ce qu'elle a ? Ben, elle a ça, bon caractère, et ça ne pardonne pas. Non, sérieux, contrairement à *ce qu'on croit, c'est pas le stress* qui est fatal, c'est la sérénité. Bonne humeur égale mauvaise santé. Pour les femmes, attention ! Les hommes, eux, plus ils se contrôlent, mieux ils se portent. D'où je le tire ? D'une étude menée *pendant onze ans à l'université du* Michigan. Il en ressort que sa colère faut la piquer, pas la rentrer, si on veut couper à une mort prématurée.

Moi, quand j'ai vu ça sur le fil de l'AFP, j'ai attrapé la dépêche et je me suis précipitée dans la salle de rédaction où cette pauvre Monique présentait tous les symptômes d'une placidité terminale, en répondant par un mot poli à la lettre d'injures d'une lectrice visiblement promise, elle, à une vieillesse furieusement heureuse. Je lui arrache le bic des mains, je la secoue, je la sermonne :

– Enfin, t'es vraiment malade ! Tu vas pas lui demander d'agréer tes sentiments les meilleurs !

– T'as raison, c'est peut-être un peu cavalier, vaudrait mieux la prier de bien vouloir...

– Et puis *quoi encore ? Tu vas* me faire le plaisir de lui balancer l'expression de ta rage et de ton mépris les moins distingués.

– Ecoute, je vais pas commencer à m'énerver chaque fois que je suis contrariée, la vie est trop *courte*.

– Justement, tu dois ! Tiens, c'est marqué là. Si tu continues comme ça, t'es foutue. Pense à ton mari, à tes enfants qui t'adorent. Allez, fais un effort, espèce de sale conne, infâme pétasse, scribouillarde de crotte...

– Non, mais qu'est-ce qui t'arrive ? Regardez-moi cette folle ! T'es complètement givrée, ma parole !

– Voilà, bravo, fâche-toi, éructe, crache-moi à la gueule...

– *Certainement pas. Tu me* prends pour une idiote, ou quoi ? Je préfère te laisser crever de fureur refoulée en le gardant, mon flegme. Vas-y, explose ! Et fais gaffe à pas salir la moquette.

Hausse de 3 % des prix du gaz le 22 novembre

Les tarifs du gaz naturel à usage domestique augmenteront de 3 % à partir du jeudi 22 novembre, selon un arrêté paru mercredi 21 novembre au *Journal officiel*. Le ministère de l'économie et des finances a autorisé Gaz de France à procéder à un relèvement de ses tarifs hors taxes pour le gaz combustible distribué par les réseaux publics.

M. de Villiers et le fisc

Histoire du Fou

« Je vous briserai », lui aurait susurré, lundi 19 novembre, lors du vote sur la censure, M. Michel Charasse, ministre du budget. *Depuis quelques jours*, M. Philippe de Villiers, député UDF de Vendée, a quelques ennuis. Au nom du fisc, une notification de redressement de 4 millions de francs lui est parvenue, le 12 novembre, touchant son association du Puy-du-Fou, organisatrice depuis dix ans d'un grandiose spectacle historique attirant chaque année des milliers de spectateurs. Mardi 20 novembre, l'ancien secrétaire d'Etat à la culture était cette fois informé d'un avis de contrôle, le 3 décem*bre, d'une société annexe de* cette association, la SA Puy-du-Fou-Innovation. *« C'est la Sicile »*, se plaint-il.

Eternelle histoire de l'arroseur arrosé : depuis la parution du livre d'Antoine Gaudino *l'Enquête impossible*, M. Philippe de Villiers multiplie les accusations publiques, à *l'Assemblée nationale* et dans la presse, contre le garde des sceaux, M. Henri Nallet. Ce fils de chouan a enfourché, avec entrain, un cheval blanc pour une croisade contre *« l'Etat-ripoux. » Le pouvoir n'est pas le seul* à s'en émouvoir. Craignant aussi les représailles, certains de ses amis du PR ont déjà entrepris de dérouler autour de lui le cordon sanitaire...

D. C.

CHINE

Nouveau démenti officiel sur la mort de Deng Xiaoping

Le ministère chinois des Affaires étrangères a de nouveau démenti mercredi 21 novembre les rumeurs circulant à Pékin et faisant état du décès du numéro un, M. Deng Xiaoping, âgé de quatre-vingt-six ans. *« C'est de la pure affabulation »*, a affirmé un porte-parole, interrogé au téléphone. Jeudi dernier, un autre porte-parole du ministère avait précisé : *« La santé du camarade Deng Xiaoping n'est pas mauvaise »*. – (AFP.)

Le Monde
SECTION C

ARTS • SPECTACLES



Todd B. Weeks dans *Bix*, de Pupi Avati. D.R.

JAZZ ET CINÉMA, SELON SPIKE LEE ET PUPI AVATI

Le souffle au cœur

En un sens, l'affaire a mal commencé. A l'automne 1927, Al Jolson, un comédien barbouillé de suie pour faire nègre, dit à voix haute, un quart d'heure avant la fin du film, une phrase que personne n'a jamais entendue. Cette phrase est la première phrase parlée du cinéma. Le film s'appelle *le Chanteur de jazz* (*The Jazz Singer*, d'Alan Crosland). L'année suivante, Al Jolson récidive avec *The Singing Fool : le Fou chantant*. *Le Chanteur de jazz* ouvre les vannes du cinéma parlant.

Les fiançailles du jazz et du cinéma – celles qui précèdent et celles qui ont succédé, sans que mariage, réellement, s'ensuive – racontent à elles seules l'histoire du cinéma américain et quelque chose, pas moins, de la société occidentale, des Noirs et des Blancs, en noir et blanc, et de toutes les couleurs.

Trois minutes en tout et pour tout de Charlie Parker : c'est ce que le cinéma américain aura retenu d'un génie américain. Trois fois rien ou presque de Coltrane, quelques documents désolants (*Saint Louis Blues*, en 1928, avec Bessie Smith, *Rhapsody in Black*, en 1931, avec Louis Armstrong), des bonheurs isolés (*Hallelujah*, de King Vidor, en 1929), des raretés sur lesquelles l'amateur se jette comme un affamé, quelques accidents miraculeux, des bandes de télévision avec lesquelles il faut désormais compter, des sensibilités surprises (Jerry Lewis, Mel Brooks, Cassavetes, Scorsese), des bandes-son inoubliables (Preminger, Louis Malle, Vadim), deux ou trois films-cultes (*l'Homme au bras d'or*), des malentendus (*Cotton Club* et *Lady Sings the Blues*), et tout ce dont peut s'encombrer une mémoire malade. Rien qui puisse, en tout cas, rattraper dans l'imaginaire les douze minutes suffocantes de *Jammin' the Blues*, de Gjon Mili (1944), où se condensent, sans trafic ni charge, l'esprit du blues, celui du jazz, l'instant de l'improvisation et le climat d'un studio d'enregistrement.

Depuis quelque temps, le cinéma s'est remis à courir après le jazz. Il veut la voix propre de Dexter Gordon, son corps maintenant disparu, et il a raison (*Round Midnight*, de Tavernier). Il passe à côté du génie de Bird, mais il n'a pas tort (*Bird*, de Clint East-wood). Il mythifie généreusement le destin déchu de Chet Baker (*Let's Get Lost*, de Bruce Weber). Il pousse à l'excès qui surprend (*Taxi Blues*). Il invente un genre entre fiction et documentaire. Il rend l'anecdote fabuleuse (*The Last of the Blue Devils*). Il finit par dire, le temps d'un film, la vérité de la musique : *Straight No Chaser*, sur Thelonious Monk, de Charlotte Zwerin. Le pianiste y est traité à hauteur de lui-même.

Si les Blancs, finalement, avaient le talent de parler jazz ? L'Italien Pupi Avati est parti au plus profond de l'Amérique profonde, à Davenport (Iowa), pour raconter la vie du cornettiste Bix Beiderbecke, qui avait déjà inspiré d'ailleurs une biographie filmée apocryphe, *Young Man with a Horn* de Rick Martin avec Kirk Douglas *(lire page 20)*. Dommage, pourtant, cette histoire de Noirs et de Blancs. Dans *Mo'Better Blues*, qui sort cette semaine, Spike Lee feint d'y attacher la plus grande importance : il s'y égare. Si *Mo'Better Blues* a quelque intérêt, c'est ailleurs *(lire page 21)*.

FRANCIS MARMANDE

MUSIQUES 27

Meyerbeer sauvé par ses « Huguenots » ?



IN « L'AVANT-SCÈNE OPÉRA »

La fosse du Corum, belle salle tout nouvellement inaugurée à Montpellier, s'ouvre à partir du 24 novembre à un ouvrage oublié d'un compositeur mal aimé. Réhabilitation à la clé ? Contemporains du *Guillaume Tell*, de Rossini, *les Huguenots* de Meyerbeer (créés en 1836 à Paris) sont le prototype du grand opéra historique, corsé d'une intrigue amoureuse compliquée. Compliqué, aussi, car terriblement virtuose, le rôle du jeune héros, Paul, destiné à une voix encore plus aiguë que celui d'Otello.

ARTS 29

Jean-Pierre Pincemin, aller et retour



D.R.

Pendant une quinzaine d'années, Jean-Pierre Pincemin a fait figure d'artiste sage, stable et grave, tout entier au service d'une peinture abstraite, construite à la lumière de l'Histoire de l'Art. Puis il a changé de cap, donnant cette fois dans l'image contraire du désordre et de l'instabilité. Est-ce si contradictoire ?

PUPI AVATI TOURNE « BIX » A DAVENPORT; IOWA

Quand le jazz est là...

Transportant avec lui un petit morceau d'Italie au bord du Mississippi, Pupi Avati tourne la vie du cornettiste blanc Bix Beiderbecke, à Davenport, ville fantôme...

DANS le bric-à-brac touchant d'une brocante de Davenport (Iowa) voisinent des instruments *agraires déglingués – nous sommes au pays des* champs de maïs vastes comme la mer – et des panneaux publicitaires en tôle rouillée. Une vitrine fermée à clé renferme les trésors de conséquence : un cendrier assez banal, un cheval de bronze de la taille d'un surmulot. Ces bibelots sont hors de prix. Ils portent une étiquette : *« A figuré dans* Bix, *le film de Pupi Avati ».*

Avati et ses techniciens italiens ont débarqué un beau matin pour raconter l'histoire belle et cruelle d'un enfant du pays, le cornettiste blanc Bix Beiderbecke, mort *alcoolique à vingt-huit ans*, après une carrière fulgurante qui l'aura fait reconnaître comme un très grand par les plus grands, y compris les jazzmen noirs, et assez négligé depuis par la postérité. Histoire que Pupi Avati italianise avec astuce et naturel, donnant le rôle du narrateur à un compagnon de Bix, *le violoniste* italo-américain Joe Venuti (Emile Levisetti).

Difficile d'imaginer ce qu'a représenté l'arrivée à Davenport de ces pionniers tardifs et exubérants. Car, ici, le temps s'est arrêté. Dans les vastes avenues du centre, plus personne. La bombe serait-elle tombée sans qu'on ait su ? Partout pendent des calicots : *« A vendre ». Deux somptueux théâtres, l'un de* 2 230 places, l'Adler, avec ses plafonds peints dix-huitième, et le Capitol, où Cary Grant est mort à l'issue de son ultime *one man show* de charité, dorment derrière leurs grilles fermées. Dans les vitrines des magasins, des vêtements sans âge achèvent de faner. La ville a perdu la moitié de ses 100 000 habitants. Et « le vieil homme rivière », le Mississippi qui coule là, aussi majestueux que dans les negro spirituals, s'en fout vraiment...

L'Iowa produisait 25 % du maïs de toute la planète, mais, le jour où les Russes ont commencé à exporter leurs céréales, Davenport n'a plus eu qu'à décliner, à s'incliner. C'est dire que l'irruption du cinéma n'est pas ici qu'une attraction. C'est la pluie dans le désert, la manne céleste, le bonheur. Dans un


D.R.

Todd B. Weeks, le jeune Bix.

petit immeuble pimpant, la production a établi son quartier général. Peut-être, et cette hypothèse a déjà dépassé le stade du rêve enfantin, est-ce la tête de pont permanente des entreprises américaines des frères Avati. Dans les couloirs, une bonne odeur de café (italien) se répand en permanence, et deux cents costumes qui viennent d'arriver de Florence (Italie) sont préparés pour la scène du jour.

Une scène de bal chic où de jolis jeunes gens chaperonnés par leurs parents vont danser au son enivrant d'un orchestre de jazz. Les musiciens sont très jeunes aussi. Certains, que l'on voit ici à leurs débuts, deviendront très célèbres, un certain Bix Beiderbecke (Todd B. Weeks), un certain Hoagy Carmichael (Romano Luccio Orzari)... On tourne dans la grande salle lambrissée du temple maçonnique de Davenport, les deux cents figurants ont été recrutés par petite annonce dans le journal local : *« Lundi, dans la salle Delta de l'Hôtel de l'Aigle noir, audition à 18 h 30 de femmes blanches entre 20 et 30 ans. A 21 heures, audition de femmes noires ou orientales entre 20 et 30 ans. »* Les musiciens ont l'air de jouer « pour de vrai », leurs gestes, leurs expressions, la familiarité qu'ils semblent entretenir avec leurs instruments sont d'une justesse, d'une précision parfaites. Le film ne comporte pas moins de trente-neuf play-backs, enregistrés à Rome sur des instruments d'époque, sous la direction de Bob Wilber. Et, après avoir longuement hésité sur le point de savoir s'il devait engager des musiciens qui joueraient la comédie ou des acteurs susceptibles d'apparaître *comme des musiciens plausibles, Pupi Avati, ayant* opté pour la seconde solution, sait désormais qu'il a eu raison.

Les jeunes filles en fleur de Davenport, dans leurs robes légères en mousseline rose qui effleurent leurs chevilles, dansent, dansent comme si leur vie en dépendait, au bras de leurs cavaliers gominés. *« Peur-r-r-fect ! No pr-r-oblem ! »*, crie Pupi Avati avec vaillance, compensant la pauvreté relative de son anglais par la générosité de sa gestuelle. Mais lorsqu'à la fin de la prise il s'égosille à demander *« Stop ! »*, personne ne s'arrête. Il n'y a plus de musique, tant pis, emporté par un tourbillon d'enthousiasme, on danse encore, on danse quand même. A cette fougue insolite, une raison incroyable : tous les rôles de *Bix*, du principal au plus modeste, sont tenus par des débutants absolus. Aucun – et soixante d'entre eux ont du texte à dire – n'avait auparavant joué devant une caméra.

Même pas Todd B. Weeks, le blond Bix, vingt-six ans, qui n'avait fait qu'un peu de théâtre à Chicago, à Cleveland... Quel genre de théâtre ? *Hamlet.* Le rôle titre ? *« Oui, quatre fois, mais le plus souvent Fortinbras. »*

Aujourd'hui il a peur de *« ne pas être à la hauteur de Bix ».* Il ne quitte plus son cornet, il s'exerce, nuit et jour, il dit qu'*« après »* il continuera. Lui, si mignon, si « clean », *« pour être vraiment mal, quand Bix va vraiment mal »*, fume à la chaîne trois paquets de cigarettes sans filtre afin d'éprouver la nausée insupportable de l'éthylique...

Au 1934 Grand Avenue, la maison natale de Bix était en ruine, abandonnée. Pupi Avati l'a achetée pour rien : 35 000 dollars. Et l'a restaurée, à l'identique, telle qu'elle était dans les années 20, lorsque Bismarck Beiderbecke, honorable marchand de charbon à Davenport (Iowa), a commencé à se faire beaucoup de soucis pour son cadet, talentueux, aimant, mais instable, insaisissable... *« Au premier étage de la maison, vous avez vu,* dit Pupi Avati, *près de la salle de bains. il y a un placard. C'est là que Bix, revenant d'une fugue, car il revenait toujours, a trouvé tous ses disques, qu'il envoyait scrupuleusement à ses parents, dans leur emballage d'origine. Jamais écoutés. »* Cette scène figure évidemment dans le film. Aujourd'hui, le placard est à nouveau vide. Mais il y flotte comme un peu de vie, un peu de musique, beaucoup de tendresse et de respect.

La tendresse et le respect d'un Bolognais têtu, *Pupi Avati, qui, traversant l'océan, renversant des* montagnes, est venu planter un petit bout d'Italie au milieu des champs de maïs de l'Amérique profonde pour que justice soit enfin rendue à Bix, son héros mal-aimé.

D. H.



UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

La course au bonheur perpétuel


D.R.

Pupi Avati, les tripes, le blues.

« Beaucoup de metteurs en scène européens ont eu le désir de travailler aux États-Unis...

– C'est presque un rêve obligé. Même si on sait qu'on ne le réalisera jamais. Et que tous ceux qui s'y sont frottés ont échoué. Pour un Européen, il est quasiment impossible de raconter, de restituer, même partiellement, la réalité américaine. Réalité qu'il n'a perçue, approchée que sous un mode littéraire... ou cinématographique, ou musical. Je suis dans ce cas. Mais je tente ma chance, comme si connaissant toutes les erreurs à ne pas commettre, je pouvais en éviter un certain nombre.

– Quelles sont les erreurs les plus communes ?

– Vouloir faire un film américain, ou pis encore *« à l'américaine »*, chercher à devenir un autre, se trahir complètement. Se mettre à genoux devant des stars qu'on se révélera incapables de contrôler. Confier son destin à des *major companies* qui vous contraindront à toutes les concessions en vous promettant la liberté. C'est ce qui est arrivé aux frères Taviani pour *Good Morning Babylonia.*

» Les Américains se méfient de nous. Ils ne pensent pas que nous soyons capables de faire un cinéma qui communique de grandes émotions. Ils nous respectent pour nos petits projets. Le cinéma qu'on fait ne les intéresse en fait sur aucun plan. Avec des exceptions. Sergio Leone, Bertolucci, Tornatore, Lina Wertmuller, il y a quelques années. Exceptions que l'on s'empresse de prendre pour la règle et qui entraînent de grandes désillusions.

» Mon approche est à la fois plus orgueilleuse et plus modeste. En tout cas spécifique. Mon angle de connaissance de l'Amérique est extrêmement réduit. Si je me déplace un tant soit peu, je ne vois plus rien, je ne sais plus rien. Mais ce que je sais, je le sais bien, peut-être mieux que les Américains. C'est cette présomption qui m'a amené à cinquante-deux ans à entreprendre ce voyage risqué.

» Avec *Histoire de garçons et de filles*, j'avais achevé un cycle. Autour de la table de ce repas de fiançailles, il y avait, réunis, tous les personnages de mes films précédents. Difficile, après, de revenir une fois encore en Emilie, de revenir à ma terre, à ma famille, à mon passé. J'avais besoin de quelque chose qui me propulse en avant, qui me renouvelle complètement. Mais soyons clairs, nous sommes venus aux Etats-Unis *faire le cinéma que nous faisions en Italie. Le même,* exactement. Et personne en Amérique ne fait du cinéma comme ça !

» J'essaie de monter *Bix* depuis quatre ans. Le scénario était écrit, mon frère Antonio et moi en avions fait une présentation soignée, coûteuse, photos et documents d'époque à l'appui. Nous avons engagé à grands *frais des spécialistes du package deal – cela consiste à* monter des combinaisons internationales, – et ils ont frappé aux portes des compagnies américaines pendant deux ans. Résultat : zéro. C'est alors que j'ai eu un infarctus... Dès que je me suis senti mieux, j'ai mis en *chantier un « petit » film, Histoire de garçons et de filles,* pour tester ma santé. Et ce petit film a marché. Partout. Il a même été acheté aux Etats-Unis.

» C'était la première fois qu'un de mes films traversait l'Atlantique. Et *Bix* serait le vingtième, si... Je suis alors reparti à l'attaque, aux Etats-Unis. Mais même ceux qui avaient montré un intérêt préventif, préliminaire, déclaraient forfait, consternés par l'échec commercial du *Bird* de Clint Eastwood, consacré à Charlie Parker. *« Le jazz n'intéresse pas les gens »*, c'est la seule réponse que j'obtenais.

» Je remercie le hasard, la chance, la providence, je ne sais qui remercier d'avoir abouti à cette impasse. Car nous en sommes aujourd'hui persuadés, si les Américains avaient produit *Bix*, nous serions retombés dans les erreurs fatales dont nous parlions. C'est mon frère qui a eu l'idée déterminante, apparemment folle : *« Faisons avec ce qu'on a. Toi, tu peux mettre combien ? Et la RAI, combien ? Et nos associés Piccioli et Leopardi, combien ?* Ainsi, ce film tourné entièrement en Amérique serait exclusivement financé par les Italiens, par des gens qui ne savaient même pas comment s'écrivait Bix Beiderbecke, et encore moins où se trouvait ce pays, qui s'appelait, comment dites-vous ? Iowa ? Les coproducteurs de la RAI continuent d'ailleurs de nous envoyer notre courrier alternativement dans l'Idaho et dans l'Ohio.

» Mais il faut préciser que nous ne serions pas arrivés au but sans l'apport de l'État d'Iowa. J'avais écrit une lettre au gouverneur : *« Cher gouverneur, comme gloires locales, vous avez Buffalo Bill, Mark Twain qui n'a fait que passer, et Bix Beiderbecke. Je voudrais faire un film sur lui, à Davenport, sa ville natale. Pouvez-vous m'aider ? »* Nous avons eu aussitôt toutes les autorisations, toutes les facilités, l'accès à tous les bâtiments municipaux. Bien que le gouverneur n'ait pas mis un dollar dans l'entreprise, sa collaboration, son adhésion au projet sont inchiffrables, mais représentent une somme énorme.

– Avant de mettre en chantier *Bix* à Davenport, vous y avez produit un autre film, dont vous avez écrit le scénario.

– *Où commence la nuit* a constitué une espèce de répétition générale pour mon équipe technique. C'est un suspense, un film néo-hitchcockien qui m'a été inspiré par le décor impressionnant et vaguement désolé des rues de Davenport. Il est mis en scène par un débutant, *Maurizio Zaccaro, sorti des rangs du groupe de Bassano,* ces jeunes cinéastes réunis autour d'Ermanno Olmi.

– Vous n'avez pas laissé grand-chose au hasard, vous n'avez pas abordé l'Amérique comme un mirage, une illusion, mais comme une nécessité.

– Oui, la nécessité de raconter le plus grand amour de ma vie. Bix, je l'ai découvert à quatorze ans, dans un recueil de biographies de musiciens de jazz, offert par ma mère, alors que j'étais au fond de mon lit, malade. Depuis, il ne m'a pas quitté. Il a conditionné toute mon existence, m'a fait croire que je pourrais devenir musicien, moi aussi. *M'a* confronté à la douleur extrême de prendre conscience que je n'avais pas assez de talent... L'histoire de Bix est mon mythe fondateur.

» Mais comment substituer la réalité au mythe ? Ça a été pour moi, ces derniers mois, la question la plus cruciale, la plus émouvante. J'avais Bix en moi, je l'avais entièrement imaginé, rêvé, reconstruit. Et puis sa maison rêvée, voilà qu'elle devient sa maison réelle. Sa tombe imaginée devient sa tombe. Et sous la pierre de *granit gris, c'est bien lui qui* repose. *On* me met entre les mains son smoking, je touche son smoking. Son cousin de Boston m'apporte son cornet, je sors quelques notes, je mets mes lèvres où il a posé les siennes...

– Que représente Bix ?

– La course au bonheur perpétuel, pas seulement pour lui, pour les gens qui l'entouraient aussi, et l'échec permanent de cet effort. *Bix* sera un film romantique. Le plus romantique que j'aie jamais fait . Parce que c'est le film de ma passion pour le jazz. *Cette musique* constitue la colonne sonore de toutes les situations que j'ai vécues. Elle m'a aidé à imaginer que j'étais plus beau que je n'étais, plus intelligent, plus unique que je ne suis.

» Le jazz est une musique romantique, les personnages du jazz sont des romantiques qui se suicident à coup de drogue, d'alcool, parce qu'ils voudraient rendre la vie plus belle, la musique plus belle. Et moi qui suis si contraire à cette chimie, si étranger à ces substances qui accompagnent la créativité, ils me touchent infiniment.

» Je suis heureux de n'avoir pas eu de pudeur excessive pour raconter cette histoire, de ne pas avoir eu peur d'exposer des sentiments très forts. Le jazz, c'est comme ça. Les tripes, le blues. On ne peut pas rester froid. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

« MO'BETTER BLUES », LE NOUVEAU FILM DE SPIKE LEE

Le malin, la lune et le doigt

… fait désormais partie … ;ateurs américains … ttend les films. … Blues a voulu … dans la litanie … inspirés par le jazz … men. Comme la plupart … édécesseurs, … vient pas. Mais … ntes faiblesses … e lumière particulière … uvrages … ts du réalisateur.

… personnage de Giant (le rôle est tenu par … Lee) était la vérité de *Mo'Better Blues*? … Giant, dans *Mo'Better Blues*, c'est l'impre… minable, joueur impénitent, toujours fau… illeur piteux, *looser-looser* (très distinct, … es *loosers-winners* et encore plus des *win*-… fayot moche, tapeur, toujours prêt à tra… mbourser, truqueur, indéfectible ami d'en… ie de la trompette autour de qui s'agence … eek Gilliam (Denzel Washington) – un … qui a éternellement l'air de suivre son … rement.

… appelle Giant par antiphrase. Giant est … uand il ne se fait pas casser les doigts, la … uelque autre partie de son être par des … s états d'âme, son emploi principal est de … ter. Tel est le rôle que s'est attribué Spike … sateur de *Mo'Better Blues*. Il n'y est pas …

… *er Blues* a un projet déclaré : le film veut … ervir d'antidote. D'antidote à quoi? Aux … on *sur* le jazz qui l'ont précédé. Antidote, … mot est fort. Un peu de bicarbonate de … suffi.

… *e montre la lune, l'imbécile regarde le* … e proverbe. Pour l'instant, il faut bien le … ière de films de jazz, on a vu pas mal de … dote? Même cet effet thérapeutique, … *lues* ne l'obtient pas. Quant à instruire, … se en juger. Aucune raison d'en douter *a* … c'est une autre affaire. Voici ce qui reste … fiable et intéressant : voulant esquiver les … des films réalisés avant lui, *Mo'Better* … façon de tomber en Sylla particulièrement …

… d'écrire un scénario plus prévisible. Dif… er davantage de situations faites, de bons … nés, plus d'*idéologie* en somme. C'est un … hoix de l'efficacité avec les armes de la … A côté de *Mo'Better Blues*, *Love Story* a … Bresson.

… CIENS « CLEAN », … S DE JUS DE FRUIT

… mière idée reçue contre laquelle le film … a la figure supposée du musicien de jazz, … olique, maudit. Le mythe a la peau dure. … ne s'en lasse pas. Quelque chose dans le … désirer ainsi : vénéneux, sulfureux, diabo… . Donc, Spike Lee qui n'ignore évidem… e désastre actuel des drogues dans la com… noire, noie sa colère dans des figures … ment inversées : musiciens « clean », végé… nds avaleurs de jus de fruit, tout ce qu'ils … ivement aujourd'hui.

… mant quoi, Giant apparaît doublement per… bien là sa vérité. Giant est un joueur invé… se défonce en courses et en paris. Il y ruine … Il éprouve leur fidélité. Il est prêt à n'im… i. C'est pour lui *comme une drogue* (qui … ysera cette expression?). Bizarre tout de … e la tension apparente du film repose sur … gue inconsciente, *la fixation de Giant (sur le* … ntraîne toutes sortes de calamités : tabas… chéance, gueule cassée, instrument brisé. … *ne drogue.*

… eurs, Bleek Gilliam, le grand sifflet lugubre, … de Giant, son idole, ne vaut pas plus cher. … érieux d'abbé neurasthénique qu'il trimballe … est *lui aussi accro* : *trumpet-addict*, défoncé … , syphonné de l'embouchure, oublieux du … négligent avec ses petites julies, asocial, … onomaniaque, et au cas où on n'aurait pas … on se charge de nous expliquer : son vice … e de « s'accomplir en tant qu'homme ». C'est … ne drogue. Pour un musicien, cet inaccom… t « en tant qu'homme », c'est une riche idée.

D'ailleurs, Bleek, le grand pantalon qui a toujours l'air de porter le diable en terre, ne se requinque qu'après avoir supplié son institutrice d'amoureuse de « lui sauver la vie ». Elle se fait tirer l'oreille (il n'a pas toujours été élégant avec elle) mais se rend, assure son salut – alleluiah! – et procrée – *Oh, Lord*!

Ce n'est pas à proprement parler un enfant qu'ils font ensemble, c'est très précisément, nuance, *un fils*. Bleek est racheté. De justesse, mais racheté. Si Spike Lee s'attaque à la vie de Rimbaud, le *casting* est fait d'avance : Léon Zitrone dans le rôle titre, et mariage in extremis avec Stéphanie de Monaco. Spike Lee a fait un film *réaliste*.

Cette histoire de jeu, d'obsession de la musique comme une drogue, de désintoxication par le mariage a quelque chose de fort. C'est d'elle tout de même que vient la résolution de l'histoire (meurtrissure, rachat, l'éternel recommencement comme *happy end*). L'accumulation des conventions qui finirait bien par fonctionner comme une espèce de décalage post-moderne (encore que : ne fait pas *Coup de cœur* qui veut) finit par mettre la puce à l'oreille. A défaut de musique, c'est toujours ça.

L'enfer du jeu, l'obsession de la musique comme métaphore de la drogue? La censure franquiste en son temps avait le chic pour combattre l'adultère (destruction diagonale de l'ordre social), le pur mal, Satan bien visible, présent en chair et en os. En chair, surtout. Pour contourner l'adultère qui pouvait apparaître dans tel ou tel film d'importation, la censure franquiste n'avait rien inventé de mieux que de déguiser, par le doublage en espagnol, le couple coupable, non pas en duo adultérien (v.o.) mais en *frère et sœur*. On imagine les dégâts.

Combien d'adolescents, combien de capitaines (de la Guardia Civil), combien d'innocents, au fond, ont eu la tête cassée par ce travestissement déroutant... Ont-ils tous eu la précaution d'ouvrir un plan d'épargne psychanalyse? On le souhaite. Mais *Mo'Better Blues* ne s'en sort pas bien mieux, en annulant le « mythe » de la drogue au profit d'une espèce de maccarthysme consenti : l'enfer du jeu, l'excès de vocation musicale qui détourne du devoir d'homme.



D.R.

Denzel Washington, oh, Lord !

Signe des temps? En fait, c'est un signe triste parce qu'il fait *a posteriori* douter de *Do The Right Thing*, le précédent film de Spike Lee, cet état des lieux produit les yeux écarquillés, corrosif, avec sa joie sardonique.

Le mariage de Bleek Gilliam, trompettiste repenti, musicien qui a su décrocher de la musique grâce au mariage (pour un film sur le jazz, c'est une idée assez forte), le mariage est un grand moment : pas seulement en raison de tous ces ralentis et faux silences qui élèvent la séquence à la hauteur des meilleures pubs de télévision, non, plus précisément pour la musique.

Pendant ce mariage, la musique d'accompagnement est *A Love Supreme* de John Coltrane, joué par Coltrane. Or, à part quelques interventions d'archives à titre de citations, la musique du film est entièrement écrite et jouée par ces bons garçons (ni buveurs ni bretteurs, excellents musiciens) que sont Branford Marsalis et Terence Blanchard. Leur style dans *Mo'Better Blues*? Néo-classique, solide, pré-coltranien, dans le genre des *Jazz Messengers* de la fin des années cinquante. *Retour à leurs sources*, sous la houlette de Bill Lee, le père de Spike, qui est crédité comme auteur de la musique originale.

Ce qui surprend, c'est ceci : l'irruption de *A Love Supreme* par Coltrane, après les compositions de Blanchard et Marsalis, fait l'effet d'un orage. Il est possible que pour le « public » (le public?) ce soit du même ordre, tout est possible, mais enfin la lente montée de *A Love Supreme* sans transition après tant de musique ordinaire, c'est un peu comme si on enchaînait tout à trac le *Requiem* de Mozart à *Viens Poupoule*.

Le film devait s'appeler *A Love Supreme*. Alice Coltrane, la veuve de John Coltrane, a refusé. Elle ne trouve pas le film assez pur, pas assez religieux. Elle le trouve trop profane. Doux Seigneur, dans quel monde vivons-nous? Le jazz, c'est certain, n'a jamais particulièrement brillé par un excès de rationalité. Mais tout de même, il a pu arriver à ses folies d'être plus photogéniques, non?

Ce refus est une erreur stratégique intéressante de la part de Madame Veuve Coltrane. Parce que, franchement, *Mo'Better Blues*, à quelques vulgarités près, va plutôt dans son sens. Le titre définitif y perd. *Mo'Better*, c'est une petite trivialité (le « plus mieux ») pour désigner une étreinte amoureuse particulièrement sportive et réussie – on voit l'élégance. Mais surtout, ce changement attire inutilement l'attention sur le fait que le jazz, ce serait, ni plus ni moins, une histoire de types et de bonnes femmes. On voit le genre. Ainsi, on découvre que ce grand poireau de Bleek Gilliam ne joue jamais si bien que lorsque l'une de ses petites julies (l'autre) l'a plaqué pour le saxophoniste de l'orchestre. Ivre de rage, il sort alors un solo du tonnerre de Dieu. C'est beau, la musique. C'est simple. Un peu comme la peinture à l'eau : nettement moins difficile que la peinture à l'huile, mais plus rigolo.

On voit aussi ceci. Après son tabassage, sa ruine, sa déchéance, une vie dans un taudis (lui qui est si ordonné), le grand flandrin à la trompette – il a de plus en plus l'air de se rendre à l'autopsie d'un frère jumeau, mais enfin là, honnêtement, il commence à avoir des raisons – entre dans un club où triomphent son ex-saxophoniste et son ex-julie qui en est devenue la fiancée et la chanteuse. L'ex-magouilleur (Spike Lee) est devenu pour sa part portier du club. Bref : les braves types s'en sortent, les génies et les affreux plongent, c'est l'histoire de la vie. Il pleut. Bleek a l'air de revenir des obsèques d'un poisson rouge qu'il aurait aimé d'amour. Le traître et la julie l'invitent sur scène. Ils s'embrassent alors très longuement sous les vivats. Moins longuement avec elle qu'avec lui. On voit bien que ce sont des hétérosexuels latents. Que le jazz est une histoire d'hommes.



D.R.

Spike Lee, acteur aussi

Mais l'important n'est pas là. L'important, c'est la cohérence du film. Si Bleek avait été, ne fût-ce qu'un instant, le musicien que le film décrit, eh bien, à entendre les deux tourtereaux dans leur affligeant exercice de ballade « jazzy » pour club chic, il aurait dû d'un seul coup, sans hésiter à casser sa trompette sur le carafon des deux imposteurs, ces médiocres qui prennent la place des vrais *blacks*, ceux qui savent jouer, qui ne vivent que pour la musique et qui ne prennent les femmes qu'en passant.

Au lieu de quoi, notre grand hirsute joue comme un torchon, comprend tout en un éclair, comme Claudel derrière son pilier à Notre-Dame de Paris, renonce à tout jamais, et va supplier l'institutrice, qui justement était en train de terminer un paquet de copies dans un appartement décoré comme celui d'un avocat londonien. Tout cela se passe à Brooklyn. Tout cela est *réaliste*. C'est même, par opposition au *réalisme socialiste* qui n'a franchement plus beaucoup de raison d'être, du *réalisme libéral*.

DES AVEUX FAUSSEMENT BRUTAUX

C'est d'ailleurs sur l'histoire des hommes et des femmes que tout se révèle. Spike Lee est un malin. Deux fois plus que quiconque, il sait que le discours qui prend aujourd'hui, la pose qui séduit, le truc qui fascine, c'est l'aveu faussement brutal. Oui, on est des hommes, des pauvres types, oui, des riens du tout, juste un sexe (glissons sur le mot du film, pour ne pas choquer ma mère et Madame Veuve Coltrane), on est des minables, des nuls, c'est à prendre ou à laisser, mais ce n'est pas joli joli. Est-il encore une nigaude sur cette planète pour tomber dans ce panneau de mauvais *gambler*? On n'y croit pas.

Cela nous vaut, en vrac, deux scènes d'amour érotico-douceâtres où l'on s'attend toujours à voir apparaître un slogan pour du café, des biscottes, un déodorant. Une autre plus coriace : les deux corps semblent alors emballés par Christo. Voilà. On a droit en prime à quelques prises de bec. C'est nettement la partie la moins réussie du film, l'impossible restitution des palabres cocasses, grasses, drôles, nerveuses où dérapent les conversations des musiciens noirs. Mais c'était la plus difficile. On a droit aussi à une groupie française assez gratinée, insupportable, collante comme la pluie, attifée d'un accent bizarre mais, par un juste retour des choses, le scénario du pervers finissant toujours par lui échapper, elle est la seule *aimée* du film.

Comme *Mo'Better Blues* est un film d'après la « fin de l'histoire », quand c'est fini, tout recommence : le fils de Bleek, harcelé par les mêmes garnements que son père enfant, exactement les mêmes mais habillés de toutes les couleurs, monte ses gammes à la trompette. En attendant sans doute, une fois l'enfer traversé, d'oublier son vice en pouponnant, *and so on*...

Quant au débat d'accompagnement que programme le film avec une virtuosité médiatique certaine (les Blancs et les Noirs, le rôle funeste des Blancs dans l'image des Noirs, la rapacité des producteurs – juifs? italiens?...), ce ne sont que des leurres. Nous ne jouerons pas.

FRANCIS MARMANDE

« LA DISCRÈTE », LE PREMIER FILM DE CHRISTIAN VINCENT

Les liaisons farceuses

Drolatique et sentimental, le premier film de Christian Vincent organise des jeux de l'amour et du cinéma qui confirment le talent de Fabrice Luchini, révèlent la comédienne Judith Henry et imposent un metteur en scène.

IL y a des gens bizarres, dans les trains et dans les gares. Il y a, par exemple, ce flandrin expansif de Fabrice Luchini qui essore son dépit d'amoureux bafoué. La Solange qu'il comptait quitter avec panache descend du train au bras d'un autre homme : l'occasion d'un formidable numéro d'un formidable acteur, et ce n'est qu'un début.

« J'aimerais assez me venger d'elles, mais j'ai si peu d'imagination », geint le séducteur déconfit auprès de Jean, son mentor, le libraire-éditeur à qui Maurice Garrel prête son élégance bougonne. Jean a de l'imagination pour deux : *la vengeance sera littéraire, et cynique.* Dans la meilleure tradition du roman libertin, il s'agira de séduire une jeune fille prise au hasard et de tenir le journal de l'entreprise. Puis d'abandonner l'une et de publier l'autre.

La Discrète est un film de goût. Bon goût de sa mise en scène sans artifice, sans mouvement de caméra inutile ni perte de temps. Goût légèrement suranné d'un Paris déjà disparu, celui d'un Quartier latin voué aux cafés studieux, aux librairies paisibles et aux cinémas d'art et d'essai plutôt qu'à la fripe et au fast-food. Parfum des choses bien faites, à la main et patiemment. *« J'aime pas mon époque »*, lâche dans un sourire mi-intimidé, mi-provocateur son réalisateur, Christian Vincent.

Il vient d'avoir trente-cinq ans, il a un visage d'enfant, des lunettes d'intellectuel et des cheveux qui grisonnent. Il a derrière lui un parcours classique de cinéphile sorti de l'adolescence à la fin des années 70 : département cinéma de la fac de Vincennes, IDHEC et courts métrages. Le premier se passait déjà dans une gare, et, avec Fabrice Luchini, le second était déjà une histoire de séduction très littéraire, le troisième, un documentaire, faisait déjà la part belle à la parole.

Grâce à ses courts métrages, Christian Vincent a rencontré Alain Rocca *(lire son portrait ci-dessous)*, producteur de son premier film. Et grâce à quelques longs métrages – *« ceux qui ont changé ma vie »*, dit-il – il a fait un film, ce film-là. Pas difficile de trouver la filiation : le dialogue cite Guitry, la mise en scène cite Truffaut – dont le héros fétiche, Antoine Doinel, prête son prénom au personnage de Luchini. La boulangerie où il place la petite annonce destinée à appâter une demoiselle ressemble à celle de Monceau (1) et la légèreté soignée des dialogues vient bien de chez Rohmer (dont Fabrice Luchini fut l'éblouissant interprète dans *les Nuits de la pleine lune*).

Mais le cinéma est, plus intimement que par ces citations, au cœur de *la Discrète*. Le film raconte, aussi, l'histoire d'un scénario perverti par sa réalisation : selon le script établi par Jean le mentor (le producteur ?), Antoine le séducteur-écrivain (le réalisateur ?) prend dans ses filets Catherine (l'actrice ?). Qui n'aura pas vu Luchini, ébouriffant de mauvaise foi, proclamer que sa conquête est *« immonde, mais immonde ! »* aura manqué un grand moment de cinéma comique.

Bien sûr, elle n'est pas immonde, elle est formidable, Catherine (Judith Henry), petite flamme brune vibrante de vitalité et de charme. Bien sûr, l'arroseur sera arrosé, le séducteur séduit. Et Christian Vincent s'enchante de ce que la création de son film ait suivi la même trajectoire : *« J'avais écrit un jeu libertin : les personnages et leurs interprètes en ont fait une histoire sentimentale. »* Ainsi *la Discrète*, film très écrit, très concerté, plaide-t-il deux fois pour la liberté du cinéma et sa capacité à évoluer par rapport à son projet d'origine : dans ce qu'il raconte et dans la manière dont il le raconte.

Cohérent, Vincent ne filme Catherine que lorsqu'Antoine la voit, telle qu'il la voit. Jusqu'à ce que Jean le manipulateur, dont la machination est déjouée par ses marionnettes, les trahisse par dépit mesquin : Méphisto n'était qu'un pauvre diable. La jeune fille y perd une idylle mais y gagne le droit d'apparaître seule, autonome. L'affaire se clôt sur un proverbe, nouveau coup de chapeau à Rohmer, mais surtout joli programme de cinéma : *« Quand on regarde quelqu'un, on n'en voit que la moitié. »* Le mécanisme, feutré et rigolo, des dialogues et des regards a fait apparaître d'autres faces et d'autres profondeurs.

« J'aime que les personnages évoluent entre le début et la fin d'un film, dit Christian Vincent. *Je ne crois pas que le cinéma puisse changer le monde, mais j'espère qu'il est capable de montrer que les choses et les gens peuvent bouger. »* Avec *la Discrète* et l'apparition de Vincent, quelque chose a bougé dans le cinéma français.

JEAN-MICHEL FRODON

Fabrice Luchini et Judith Henry : *« Au dix-septième siècle, les femmes portaient ce qu'on appelle des mouches. Des petits morceaux de taffetas noir qu'elles se collaient sur le visage ou sur les seins et qui faisaient ressortir la blancheur de leur peau... Celle qu'on portait sur le menton, comme vous ce grain de beauté, s'appelle la discrète. »* (Extrait des dialogues.)

(1) *La Boulangère de Monceau* est le premier des *Six Contes moraux* d'Eric Rohmer.

Appellation Rocca

SEPTEMBRE 1989 : le premier film d'un cinéaste inconnu, Eric Rochant, reçoit le Prix de la critique au Festival de Venise. 22 novembre : ce film, *Un monde sans pitié*, sort sur les écrans, attire l'attention par la nouveauté de son ton et par la maîtrise de sa mise en scène, et rencontre un succès public considérable. Septembre 1990 : le premier film d'un cinéaste inconnu, Christian Vincent, reçoit le Prix de la critique au Festival de Venise. 21 novembre : ce film, *la Discrète* – très différent du précédent, – attire l'attention par la finesse de son interprétation et la maîtrise de sa mise en scène. Derrière ces deux films, un producteur de trente-quatre ans, Alain Rocca.

Qui est ce nouveau venu qui offre chaque année avec le beaujolais nouveau un nouveau talent au cinéma français ? Physique de jeune premier aux boucles brunes et aux yeux clairs, Rocca a commencé dans le cinéma en s'essayant au métier d'acteur : *« J'avais une attirance de midinette pour le monde du spectacle. »* Mais, ingénieur hydrologiste par diplôme sinon par vocation, il sera vite attiré par le côté « chantier » du cinéma : il devient régisseur pour le producteur Christian Fechner, avant de créer sa propre société, en 1985. L'ingénieur Rocca construisait des égouts en Afrique, le producteur Rocca s'occupe des canaux souterrains de la création cinématographique, le court-métrage, qui est bien le tiers-monde de la planète audiovisuelle.

« J'ai produit à ce jour une bonne cinquantaine de courts-métrages, ce n'est pas une mince affaire puisqu'il n'existe pas de marché pour rentabiliser ce type de produits. » Rocca a donc jonglé avec les subventions, supervisé des films d'entreprise (qui, eux, rapportent de l'argent), inventé des solutions au jour le jour (c'est lors d'une réception payante donnée dans un château où il tournait qu'il a fait la connaissance de Christian Vincent, convié à projeter son premier court-métrage). Apprentissage sur le terrain, à la dure.

Lazennec, la société qu'il a fondée avec son associée Adeline Lécallier, devient la bonne adresse pour toute une génération de jeunes réalisateurs en mal de premier film. Rocca dispose ainsi d'un point de vue imprenable sur les auteurs de demain : il ne se contente pas de leur proposer un financement et une photocopieuse, il fait connaissance, discute, paie de sa personne. Et met au point la conception du producteur qu'il prétend incarner en même temps qu'il repère les talents les plus prometteurs. *« Je ne suis pas un militant du « court ». Pour moi, il a toujours été clair que ce n'était qu'une étape en direction du long-métrage. »*

Au printemps 1988, *Présence féminine*, d'Eric Rochant, obtient le César du court-métrage. Ensemble, réalisateur et producteur vont faire le grand saut. Le nom du projet, *Un monde sans pitié*, se révélera parfaitement adapté aux conditions de la production. Alain Rocca s'est fait une religion : un cinéaste qui lui cède ses droits lui fait confiance, il n'a pas à pâtir des difficultés que rencontre son producteur. Aussi, tandis que Rochant met en boîte les tribulations d'Hippo, qui feront le tour du monde, le patron de Lazennec gratte les fonds de tiroir, négocie, quémande, tonitrue. Dans les pires conditions, le film finira par se faire, au prix de concessions terribles : il rapportera célébrité et considération professionnelle à ceux qui l'ont mis en œuvre, mais pratiquement pas d'argent. Pour obtenir le financement, le producteur a dû abandonner 88 % des futures recettes.

Mais il a suffisamment impressionné ses partenaires : alors que le film de Rochant est encore dans les limbes, ceux-ci répondent « présent » au moment du projet suivant, *la Discrète*. Paradoxe pour des films « d'auteur » au bagage purement cinéphilique, ces partenaires sont Canal Plus et FR 3 (1). *« Un producteur indépendant dépourvu de fonds personnels ne peut s'adresser qu'à deux sortes d'interlocuteurs*, explique Alain Rocca. *Soit à un groupe financier qui gère une grosse société de production, soit aux télévisions. Dans le premier cas, il devient un employé, un exécutant, ce n'est pas la conception que j'ai de mon métier. Je préfère avoir affaire à René Bonnell de Canal Plus ou à Patrick Lotte de FR 3, ils me font confiance et me laissent travailler. Aujourd'hui, la survie du cinéma indépendant passe par les télévisions. »*

Sur la place du producteur, interlocuteur du cinéaste autant que négociateur, « chef de chantier » omniprésent, Alain Rocca est intarissable. Tout comme sur la « logique de tour de table » qui préside à la mise en œuvre de la plupart des films, où on applique de vieilles recettes sans prendre aucun risque, ni financier ni artistique. *« Désormais, ce sont les financiers qui ont le pouvoir. Toute la réglementation de défense du cinéma aboutit à privilégier ceux qui apportent de l'argent. »* Représentant d'une autre logique, Rocca dérange : *« J'ai l'impression d'être sur un ring. En apparence les relations dans ce milieu sont bon enfant, mais il ne faut jamais baisser sa garde. Heureusement que le Centre national du cinéma veille à une certaine transparence dans la profession ; dans le noir, on m'aurait déjà étranglé. »*

Après *Un monde sans pitié* et *la Discrète*, Lazennec n'allait pas s'arrêter en si bon chemin. Le deuxième film d'Eric Rochant, *l'Autocar*, avec Yvan Attal, Kristin Scott Thomas et Charlotte Gainsbourg, est tourné et sortira en avril. Surtout, trois nouveaux débutants sont dans les starting-blocks. Venus eux aussi du court-métrage, ils s'appellent Manuel Sanchez, Henri Herré et Cédric Klapisch. Ils

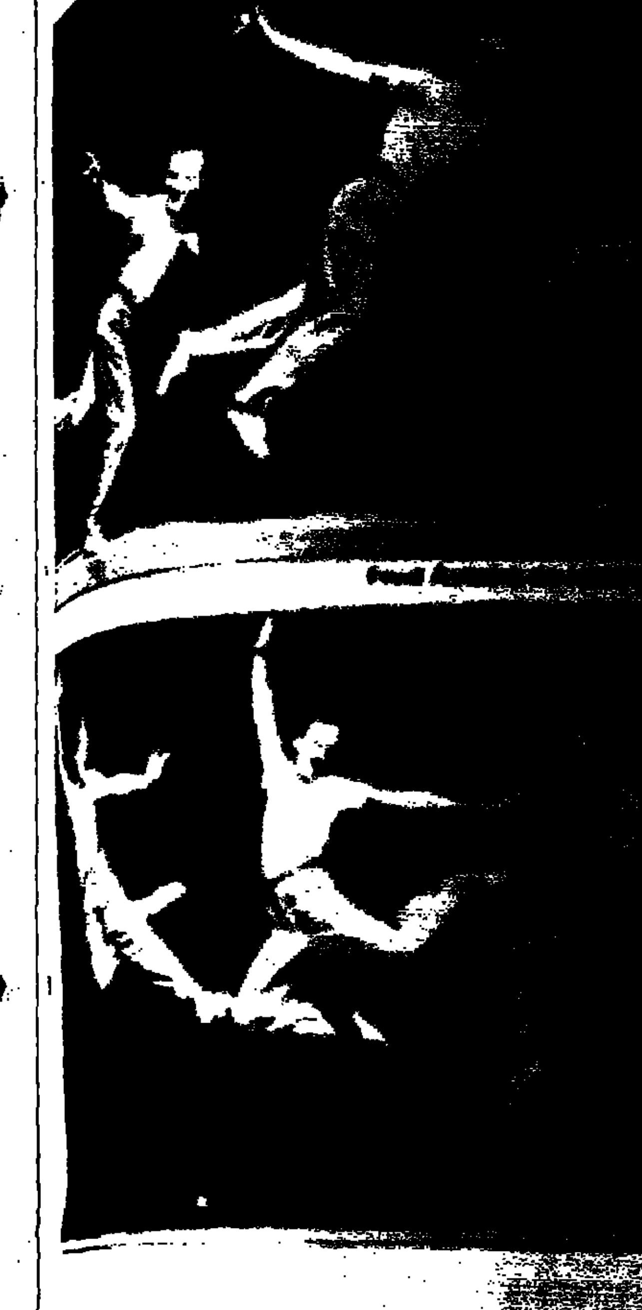


D.R.

tourneront en 1991 leur premier long-métrage, les deux derniers sous la responsabilité directe d'Adeline Lécallier, l'associée d'Alain Rocca. De quoi espérer, lors des prochaines vendanges, de nouveaux crus de bonne tenue.

J.-M. F.

(1) Aux chaînes de télévision se joint le producteur Alain Sarde, qui a investi « à l'aveugle » 1 million (sur un budget total de 10,6 millions) dans *la Discrète* en échange de 20 % des recettes.



DES LIVRES, ENCORE DES LIVRES...

Images en volumes



Fred Astaire se raconte dans *En revenant sur mes pas*. BRITISH FILM INSTITUTE



Il est bien difficile d'être cinéphile. Non seulement il faut aller au cinéma mais encore acquérir, régulièrement, des ouvrages indispensables. En voici six, qui viennent de paraître.

SI vous rêvez d'un livre de cinéma où l'érudition n'étouffe ni l'esprit d'analyse, ni la passion, ni le style de l'auteur, précipitez-vous sur *Paolo et Vittorio Taviani*, l'essai de Gérard Legrand (1). Gérard Legrand est critique et enseignant de cinéma. Il est aussi poète et critique d'art, ce qui lui a permis de détecter l'importance de la poésie et de la peinture chez ces deux êtres qui forment un seul cinéaste et qui, pour ne pas être jumeaux, n'en ont pas moins quelquefois traité, de façon évidente ou allégorique, le thème des Dioscures. Mais lisez Legrand...

Sur fond d'histoire politique et sociale en Italie, des années 60 à nos jours, il retrace le curieux itinéraire de ces adeptes du marxisme, admirateurs du néoréalisme des origines, qui commencèrent par réaliser des courts-métrages documentaires. Le premier – il a disparu, – intitulé *San Miniato Luglio 44*, est une enquête qui part de leurs souvenirs d'adolescence et inspira, plus tard, le sujet de l'admirable *Nuit de San Lorenzo*. Ils ont ensuite abordé la politique des temps passés et présents (révolution, utopies, lutte des classes, idéologie et trahison, condition humaine) dans des œuvres esthétiquement très élaborées.

Leur mode de narration – du moins jusqu'à *Good Morning Babylonia*, où Gérard Legrand voit *« l'un des films les plus simplement ambitieux et les plus beaux de ses auteurs »* – n'a cessé de surprendre et d'enthousiasmer. Par ailleurs, comme on découvre ici les titres qui ont précédé *Saint Michel avait un coq*, et qui n'ont pas été distribués en France, on tient là un ouvrage de référence : le recul est à présent suffisant pour analyser le cinéma des Taviani. La collection « Septième Art », dirigée par Guy Henebelle aux éditions du Cerf, est très sérieuse et il lui arrive de s'égarer dans des études philosophico-socio-cinématographiques qui ne sont pas à la portée de toutes les lectures. On n'en est que plus à l'aise pour recommander, parmi ses dernières productions, *le Cinéma polonais*, de Jacek Fuksiewicz, réalisateur, producteur de télévision et critique. Il fait table rase de pas mal d'idées reçues sur la situation depuis 1945, n'esquive aucun des problèmes provoqués par le régime communiste, et relie la création (pas seulement celle de Wajda) aux remous de l'histoire polonaise (2). Le livre se termine sur Kieslowski et quelques autres que nous ne connaissons pas, sur une note d'espoir aussi. Le dictionnaire de trente cinéastes polonais nous fait prendre la mesure de notre ignorance, mais il est vrai que la distribution en France a été limitée à quelques grands noms, consacrés par les festivals internationaux.

Dans la même collection, *Histoire du cinéma allemand*, par Roland Schneider (3) déçoit un peu. L'entreprise, qui commence aux origines et suit la chronologie historique, était, sans doute, trop vaste pour tenir en un volume. On a un peu l'impression de la visite guidée d'un musée qui doit se faire très vite avant la fermeture. Le plus intéressant est la période dite de «l'âge d'or weimarien (1920-1933)». Intéressant, aussi, est le propos de l'auteur : il traite le cinéma hitlérien comme un chaînon du vieillissement, amenant le «temps de l'académisme» qui s'achèvera en 1962. Mais là, on doit se contenter de lignes générales, comme pour la dernière partie consacrée à la « renaissance » : le jeune cinéma allemand (1963-1988). Un dictionnaire de cent cinéastes complète ce bon ouvrage de vulgarisation, auquel on peut surtout reprocher, en fin de compte, son aspect scolaire.

Il n'en va pas de même avec *les Maîtres du cinéma français*, de Claude Beylie et Jacques Pinturault (4). Ce livre passe en revue, sous forme de fiches analytiques extrêmement vivantes et précises, à partir des pionniers, plusieurs générations de cinéastes. On n'est pas obligé de partager les goûts et les choix des auteurs, c'est leur subjectivité qui rend la lecture attrayante. Dans l'ensemble, avec leurs partis pris, il remettent les pendules à l'heure. Et puis, on peut flâner dans le livre, avec, de temps en temps, un petit coup de nostalgie. Cher cinéma français.

Michel Chion, lui, nous révèle *le Cinéma et ses métiers* (5). Je dis nous révèle parce qu'on ne sait pas forcément en quoi consiste la tâche des scriptes, machinistes, accessoiristes et autres techniciens auprès des réalisateurs et des scénaristes. L'album, superbe dans sa présentation et dans son illustration, préfacé par Jean-Claude Carrière, est une somme de renseignements qui ne passionnera pas que les cinéphiles. Nous voilà dans les coulisses, dans le concret du cinéma.

Les amoureux du cinéma américain et de la comédie musicale seront comblés, enfin, en lisant les souvenirs de Fred Astaire, *En revenant sur mes pas* (6), présentés par sa dernière épouse, Robyn Smith-Astaire, même si ces souvenirs s'arrêtent à 1959 (une postface retrace la suite et la fin de sa carrière), même si le style du livre a le caractère un peu impersonnel des entretiens recueillis au magnétophone et réécrits.

L'acteur-danseur a trop fait partie de nos rêves – de notre vie – pour qu'on ne se laisse pas aller au plaisir des retrouvailles avec le chant, la danse, les tournées, le théâtre, le cinéma, avec la vie de Fred Astaire.

JACQUES SICLIER

(1) Ed. Cahiers du Cinéma, collection «Auteurs». 160 p. ill., 89 F.

(2) Ed. du Cerf, préface d'Andrzej Wajda. 200 p., 144 F.

(3) Ed. du Cerf, préface de Volker Schlöndorff. 260 p., 170 F.

(4) Ed. Bordas. Collection « Les Compacts ». 256 p. ill., 83 F.

(5) Ed. Bordas. 288 p. Relié sous jaquette en couleur. 395 F.

(6) Ed. François Bourin. Traduit de l'anglais et annoté par René Dor. 364 p., 145 F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Delta Force 2

de Aaron Norris,
avec Chuck Norris,
Billy Drago,
John P. Ryan,
Richard Jaeckel,
Begonia Plaza,
Paul Perri.
Américain (1 h 45).

Revoici la petite grande vedette du close combat, l'impérissable Chuck Norris. Il retrouve son personnage de colonel Scott McCoy, agent très spécialement pugnace pour démolir cette fois une grosse organisation de traficants de drogue latino-américains.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Discrète

de Christian Vincent,
avec Fabrice Luchini,
Judith Henry,
Maurice Garrel,
Marie Bunel,
François Toumarkine,
Brice Beaugier.
Français (1 h 35).

Lire nos articles page ci-contre.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

Dr M.

de Claude Chabrol,
avec Alan Bates,
Jennifer Beals,
Jan Niklas,
Hanns Zischler,
Benoît Régent.
Français (1 h 56).

Dans Berlin en proie à une vague de suicides, Chabrol tisse avec une maestria désinvolte son hommage à Fritz Lang. Puissance des médias, miroir aux alouettes du loisir organisé, fascination morbide et puissance du mal forment la toile de fond de ce polar aux frontières de la parodie, qui mêle les ficelles du feuilleton d'antant à des questions, et des effets, très contemporains.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Mo' Better Blues

de Spike Lee,
avec Denzel Washington,
Spike Lee,
Wesley Snipes,
Giancarlo Esposito,
Robin Harris,
Joie Lee.
Américain (2 h 10).

Lire notre article page précédente.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Un thé au Sahara

de Bernardo Bertolucci,
avec Debra Winger,
John Malkovich,
Campbell Scott,
Jill Bennett,
Timothy Spall,
Amina Annabi.
Britannique (2 h 15).

Un couple d'américains dix ans après le mariage. Kit et Port Moresby voyagent avec un ami, Tunner. Ils veulent traverser le Sahara, et c'est ce qu'ils feront avant d'aller au bout d'eux-mêmes. Adapté du roman homonyme de Paul Bowles, *Un thé au Sahara* est le plus beau film de Bernardo Bertolucci depuis *le Dernier Tango à Paris*. Opéra intimiste joué sur l'océan immense des dunes par des acteurs en état de grâce (John Malkovich, Debrah Winger, Campbell Scott... et Paul Bowles), *Un thé au Sahara* exalte avec une maîtrise impériale la physiologie des sentiments.

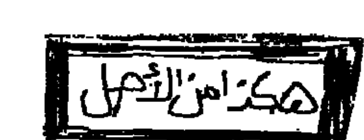
VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

La Ville Louvre

de Nicolas Philibert,
Français (1 h 25).

La vie ne s'arrête pas dans l'immensité du Louvre, après que le musée a fermé ses portes. Un documentaire révèle l'envers du décor de cette cité des arts bourdonnante d'activité tandis que la ville dort.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).



CINÉMA

SÉLECTION PARIS

Les Affranchis

de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Ray Liotta, Joe Pesci, Lorraine Bracco, Paul Sorvino. Américain (2 h 21).

Il y a tout dans *les Affranchis*, le quotidien et l'aventure, l'énergie de la jeunesse et la douceur insidieuse des liens traditionnels, la violence extrême et l'humour subtil, la pauvreté d'esprit des mafiosi new-yorkais et le génie de Scorsese. De la trajectoire, ascension et chute, d'un petit gangster, le cinéaste de *Raging Bull* fait une saga inoubliable.

VO : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50). VF : U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'Aiguillon de la mort

de Kohei Oguri, avec Keiko Matsuzaka, Ittoku Kishibe, Takenori Matsumura, Yuri Chikamori, Midori Kiuchi. Japonais (1 h 54).

L'homme, ancien *kamikaze*, a survécu à la défaite. La femme, sa femme, vient de découvrir qu'il la trompe. De l'effet de ces deux traumatismes, Kohei Oguri fait une parabole sur le Japon d'après guerre, subtile et inquiétante. Et son éblouissante maîtrise formelle transforme *l'Aiguillon de la mort* en éblouissant poème visuel.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Les Armes de l'esprit

de Pierre Sauvage. Français (1 h 25).

En réunissant des documents d'époque et des témoignages d'aujourd'hui, le réalisateur de ce documentaire reconstitue l'histoire de la petite ville du Chambon-sur-Lignon qui, durant la guerre, donna asile à des milliers de juifs poursuivis par la Gestapo et la police française.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski, avec Pavel Nazarov, Dinara Droukarova, Eléna Popova. Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

Comment faire de la plus sinistre des histoires un chant de vie et d'espoir ? En filmant avec rage et talent l'histoire de sa propre enfance, aux portes d'un goulag, dans un univers désespéré où la folle énergie des personnages décidés à survivre coûte que coûte rejoint celle du cinéaste déterminé à témoigner.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Darkman

de Sam Raimi, avec Liam Neeson, Frances McDormand, Colin Friels, Larry Drake, Nelson Mashita. Américain (1 h 35).

Un savant dépossédé d'une essentielle invention biologique par une bande de méchants qui l'ont laissé à l'état de quasi-cadavre réapparaît pour mener, dans le bruit, la fureur et les explosions, le juste combat. Le scénario est classique, mais c'est Sam Raimi, réalisateur inventif et tonique, qui tient les commandes.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82). VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Le Décalogue

de Krzysztof Kieslowski, avec Henryk Baranowski, Wojciech Kleta, Maja Komorowska. Polonais (53 mn).

Dix films inspirés des Dix commandements, c'est la figure de style qu'a choisie le réalisateur pour ce portrait de la Pologne au quotidien, qui est aussi le passage au scanner par un moraliste sans illusion mais sans cynisme des sentiments universels. Le résultat est tout simplement la révélation d'un cinéaste majeur d'aujourd'hui.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Désenchantée

de Benoît Jacquot, avec Judith Godrèche, Marcel Bozonnet, Yan Desny, Malcolm Conradt, Thérèse Liotard, Thomas Salsman. Français (1 h 18).

Beth a dix-sept ans, et une vie compliquée. La manière dont Benoît Jacquot donne vie à ces trois jours où, au travers de rencontres avec trois hommes très différents elle trouvera sa propre voie, en se préservant sans se cacher, en se transformant sans se renier, est une jolie prouesse, qui doit beaucoup à l'interprétation de Judith Godrèche.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Europa Europa

d'Agnieszka Holland, avec Sally Perel, Marco Hofschneider, René Hofschneider, Piotr Kozlowski, Klaus Abramowsky, Michèle Gleizer. Franco-allemand (1 h 50).

L'incroyable histoire de Sally Perel, enfant juif né en Pologne occupée par les soviétiques et enrôlé dans les Jeunesses communistes, qui rejoindra les Jeunesses hitlériennes après l'invasion allemande. Il cachera si bien son origine qu'il deviendra gardien d'un camp de concentration.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Halfaouine

de Férid Boughedir, avec Selim Boughedir, Mustapha Adouani, Rabia ben Abdallah, Mohamed Driss, Hélène Catzaras, Fatma ben Saidane. Franco-tunisien (1 h 38).

Noura était un petit garçon qui vivait parmi les femmes de son quartier d'Halfaouine, à Tunis. Il a grandi et doit rejoindre le monde des hommes. Dans l'entre-deux, il observe cet univers bigarré et chaleureux, que la caméra de Ferid Boughedir restitue avec humour et sensibilité.

VO : Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lettres d'Alou

de Montxo Armendariz, avec Mulie Jarju, Eulalia Ramon, Ahmed el- Maaroufi, Akonio Dolo, Albert Vidal, Rosa Morata. Espagnol (1 h 30).

L'Espagne fut longtemps un pays fournisseur en travailleurs immigrés. Devenue nation moderne intégrée à l'Europe, elle découvre la situation inverse. En suivant les tribulations d'un clandestin sénégalais d'Algesiras à Barcelone via Madrid, Armendariz dresse un portrait subtil de cette nouvelle réalité, où le mot de xénophobie entre dans le vocabulaire. Mieux, il évite les pièges de la dénonciation militante, grâce à un ton léger et souvent humoristique.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier

de Pedro Almodovar, avec Carmen Maura, Eva Siva, Alaska, Felix Rotaeta, Pedro Almodovar. Espagnol (1 h 18).

Celle-ci cultive du haschisch en pot, celle-là va découvrir ses pulsions homosexuelles... Pour son premier long métrage, bien avant *Femmes au bord de la crise de nerf*, Almodovar s'amusait déjà à une série de portraits féminins, moins bien agencés mais plus farfelus encore.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Sailor et Lula

de David Lynch, avec Nicolas Cage, Laura Dern, Willem Dafoe, Crispin Glover, Diane Ladd, Isabella Rossellini. Britannique (2 h 07).

Sailor chantera-t-il enfin *Love me tender* à Lula ? Le suspens est d'importance, d'autant que s'y greffent une belle-mère maléfique, une virée en voiture dans le désert, un crime crapuleux, quelques giclées de sang et autant d'humour noir. Un beau fourre-tout, dynamisé par le savoir-faire de David Lynch, son sens de l'image choc et du son qui touche aux tripes. Ils lui ont valu une Palme d'or.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine, avec Piotr Mamonov, Piotr Zaitchenko, Vladimir Kachpour, Natalia Koliakanova, Hal Singer, Elena Saphonova. Franco-soviétique (1 h 50).

Nourri de désespoir « perestroïké » et de films noirs américains, Pavel Lounguine organise la collision entre Liocha, le saxophoniste alcoolique, échantillon haut en couleur de l'intelligentsia *no futur*, et Ivan le chauffeur de taxi, beauf bon teint au cœur d'or. Le résultat fait des étincelles.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Thelonious Monk

de Charlotte Zwerin, avec le Thelonious Monk Quartet, le Thelonious Monk Octet, la voix de Samuel E. Wright. Américain (1 h 29).

Pour la plus grande gloire du grand et glorieux Thelonious Monk, un *medley* de documents enregistrés pendant la tournée du pianiste de jazz en Europe à la fin des années 60 et de témoignages de ceux qui l'ont connu. C'est du jazz, et c'est du cinéma.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

To sleep with Anger

de Charles Burnett, avec Danny Glover, Paul Butler, Mary Alice, Carl Lumbly, Vonetta McGee, Richard Brooks. Américain (1 h 42).

Est-ce l'ange de *Théorème* ou l'hypocrite de *Tartuffe*? C'est en tout cas un trublion qui s'introduit dans cette famille de bourgeois noirs californiens. Sa présence révélera les tensions qui déchirent ses hôtes ; elle confirmera surtout la place de choix qu'il convient désormais de réserver à Charles Burnett parmi les cinéastes américains.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

REPRISES

La Fiancée de Frankenstein

de James Whale, avec Boris Karloff, Colin Clive, Valerie Hobson, Elsa Lanchester, Ernest Thesiger, Una O'Connor. Américain, 1935, noir et blanc.

En ce temps-là le cinéma d'horreur savait être à la fois terrifiant et émouvant, et beau. La créature féminine fabriquée, sous la contrainte, par le docteur Frankenstein afin de servir de compagne au pauvre monstre esseulé est un modèle du genre, cent fois imité, jamais égalé.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Les Forbans de la nuit

de Jules Dassin, avec Richard Widmark, Gene Tierney, Hugh Marlowe. Américain, 1950, noir et blanc, copie neuve (1 h 35).

Peut-être le moins connu des quatre films que présentent les cinémas Action dans le cadre de leur hommage à Gene Tierney. Et pourtant, c'est une merveille. La star y est à dévorer les accoudoirs (comme d'habitude) mais il y a aussi le plus que parfait Richard Widmark, des lutteurs inquiétants, les rues de Londres noyées de brouillard dans un somptueux noir et blanc. Ceux qui s'en priveront auront tort.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

L'Italien des roses

de Charles Matton, avec Richard Bohringer, Isabelle Mercanton, Chantal Darget, Cécile Vassort, Pierre Santini, François Brincourt. Français, 1972 (1 h 30).

Richard Bohringer débutait, il était parfait. Charles Matton, peintre de son état, s'essayait à la caméra et découvrait un langage souple, harmonieux, qui savait suivre plusieurs histoires à la fois pour en faire un seul vrai film. Le noir et blanc n'était pas « postmoderne » mais seulement approprié à cette chronique poétique de la grande ville bétonnée et du malaise béant. Loin des sentiers battus, *l'Italien des roses* était un grand film. Il l'est toujours.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Quai des brumes

de Marcel Carné, avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Michel Simon, Pierre Brasseur, Jenny Burnay, Marcel Pérès. Français, 1938, noir et blanc (1 h 31).

Tout le monde connaît *« T'as de beaux yeux tu sais »*, mais Le Vigan déclarant *« je peins les choses qui sont derrière les choses. Quand je vois un nageur, je peins un noyé »*, c'est encore mieux. Façon de dire qu'il faut voir et revoir un film comme celui-là (et au cinéma !) : les chefs-d'œuvre sont des trésors inépuisables.

Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89).

Un homme qui dort

de Georges Perec, Bernard Queysanne, avec Jacques Spiesser, la voix de Ludmila Mikael. Franco-tunisien, 1974, noir et blanc (1 h 21).

Adaptant son propre roman, Georges Perec ne retrouvait pas la sérénité lasse, distanciée, de son texte. Il trouvait l'occasion d'un rêve éveillé, cauchemar tour à tour alangui ou trépidant dans les rues d'un Paris devenu cité fantastique par le seul effet spécial d'une caméra inspirée. Et c'est aussi bien comme ça.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Festival de Belfort

Fidèle à leur vocation, les « Entrevues » de Belfort animées par Janine Bazin se consacrent à la révélation de jeunes cinéastes (dix-huit films en compétition) en même temps qu'il présente des rétrospectives « spécial cinéphiles », cette année un hommage au metteur en scène égyptien Youssef Chahine et un ensemble « Le cinéma qui aimait les femmes » où voisineront des œuvres de Truffaut, Ophuls, Dreyer, Cukor, Godard, Mizoguchi ou Rohmer. Avec également la projection de films réalisés dans les classes cinéma des lycées de France.

Du 24 nov. au 2 déc. aux cinémas Alpha. Renseignements : 84-54-24-43.

La sélection « cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

MARC RIBOUD/MAGNUM

Même ses ennemis d'hier (en reste-t-il aujourd'hui ?) reconnurent en de Gaulle le premier homme politique français qui sut utiliser les médias. Scénariste, metteur en scène et surtout fabuleux acteur de ses interventions, maître d'un petit écran qu'il avait soumis au pouvoir. La rétrospective « De Gaulle à l'écran » mêle à ces images sous influence la réponse du grand écran, grâce à des films, fictions et documentaires, synchrones des prestations du général. (Du 21 novembre au 11 décembre. Vidéothèque de Paris, tél. : 40-26-34-30.)

Shakespeare



THÉATRE

LE ROYAL NATIONAL THEATRE DE LONDRES A L'ODÉON

Shakespeare contre Thatcher

Le Royal National Theatre, la troupe officielle et prestigieuse de la capitale britannique, est invitée par le Théâtre de l'Europe. Ian McKelen joue *Richard III* et Brian Cox, mis en scène par Deborah Warner, joue *le Roi Lear*. Warner avait déjà dirigé Brian Cox dans *Titus Andronicus*, que l'on avait pu voir aux Bouffes du Nord. C'était alors avec la Royal Shakespeare Company, troupe rivale et victime, elle aussi, du thatchérisme.

DANS un mouvement d'humeur destiné à secouer l'opinion, la Royal Shakespeare Company a décidé, faute d'argent, de se replier sur sa base de Stratford-on-Avon, lieu de naissance du dramaturge, et de fermer pour quatre mois ses deux salles londoniennes. La dernière représentation dans la capitale a eu lieu le 3 novembre au Barbican. Le directeur de la RSC, Terry Hands, en appelle à l'opinion contre un gouvernement qualifié de *«philistin»* et menace de ne jamais revenir à Londres si on ne lui donne pas les moyens qu'il implore en vain depuis des années...

Les comédiens britanniques n'ont jamais débordé d'affection pour Mme Thatcher. On ne la voit guère au théâtre, qui l'ennuie (comme tous les arts d'ailleurs), mais la grogne des troupes subventionnées tourne cet automne à l'affrontement public. Les dettes s'accumulent et les fournisseurs s'impatientent comme dans une banale comédie de boulevard. Terry Hands réclame une augmentation de 63 % de sa subvention annuelle, laquelle est actuellement de 6 millions de livres (60 millions de francs). Ajoutant l'affront à l'avarice, le gouvernement lui propose une progression annuelle de 2,5 % alors que l'inflation atteint 11 %. Terry Hands semble prêt pour de bon à mettre la clé sous la porte à Londres. Il préfère fermer les deux salles du Barbican pour réduire les coûts d'entretien, notamment de chauffage. Il a annoncé qu'il quitterait d'ailleurs ses fonctions, quoi qu'il arrive, en 1991.

Le gouvernement conservateur ne voit pas pourquoi le contribuable paierait pour le plaisir d'un public éclairé qui, selon les affirmations répétées des autorités de tutelle, pourrait parfaitement y aller de sa poche. Terry Hands, de son côté, veut continuer à produire un théâtre de qualité sans augmenter le prix des places. Cette partie de bras de fer coïncide avec le début de la saison théâtrale...

Grâce à ses tournées, la Royal Shakespeare Company est la plus connue à l'étranger des deux grandes troupes subventionnées. L'amertume est d'autant plus grande dans ses rangs que l'«autre», le Royal National Theatre, qui quitte moins volontiers son bunker de béton sur la rive sud de la Tamise, se taille chaque année la part du lion. Il a obtenu près de 9 millions de livres de subventions en 1990. Et puis, on a eu parfois l'impression, dans la troupe dirigée par Terry Hands, que Downing Street «punissait» des comédiens coupables d'avoir monté des pièces très critiques (et d'ailleurs très mauvaises) à l'égard des valeurs thatchériennes, alors que le Royal National Theatre, moins acide, était mieux traité.

Celui-ci est pourtant également en difficulté, même s'il commence la saison avec un déficit de 300 000 livres «seulement», sur un chiffre d'affaires annuel de 20 millions. Les dettes de la RSC s'élèvent, elles, à 3 millions de livres, et le gouvernement ne semble pas prêt à éponger cette ardoise.



D.R.

Ian McKelen dans *Richard III*.

Le Royal National Theatre a essayé honnêtement de s'accommoder des exigences idéologiques des hauts fonctionnaires thatchériens de la culture. Le visage de ces derniers s'éclaire quand on leur parle de sponsoring par les grandes entreprises, de rentabilité et de meilleure utilisation de locaux prestigieux, qui peuvent être loués occasionnellement à des tiers.

Succédant au légendaire Peter Hall, passé au privé, le nouveau directeur artistique du RNT, Richard Eyre, n'a rien d'un philistin, mais il a eu le bon sens de ne pas se raidir, et surtout il a confié la gestion à un directeur administratif, David Aukin, qui a su amadouer les autorités.

Plus rugueux, Terry Hands s'est accroché violemment avec la femme d'affaires que la City, propriétaire du Barbican, a chargée il y a dix mois de remettre un peu d'ordre dans les finances de sa troupe. Detta O'Cathain, expert-comptable de formation, a fait merveille en tranchant dans le vif d'activités jusque-là surprotégées telles que la production laitière ou l'industrie automobile. On se souvient encore, parmi les amis de Terry Hands, de la façon dont elle est arrivée en se vantant, devant les comédiens, d'avoir fait entendre raison aux fermiers qui s'obstinaient à ne rien vouloir savoir du lait écrémé, substance diététique et «moderne» ...

Le directeur de la RSC ne lui a adressé que deux fois la parole en dix mois, et ne l'a même pas informée de sa décision de mettre la clé sous la porte. Elle cherche encore à comprendre pourquoi toute la troupe la déteste à ce point. Derrière l'anecdote, et le choc de personnalités peu compatibles, il y a en réalité l'opposition entre les valeurs thatchériennes et une culture de service public née dans l'après-guerre. Le Royal National Theatre s'en tire un peu mieux que la RSC, mais, dans les deux cas, le divorce est patent et les comédiens subventionnés se considèrent comme des mal-aimés. A terme, les thatchériens purs et durs voudraient en effet supprimer toute forme de subventions au théâtre.

Le ralentissement économique que connaît la Grande-Bretagne depuis l'été a précipité cette crise. Le mécénat d'entreprise, grand dessein de l'ère Thatcher pour les arts, se réduit brutalement en période de vaches maigres,tandis que le public britannique rogne sur ses dépenses et fréquente nettement moins les théâtres... c'est-à-dire quand même encore beaucoup plus que le public français. L'ironie veut ainsi que le Théâtre royal de Plymouth, présenté comme l'élève modèle du thatchérisme – parce qu'il est parvenu à l'autosuffisance grâce aux productions sponsorisées par les entreprises locales, – a désormais accumulé 384 000 livres de dettes. Les mécènes ont disparu avec la récession. Il faut replacer les financements privés dans une juste perspective :ils n'ont apporté,en 1989,que 3 %de ses ressources au théâtre britannique...

Un organisme de réflexion privé très à droite,le Policy Studies Institute,a calculé que le gouvernement britannique dépensait actuellement un peu moins de 10 livres par tête d'habitant pour les arts, contre 21 livres en France et 24 livres en Allemagne. L'enveloppe sera un peu plus généreuse l'an prochain, puisque l'ensemble du budget des arts va augmenter de 12,5 %. On ignore encore la part qui sera consacrée au théâtre. Mais la grogne des troupes subventionnées ne devrait pas s'apaiser de sitôt.

DOMINIQUE DHOMBRES

★ Lire les renseignements pratiques concernant les représentations du Royal National Theatre sous notre rubrique «Spectacles nouveaux» ci-contre.



D.R.

Brian Cox dans *le Roi Lear*.

SPECTACLES NOUVEAUX

Le Cas Müller

mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Clotilde Courot, Evelyne Didi, Emmanuelle Grange, Michel Kullmann et Benoît Regent.

Coup d'envoi à la Maison de la culture de Bobigny d'un long et passionnant parcours consacré au dramaturge allemand Heiner Müller qui s'achèvera lors du prochain Festival d'Avignon. Deux pièces ont été ici rassemblées par le duo, spécialiste de Müller, Jourdheuil-Peyret : *Hamlet Machine* et *la Rectification*. Elles sont confiées à un joli quintette d'acteurs.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 27 novembre. Le mardi à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. 90 F et 120 F.

Le Chant du départ

d'Ivane Daoudi, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Isabelle Sadoyan, Xavier Thiam, Martine Vandeville, Armand Meffre et Olivier Cruveiller.

Reprise à Paris d'un spectacle donné le printemps dernier au Centre dramatique national de Nice, dirigé par Jacques Weber. Le rôle principal féminin, créé par Denise Gence, est repris par l'excellente Isabelle Sadoyan. Il a été écrit par une jeune femme qui a travaillé de nombreux mois son texte à la demande et en compagnie de Jean-Pierre Vincent, aujourd'hui directeur des Amandiers de Nanterre. Du beau monde.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 24 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 75 F à 120 F.

Le Château de Cène

d'après le roman de Bernard Noël, *mise en scène* de Patrick Brunie, avec Philippe Léotard, Sumako Koseki (danse), Nathalie Cannet, Sapho et Tcheky Karyo.

Philippe Léotard s'empare d'un livre scandaleux – et censuré – de Bernard Noël, *le Château de Cène*, réédité ces jours-ci par l'Arpenteur (180 pages - 89 F), le joue en compagnie d'une danseuse sur une musique étrange qui mêle bruits imités de la nature et sons synthétiques.

Bataclan, 50, bd Voltaire, 11e. A partir du 27 novembre. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 140 F et 190 F.

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps, mise en scène de Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, François Morel et Philippe Rouèche.

Voir notre photo légendée page suivante.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 27 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Iphigénie à Aulis, Agamemnon (les Atrides)

d'Euripide, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Simon Abkarian, Silvia Bellei, Duccio Bellugi, Georges Bigot et Eric Leconte.

Deux ans après *l'Indiade*, le temps d'éponger ses dettes, Ariane Mnouchkine retourne cette fois-ci aux sources du théâtre, à la découverte d'un texte vieux de 2 500 ans, *«où les mots sont essentiels,»* dit-elle : *«C'est important à une époque où la langue, les mots sont tellement oubliés, dévoyés, déformés, vidés de leur sens. Et si l'on ne nous écoute pas, si l'on n'arrive pas à faire entendre et sentir ce texte,*

➡

THÉATRE

→

nous aurons raté notre coup. » Alors qu'elle y a consacré tant de soins, il serait étonnant que le « coup » rate.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 24 novembre. Le samedi à 15 h 30 et 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 100 F et 130 F.

King Lear

de William Shakespeare, mise en scène de Deborah Warner, avec Brian Cox, Ian McKellen, Peter Jeffrey, Hakeem Kae-Kazim, Susan Engel, Clare Higgins, Eve Matheson, Richard Bremmer, Richard O'Callaghan et Mark Strong.

Lire page précédente l'article de notre correspondant à Londres Dominique Dhombres.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 21 novembre. Les 21 et 24 novembre, 19 h 30 ; le 25, 13 heures (et les 28, 29 novembre et 1er décembre). Tél. : 43-25-70-32. De 28 F à 145 F.

Récits d'un jeune médecin

de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène d'Etienne Pommeret, avec Eric Doye et Mario Hanlotis.

Où l'on retrouve le jeune Eric Doye, « pensionnaire » du Théâtre de la Bastille, à nouveau sous la direction d'un jeune metteur en scène qui fait ses premières armes. Il a choisi pour cela un auteur considérable.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 21 novembre. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 19 h 30, le vendredi à *15 h 30. Tél.* : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Dernière représentation le 27 novembre.

Richard III

de William Shakespeare, mise en scène de Richard Eyre, avec Brian Cox, Ian McKellen, Peter Jeffrey, Hakeem Kae-Kazim, Susan Engel, Clare Higgins, Eve Matheson, Richard Bremmer, Richard O'Callaghan et Mark Strong.

Lire page précédente l'article de notre correspondant à Londres Dominique Dhombres.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 22 novembre. Les 22, 23, 25 et 27 novembre, 19 h 30 (et les 30 novembre et 1er décembre). Tél. : 43-25-70-32. De 28 F à 145 F.

DELAHAYE

Ces deux-là sont deux des quatre frères Zenith, eux-mêmes issus de la famille Deschiens. Tout aussi silencieux, dansant au bord d'un vertige, bricoleurs affairés à perdre leur temps à des riens qui délimitent un univers totalement loufoque. Leur père fondateur, Jérôme Deschamps, en dépit de son air perdu, surveille tout ça et mène le jeu. Après une tournée dans toute la France, les Zenith s'installent à Chaillot, salle Gemier.

SÉLECTION PARIS

Coco perdu

***d'après Louis Guilloux,* mise en scène d'Alain Mollot, avec André Riot-Sarcey, Claire Gernigon et Pierre Trappet.**

Coco a été abandonné comme un vieux chien, mais il est sûr qu'elle reviendra sa Fafa, juste une petite fugue. En attendant, il trimballe sa détresse dans la ville comme un gros chagrin d'enfant. En musique, tout en tendresse, trois drôles de personnages révèlent le désespoir amer de Louis Guilloux.

Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, 94000 Villejuif. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-26-15-02. Durée : 1 h 30. 90 F.

Dernière représentation le 25 novembre.

Cripure

de Louis Guilloux, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Tatiana Moukhine, Marcel Maréchal, Angelo Bardi, Jean-Paul Bordes, Alain Crassas, Michel Demiautte, Arnaud Giovaninetti, Richard Guedj, Guy Jacquet et Michel Ouimet.

Marcel Maréchal trouve l'un de ses plus beaux rôles dans cette adaptation du chef-d'œuvre de Louis Guilloux, *le Sang noir*.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

L'Enfer et Compagnie

***de Jean-François Josselin,* mise en scène de Marcel Maréchal, avec Françoise Fabian, Michel Duchaussoy, Annie Le Youdec et Richard Guedj.**

Nuit après nuit, l'alcool aidant, un homme et une femme finissent par trouver les mots pour dire ou cacher la vérité, oser le désir. Et tout devient incertain, possible. Françoise Fabian et Michel Duchaussoy sont deux comédiens remarquables.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. De 55 F à 130 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Daniel Auteuil, Isabelle Candelier, Laurence Cortadellas, Eric Elmosnino, Jean-Paul Farré, Manoëlle Gaillard, Vincent Rouche, *Marc Quentin,* Philippe Uchan et Romain Duverne.

Plus que quelques jours pour découvrir le Scapin napolitain voyou de Daniel Auteuil qui met Géronte dans sa poche et, d'Avignon à Paris, un public conquis.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. *Matinée,* samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.
Dernière représentation le 25 novembre.

Gaspacho, un chien mort...

d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec David Martin, Elizabeth Mazev, Petit-Jean Savoy, Denise Queval, Olivier Achard et François Rancillac.

Toute la famille du chien s'est mise sur son trente-et-un pour chanter les affaires bizarres d'un chien bizarre. La famille du chien est vraiment bizarre.

***Cithéa-Théâtre en actes,* 112, rue Oberkampf, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-57-35-13. 50 F et 85 F.**

Léonie est en avance

de Georges Feydeau, mise en scène de Jean Marc assisté de Jacques Leplus, avec Marie Borowski, Isabelle Patey, Anne-Flore Damien, Carole Aupetit, Jacques Leplus et Jean-Marc Bajulaz.

Une sage-femme caractérielle, des parents encombrant, un mari empoté, et l'enfant va paraître, un peu trop vite. Un grand classique de Feydeau, une pièce brillante.

Le Funambule Théâtre-Restaurant, 53, rue des Saules, 18e. Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. : 42-23-88-83. De 20 F à 80 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Nicolas Silberg, Richard Fontana, Guy Michel, Martine Chevallier, Catherine Sauval, Louis Arbessier, Jean-François Rémi, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, F. Barbin et T. Hancisse.

Richard Fontana, superbe, est un condottiere plus redoutable que ridicule. Il est fasciné par Redjep Mitrovitsa, oiseau noir à la beauté funèbre, lumineuse.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 21 et 25 novembre, 14 heures ; le 27, 20 h 30 (et les 30 novembre, 3, 6, 13, 20, 25 et 29 décembre). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

La Maman et la Putain

***d'après Jean Eustache,* mise en scène *de Jean-Louis Martinelli,* avec Catherine Anne, Gérard Barreaux, Charles Berling, Anouk Grinberg et Sylvie Milhaud.**

Quel pari difficile que cette adaptation du film culte de Jean Eustache, mais quelle réussite ! Perdus dans les bas-fonds parisiens, les mots prennent une autre couleur mais ne perdent rien de l'acuité, l'ironie et la sensibilité du cinéaste. Et quelle comédienne étrange, époustouflante est Anouk Grinberg !

Maison de la culture, 1, bd *Lénine, 93000 Bobigny.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 15. 90 F et 120 F.

Partage de midi

de Paul Claudel, mise en scène de Brigitte Jacques, avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Marielle, Didier Sandre et François Berleand.

Trois hommes, une femme, une nuit en mer de Chine, des comédiens qui ont remarquablement bien senti la passion, la sobriété de *cette œuvre autobiographique* de Claudel.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 h 30. De 120 F à 240 F.

La Robe verte

de Tawfiq Al Hakim, mise en scène d'Hervé Dubourjal, avec Denise Gence, Gilles Segal, Pierre Tabard, Abbès Faraoun, *Lila Palinski,* Yves Grenier et Michel Estier.

Quand une équipe de comédiens solides, Denise Gence en tête, offre le plaisir de découvrir le réalisme, l'illogisme et le fantastique de l'un des plus grands auteurs égyptiens.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

Le Songe d'une nuit d'été

de William Shakespeare, mise en scène de Jérôme Savary, avec Natacha Amal, Jean-Marie Bon, Régis Bouquet, Michèle Bruhat, Olivier Capelier, Daniel Dublet, Patrick Dupont-Deshais, Mona Heftre, Jacky Henser et F. Laval.

Après les cieux d'Avignon, la troupe des Tziganes de ce Songe-là pose ses baluchons à Chaillot. Un véritable carnaval, sincère, naïf où Jérôme Savary retrouve l'esprit – qu'il n'a jamais oublié – du Magic Circus.

Théâtre national de Chaillot, *1, place du Trocadéro, 16e.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 100 F et 140 F.

La Tempête

de William Shakespeare, mise en scène de Peter Brook, avec Georges Corraface, Jean-Paul Denizon, Sotigui Kouyaté, Mamadou Dioume, Ken Higelin, Yoshi Oïda, David Bennent, Bruce Myers, Alain Maratrat et Pierre Lacan.

Shakespeare-Peter Brook, une histoire d'amour. Dans la douceur ocre des costumes de Chloe Obolensky, cette lecture de *la Tempête* est une entreprise de séduction magique, envoûtante.

Bouffes-du-Nord, 37 *bis,* bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

RÉGIONS

Strasbourg

Les Enfants Tanner

de Robert Walser, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Philippe Demarle, Marief Guittier, Virginie Michaud, Michel Raskine, Christian Ruche, Yvette Theraulaz et David Warrilow.

Le théâtre à l'état pur, qui laisse une scène juste assez vide pour peupler tout un univers d'existences espérées, anéanties, usées. Le théâtre à l'état pur, constellé d'éclats, d'étincelles juste pour retenir en son for intérieur une voix, une apparition.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Durée : *1 h 35. 80 F et 100 F.*

Lille

L'Eté

de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Loïc Houdré, Daniel Langlet, Isabelle Mazin et Dominique Pinon.

Il faut aller se promener dans le jardin de Weingarten, une pièce et un spectacle d'une liberté revigorante.

Théâtre Roger-Salengro, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 23 novembre.

Marseille

Les Fausses Confidences

de Marivaux, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Juliette Brac, Bruno Choël, Martine Laisné, Jacques Le Carpentier, Jean Leuvrais, Guy Perrot, Didier Vallée et Romain Weingarten.

Les jeux de la vérité et du mensonge, du désir, du plaisir, de l'argent, dans l'incer*taine parcelle de temps où* naît l'amour : Marivaux bien sûr, de la trempe des grands spectacles de la Salamandre.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, les jeudi et samedi à 14 h 30, le dimanche à *15 heures. Tél.* : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 80 F et 120 F.

Poitiers

Le Misanthrope

de Molière, mise en scène de Christian Rist, avec Philippe Müller, Christian Rist, Serge Lelay, Irène Jacob, Claudine Bonhommeau, Françoise Le Meur, Vincent Vernillat, Bruno Karl Boës, Claire Buppi et Michel Liard.

Christian Rist, en amoureux des mots, a choisi une mise en scène épurée, pour ne sentir que la musique du texte. Jeu humble, plein d'humour, les comédiens, tous très attachants, l'ont très bien compris. Et l'oreille, en effet, écoute un texte qu'elle croyait avoir cent fois entendu.

Etablissement décentralisé d'action culturelle Centre de Beaulieu, 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. Le mercredi à 20 h 45. Tél. : 49-41-28-33. 55 F et 100 F.

DANSE

Opération 1 2 3 4
Biennale de la danse du Val-de-Marne

En une soirée, un solo, un duo, un trio et un quatuor, règle du jeu qu'ont acceptée les chorégraphes.

Cette semaine : Odile Cazes, Gilles Mussard, Anne Dreyfus et Odile Duboc à Fontenay-sous-Bois, Salle Jacques-Brel, le vendredi 23 novembre à 20 h 30. 70 F et 50 F. Tél. : 48-75-44-88. Michèle Rust, Gilles Mussad, Marcia Barcellos/Karl Biscuit, Marcelline Lartigue à Ivry-sur-Seine, Théâtre d'Ivry, le 24 novembre, *20 h 30. De 30* F à *80* F. Tél. : 46-70-21-55. Biennale de la danse du Val-de-Marne. Tél. : 46-86-17-61.

Iles de danses

L'Ile-de-France déborde sur Paris : c'est au Théâtre du Lierre, le 24, que Kazuo Ohno présente son célèbre *Admiring la Argentina*, précédé, la veille, par *Water Lilies*. Odile Duboc présente *Repères* aux Pavillons-sous-Bois, Espace des Arts, le 24. Jean Gaudin sera le 24 à *Pontoise, Théâtre* des *Louvrais*, avec *Ecarlate*, le 23, à Cergy-Pontoise, Théâtre des Arts, avec *L'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie*, le 27 à Sarcelles, Forum des Cholettes, avec *Conversations nocturnes*. Daniel Larrieu donne *l'Eléphant et les Faons*, le 24, à Thorigny, Centre culturel Le Moustier. Alain Michard propose *le Panorama*, les 27 et 28 à Aubervilliers, Théâtre de la Commune. Dominique Petiti : *Les Tournesols*, le 23 à Saint-Cyr-l'Ecole, Centre *d'action culturelle*. François Verrett : *Faustus*, du 22 au 25, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Iles de danse. Tél. : 42-65-06-58.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard et Bénédicte Mathieu, la sélection « Danse » par Sylvie de Nussac.

« LES HUGUENOTS », DE GIACOMO MEYERBEER A L'OPÉRA DE MONTPELLIER

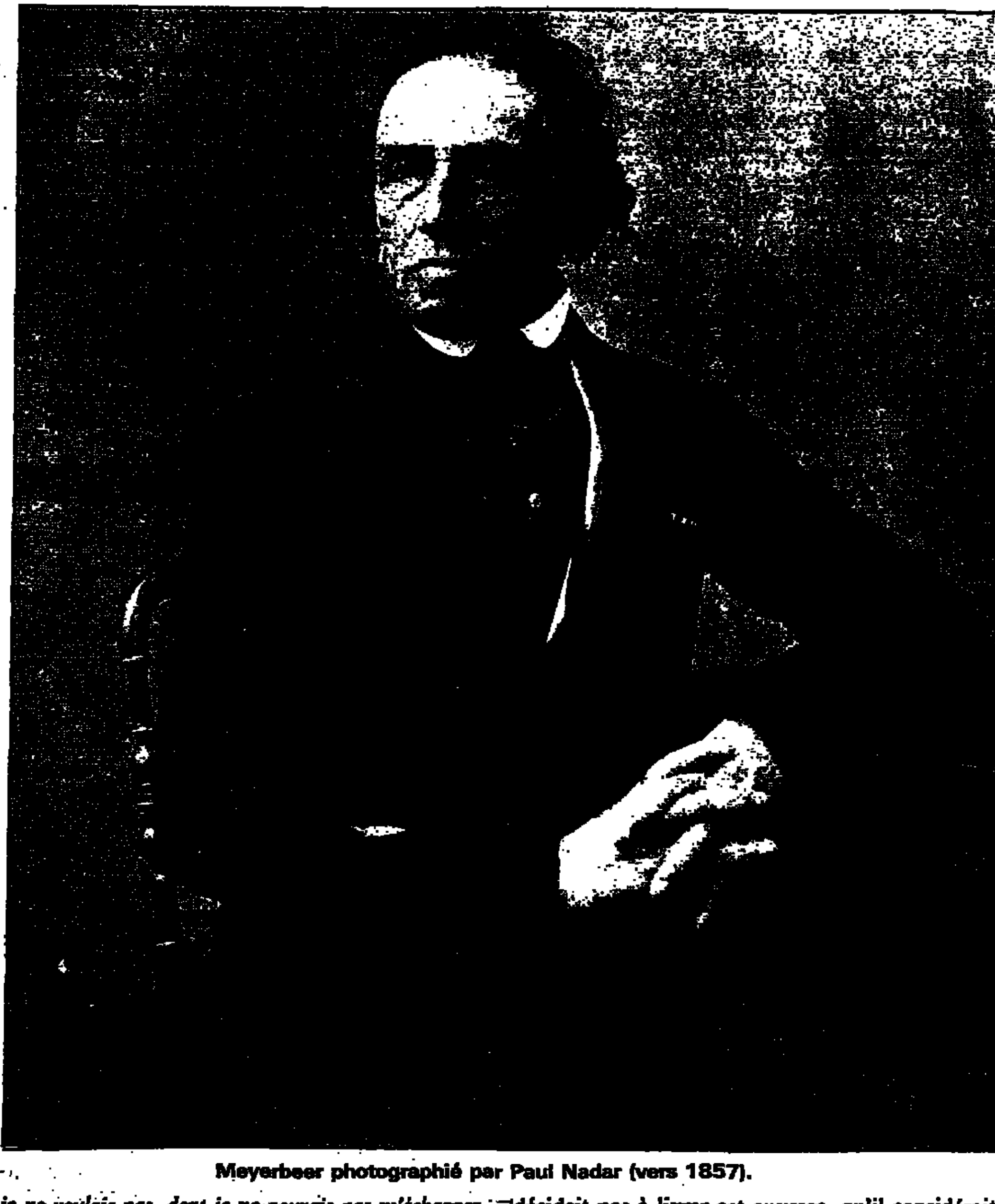
Un compositeur composite

Au milieu du siècle dernier, public et professionnels firent de Meyerbeer le compositeur le plus en vue de France. Depuis bientôt vingt ans, on ressuscite son œuvre ici et là, plus par curiosité que par admiration. Voilà qu'avec ces « Huguenots » recréés à Montpellier, Meyerbeer pourrait resurgir de l'ombre de Wagner, Verdi et Berlioz, pour être de nouveau lui-même : un grand.

DANS les années 60, il était devenu presque impensable de continuer en France à représenter *les Huguenots*. Cela se faisait encore pourtant de temps à autre en province, pour le plaisir d'inviter Tony Poncet, qui excellait dans ce répertoire. Pendant ce temps, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, on exhumait ici *l'Africaine*, là *le Prophète* ou *Robert le Diable* à titre de curiosités, histoire de voir si certains rôles fétiches dans lesquels s'étaient illustrées les grandes voix d'autrefois avaient encore des titulaires.

En 1972, pourtant, Michel Plasson voulut renouer avec la tradition en inaugurant ses fonctions de directeur artistique du Capitole de Toulouse par une reprise des *Huguenots*, un peu de la même façon que Massimo Bogianckino, soucieux de réconcilier l'Opéra de Paris avec son passé, offrit en 1985 à *Robert le Diable* une résurrection tardive et éphémère.

A Montpellier – où *les Huguenots* avaient été donnés une première fois en version de concert, en 1988, – le Festival de Radio-France a fait redécouvrir cet été un opéra de jeunesse de Meyerbeer, *Il Crociato*, avec un médiocre succès. La reprise scénique des *Huguenots* (1), si elle tient ses promesses, pourrait en revanche – et davantage que l'exécution en concert de *l'Africaine*, le 27 juin prochain, au Châtelet, – convaincre les sceptiques que Meyerbeer, écrasé par les ombres de Wagner, de Verdi et de Berlioz, vaut mieux que la détestable réputation qu'on lui a faite à une époque où l'on avait honte de l'avoir tant célébré en France.


ARCH. PHOT. PARIS/SPADEM

Meyerbeer photographié par Paul Nadar (vers 1857).

Car c'est bien le public parisien et ses maîtres à penser qui firent de Meyerbeer, au lendemain des représentations de *Robert le Diable*, en novembre 1831, et jusqu'à sa mort en 1864, le compositeur le plus en vue de son temps. On en fit une gloire nationale. On loua la profondeur de son art, la hauteur de son style et la sûreté de son sens dramatique, avec un aveuglement difficile à comprendre : on est à présent plutôt frappé par l'aspect composite de son langage, mêlant les influences italiennes, françaises et allemandes, par la faiblesse du musicien de théâtre, aggravée par la médiocrité des livrets de Scribe, enfin par la superficialité d'un artiste qui semble se satisfaire d'assembler des effets.

Orchestrateur habile et doté d'une imagination sonore que Berlioz admira sans réserve, parfait connaisseur des ressources et des exigences vocales, Meyerbeer était pourtant un compositeur d'une réelle envergure mais, en dépit de quelques trouvailles, un assez gauche musicien dramatique. Souvent d'ailleurs parce qu'il faisait trop de musique là où la situation exigeait davantage d'économie ou de rigueur. Il avait sous les yeux l'exemple de Rossini et cru pouvoir marcher sur ses traces, alors que rien, dans sa formation ni sans doute dans son caractère, ne l'y prédisposait.

Né à Berlin en 1791, le jeune Jacob Liebmann Beer connut ses premiers succès comme pianiste. Il étudia la composition auprès de l'abbé Vogler, comme Carl Maria von Weber, dont il devint l'ami, et produisit d'abord un oratorio, *Gott und der Natur*, puis un opéra représenté à Munich en 1812, *Jephtas Gelübde*. Il composa encore un opéra-comique, *Abimelek*, dont le sujet était tiré des *Mille et Une Nuits*, sans parvenir à susciter l'intérêt de ses compatriotes, qui n'avaient d'oreille que pour les opéras français, et surtout pour les opéras italiens.

C'est sur les conseils de Salieri que Meyerbeer se décida à quitter sa patrie pour aller apprendre en Italie ce qui ne s'enseignait pas en Allemagne. Il fit un détour par Londres et Paris (où il écrivit encore deux opéras jamais représentés) et, arrivé à Venise un beau jour de 1815, il y découvrit *Tancrède*, de Rossini, dont le succès ne faiblissait pas depuis deux ans. *« J'étais comme ensorcelé dans un cercle magique dont je ne voulais pas, dont je ne pouvais pas m'échapper*, dira-t-il plus tard. *Toutes mes facultés, toutes mes pensées devenaient italiennes. Qu'une transformation aussi complète de ma vie intérieure dût avoir la plus essentielle influence sur ma façon de composer, on le comprend assez, mon vœu n'était pas, comme on se l'imagine, d'imiter Rossini ou d'écrire à l'italienne, mais il me fallait composer dans le style que j'ai adopté, parce que mon état d'âme m'y contraignait. »*

Meyerbeer n'allait pas tarder à italianiser jusqu'à son prénom, dont il fit Giacomo, mais s'assura d'abord la collaboration de Gaetano Rossi, librettiste de *Tancrède*, pour un mélodrame de demi-caractère, *Romilda e Costanza*, représenté à Padoue en 1817. Puis il composa *Semiramide*, créé à Turin en 1819, – quatre ans avant Rossini – et *Emma di Resburgo*. Cet ouvrage obtint à Venise un accueil si favorable qu'il fit bientôt carrière à l'étranger, au désespoir de Weber : il constatait avec tristesse que son camarade était passé à l'ennemi. *Margherita d'Angiu*, qui triompha à la Scala de Milan, plaça en effet Meyerbeer parmi les champions de l'opéra italien.

Cette réputation se confirma quand *Il Crociato* fut monté à Venise en 1824. L'opéra fit le tour des théâtres européens et Rossini, à qui l'on avait confié la direction du Théâtre des Italiens à Paris, fit venir la partition pour la mettre aussitôt à l'étude. Le succès fut assez modeste mais Meyerbeer obtint une revanche éclatante, trois ans plus tard, à l'Opéra, avec *Robert le Diable* dont les aspects fantastiques, chevaleresques et moyenâgeux étaient tout à fait au goût du jour. L'élément « moral » y avait sa place, et ce conflit artificiel entre le Bien et le Mal trouva un écho si puissant auprès du public que Meyerbeer et Scribe, son nouveau librettiste, choisirent encore par la suite deux sujets religieux : *les Huguenots*, créés en 1836, et *le Prophète*, créé en 1849.

L'Etoile du Nord (1854), que Meyerbeer adapta d'après un opéra écrit entre-temps à Berlin, puis *le Pardon de Ploërmel* (1859) ne furent que des hors-d'œuvre pour le public parisien, qui dut attendre jusqu'en 1864 la création posthume de *l'Africaine*, annoncée depuis si longtemps. Le compositeur ne se décidait pas à livrer cet ouvrage, qu'il considérait comme son chef-d'œuvre et l'aboutissement de sa carrière.

Avec le recul, il nous semble au contraire que Meyerbeer a donné le meilleur de lui-même dans *les Huguenots* et, dans une moindre mesure, dans *Robert le Diable*. On devrait d'autant mieux s'en rendre compte à présent que le souci de retrouver une certaine authenticité du style vocal a remplacé le laisser-aller des fausses traditions. C'est une musique certes exigeante pour les chanteurs, mais bien faite pour mettre leurs qualités en valeur. L'instrumentation est, elle aussi, un merveilleux faire-valoir pour l'orchestre. Il est douteux que ces ouvrages puissent pour autant retrouver place dans le répertoire des théâtres mais, à titre d'exception, ce sont des objets de luxe davantage que de simples curiosités ; on murmure même qu'ils auraient une âme, qu'un souffle de vie s'en exhale encore lorsqu'on s'en approche de très près. Mais il faut pour cela un peu de tendresse et d'attention, sinon ils volent en poussière, comme les vieux livres d'images.

GÉRARD CONDÉ

(1) A l'Opéra Berlioz de Montpellier, les 24, 27 et 30 novembre, à 18 heures. Tél. : 67-61-67-21.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Musiques et chants du seizième au dix-septième siècle de Bolivie et du Guatemala
Agrupacion Musica, Enzo Gieco (flûte, direction).

On ne sait que peu de chose de la musique savante composée en Amérique latine entre l'arrivée des Espagnols et l'orée du vingtième siècle. Et notamment de la musique composée par ces Indiens éduqués par les jésuites. Il y a quelques années, Agrupacion Musica et Enzo Gieco avaient publié deux disques consacrés à ces pièces étranges, classiques par les techniques de composition, si étrangement captivantes par leur instrumentation et leur matériau harmoniques et mélodiques. Il est vraiment dommage que d'autres interprètes ne les aient pas suivis dans cette voix. Il serait plus intéressant d'explorer ces musiques, au disque et au concert, que de continuer à enregistrer... Mozart, par exemple.

Le 26. Maison de l'Amérique latine. 20 h 30. Tél. : 42-22-97-60. De 30 F à 60 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 21 novembre

Schubert
Quatuor à cordes nº 7

Verdi
Quatuor à cordes en mi mineur

Beethoven
Quatuor à cordes nº 12
Quatuor de Tokyo.

Et un quatuor de plus ! Si Paris a été trop longtemps privé de concerts de musique de chambre, la capitale fait dorénavant bombance. Une œuvre rare toutefois au programme de (l'excellent) Quatuor de Tokyo : le *quatuor à cordes* de Verdi.

Auditorium des Halles. 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

Bach-Busoni
Deux Chorals

Bach
Suite anglaise nº 2

Franck
Prélude, choral et fugue

Villa-Lobos
Lenda do Cabocio

Chopin
Trois Mazurkas
Scherzo nº 4

Prokofiev
Sonate pour piano nº 7
Nelson Freire (piano).

Nelson Freire est l'une des grandes personnalités du piano en exercice. Cela ne fait aucun doute pour ses confrères les plus illustres. Si les maisons de disques les écoutaient cela se saurait encore plus.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-06-07. De 120 F à 270 F.

Smetana
La Fiancée vendue, ouverture

Tchaïkovski
Concerto pour piano nº 2

Dvorak
Symphonie nº 7
Elisabeth Leonskaja (piano).
Orchestre de Paris,
Libor Pesek (direction).

La venue d'Elisabeth Leonskaja à l'Orchestre de Paris nous réconcilie un peu avec ceux qui y sont chargés de la programmation, eux qui ne trouvent aucun intérêt à inviter des pianistes aussi différents que Zacharias, Catherine Collard, Luisada, Dalberto (*qui a joué une fois, il y a treize ans*), Pludermacher, Douglas, Cassard, Zilberstein, Cocarelli, Hough, Planès, sans parler de quelques grandes pointures ignorées, à moins qu'elles ne déclinent les invitations qui leur sont faites, tels Annie Fischer, Freire, Postnikova, Nikolaeva, Kocsis, Davidovich, Firkusny, Oppitz, Sebok ; des programmateurs qui ont attendu 1988 pour inviter Maria Joao Pirès, qui ont tenu Jean-Philippe Collard à distance tant d'années, qui n'ont pas invité Bolet ni Egorcv avant leur mort, qui n'ont pas pensé à Horszowski ni à Perlemuter pendant qu'ils jouaient encore avec orchestre, mais qui ont invité l'an dernier un pâle pianiste américain et tout récemment un pianiste alle-mand très moyen, directeur artistique d'un festival outre-Rhin où il est sérieusement question que l'Orchestre de Paris se produise l'été prochain.
Présentant la saison de l'Orchestre de Paris, il y a quelques années, Jacques Lonchampt s'étonnait ici même que Michel Dalberto, qui avait remporté les premiers prix des concours de Leeds et Clara Haskil, n'ait pas été réinvité après son concert Franck avec Erich Leinsdorf. *Les années ont passé, peu de choses ont changé.* Connaît-on encore le sens du mot service public dans nos grandes formations symphoniques parisiennes subventionnées ?

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 22). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Jeudi 22

Chabrier
Trois Valses romantiques

Saint-Saëns
Variations sur un thème de Beethoven

Debussy
En noir et blanc

MUSIQUES

➡

Brahms
Sonate op. 34 b
Catherine Collard,
Jean-Claude Pennetier (piano).

Catherine Collard et Jean-Claude Pennetier sont amis depuis leurs études au Conservatoire de Paris. Dans leur jeune âge, ils ont tous deux été des champions de la musique contemporaine. Avec les années, ils ont abandonné leur militantisme pour jouer la musique qu'ils aiment. Aujourd'hui Chabrier, Saint-Saëns, Debussy et Brahms. Des compositeurs qui pourraient tomber dans moins beaux pianos.

Musée d'Orsay, 20 h 30. Tél. : 40-49-49-78. De 85 F à 120 F.

Couperin
Bull
Byrd
Farnaby
Frescobaldi
Scarlatti
Pièces pour clavecin
Pierre Hantaï (clavecin).

Pierre Hantaï est un jeune claveciniste de vingt-six ans, membre d'une tribu de musiciens avec laquelle il se produit au sein d'un petit orchestre qui a pour nom le Concert français. Sa curiosité musicale est grande, son répertoire étendu, son jeu raffiné et élégant. Il vient tout juste de publier deux disques. Le premier est consacré aux concertos du tout jeune Mozart (chez Opus 111-Média 7), le second est consacré à des pièces de Farnaby (Adda) réunies sous le titre de l'une d'elle *Farnaby's Dream*. Plus discret qu'Olivier Beaumont ou Christophe Rousset, Hantaï n'est pas moins savant et inspiré.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 45 F.

Vendredi 23

Schubert
Le Voyage d'hiver
Christa Ludwig (mezzo-soprano),
Charles Spencer (piano).

Pour Christa Ludwig et Charles Spencer, à la Bastille on ira écouter *le Voyage d'hiver*, même si la grande salle (comme toutes les grandes salles) manque d'intimité pour une telle musique. Le Théâtre de l'Athénée, la salle Gaveau seraient un écrin plus adapté.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

Fête du violoncelle
Mstislav Rostropovitch,
Lluis Claret,
Gary Hoffman,
Maria Kliegel,
Frédéric Lodéon,
Ensemble Tempo di Cello.

Réunis par Mstislav Rostropovitch, quelques violoncellistes connus et moins connus font la fête. Le programme réservera quelques surprises. Le lendemain, à partir de 14 heures, finale du Concours Rostropovitch (de 50 F à 120 F).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Beethoven
Sonate pour piano op. 31 nº 1

Medtner
Sonata pour piano « Réminiscences »

Rachmaninov
Préludes nº 7 op. 23 et 4 op. 23

Liszt
Rhapsodie hongroise nº 2
Alexander Paley (piano).

Alexander Paley est l'un de ces nombreux pianistes d'origine soviétique passés à l'Ouest ces dernières années. Sa biographie nous dit qu'il a été l'élève, à Moscou, de Bella Davidovich, qu'il a remporté de nombreux concours (dont le Concours Bach de Leipzig), qu'il vit désormais à New-York, qu'il se fait applaudir un peu partout dans le monde. Bref ! qu'il est un pianiste d'importance.
Combien de ces documents tentent de nous faire prendre des grenouilles pour des bœufs ? Dans le cas d'Alexander Paley, il n'y a pas de mensonge. Nous l'avons entendu jouer, en juin dernier, une suite de Rachmaninov avec Bella Davidovich lors du Festival de Korsholm, en Finlande. L'ex-élève y rivalisait de charme, de lyrisme, avec son illustre professeur.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Brahms
Concerto pour violon

R. Strauss
Mort et Transfiguration

Liszt
Les Préludes
Boris Belkin (violon),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Christian Badéa (direction).

Voilà encore un interprète dont la carrière est éblouissante à l'étranger, qui joue comme peu de ses confrères, qui n'a toujours pas été invité par l'Orchestre de Paris, que le National n'a pas réengagé depuis ses splendides concerts de 1974 avec Leonard Bernstein, mais que l'Orchestre philharmonique invite depuis quelques années et que l'Odif a eu la bonne idée de programmer dans le *Concerto* de Brahms.

Sartrouville. Théâtre, 21 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 40 F à 95 F.
Le 30 novembre à Maisons-Alfort, Théâtre Claude-Debussy à 21 h. Le 1er décembre à Paris, salle Pleyel à 20 h 30. Le 2 décembre à Villejuif, Théâtre Romain-Rolland à 15 heures.

Dimanche 25

Bacewicz
Sonata da Camera
Sonate nº 4

Szymanowski
Danse du ballet « les Brigands des montagnes »
Mythes op. 30, Narcisse, Dryades et Pan
Nocturne et tarantelle op. 28
Wanda Wilkomirska (violon),
Tadeusz Chmielewski (piano).

Comment joue cette violoniste polonaise aujourd'hui ? Il y a si longtemps que nous n'avons pas eu de nouvelles d'elle. Une chose demeure, elle est une artiste qui compte, et ses programmes ne sont jamais routiniers. Et la salle Cortot de l'Ecole normale de musique bénéficie d'une acoustique parfaite.

Salle Cortot, 17 heures. Tél. : 47-49-76-56. Location Fnac, Virgin Megastore. De 80 F à 100 F.

Lundi 26

Bach
Partita nº 1

Beethoven
Sonate pour piano « la Tempête »

Brahms
Sonate pour piano nº 3
Inger Södergren (piano).

Inger Södergren n'est pas une virtuose infaillible, elle est une musicienne inspirée. Lorsque toutes les conditions sont réunies, son jeu est incomparable. Il agit alors comme une drogue.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Rossi
Orfeo, version concert
Agnès Mellon,
Monique Zanetti,
Dominique Favat,
Caroline Pelon (sopranos),
Nicolas Isherwood (basse),
Jérôme Correas (baryton),
Les Arts florissants,
William Christie (direction).

On se pressera au Châtelet pour écouter William Christie, les Arts florissants et ses solistes interpréter l'*Orfeo* de Rossi. Une œuvre enregistrée par Christie il y a quelques années et qu'Harmonia Mundi vient opportunément de rééditer sur disque compact économique. Créé à Paris, en 1647, cet *Orfeo* remporta un grand succès. C'est en s'appuyant sur un tel opéra (hélas ! donné ici en version de concert) que Lully « inventera » l'opéra français.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 335 F.

Mardi 27

Martin
Huit Préludes
Fantaisie sur des rythmes flamenco
Guitare, quatre pièces brèves

Schubert
Sonate pour piano D 959
Paul Badura-Skoda (piano).

Grande rentrée discographique pour Paul Badura-Skoda, dont deux intégrales des sonates de Mozart sont publiées en même temps. La plus ancienne, rééditée par BMG, a été enregistrée, il y a dix ans, sur un Bösendorfer flambant neuf, ce que la pochette du disque ne laisse pas deviner, qui reproduit un superbe piano forte (combien d'acheteurs se laisseront prendre ?). La seconde a été enregistrée pour Astrée par Michel Bernstein, l'un des producteurs de disques les plus inventifs de ces dernières années (on lui doit la découverte du luthiste Hopkinson Smith, du gambiste et chef d'orchestre Jordi Savall, du Quatuor Mosaïques, de l'organiste Michel Chapuis, de la claveciniste Blandine Verlet, etc.). Cette intégrale utilise un piano-forte du temps de Mozart.
Pour son concert à la Maison de la Radio, le pianiste va jouer Frank Martin sur un piano moderne. Des œuvres peu jouées, mais Badura-Skoda était un ami de ce compositeur suisse mort en 1974. Il est resté fidèle à celui qui lui a dédié son dernier concerto pour piano et orchestre.

Maison de Radio-France, 22 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Beethoven
Symphonie « Pastorale »

Mozart
Symphonie nº 38

Haydn
Symphonie nº 104 « Londres »
Orchestre du XVIIIe siècle,
Frans Brüggen (direction).

Franz Brüggen et ses musiciens ont réinventé l'art de l'orchestre. Il ne s'agit plus ici du spectacle d'un chef démiurge commandant aux musiciens, mais d'une plongée au cœur même de la musique. Il ne s'agit plus ici de se battre pour savoir si, oui ou non, il est utile de jouer la musique sur des instruments anciens. Il s'agit de chercher quel orchestre, quel chef sont capables aujourd'hui de jouer avec cette perfection technique et cette justesse.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 260 F.

Montpellier

Meyerbeer
Les Huguenots
Guylaine Raphanel,
Nelly Miricioiu (sopranos),
Danielle Borst (mezzo-soprano),
Gregory Kunde (ténor),
Marc Barrard (baryton),
Jean-Philippe Courtis (basse),
Giancarlo del Monaco (mise en scène),
Orchestre philharmonique de Montpellier,
Chœurs et chœurs supplémentaires de l'Opéra de Montpellier,
Catherine Alligon (direction des chœurs),
Cyril Diederich (direction).

Lire l'article de Gérard Condé, page précédente).

Les 24 et 27. Opéra Berlioz. Corum. Palais des Congrès, 18 heures. Tél. : 67-61-67-61. De 110 F à 240 F.

Tourcoing

Mozart
Les Noces de Figaro
François Le Roux/
Nicolas Rivenq (barytons),
Chris de Moor (basse),
Colette Alliot-Lugaz,
Catherine Dubosc (sopranos),
Véronique Gens,
Sonja Nerdrum (mezzo-sopranos),
Jean-Claude Auvray (mise en scène),
La Grande Ecurie et la Chambre du roy,
Jean-Claude Malgoire (direction).

L'année Mozart n'est pas commencée qu'elle bat déjà son plein. Pour monter *les Noces de Figaro*, il faut des chanteurs parfaits, un orchestre virtuose, une mise en scène intelligente, un chef d'orchestre qui sache tenir dans le creux de sa main tout ce petit monde. Jean-Claude Malgoire a de l'enthousiasme.

Les 23 et 27, 19 h 30 ; le 25, 15 heures. Théâtre municipal. Tél. : 20-26-66-03. De 80 F à 165 F.
Vendredi 30 novembre à 19 h 30.

Jordan, The Comeback a été salué un peu partout comme le disque de l'année. C'est de toute façon un événement important, ne serait-ce que par sa taille. Preuve supplémentaire de la singularité du moment, Prefab Sprouts et Paddy MacAloon, le Sprout en chef, abandonnent leur timidité naturelle et se lancent sur les routes pour une vraie tournée. L'intimisme épique des chansons de MacAloon ne cadrent pas tout à fait avec le rituel rock, raison de plus pour aller voir ce que ça donne.

D.R.

ROCK

Deee-Lite

Nouvelle coqueluche des nuits new-yorkaises, ce trio, un peu house, un peu rap, un peu funk, est responsable d'un disque drôle et dansant et en plus est en phase parfaite avec l'époque puisque composé d'un Russe, d'un Japonais et d'une Américaine.

Le 21. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. Location FNAC. 120 F.

John Kay and Steppenwolf

Vieille légende, indissolublement liée, grâce à la bande originale de *Easy Rider*, à l'épopée californienne de la fin des années 60. Le loup des steppes, espèce redoutable en son temps, a-t-il encore des dents ? Réponse en direct de la scène de l'Elysée-Montmartre.

Le 21. Elysée-Montmartre. 19 heures. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.

Culture

Après Burning Spear, un autre pilier du reggae, un groupe dont la vitalité ignore la mort du genre, mille fois annoncée.

Le 25. Elysée-Montmartre. 19 h 30. Tél. : 42-52-25-15. Location FNAC. 100 F.

Power of Dreams

Un bel album, qui brillait surtout par la qualité de l'écriture (l'instrumentation reste très monocolore, guitares frénétiques-métalliques, rythmique simplette), une bonne et suffisante raison d'aller juger Power of Dreams sur scène.

Le 26. New Morning. 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

The Shamen

Une soirée pour les joueurs. Les Shamen pourraient être un grand groupe britannique comme la énième coqueluche d'une presse hebdomadaire qui, outre-Manche, s'escrime à entretenir le renouveau hypothétique du rock anglais. Genre : Manchester, tendance house.

Le 27. Locomotive, 0 heures. Tél. : 42-57-37-37.

Lille et Paris

Festival Danceteria

Danceteria, label lillois, fête ses dix ans sur les bords de la Deule et ceux de la Seine avec la fine fleur de son catalogue, du rock mélancolique des Pastels à la pop un peu métallique des Nivens. En prime les Parisiens auront droit à l'une des rares apparitions de Coutin (*J'aime regarder les filles*) qui finira la fête, vendredi à la Locomotive.

Lille, Aéronef : 21 novembre, Jive Turkey, Venus Fly Trap, The Pastels. 18 h 30. Le 22, Kid Pharaon, The Nivens. 19 heures. 80/60 F ou 100 F les 2 jours. Tél. : 20-78-28-78. Paris, Espace Ornano, à 19 heures : 21, Kid Pharaon, Black Maria, The Nivens. Le 22, The Pastels, Venu Flytrap, Jive Turkey. Le 23, Nox, The Grief, A Wedding Anniversary. Coutin à 0 h 30 à la Locomotive. Tél. : 42 55 57 57.

Tournées

Prefab Sprout

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Le 22 novembre, à Montpellier, Rockstore. 20 heures. 120 F. Le 26 à Lyon, Transbordeur. 20 h 30. 120 F. Tél. : 78-93-08-33. Les 27 et 28 à Paris, la cigale. 20 heures. 130 F. Tél. : 42-23-38-00.

The Blues Brothers Band

Nouvelles aventures du juke box itinérant avec toujours les mêmes vieilles mais vraies gloires sur qui veillent les fantômes bienveillant d'Otis Redding et de Al Jackson, le batteur du groupe du temps où celui ci faisait les beaux jours des studios Stax de Memphis.

Le 21 novembre, à Grenoble, Le Summum. Tél. : 76-39-63-00. Le 22 à Aix-en-Provence, le bois de l'Aune. 20 h 30. 90 F. Tél. : 42-20-55-58. Le 24 à Bordeaux, Le Chat bleu. Tél. : 56-01-14-84. Le 25 à Besançon, Théâtre municipal. A 21 heures. 145 F. Tél. : 81-82-14-56.

OTH

Attention convoi exceptionnel, les subtilités (finasseries ?) de *Explorateur* leur dernier album ne doivent pas faire oublier la vraie nature d'OTH : la puissance et le poids.

Le 24 novembre, à 21 h 30, aux arènes de l'Agora, Evry. Tél. : 60-79-47-84.

CHANSON

Elsa

Devinette : quelle différence y a-t-il entre la FM et la scène ? La présence, le charisme. Mais Elsa, reine des adolescentes, ne le sait pas (encore). Belles lumières, titres alignés.

Du 21 au 24, 20 h 30 ; le 25, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-82-45. Location FNAC. De 150 F à 180 F.

Magali Noël

Reprise du spectacle *Regard sur Vian* présenté au début de l'année à l'Espace européen (à écouter en CD chez Buda Records). Magali Noël, qui se définit avec humour comme *« la première chanteuse française de rock »*, y visite l'univers anticonformiste de Boris. Il y a bien sûr *Fais moi mal Johnny*, mais aussi des chansons tendres, et dix inédites dont les musiques sont signées Claude Vence.

Au Petit journal Montparnasse, les 20, 21, 22 novembre à 22 h 30. Tél. : 43-21-56-70. Le 15 décembre à Combe-la-Ville, le 17 à Marseille, le 18 à Aubagne, le 19 à Arles.

MUSIQUES DU MONDE

Ziskakan

Après le jeune groupe Baster, arrivé à l'occasion du Festival des musiques du monde de Bordeaux (MELA) en octobre, voici Ziskakan. Les premiers avaient un peu déçu – quelques lenteurs au démarrage, quelques flous, dont on espère qu'ils ne sont que des péchés de jeunesse. Les onze compères de Ziskakan fêtent quant à eux leur dixième anniversaire, avec à leur actif l'introduction de la guitare dans la maloya traditionnelle, aujourd'hui monnaie courante à la Réunion.

Le 24. New Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Atahualpa Yupanqui

Atahualpa est vieux depuis si longtemps que l'on a l'impression qu'il sera toujours là, immuable mémoire de l'Amérique métisse, livre de poésie, la sienne, traduite par une voix bougonne et une guitare éclatante maîtrisées avec une incroyable économie de moyens. L'auteur-compositeur argentin a été chanté à travers le monde, et traverse aujourd'hui les modes sans coup férir.

Le 26. Théâtre de la Ville. 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 65 F.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech. « Rock » : Thomas Sotinel. « Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.





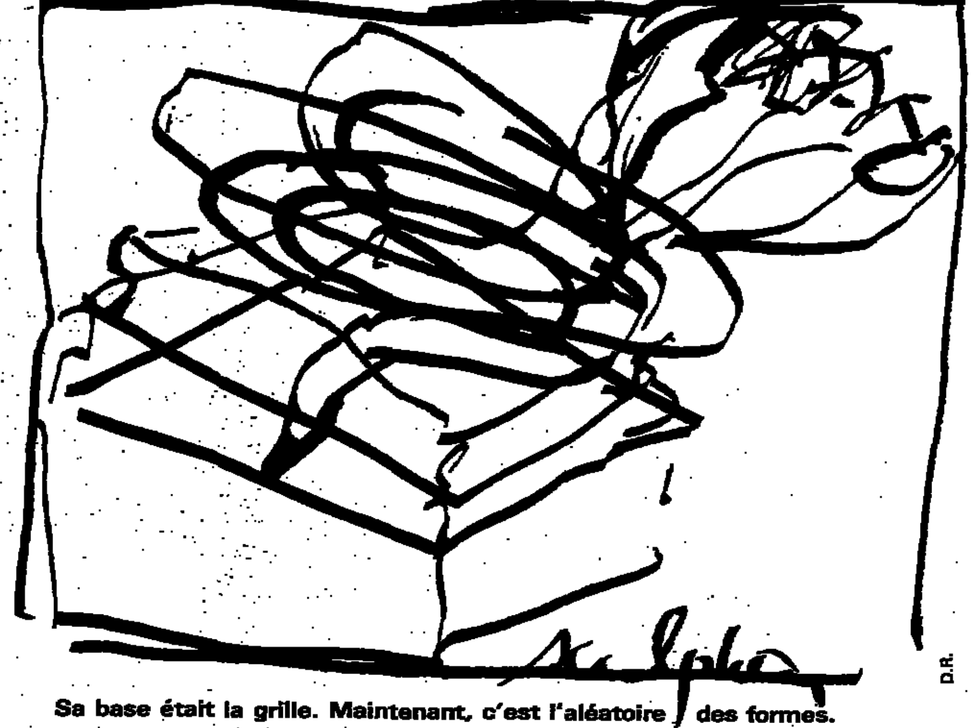
ARTS

DEUX EXPOSITIONS JEAN-PIERRE PINCEMIN

Les embrouilles du hasard



Jean-Pierre Pincemin



Sa base était la grille. Maintenant, c'est l'aléatoire des formes.

Les peintres d'aujourd'hui, ceux qui peignent encore avec des pinceaux et des brosses, ne sont pas forcément des demeurés. Leur activité, que certains trouvent désuète, peut même être féconde. A preuve Jean-Pierre Pincemin, un lucide, redoutable manipulateur d'idées.

IL est né en 1944. C'est un peintre de la génération Support/Surface. Mieux – ou pis, – du groupe Support/Surface, auquel il a adhéré en 1971 et qu'il a quitté en 1973, pour incompatibilité d'esprit et d'humeur : le «fantasme politique sous tutelle» n'était pas sa tasse de thé. En voilà un de sauvé, penseront alors les bien-pensants, partisans de la restauration de la peinture, sacrément abîmée, usée, sous le coup de tant de discours, de manipulations, de tripatouillages théoriques. Dont notre peintre d'ailleurs ne s'est jamais gorgé. Du crime, il a pourtant profité.

Jean-Pierre Pincemin est un redoutable manipulateur d'idées. Sur la peinture, rien que la peinture, et son histoire, qu'il n'a même pas eu la tentation de rejeter. Ou si peu de temps : le temps, peut-être, autour de 68, des pliages, des empreintes sur tôle ondulée, et des empreintes de briques, des grillages, des découpes, des assemblages, des peintures au rouleau. Autant de tripatouilles, de tâtonnements, autour du quoi, du pourquoi, de l'à-quoi-bon de la peinture, ce mur.

Un mur, la peinture ? Pendant dix ans et plus, on le croit avec Pincemin. Alors que d'autres s'acharnent à crever la surface, à montrer le dessous, à faire transparaître le support, quitte à en oublier le dessus, et le fond, quitte à s'enferrer dans ce qu'on a appelé le degré zéro de la peinture, lui recouvre, se situant plutôt à un degré zéro du tableau. Il superpose, il remplit, il bouche, colmate, pour que cela tienne le coup. Il construit, prend ses repères – les bords, – tend des lignes, installe une grille, brosse, repasse, en remet, du bleu et du rouge.

Il faut bien partir de quelque part, et pourquoi pas d'une mise au carreau de la couleur, puisqu'il n'est pas question de représentation, de perspective. Pincemin, qui n'a rien d'un peintre de tradition, profite de ces années de maîtrise, comme on dit chez les bons ouvriers, et à la faculté, pour étudier la construction, chez les anciens, chez les modernes, chez les Américains. Dont il tire des leçons.

Belle peinture, dira-t-on, dense, travaillée, présente. Qui fait autorité, concilie le passé et le présent, admet Mondrian et Malévitch, mais ne peut se passer d'effets somptueux, à l'ancienne. Belle peinture de surface ? Non, bien sûr. Puisque tout se passe dans l'épaisseur des couches, dans l'entre-deux, dans les plans, entre les plans scellés, mal scellés, où le ciment pleure, déborde des surfaces retenues, du barrage de retenue bloquant quelque source d'humeur noire. L'édifice, ou le montage, paraît solide, mais pour combien de temps ?

Pour Pincemin, la peinture c'est comme l'architecture, une affaire de calcul des matériaux. Or – et le peintre le sait – dans les matériaux de la peinture, il en est *d'incalculables : des forces obscures, qui s'exercent*, que l'on peut entreprendre de canaliser, contre lesquelles on peut batailler ferme, moyennant une bonne stratégie, un système de contre-attaque. C'est à cela qu'il s'emploie d'abord, bien armé, avec sa culture. Et sa peinture, qui tenait encore un peu d'une construction en bois ou en terre, devient béton armé, une affaire de points d'appui. Autrement dit une affaire beaucoup moins solide qu'on ne croit : que le sol tremble et l'immeuble s'écroule.

Le sol a tremblé. L'immeuble s'est écroulé. Au milieu des années 80, au risque de décevoir, Pincemin a fait le plongeon, dans le chaos. Lucide, il ne dira pas que c'est venu de lui seul. Le déferlement de la vague néo-expressionniste l'y a aidé. Mais il se garde bien de sombrer dans l'invention de ses tripes. S'il se plaît à faire «dégueu», comme il dit, il en profite pour étudier le flux de ses gestes, comme avant il étudiait la construction. Le relâchement chez lui n'a qu'un temps. Et son désordre devient l'occasion de creuser une peinture d'un autre ordre, s'appuyant sur d'autres rencontres historiques, espagnoles plutôt qu'italiennes.

Avant, sa base était la grille, une donnée fixe. Maintenant, c'est l'instable, l'aléatoire, des formes, des figures tirées du hasard, des associations possibles, passagères, de l'embrouille, de la rature. Une floraison, une prolifération. Le sommeil de la raison. D'innommables caprices. Et même des images claires, en référence à la *réalité d'un paysage, de l'Inde ou d'ailleurs. Autant dire* qu'on n'a pas fini d'en voir avec cet artiste, l'un des plus surprenants et des plus doués de sa génération.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ Jean-Pierre Pincemin, Galerie d'art contemporain de l'Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91220 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 60-84-40-72. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 janvier.

★ Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 43-59-09-18. Jusqu'au 30 novembre.

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Art ésotérique de l'Himalaya

Toute la richesse et la splendeur de l'art tantrique à travers les 101 pièces, peintures et sculptures diablement inspirées, de la donation Lionel *Fournier. Qui propulse* le Musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de *9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au* 28 janvier 1991. 23 F.

Art et publicité

Des photos d'Atjet et Seeberger témoignant des formes de la publicité urbaine vers 1900 aux artistes d'aujourd'hui qui détournent les idées et le langage publicitaire, l'histoire d'une relation d'exécration-fascination. En 1200 œuvres rassemblées au centre Pompidou par le musée, le CCI et la BPI. Non sans quelque confusion.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 25 février 1991. 16 F.

Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens

De Mésopotamie, de Perse, d'Egypte ou bien de Chine, du Sahara, et bien sûr du Mexique, voici le portrait brillant du ramasseur de pépites, à travers les objets qu'a façonnés l'orfèvre, son frère inséparable. Quelque deux cent cinquante objets, provenant d'une quinzaine de musées, sont ici présentés.

Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, Saint-Germain-en-Laye, 78000. Tél. : 34-51-53-65. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 21 janvier 1991. 16 F.

De Manet à Matisse

Seurat, Monet, Gauguin, Bonnard, Gallé... Les œuvres, nombreuses, souvent remarquables, entrées dans les collections du Musée d'Orsay depuis sept ans. Les unes ont été achetées, parfois avec l'aide du « fonds du patrimoine », les autres sont le produit de dations, ou bien des dons.

Musée d'Orsay, 1, *rue* de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 10 mars 1991. 27 F (billet d'accès au musée).

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était l'un d'eux. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, *Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51.* Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. jusqu'au 29 déc. les lundis à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Ferracci

Hommage à un affichiste de cinéma (1927-1982), dont on ne connaît pas forcément le nom, mais sûrement quelques-unes de ses meilleures créations, par exemple pour *le Charme discret de la bourgeoisie*, *Providence*, *Diva* ou *Casanova*. L'exposition réunit près de 130 affiches, ainsi que des maquettes réalisées ou refusées.

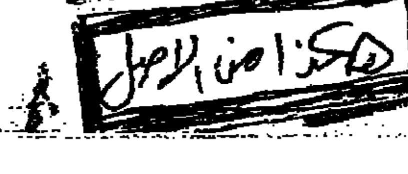
Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue *de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-*60-32-14. Tous les jours, sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Il y a cent ans ils ont donné l'Olympia

Le Musée d'Orsay fête l'entrée, en novembre 1890, de l'*Olympia* de Manet dans les collections nationales. Cette entrée n'allait pas de soi. Un dossier rappelle « l'affaire » : la souscription à l'initiative de Monet, et le don accepté à regret. Parallèlement sont exposés soixante-dix dessins et pastels du peintre.

➡





ARTS

➡

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 20 janvier 1991. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition-musée : 40 F.

Les artistes de Worpswede

Petit village des bords de la Baltique, Worpswede fut à l'art allemand de la fin du dix-neuvième siècle ce que Pont-Aven avait été à l'art français : une colonie de peintres et de sculpteurs autour de *Rilke* et de *Vogeler* y jetèrent les bases de l'expressionnisme.

Musée départemental du Prieuré, 2 *bis*, rue Maurice-*Denis, Saint-Germain-en-Laye*. 78100. Tél. : 39-73-77-87. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30 Jusqu'au 31 janvier 1991.

Les Vanités dans la peinture au XVIIe siècle

Voir notre photo légendée ci-contre.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 15 janvier 1991. 28 F.

L'œuvre gravé de Goya

« Caprices », « Désastres », « Tauromachie » et « Disparates ». Soit une exposition réunissant 218 gravures originales de Goya prêtées par la fondation Juan March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : *42-24-07-02*. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991. 25 F.

Mémoires d'aveugle, l'autoportrait et autres ruines

Le département des arts graphiques du Louvre inaugure, avec Jacques Derrida, une série d'expositions intitulées « Parti-pris », dont le commissariat doit être confié à diverses personnalités extérieures au musée. Pour cette prestation, le philosophe a rassemblé une quarantaine *d'œuvres autour du thème* paradoxal : « Le dessin est aveugle ».

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. *Tél.* : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 21 h 45, fermeture des caisses à 21 h 15. Visites- conf. du 15 novembre au 17 janvier le mercredi à 15 h 30. Jusqu'au 21 janvier 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Mémoires d'Egypte

Trois cents pièces en provenance des plus grands musées, pour une exposition tout aussi scientifique que spectaculaire, dont *la mise* en scène a été confiée aux décorateurs de « Cités-Ciné ». Tel s'annonce à Paris l'hommage de l'Europe à *Champollion, qui remporta* cet été, à Strasbourg, un vif succès.

Bibliothèque nationale, 1, *rue* Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-*03-81-10. Tous les jours de* 10 heures à 20 heures. Nocturne le samedi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 17 mars 1991. 35 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-44. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.



Vanitas vanitatis... **Au dix-septième siècle, les peintres aussi ont traité le thème, en abondance. En des compositions savantes, où le crâne occupe une place d'honneur parmi les fleurs, les bijoux, l'argent, les portraits et les miroirs. Autant de symboles, d'allégories et de métaphores sur la destinée, la brièveté de la vie, l'inanité des biens terrestres, que l'exposition « Les Vanités dans la peinture du XVIIe siècle », venue du musée de Caen invite à déchiffrer.**

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf *mardi* de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant, on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf *mardi* de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 16 F.

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin, au point que, depuis les années 70, cette activité, qu'il a portée à grande échelle, a dévoré l'autre. L'aventure, on le reconnaîtra, est pour le moins singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. *Tél. : 45-63-90-55*. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.

Vénus

Des Vénus préhistoriques, magiques et symboliques, y tissent des liens avec des œuvres d'artistes contemporains : Marina Abramovic, Elisabeth Mercier, Gina Pane, Michelangelo Pistoletto, Jaume Plensa, Niki de Saint-Phalle, Joël Peter Witkin. Une exposition qui vient d'Albi, où elle a été présentée au cours de l'été.

Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél. : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30, dimanche de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 12 F.

Simon Vouet

Ce n'est pas à une mince entreprise que se sont attelés les responsables de cette exposition Vouet. L'essentiel de son œuvre décorative a disparu, et nombre des tableaux sortis de son atelier ont été peints par des élèves auxquels il savait insuffler son propre talent. Soixante tableaux autographes ont toutefois pu être réunis, qui rappellent le séjour en Italie de Vouet et son inspiration caravagesque, ou qui relèvent de la veine française, plus légère, de ce peintre favori de Louis XIII.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. *Tous les jours sauf mardi* de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 février 1991. 33 F.

GALERIES

Victor Brauner

Cinquante œuvres importantes de cet artiste d'origine roumaine, disparu en 1966 et dont la dernière grande rétrospective remonte à 1972. C'est un moderne, après un bref passage surréaliste, et avant d'être simplement un peintre solitaire qui livre ses obsessions et ses inquiétudes, explorant tour à tour les palettes de l'inconscient et de l'ésotérisme.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, *lundi* de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre.

Virginia Dwan et les nouveaux réalistes

Créée par Virginia Dwan à Los Angeles, en 1960, implantée à New-York en 1965, la Dwan Gallery fut une des rares galeries américaines à défendre, coûte que coûte, les nouveaux réalistes. L'exposition qui lui rend hommage réunit des œuvres de Tinguely, Klein, Niki de Saint Phalle, Arman et Martial Raysse, alors exposés par Virginia Dwan.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris 8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous les jours sauf *dimanche et lundi* de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 décembre.

Gotthard Graubner

Première exposition personnelle d'un peintre allemand, professeur aux Beaux-Arts de Hambourg, pour qui la couleur, fine, brossée, imprégnée dans la toile, dans le corps curieusement épais du tableau, suffit à la peinture.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 décembre.

Richard Serra

Sous la verrière de la maison carrée et d'Yvon Lambert, une installation de Richard Serra, le sculpteur d'espaces par plans d'acier interposés, dont la présence est toujours flagrante.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et *lundi* de 10 *heures* à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 *novembre*.

Villeglé

La lacération d'affiches selon Jacques Villeglé, nouveau réaliste natif de Quimper. Qui s'en prend aux textes, plutôt qu'aux images. Pour en faire des typographies éclatées vastes comme la mer. Une mer de débris de discours et de slogans.

Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-63-52-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 décembre.

RÉGIONS

Calais

François Morellet

Un parcours, depuis les sculptures peu connues de la fin des années 40, inspirées par les arts africains et océaniens. On y retrouve le membre du GRAV (Groupe de Recherche d'art visuel), le concepteur de structures-trames, l'organisateur de jeux de construction et de trames, le manipulateur de néons, de miroirs et de tableaux dans l'espace.

Musée des Beaux-Arts, 25, rue de Richelieu, 82100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à *17 h 30. Jusqu'au 15 décembre.*

Darnétal

Vies d'artistes

(Lire la notule ci-dessous sur « Vies d'artistes » au Musée des Beaux-Arts du Havre.)

Usine Fromage - Ecole d'architecture de Normandie, 27, rue Lucien-Fromage, 76160. Tél. : 35-08-07-70. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Evreux

Vies d'artistes

(Lire la notule ci-dessous sur « Vies d'artistes » au Musée des Beaux-Arts du Havre.)

Musée d'Evreux - ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000. Tél. : 32-31-52-29. *Tous les jours sauf* lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Gravelines

La Bibliothèque imaginée de Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du Collectif génération, dont le maître d'œuvre, *Gervais Jassaud, se souvenant* de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, *de techniciens du livre* et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place *C.-Valentin, 59820. Tél. : 28*-23-08-13. Tous les jours sauf mardi, de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. Un abstrait qui, après s'être intéressé aux recherches des avant-gardes du début du *siècle*, a *noué des liens* avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art *non objectif ni strictement* géométrique ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-*09-82. Tous les jours sauf* mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Le Havre

Vies d'artistes

De Ben à Zush, en passant par Boltanski, Messager, Penone et Rainer, tout un dictionnaire contemporain, qui trouve dans les *Vies* de Giorgio Vasari, publiées en *1550, son modèle et son prétexte*. Comme pour forcer le destin à prendre date, dès à présent, avec les renommées encore fragiles du présent.

Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jus*qu'au 15 janvier 1991.*

Marseille

Arte Povera

Alighiero e Boeti, Anselmo, Calzolari, Fabro, Kounellis, Merz, Paolini, Penone, Pistoletto, Zorio : soit le gros des troupes d'Arte Povera, *l'avant-garde italienne de la* fin des années 60. A travers la collection du Musée national d'art moderne. Pour la première des expositions *proposées par le nouveau* directeur des musées de Marseille, Bernard Blistène.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre. 12 F.

Nîmes

Robert Filliou

Quatre-vingts œuvres en tous genres, pour illustrer la production insolite et turbulente d'un artiste « touche-à-tout », qui, partageant les vues des néodadaïstes du mouvement Fluxus, s'est déclaré pour la créativité permanente et l'abolition des frontières entre *l'art et la vie*.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 janvier 1991.

Matta

En quelque soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme qui se destinait à l'architecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre réalité et science-fiction, sexe et politique.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél. : 66-76-70-01. Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

LE MOIS DE LA PHOTO

Boubat

Paris fêté par un poète émerveillé qui préfère sentir que voir.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40, fermé le lundi et les jours fériés. Le jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 3 février.

Strip-tease

D'Helmut Newton à Molinier, du voyeurisme au fétichisme, huit façons de montrer ce qu'est voir.

« Strip-tease de l'intime », *Brassaï, Gilles Berquet, Sophie Calle, Larry Clark, Nan Goldin, Pierre Molinier, Helmut Newton*, galerie Urbi et Orbi, 48, *rue de Turenne*, 75003. Tél. : 42-74-56-36. De 13 heures à 19 heures, sauf dimanche. Jusqu'au 6 décembre.

Bill Brandt

De la « high society » aux abris du « *Blitz* », un épisode mythique de l'histoire de la Grande-Bretagne.

« L'Angleterre des années 30 *à 45* », *Espace photographique de Paris*, Nouveau Forum des Halles, porte Pont-Neuf, place Carrée, 4/8 Grande Galerie, 75001. Tél. : 40-26-87-12. De 13 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 13 heures à 19 heures, sauf lundi et jours fériés. Jusqu'au 3 février 1991.

Japon entre-deux-guerres

En deux cents tirages précieux et rares, l'effervescent panorama d'un âge d'or.

« Du pictorialisme au modernisme », Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, 75016. Tél. : 47-23-36-53. De 9 h 45 à 17 h 15, sauf mardi. Jusqu'au *4 février* 1991.

Photo hongroise

L'école magyare mise en lumière par ceux qui revinrent au pays après avoir sillonné l'Europe, de Paris à Leningrad.

« Fragments d'un discours sous influence », Hongrie 1925-1955, galerie Franka Berndt, 4, rue Saint-Sabin, 75011. Tél. : 43-55-31-93. De 14 heures à 19 heures, sauf dimanche, lundi et jours fériés. Jusqu'au 8 décembre.

La famille

Miroir familier du connu, la photo familiale est l'objet pour la première fois d'une immense rétrospective.

« Documents », Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 75019. Tél. : 42-49-77-22. De 12 heures à 19 heures, sauf lundi. Jusqu'au 17 février 1991.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers